This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

University of California

Lux ex Tenebris.

Claus Spreckels Fund.

Digitized by Google

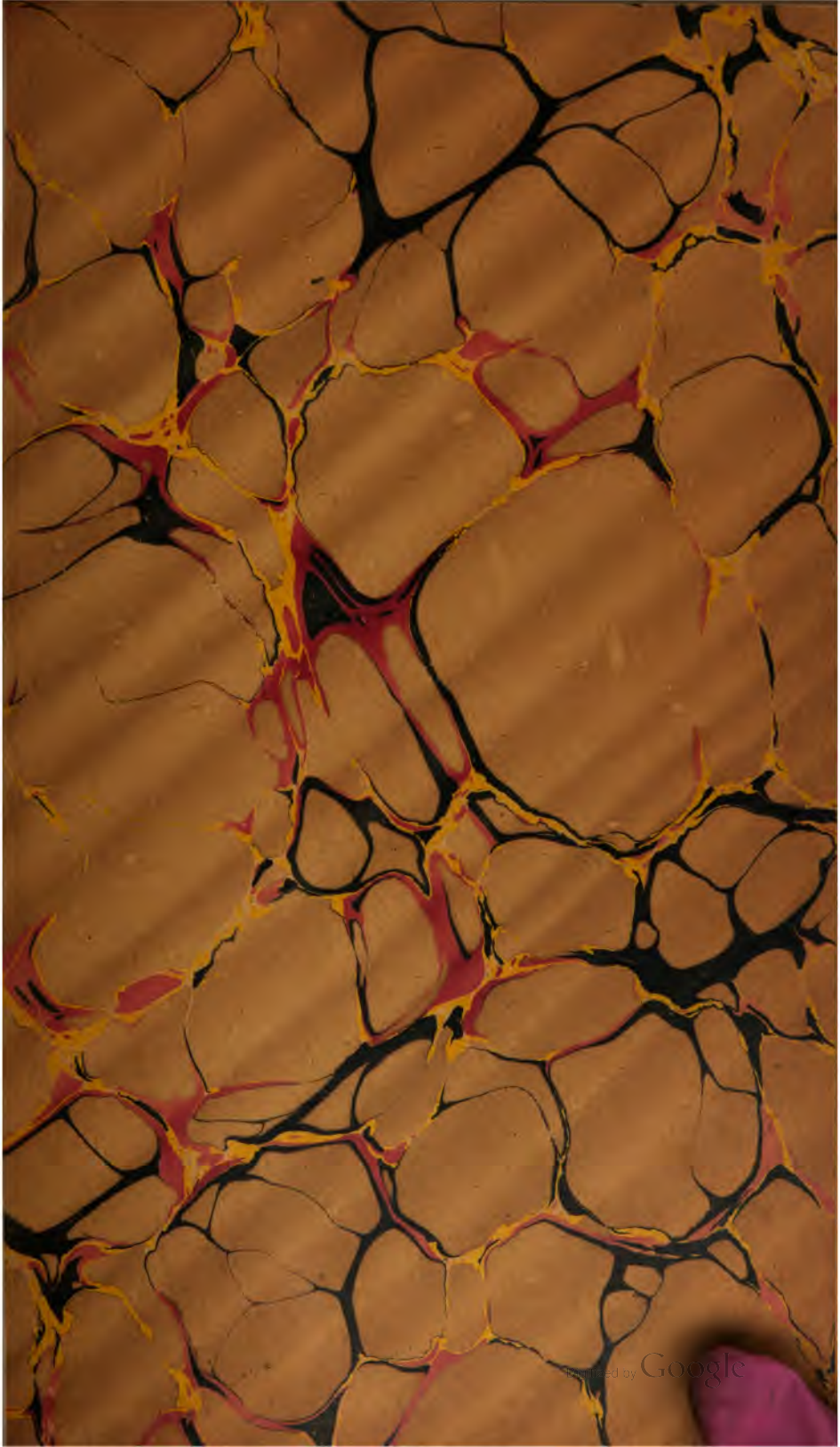
Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉTUDES

SUR

LA MONNAIE

PAR

VICTOR BONNET

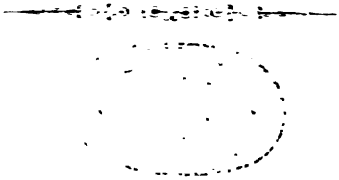

PARIS

LIBRAIRIE DE GUILLAUMIN ET Cie

Éditeurs du Journal des Économistes, de la Collection des principaux Économistes,
du Dictionnaire de l'Économie politique, du Dictionnaire universel du Commerce et de la Navigation, etc.

RUE RICHELIEU, 14

1870

Digitized by Google

SPRECKELS

Digitized by Google

ÉTUDES

SUR

LA MONNAIE

Digitized by Google

Le monopole de la Banque de France n'a pas empêché l'expansion du crédit, ni surtout celle du billet au porteur; celui-ci atteint aujourd'hui des limites qu'on n'aurait pas osé prévoir et qu'on aurait jugées fort imprudentes, s'il n'y avait eu un mouvement correspondant dans l'élévation de l'encaisse métallique. Il n'a pas empêché non plus le taux de l'escompte de descendre très-bas, beaucoup au-dessous de ce qu'on considérait alors comme l'idéal. On demandait qu'il ne variât guère au-dessus de 4 °/₀ et le voilà à 2 1/2 depuis tantôt trois ans sans que rien fasse pressentir quand on pourra le relever. Par conséquent c'est bien là un monopole légitime, utile, qui ne lèse aucun intérêt, ne diminue en rien les services qu'on peut attendre de la circulation fiduciaire, et qui a le grand mérite au contraire de lui donner toute la stabilité dont elle puisse jouir.

Il y avait aussi dans le livre de 1865 des études sur les finances publiques. J'ai été un des premiers à signaler l'imprévoyance excessive avec laquelle chez nous on laissait grossir les budgets et accumuler les déficits. J'ai montré l'influence fâcheuse qu'exerçait

Digitized by Google

sous ce rapport la politique, l'inconvénient des candidatures officielles qui rendaient le contrôle illusoire, et à ce titre je n'ai peut-être pas été étranger, pour ma faible part, à ce réveil de l'opinion qui s'est manifestée tout à coup au sein du pays, et qui a enfin abouti à des réformes libérales.

Aujourd'hui, en publiant ces *Études sur la Monnaie* qui ont déjà paru également dans la *Revue des Deux-Mondes*, je puis dire que je complète celles sur le crédit. En effet, la monnaie métallique et le crédit sont deux termes corrélatifs, on ne sait rien du second, si on n'apprécie pas en même temps le rôle que le premier est appelé à jouer dans nos sociétés. Considéré à un certain point de vue et au point de vue principal, le crédit n'est qu'un accessoire, qu'un perfectionnement dans l'usage de la monnaie, il est impossible de le comprendre sans elle, pas plus qu'il ne serait possible d'imaginer un édifice bâti dans les airs, sans point d'appui. La monnaie est le point d'appui par excellence du crédit, il n'en a pas d'autre, et toutes les fois qu'on a voulu s'écarter de ce principe, chercher ailleurs des garanties, on est tombé dans des

Digitized by Google

erreurs que l'expérience n'a pas tardé à démontrer.

A côté de ce rôle principal de base et de soutien du crédit que joue la monnaie métallique, bien des problèmes ont été agités encore dans ces derniers temps à l'occasion des métaux précieux; on a parlé d'abord de la dépréciation qu'ils avaient dû subir par suite de la découverte des mines d'or de l'Australie et de la Californie, on a discuté sur le chiffre de cette dépréciation. Une partie des études nouvelles que je livre au public a pour but d'examiner cette opinion, de la réfuter et de conclure au contraire, que les métaux précieux n'ont jusqu'à ce jour rien perdu de leur valeur, malgré la quantité considérable qui en est survenue depuis un vingtaine d'années.

J'établis d'abord en principe qu'il n'y a pas pour le numéraire, plus que pour toute autre marchandise, d'abondance absolue. Parce qu'un produit aura augmenté tout à coup dans une proportion très-forte, on ne peut pas dire qu'il est trop abondant, tout dépend des besoins; si ceux-ci se sont développés dans la même proportion, et si les mêmes rapports subsistent

Digitized by Google

entre l'offre et la demande, il n'y a pas d'abondance, quel que soit du reste le chiffre de l'augmentation. Ainsi aujourd'hui on produit deux et trois fois plus de viande qu'il y a vingt ans, nos frontières en outre sont ouvertes à l'introduction des bestiaux étrangers. Peut-on dire que cette denrée est plus abondante qu'autrefois, qu'elle dépasse les besoins? Assurément non — l'élévation du prix est la preuve du contraire. Ceci établi, j'ai démontré ensuite par les faits, que le progrès des transactions avait été depuis 20 ans beaucoup plus rapide et plus considérable que l'accroissement du numéraire, que l'un avait pour ainsi dire quadruplé et quintuplé, tandis que l'autre ne s'était accru après tout que d'environ 1/3. J'aurais pu m'en tenir là, pour prouver qu'il n'y avait pas eu dépréciation des métaux précieux. Je suis allé plus loin, j'ai voulu entrer dans les détails, et à l'aide de recherches faites sur les variations de prix d'un certain nombre de marchandises tant en France qu'en Angleterre depuis 20 ans, j'ai pu me convaincre que ces variations étaient très-différentes suivant la nature des marchandises, et qu'elles obéissaient à une loi qui n'était pas celle

Digitized by Google

de la dépréciation de la monnaie. Je publie à l'appendice, sous les numéros 4 et 5, le résumé des tableaux qui ont servi à mes conclusions.

Maintenant une autre partie de cet ouvrage, la plus importante peut-être, la plus actuelle au moins, a rapport aux questions pratiques que soulève aujourd'hui la monnaie, questions qui sont débattues dans tous les pays, et qui, il faut l'espérer, seront enfin résolues de la façon la plus conforme à l'intérêt général. Je veux parler de la nécessité de s'entendre entre nations pour avoir une monnaie commune, et se mettre à l'abri des ennuis et des exactions du change. Dire que la monnaie d'un peuple, pour traverser la frontière, perd jusqu'à 2 p. 100 de sa valeur, par cela seul qu'elle n'est pas frappée au même titre que celle que l'on trouve au-delà, et qu'elle a besoin d'être refondue pour entrer dans la circulation étrangère, c'est signaler la plus grosse anomalie qui existe à une époque commerciale comme la nôtre; à ce point qu'on se demande comment cet abus a pu se perpétuer si longtemps, comment il dure encore, avec le rapprochement d'intérêts qu'amènent de plus en plus les chemins de fer.

Digitized by Google

Il faut le dire, le plus grand obstacle à la création d'une monnaie commune a été la différence du métal qui est adopté comme étalon monétaire dans les divers pays. Ici on ne connaît que l'or, lui seul a le caractère légal. Ailleurs c'est l'argent qui est investi de ce privilége; dans d'autres pays, les deux métaux servent à la fois de monnaie avec un rapport de valeur fixé entre eux par une loi. Ce sont les pays à double étalon et nous sommes de ce nombre. Eh bien! il est évident que tant qu'on n'aura pas un métal unique, et le même partout, pour servir d'agent monétaire, il n'y a pas d'entente et d'unité possible. Il faut d'abord répudier le double étalon, n'en avoir plus qu'un et choisir le mieux approprié aux besoins du présent et de l'avenir. Sous ce rapport il n'y a pas de doute possible, l'or convient le mieux, c'est le métal le plus commode, qui s'use le moins, qui a le plus de valeur sous le moindre volume; enfin c'est le métal des pays riches. La conférence internationale de 1867 l'a reconnu à l'unanimité, toutes les commissions spéciales assemblées depuis dans les divers pays l'ont proclamé de même, et si la question présente encore quelques diffi-

Digitized by Google

cultés, c'est à cause des sacrifices qu'auraient à s'imposer les états qui ont le seul étalon d'argent et même ceux qui ont les deux, pour passer à l'étalon d'or exclusivement. Nous avons démontré dans le cours de cet ouvrage, qu'en ce qui nous concerne particulièrement, le sacrifice ne serait pas considérable ; mais le serait-il que la question serait accessoire. — Quand un progrès est nécessaire, que tout le monde le réclame et qu'il n'y a plus de résistance que dans des intérêts particuliers, il faut l'accomplir, coûte que coûte ; la sagesse des gouvernements consiste seulement à choisir le moment le plus opportun. Il l'eût été davantage pour nous, il y a quelques années, lorsque l'argent jouissait d'une prime sur l'or ; il l'est pourtant encore aujourd'hui, mais plus nous tarderons, moins il le sera. Après maintes études, après plusieurs examens par des commissions spéciales, notre gouvernement a jugé à propos encore, avant de passer outre, d'ouvrir une nouvelle enquête. Espérons que celle-là enfin portera ses fruits et qu'on lui devra un des progrès les plus essentiels de notre époque, progrès qu'on s'étonnera d'avoir attendu si longtemps, et qui au lieu d'être le couronnement de

Digitized by Google

toutes les améliorations, dans les rapports internationaux, aurait dû en être le préliminaire.

Nous publions à l'appendice, comme pièces à consulter, le rapport de la commission anglaise, en 1868, et celui de la commission française, en 1869, sur la monnaie internationale. Nous y joignons un travail que nous avons inséré nous-mêmes dans la *Revue des Deux-Mondes* (numéro du 15 mai 1868), sur une question qui a beaucoup préoccupé et qui préoccupe encore beaucoup les esprits, celle de la grève énorme des capitaux qui sont déposés à la Banque de France et ailleurs. Nous avons cru que ce travail, bien que n'étant pas lié directement aux chapitres de notre livre (et c'est pour cela que nous l'avons relégué à l'appendice), se rattachait cependant encore à des études sur la question monétaire, et qu'il pouvait fournir des enseignements utiles à ceux qui examinent les divers aspects de cette question.

V. Bonnet.

Paris, 25 décembre 1869.

Digitized by Google

Digitized by Google

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF

CHAPITRE I.

LE RÔLE DE LA MONNAIE.

Nous étonnerons peut-être beaucoup de personnes en disant que la question de la monnaie est encore un point obscur de l'économie politique. Cependant l'usage en est connu depuis bien longtemps, il faudrait remonter jusqu'à l'enfance des sociétés, jusqu'aux époques barbares, pour trouver l'échange se faisant autrement qu'avec un signe métallique. Les Grecs, les Romains, et avant eux les Assyriens l'employaient : il était en bronze, en argent ou en or, suivant les ressources du pays et l'état des civilisations ; mais il existait partout, et c'était même sous cette forme que la richesse était particulièrement recherchée. Il y a donc longtemps que les

Digitized by Google

hommes ont été appelés à méditer sur le rôle de la monnaie métallique et sur l'influence qu'elle peut exercer dans les relations commerciales des peuples; mais, rien n'est simple dans les phénomènes économiques, ils se compliquent de mille choses qui les font varier suivant les temps et suivant les circonstances, et en les étudiant à une certaine époque on arrive à des conclusions différentes de celles qu'on aurait admises, si on les eût étudiées à une autre. Ce qui est certain, et nous croyons pouvoir le démontrer, c'est qu'il y a de grandes erreurs répandues au sujet du rôle de la monnaie métallique, et, je le répète, c'est peut-être un des points de l'économie politique sur lesquels la science est le moins faite. En parlant ainsi, nous ne faisons pas allusion à l'opinion de ceux qui s'imaginent que cette monnaie est une charge inutile que les sociétés s'imposent, qu'on gagnerait à s'en débarrasser, et qu'il serait facile d'opérer toutes les transactions avec un autre instrument d'échange, avec un signe conventionnel qui n'aurait pas de valeur intrinsèque, comme le papier par exemple. Nous avons vu plusieurs fois ce système à l'œuvre, nous le voyons encore malheureusement tous les jours, nous savons ce qu'il pro-

Digitized by Google

duit, et il n'est pas un esprit réfléchi qui puisse s'y arrêter; mais il y a une autre école beaucoup plus sérieuse qui, après avoir combattu avec succès l'exagération du système mercantile, ne trouvant de richesse que dans la monnaie métallique, et cherchant à l'accaparer le plus possible, a elle-même commis une autre exagération en refusant de donner à cette monnaie l'importance toute particulière qu'elle doit avoir. De là des appréciations erronées à propos de tous les faits qui se sont acccomplis. D'abord, selon cette école, en temps de crise, lorsque la monnaie métallique devient rare et s'en va au dehors, il n'y a pas à s'en préoccuper. Les produits s'échangent contre les produits, et il importe assez peu que nous exportions de la monnaie ou toute autre chose. Nous ne l'exportons pas pour rien, c'est un trafic analogue à celui qui consiste à échanger du vin contre du fer ou de la soie. On n'a qu'à laisser aller les choses et attendre que l'équilibre se rétablisse naturellement. C'est ainsi que raisonnent ceux qui ne veulent voir dans les métaux précieux qu'une marchandise comme une autre. Cependant l'expérience nous apprend que dans ces moments de crise, lorsque l'argent s'en va et devient rare, la société en

Digitized by Google

est affectée autrement que par une exportation extraordinaire de vin ou de tout autre produit. Si nous exportons plus de vin qu'il ne convient, eu égard à nos propres besoins, et qu'il renchérisse, la consommation du pays en sera peut-être un peu gênée, on boira moins de vin qu'à l'ordinaire; mais les producteurs de cette denrée se seront enrichis, ils deviendront des consommateurs sur une plus grande échelle des produits des autres industries, et somme toute le pays y aura plus gagné que perdu. L'inconvénient sera partiel, et l'avantage sera général. Il n'en est pas de même lorsqu'il s'agit de la monnaie : une crise arrive pour une raison ou pour une autre; nous sommes débiteurs à l'étranger au-delà de ce que nous pouvons acquitter par le jeu régulier des échanges, il nous faut payer des différences en numéraire, et ces différences entament la provision qui est nécessaire au pays. On voit baisser l'encaisse des banques, l'or et l'argent sont fort recherchés et deviennent très-chers. Qu'en résulte-t-il? y a-t-il un point où l'on puisse circonscrire le mal? Nullement; la vie industrielle et commerciale du pays se trouve immédiatement atteinte partout. Il n'est personne qui ne souffre de la difficulté de se

Digitized by Google

procurer de l'argent et des inconvénients de le payer cher. La monnaie métallique est la base sur laquelle reposent toutes les transactions, le pivot autour duquel elles tournent. On peut bien, par des combinaisons habiles, par des moyens de crédit, agrandir le cercle de ces transactions; mais on ne peut pas supprimer la base, ni l'affaiblir sensiblement sans qu'il y ait dommage, et grand dommage, pour toute la société.

Il y a même ceci à remarquer, c'est que la monnaie métallique devient d'autant plus nécessaire qu'il y a crise. Le crédit alors fait défaut, et chacun recherche ce qui donne le plus de solidité aux transactions, c'est-à-dire la monnaie. Si donc, dans ces moments-là, s'en fiant à la maxime générale qu'après tout les produits s'échangent contre des produits, l'on ne se préoccupait pas particulièrement d'arrêter l'exportation du numéraire par des moyens énergiques, par ceux que permet la liberté, bien entendu, comme l'élévation rapide du taux de l'escompte, on ne tarderait pas à être livré aux plus grands embarras, aucune industrie n'y échapperait, et on verrait, comme dans les contrées où règne le papier-monnaie, le commerce se ralentir. La monnaie métallique est plus encore que la base des opérations commer-

Digitized by Google

ciales, c'est le grand ressort qui met en mouvement l'activité d'un pays. Nous n'avons pas besoin de citer des exemples à l'appui de cette théorie, ils ressortent de toutes les crises, et il suffit de se rappeler ce qui s'est passé en 1857 en Europe et particulièrement en Angleterre. On peut aussi se souvenir des réclamations de notre pays, lorsque pendant deux années de suite, en 1863 et en 1864, l'encaisse de la Banque ne dépassa guère 200 millions, et qu'il fallut élever le taux de l'escompte à 7 et 8 pour 100. On s'aperçut bien que la monnaie métallique n'était pas une marchandise comme une autre, et qu'elle demandait à être traitée avec plus de ménagement que les produits ordinaires.

Eh bien! c'est le même point de départ qui cause les erreurs sur l'influence exercée par l'abondance des mines d'or. On s'imagine que l'or, étant une marchandise comme une autre, il ne peut pas devenir immédiatement abondant, beaucoup plus abondant qu'il n'était, sans subir une certaine dépréciation. « Le surcroît d'approvisionnement de métaux précieux, dit Hume, dans son *Essai sur la monnaie*, est une cause de perte pour une nation dans son commerce avec l'étranger, parce qu'il élève le

Digitized by Google

prix du travail et des marchandises, obligeant chacun de payer un plus grand nombre de ces petites pièces blanches et jaunes. » Bastiat lui-même, qui avait vu le commencement de la production des mines de la Californie, disait, en parlant des pays producteurs d'or et d'argent : « Plus vous nous enverrez de métaux précieux, mieux c'est pour nous, car cela nous permet d'avoir plus d'or et d'argent à fabriquer cuillers, fourchettes et couteaux; mais c'est tant pis pour vous, car nous ne vous enverrons pas plus de drap et de fer pour le surcroît que nous ne vous en donnons aujourd'hui pour la petite quantité. » Il y avait dans cette appréciation deux erreurs : la première, c'était de croire que le superflu de l'or et de l'argent était destiné sinon exclusivement, au moins principalement à faire des cuillers et des couteaux, et nous ajouterons même des bijoux; la seconde, c'est de vouloir que la dépréciation des métaux précieux fût proportionnelle à la quantité dont ils augmenteraient. Nous pourrions citer d'autres auteurs qui sont allés plus loin encore et qui ont tout simplement considéré cette exploitation des mines de la Californie et de l'Australie comme un malheur et une perte, en ce sens qu'elle a enlevé à l'agriculture

Digitized by Google

et à l'industrie beaucoup de bras et de nombreux capitaux qui se sont trouvés consacrés à un travail stérile, à augmenter l'instrument d'échange dans une proportion qui le rendra plus incommode, puisqu'il en faudra d'avantage pour la même transaction. Ces opinions paraissent assurément très-exagérées aujourd'hui, après l'expérience qui a été faite depuis 1848; on ne trouverait plus personne pour dire que le moindre surcroît à l'approvisionnement des métaux précieux doit amener leur dépréciation; mais on ne s'explique pas bien encore comment tant de centaines de millions versées chaque année par les mines ont pu entrer dans la circulation sans laisser plus de traces. C'est un point qui mérite d'être éclairci.

Pour certains auteurs, la valeur que possède ce que l'on appelle les métaux précieux vient de ce qu'ils peuvent servir à des usages industriels, à l'ornementation par exemple. On admet bien qu'ils tirent aussi une valeur de l'utilité monétaire, mais on subordonne l'une à l'autre, et quand on oppose notamment la valeur intrinsèque des métaux précieux à d'autres signes conventionnels dont on voudrait faire des instruments de circulation, comme le papier, on vante bien vite l'avantage qu'ils ont d'être

Digitized by Google

propres à des usages industriels, et on a l'air de supposer que c'est en raison de cette qualité qu'ils ont été adoptés comme signes monétaires. Rien n'est plus faux : l'industrie, pour ses divers usages, n'emploie pas un dixième des métaux précieux qui sont produits, c'est le chiffre donné par tous les hommes compétents qui se sont occupés de la question. Par conséquent sur les 40 et quelques milliards qui ont été extraits des mines depuis trois siècles, sur les 18 ou 20 milliards qui en sont sortis depuis 1848, si on retranche un quart pour la perte, et qu'on ne considère que les usages industriels, il resterait environ 40 milliards dont la valeur n'aurait pas de base. Ils en ont une pourtant, c'est l'utilité monétaire, à côté de laquelle l'utilité industrielle n'est rien, et c'est précisément parce qu'ils ont celle-là et qu'elle est des plus solides qu'on a eu l'idée de se servir de l'or et de l'argent pour l'ornementation ; autrement on n'y aurait pas plus songé qu'on ne songe à faire des bijoux et de l'orfévrerie avec du fer ou avec du cuivre. La vérité est donc le contraire de ce qu'on prétend ; c'est la valeur comme signe monétaire qui a conduit à la valeur comme matière d'ornementation. On a quelquefois dit que c'était par

Digitized by Google

suite d'une convention que ces métaux étaient devenus des signes monétaires, qu'on aurait pu en adopter d'autres. C'est une grande erreur, l'histoire ne porte pas la trace de cette convention. Les métaux qu'on appelle précieux n'ont pas été adoptés, ils se sont imposés à cause de qualités toutes particulières pour lesquelles ils ne peuvent être suppléés. Le pain de froment, le vin, sont assurément très-utiles dans la vie; cependant ils ne sont pas d'un usage aussi général que la monnaie. On trouvera des peuples qui ne mangent pas de pain, ne boivent pas de vin, et qui ont des équivalents dans le riz, la pomme de terre, la bière et d'autres boissons fermentées; la laine elle-même qui sert à nous vêtir, n'est pas employée partout, on la remplace par le coton, ou par d'autres tissus. Il n'en est pas de même de la monnaie métallique. Quand on ne la possède pas, et que les relations commerciales s'établissent au moyen du troc, c'est-à-dire de l'échange en nature, on est dans l'état primitif et barbare, et on ne commence à en sortir que lorsqu'on adopte les métaux précieux pour instruments d'échange. On peut voir aussi ce que deviennent les peuples civilisés qui, ayant abusé de leurs ressources, en sont réduits à n'avoir plus de

Digitized by Google

monnaie métallique, et à réaliser leurs échanges au moyen de cet instrument de convention qu'on appelle le papier-monnaie : ils sont arrêtés dans leur développement industriel et commercial, et vont s'appauvrissant d'année en année.

Il y a sur l'utilité de la monnaie, dans un auteur américain, une image d'une justesse frappante. « Les métaux précieux, dit M. Carey, sont au corps social ce que l'air atmosphérique est au monde physique; tous deux fournissent l'instrument de circulation, et la dissolution du corps physique en ses éléments, lorsqu'il est privé de l'un, n'est pas plus certaine que la dissolution de la société lorsqu'elle est privée de l'autre. » C'est bien là en effet le caractère de la monnaie métallique; elle est l'instrument de la circulation par excellence, ce qui en rend l'usage universel et la valeur des plus stables. Pour qu'une marchandise ait une grande stabilité de valeur, il faut deux choses : d'abord qu'elle ait un débouché très-étendu, ensuite qu'elle puisse se conserver longtemps. Si elle n'a qu'un débouché restreint et une durée très-limitée, quelque utile qu'elle soit, elle ne peut pas échapper aux effets immédiats de la loi de l'offre et de la demande qui la saisit sur le

Digitized by Google

marché où elle arrive. Je prends le blé pour exemple. Cette denrée est assurément très-utile, et à ce titre elle pourrait avoir un marché très-étendu; mais elle n'est pas d'un transport commode et facile, elle ne peut pas pénétrer très-loin; de plus, elle est susceptible de se détériorer très-vite. Si donc le blé se trouve produit en plus grande quantité qu'il ne convient pour la consommation immédiate du rayon d'approvisionnement où il a son débouché, il faut qu'il baisse le prix, et il baissera d'autant plus qu'on ne pourra guère le mettre en réserve et attendre le moment où l'équilibre sera mieux établi entre l'offre et la demande. Il en sera de même de toute autre marchandise qui aura plus de durée, pourra se transporter plus commodément, mais qui ne sera pas aussi utile. Ainsi les étoffes de soie, les articles de nouveautés, s'ils existent en plus grand nombre que les besoins presque immédiats auxquels ils sont destinés, ils se déprécieront nécessairement, car la mode peut changer et avec elle l'utilité de ces marchandises disparaître. Les métaux précieux, au contraire, ont à la fois une utilité universelle et une durée qui dépasse celle de tout autre produit, ils sont de plus d'un transport commode et facile, ne

Digitized by Google

sont pas soumis aux caprices de la mode, par conséquent tout leur est favorable. Supposons que la consommation de la France en céréales soit de 120 millions d'hectolitres; si une bonne récolte en fournit 140, et que les débouchés environnants aient à peu près ce qu'il leur faut, ce septième en plus de la consommation ordinaire peut faire baisser le prix d'un quart et peut-être d'un tiers; nous l'avons vu maintes fois.

Par contre, dans les années de disette, il ne faut souvent qu'un déficit de 10 ou de 12 millions d'hectolitres sur 120 pour faire monter les prix dans la même proportion. Non-seulement la monnaie métallique a un marché considérable, toujours ouvert, ce qui en rend le trop-plein plus difficile; mais ce marché n'a pas de limite appréciable, il peut s'étendre indéfiniment. Aujourd'hui les relations commerciales s'accomplissent avec 20 milliards de numéraire, demain il en faudra peut-être 40, et plus tard davantage, à mesure qu'on verra s'étendre ces mêmes relations. Il y a plus, et c'est là ce qui a trompé certains économistes : les métaux précieux ont fait naître eux-mêmes le développement d'affaires qui était destiné à les absorber, ils ont agi à la fois

Digitized by Google

comme cause et comme effet. On l'a dit souvent, la puissance de production de l'homme est illimitée comme sa consommation ; il ne s'agit que de lui fournir les instruments nécessaires, et le premier de ces instruments, c'est assurément celui qui augmente ses rapports avec ses semblables. Tel est le service que rend la monnaie métallique. Comme les chemins de fer, elle rapproche les produits des consommateurs, et en les rapprochant elle en multiplie le nombre. Vous avez du vin, des tissus, des produits manufacturés quelconques, avec lesquels vous voudriez acheter du blé, du coton, du sucre, des denrées coloniales; mais il se peut que ceux qui détiennent ces denrées n'aient pas besoin en ce moment de votre vin, de vos tissus. Ils ne les prendront pas en échange, et, s'il les prennent, ce ne sera qu'à des conditions onéreuses pour vous; vous vous abstiendrez donc d'acheter, et les possesseurs de ces denrées ne les vendront eux-mêmes que lorsqu'ils auront rencontré la personne qui possède les produits qu'ils voudraient avoir en échange. En attendant, voilà des industries qui se trouvent arrêtées dans leur essor, parce qu'il n'y a pas eu entre les hommes un instrument d'échange qui puisse toujours convenir. Le

Digitized by Google

métal précieux arrive, et immédiatement l'instrument est trouvé.

Chacun achète les produits dont il a besoin sans se préoccuper de savoir si les marchandises qu'il possède conviendront à son vendeur ; il est sûr d'avoir un moyen de paiement qui ne sera jamais refusé. De cette façon, les produits circulent, la production augmente, et avec elle la richesse publique. Un auteur très-consciencieux et très-compétent qui a écrit les meilleures choses sur l'influence exercée par l'abondance des mines d'or, M. Newmarch, a cherché à l'expliquer ainsi : « La découverte des mines d'or, a-t-il dit, a eu pour effet d'augmenter les salaires et la richesse dans les contrées où elle a eu lieu, d'y attirer un supplément de population, qui, enrichi par les mines, a consommé beaucoup plus de produits manufacturés venant des pays avec lesquels il était en rapport. Ces pays à leur tour, trouvant à gagner davantage par leurs exportations, sont devenus eux-mêmes consommateurs sur une plus vaste échelle des produits d'autres pays, et de proche en proche, par le fait du travail fructueux qu'a procuré l'exploitation des mines d'or sur un point du globe, l'industrie et le commerce se sont trouvés activés

Digitized by Google

partout. » Cette explication a incontestablement sa valeur, mais elle n'aborde que le plus petit côté de la question. C'est comme si on prétendait que les chemins de fer n'ont été utiles que par le travail qu'ils ont fourni lorsqu'on les a construits, et qu'ils continuent de fournir encore par l'exploitation dont ils sont l'objet. A ce compte, si, au lieu d'exploiter des mines d'or, on eût exploité des mines de fer ou de cuivre qui eussent donné les mêmes profits, le résultat aurait dû être le même, puisqu'il y aurait eu également des débouchés pour l'industrie des autres pays. On comprend parfaitement qu'il n'en est rien et que les mines d'or ont eu une autre utilité que de procurer un travail fructueux; elles ont, comme les chemins de fer, mis aux mains de l'homme le levier le plus actif pour développer la richesse publique.

Bien des choses ont été inventées depuis l'origine du monde qui ont servi aux progrès de la civilisation, mais à part l'imprimerie il n'en est aucune qui ait eu la puissance des chemins de fer et des métaux précieux, on peut y ajouter aussi la télégraphie électrique. Les chemins de fer non-seulement font circuler plus facilement les produits qui existent sur

Digitized by Google

tous les points de leur parcours, mais ils ont le mérite d'en créer de nouveaux ; nous en avons tous les jours la preuve sous les yeux. Un chemin de fer est établi dans une contrée qui en manquait et qui n'avait pas de moyens de communication faciles ; la première année les transports sont très-limités, la deuxième année ils augmentent, et au bout de très-peu de temps le matériel devient insuffisant, toutes les prévisions sont dépassées. Que s'est-il passé pour opérer un tel résultat ? Il y a eu tout simplement ce fait, que de nouvelles industries se sont créées sur le parcours du chemin de fer, que celles qui existaient ont développé leurs produits, et cela parce qu'on a eu à sa disposition un moyen de transport plus commode, plus rapide et à bon marché. Il en est de même pour les métaux précieux. Une découverte comme celle des placers de la Californie et de l'Australie, en fournissant au monde en plus grande quantité l'instrument d'échange, devait agir nécessairement sur le mouvement des affaires et le développer davantage, c'est là ce qui renverse le raisonnement des auteurs qui prétendent que l'exploitation des mines est un travail stérile, parce qu'il ne tend qu'à augmenter le poids de la monnaie, et c'est aussi

Digitized by Google

ce qui rend insuffisante l'explication de M. Newmarch, qui ne voit de source de richesse dans les mines nouvelles que par le travail qu'elles ont procuré. M. Hume a dit, en parlant de la monnaie, qu'elle n'était pas un des rouages du commerce, qu'elle en était seulement l'huile qui rend le mouvement plus facile et plus doux. Nous croyons qu'il se trompe, et que la monnaie est précisément un de ces rouages du commerce, et un des plus essentiels ; mais, en s'en tenant à son explication, on trouverait encore que plus l'huile est abondante, plus on a le moyen de rendre les rouages actifs, et plus même on peut en créer de nouveaux. Les mines d'or ont donc aidé elles-mêmes au mouvement commercial qui était destiné à les absorber. Maintenant dans quelle mesure l'ont-elles fait? Les produits qu'elles ont fournis ont-ils été seulement proportionnels au mouvement d'affaires qu'elles ont fait naître ? ont-ils été plus considérables ? En un mot, y a-t-il dépréciation dans la valeur monétaire parce que l'offre aurait dépassé la demande, c'est la question que nous voulons examiner.

Digitized by Google

CHAPITRE II.

DE LA VARIATION DES PRIX DANS LES CHOSES DE LA VIE.

SECTION I.

Faut-il l'attribuer à la dépréciation des métaux précieux?

La question des changements qui ont eu lieu dans le prix des choses depuis un certain nombre d'années, est à coup sûr une des plus importantes de l'économie politique. Tout le monde est frappé de ces changements, tout le monde reconnaît qu'il en coûte aujourd'hui en général beaucoup plus cher pour vivre qu'il y a vingt ans; mais on ne s'en explique pas bien les causes. Pour les uns, et c'est l'opinion la plus répandue, celle qui sert d'argument pour l'élé-

Digitized by Google

vation des traitements et d'excuse pour l'accroissement des budgets, la cherté est une conséquence immédiate de l'influence des mines d'or; les métaux précieux, devenant tout à coup beaucoup plus abondants, ont diminué de valeur, et le prix des choses s'est élevé en proportion. Cette explication en effet paraît toute naturelle. La production annuelle des métaux précieux, qui avant 1848 pouvait être de 450 millions, est montée, après la découverte des mines de la Californie et de l'Australie, à plus de 1 milliard. Cette situation dure depuis tantôt seize ou dix-sept ans, en prenant seulement pour point de départ l'époque où les gisements aurifères ont commencé à être exploités sur une vaste échelle. Or, comme on a vu se déclarer en même temps l'élévation du prix de la plupart des marchandises, on a été frappé de la simultanéité des deux phénomènes, et il était difficile de ne pas mettre entre eux la relation de cause à effet. Pour quelques personnes, au contraire cette élévation des prix a une toute autre origine, elle s'explique par des considérations économiques qui n'ont rien à démêler avec la dépréciation des métaux précieux. Il serait utile pourtant de se mettre d'accord, car, suivant la conclusion qu'on

Digitized by Google

adopte, on a des perspectives toutes différentes sur le mouvement de la richesse dans le passé et sur ce qui peut arriver dans l'avenir.

Généralement les peuples ont, en dehors de tout examen approfondi, des lueurs qui leur montrent la vérité ; ils savent démêler ce qui est juste au milieu des assertions contradictoires, mais c'est sur des points qui les intéressent au plus haut degré, qui touchent à leur salut. Cela fait partie de cet instinct de conservation que chacun de nous tient de la nature, et qui nous avertit du danger avant même que nous ayons pu l'apercevoir. Il en est autrement des vérités scientifiques, on n'arrive à les connaître que par l'expérience et le raisonnement. Le monde a cru pendant des siècles que le soleil tournait autour de la terre et que celle-ci restait immobile ; c'était le contraire qui était vrai. Il a cru encore à la magie, à la sorcellerie, et il a fallu le progrès des lumières pour dissiper ces erreurs. L'idée générale de la dépréciation des métaux précieux ne permet donc de rien conclure sur la vérité de ces vues. Seulement, quand on ne partage pas à cet égard les croyances communes, on a le devoir d'y regarder d'un peu plus près. La première chose, c'est de bien déterminer les

Digitized by Google

faits. S'il ne s'agissait que de dresser le tableau de la variation des prix d'un certain nombre de marchandises dans un temps donné, de mettre à côté celui de la production des métaux précieux et d'en tirer des conclusions suivant les moyennes, la question serait vite résolue; mais ce n'est pas ici une affaire de moyennes, il faut avant tout apprécier chaque chose en particulier. Les causes qui ont influé sur le prix du blé ne sont pas celles qui ont agi sur celui d'autres denrées alimentaires ou des articles manufacturés. Il faut tenir compte encore des événements exceptionnels qui se sont produits pendant le temps de la comparaison, guerres, mauvaises récoltes, troubles imprévus dans les relations commerciales. Il faut voir enfin quelle répartition a été faite de la production des métaux précieux, ce qui était nécessaire pour remplacer la déperdition, ce qui a été employé pour des usages autres que le monnayage, ce qui a été exporté dans des pays lointains et ce qui en est resté pour grossir le stock métallique. Ce n'est pas tout encore : la quantité de métaux précieux qu'on possède et la proportion dont ils s'accroissent chaque année ne signifient rien, si on ne les rapproche des besoins auxquels ils sont destinés

Digitized by Google

à satisfaire. Il faut donc dresser un troisième tableau, celui du progrès de la population et du développement des affaires. Ce n'est qu'après avoir groupé tous ces éléments, après en avoir apprécié la valeur relative, qu'on est en mesure de se prononcer avec une apparence d'autorité sur les causes qui ont modifié les prix, et de dire si ces causes viennent de la dépréciation de la monnaie ou d'ailleurs.

SECTION II.

Effets produits dans le passé par l'abondance des mines après la découverte de l'Amérique, de 1492 à 1848.

Avant d'aborder en cette étude les faits contemporains, nous devons dire un mot de ce qui a eu lieu dans le passé, notamment après la découverte de l'Amérique en 1492. Il y a bien chez les auteurs qui se sont occupés de la question quelques divergences sur la façon de mesurer la variation des prix, et même sur la quantité de métaux précieux qui ont pu être fournis à telle ou telle époque. Ce sont, après

Digitized by Google

tout, des divergences de détail qui n'ont aucune importance pour les données principales du problème. Ainsi on est généralement d'accord, et c'est Adam Smith qui le premier a fait cette constatation, que, dans les cent cinquante années qui ont précédé la découverte de l'Amérique, les métaux précieux, pour des causes diverses, tendaient à devenir plus rares, et acquéraient plus de valeur. On suppose même que durant ce laps de temps la plus-value aurait été de moitié, c'est-à-dire que la quantité de blé qui se payait 4 onces d'argent en 1350 n'en valait plus que 2 en 1492. De 1492 à 1530, jusqu'au moment où les Espagnols se rendirent maîtres à la fois du Mexique et du Pérou, la production des métaux précieux, qui consistait surtout en or, fut peu importante ; elle ne changea rien à la situation, les prix continuèrent à baisser. Ils baissèrent encore après 1530, malgré une production plus considérable. Ce ne fut qu'à partir de 1545, lorsqu'on eut découvert les fameuses mines de Potosi, si riches en argent, que les prix s'arrêtèrent ; mais ils ne commencèrent à s'élever sérieusement qu'après 1570. Ce n'est pas que les gisements aient été alors plus féconds qu'auparavant. M. de Humboldt calcule

Digitized by Google

au contraire que ces fameuses mines de Potosi, qui en 1545 rendaient 50 pour 100 d'argent pur sur le minerai qui était extrait, n'en rendaient plus que 20 pour 100 en 1574, et de cette dernière date à 1789 le degré de productivité, toujours selon M. de Humboldt, baissa dans la proportion de 174 à 1. Mais on avait en 1571 trouvé des mines de mercure, on se servit des produits pour séparer l'argent plus facilement des matières auxquelles il était mêlé. Ceci, joint à d'autres améliorations et à une exploitation plus étendue, fit que le rendement total ne diminua point, qu'il augmenta plutôt; les prix commencèrent à s'en ressentir et à monter assez vite. On établit généralement que cette élévation eut lieu dans la proportion de 200 pour 100, et qu'elle atteignit son maximum vers l'an 1640, c'est-à-dire qu'il fallait à cette époque trois fois plus d'argent qu'en 1492 pour acheter la même quantité de blé. On a pris le blé pour élément de comparaison d'abord parce qu'on n'en avait pas d'autre, — il n'y a que le blé pour lequel existent des séries de prix remontant assez haut et ayant un certain caractère d'exactitude, — ensuite parce que, considérée dans un laps de plusieurs siècles, c'est la denrée qui présente le plus de

Digitized by Google

fixité, non qu'on ait toujours à en produire la même quantité : il est bien évident qu'à mesure que la population s'accroît et devient plus aisée, on en consomme davantage; mais cette consommation n'est pas susceptible de s'étendre indéfiniment, elle reste toujours très-limitée. On ne mange pas beaucoup plus de pain parce qu'on est plus riche, et on peut trouver dans des améliorations agricoles les moyens d'en produire davantage, de suffire aux besoins sans augmentation des frais. De là la fixité des prix. Cette fixité est sans doute troublée de temps à autre par de mauvaises récoltes, par les guerres, par des obstacles à la liberté des transactions ou des transports, par d'autres causes encore; pourtant, si on écarte les années exceptionnelles, qu'il est facile de reconnaître à l'exagération des prix en hausse ou en baisse, et qu'on établisse ensuite des moyennes sur de longues périodes, c'est la mesure la plus exacte qu'on ait à sa disposition pour indiquer la valeur des métaux précieux à diverses époques.

De 1570 à 1640, la production annuelle de ces métaux, consistant principalement en argent, avait été, déduction faite de l'usure et de la perte, de 70 millions de francs, et, pour la période totale

Digitized by Google

de 1492 à 1640, de 6 milliards 584 millions [1]. Retranchons-en, pour perte ou pour usure, environ 1 milliard ; restent nets 5 millards 584 millions, qui sont venus s'ajouter au stock métallique que l'Europe possédait avant 1492. M. Jacob évalue ce dernier à 825 millions, et MM. Tooke et Newmarch, dans leur *Histoire des prix*, le portent à 1 milliard. Il se serait donc accru d'environ 600 pour 100, tandis que le prix des marchandises n'aurait monté que de 200 pour 100. Ce point est essentiel à noter pour l'appréciation des faits contemporains. A partir de 1640, où eut lieu l'apogée des prix, l'extraction des métaux précieux ne se ralentit pas, elle ne fit que s'activer. De 1640 à 1809, elle atteignit en Europe et en Amérique un total brut de 27 milliards [2], et

[1] Cette production se répartit suivant les époques :

Époques.	Production totale.	Production annuelle.
1492 à 1521.....	37 millions.	1,300,000 fr.
1521 à 1545.....	392 —	15,750,000 fr.
1545 à 1600.....	2,835 —	52,500,000 fr.
1600 à 1640	3,320 —	83,500,000 fr.
	6,584 millions.	

Dans les premières périodes, les chiffres indiqués ne se rapportent qu'à la production des mines américaines : dans la quatrième, on y joint les métaux extraits en Europe.

[2]

	Production totale.	Production annuelle.
De 1640 à 1700.....	5 milliards.	83 millions.
De 1640 à 1809.....	22 —	200 —
	27 milliards.	

Digitized by Google

un total net de 24 milliards 1/2, déduction faite de la perte et de l'usure. Malgré cela, on ne remarque pas de modification sensible dans les prix ; quelques personnes ont pensé, il est vrai, qu'aux approches de la révolution de 1789, et pendant une période qui finit à 1809, il y eut une légère hausse, et que l'argent perdit un peu de sa valeur. C'est surtout l'opinion d'un économiste anglais contemporain, M. Jevons, qui attribue ce fait à une recrudescence dans la production des métaux précieux. Sans nier le fait en lui-même, on pourrait en contester sérieusement l'explication. La période de 1789 à 1810 a été traversée par toute espèce de calamités, par la révolution, par la guerre, par les obstacles de toute nature mis à la création et à la circulation des produits. C'était l'époque où, en France, le sucre valait plus de 5 francs la livre, où l'on payait le thé, le café, des prix analogues, où il n'y avait plus de bras dans les fabriques, occupés qu'ils étaient partout à porter les armes. Il n'est pas étonnant qu'il y ait eu à ce moment une hausse générale, et il n'est pas nécessaire pour l'expliquer de l'attribuer à l'influence des métaux précieux. Il se peut qu'en effet la production de ces métaux fût alors plus considérable que ne l'exi-

Digitized by Google

geaient les besoins du commerce; mais il s'en faisait d'autre part un tel gaspillage par la guerre, il en était tant enfoui par la crainte du pillage, qu'il est douteux qu'il y ait eu surabondance. Ce qui prouve d'ailleurs que les prix à ce moment n'avaient rien à démêler avec la trop grande abondance de l'or et de l'argent, c'est qu'aussitôt la guerre finie, après 1815, ils baissèrent, bien que la production des mines ne se fût pas encore ralentie. Quoi qu'il en soit de cette légère divergence sur un point peu important de l'histoire, il n'en reste pas moins avéré, et c'est le fait essentiel, que de 1640 à 1789, si l'on veut, malgré une production de métaux précieux triple de la quantité qui existait au début de la période et qu'on évalue à 6 milliards 1/2, il n'y eut aucun changement dans les prix. L'hectolitre de blé se retrouve dans les années qui ont précédé 1789 à 15 et 16 francs, comme en 1640.

Que s'était-il passé pour que les résultats aient été si différents avant et après 1640? Il s'était passé ce simple fait, que les marchés s'étaient agrandis, et que les métaux précieux avaient trouvé des débouchés qu'ils n'avaient pas auparavant. De 1492 à 1640, toute la production des mines de l'Amérique était

Digitized by Google

venue se concentrer en Europe. Elle n'avait pas d'emploi ailleurs, et, comme là encore cet emploi était très-restreint à cause du peu d'activité du commerce, elle ne tarda point à dépasser les besoins et à causer des perturbations sérieuses dans les prix. Cependant il est très-digne de remarque que ces perturbations n'ont pas suivi l'accroissement de l'or et de l'argent, puisque cet accroissement avait été de 600 pour 100, et que la hausse des prix n'alla pas au-delà de 200 pour 100. Après 1640, le commerce et l'industrie s'étaient beaucoup développés; l'Inde et quelques parties de l'Asie étaient entrées en relations avec l'Europe; elles lui envoyaient leurs produits et prenaient en échange une part de ses métaux précieux. M. Jacob calcule que, pendant le XVIII^e^ siècle ou plutôt pendant cent dix ans, de 1700 à 1809, nous avons exporté dans ces pays lointains 8 milliards 800 millions. Ajoutez à cela que l'emploi de l'or et de l'argent pour les usages industriels et surtout pour l'ornementation avait aussi beaucoup augmenté. En France, on venait de traverser le règne fastueux de Louis XIV, on assistait aux prodigalités de la régence et du règne de Louis XV; en Angleterre, on inaugurait, avec la nouvelle dynastie qui

Digitized by Google

avait succédé aux Stuarts, une ère de grandeur et de prospérité. M. Jacob évalue à une somme non moindre que celle de l'exportation vers l'Orient la quantité de métaux précieux qui furent convertis, dans la même période de cent dix ans, en articles d'ornements ou consacrés à des usages industriels; après avoir retranché encore ce qui a été perdu par le fret ou autrement, il arrive à constater que, sur les 27 milliards de la production brute, il ne restait guère que 2 milliards pour grossir le stock monétaire des pays civilisés. Mettons 4 milliards, si on trouve le premier chiffre trop faible. Cela explique comment les prix n'ont pas sensiblement varié pendant ce long laps de temps.

Ce qu'il importe encore de distinguer, quand on veut se rendre compte de l'importance de la production, c'est le rapport de cette production à la quantité en réserve selon les époques. De 1546 à 1600, d'après MM. Tooke et Newmarch, la production par année est de 50 millions, et représente 2 1/2 pour 100 du stock existant. De 1600 à 1700, elle monte à 83 millions par an, et n'est plus que de 2 pour 100 de la réserve d'alors, et même de 1 1/2 pour 100, si on prend comme point de départ l'année 1640. Pen-

Digitized by Google

dant le cours du XVIII^e^ siècle, avec 200 millions, elle ne représente que 1 1/4 pour 100. Enfin, quelque temps avant 1848, lorsque par le concours des mines d'or de la Russie elle atteignit de 400 à 450 millions par an, elle n'égalait encore que 1 1/4 pour 100 des quantités amassées déjà. Depuis le commencement du siècle jusqu'à cette même année 1848, la production est évaluée à 8 ou 10 milliards, et tout le monde reconnaît qu'elle a été à peine suffisante pour faire face aux besoins ; elle ne nous a pas empêchés d'éprouver de graves embarras monétaires et d'être obligés en 1847 de recourir à l'assistance de l'empereur de Russie pour une cinquantaine de millions. Il est certain aussi qu'aux environs de la révolution de février les métaux précieux avaient plutôt acquis que perdu de leur valeur. Tels sont les précédents de la question ; ils serviront à faire mieux apprécier la situation présente.

Digitized by Google

SECTION III.

De la variation actuelle des prix. — Faut-il l'attribuer à l'abondance des nouvelles mines d'or de la Californie et de l'Australie.

Quand on étudie les époques antérieures à 1848 et surtout celles qui ont précédé le commencement du siècle, on regrette de n'avoir que des renseignements peu précis et très-incomplets. On regrette par exemple que les séries de prix à consulter ne s'appliquent guère qu'à une denrée, le blé, bien que cette denrée, je le répète, soit le meilleur élément pour mesurer la valeur des métaux précieux. On aurait aimé à la rapprocher d'autres marchandises courantes, du taux des salaires notamment; on aurait vu comment à travers les siècles le progrès s'était fait dans tout ce qui touche aux besoins matériels de l'homme, quelles étaient les choses dont les prix avaient le plus baissé, celles au contraire où ils avaient toujours monté, et pour quelles raisons. On n'éprouve pas le même embarras ni les mêmes diffi-

Digitized by Google

cultés pour les études à faire à partir de 1849, depuis la découverte des nouvelles mines de la Californie et de l'Australie. Ici les documents abondent, et ils ont toute la précision désirable. On est parfaitement renseigné sur la variation des prix d'un grand nombre de marchandises, sur la quantité de métaux précieux fournis annuellement par les mines et aussi sur le progrès de la richesse publique dans le même temps. On a donc tous les éléments d'information désirables; malheureusement le champ de l'observation est trop restreint. On peut bien, quand on a devant soi le cours des siècles, dégager les influences exceptionnelles, mettre de côté les années de mauvaise récolte, celles qui ont été troublées par la guerre, par les révolutions, établir ensuite une moyenne sur les années normales, et voir ce qui revient à l'influence des métaux précieux. Il n'en est pas de même lorsque l'examen porte sur vingt années seulement, et qu'on est en face d'une période fort agitée. S'il fallait dégager de cette période les années de mauvaise récolte, celles qui ont été traversées par la guerre, éprouvées par des excès de spéculation ou par l'effet contraire, celles encore, et c'est la situation où nous sommes depuis trois ans, qui ont eu à

Digitized by Google

souffrir des inquiétudes politiques, il n'en resterait pour ainsi dire aucune dans des conditions normales. Cependant quelques économistes ont cru qu'on pouvait trouver dans les faits soumis à des influences si diverses l'indice d'une dépréciation continue des métaux précieux. M. Jevons, que nous avons déjà cité, est de ce nombre.

Il prend un certain nombre de marchandises (40) pour types, il compare les prix de 1849 à ceux de l'époque actuelle, et, comme il trouve une différence en hausse de 18 pour 100, il en déduit que cette différence doit être attribuée à la dépréciation des métaux précieux, et qu'elle en marque le degré exact. Il y a dans cette manière de raisonner deux sources d'erreur. La première, c'est d'adopter l'année 1849 pour point de départ; cette année ne représente pas une situation ordinaire, on était en révolution presque partout en Europe. Dès 1853, la moyenne des prix sur les marchandises qui servent d'étalon à M. Jevons avait augmenté de plus de 20 pour 100 sur 1849 ; en 1854, l'élévation était de 30 pour 100. Dira-t-on que c'était déjà l'influence des métaux précieux qui se faisait sentir ? En 1853, il y avait quatre ans à peine que les mines de la

Digitized by Google

Californie avaient été découvertes, un an tout au plus que celles de l'Australie étaient exploitées, et ces deux pays réunis avaient répandu dans le monde civilisé environ un milliard, 3 pour 100 de la quantité de numéraire qu'on possédait en 1848 ; ce n'était donc pas là ce qui pouvait avoir modifié les prix. Les métaux précieux, loin d'être alors trop abondants, étaient sensiblement au-dessous des besoins. On ne tarda pas à s'en apercevoir. Ce fut à partir de cette époque que commencèrent à baisser dans tous les pays, particulièrement en Angleterre et en France, les encaisses métalliques qui s'étaient amassés pendant la période révolutionnaire, c'est-à-dire pendant la période d'inaction, et il fallut bientôt élever l'escompte à un chiffre qu'on n'avait pas connu depuis longtemps. On peut se souvenir même des plaintes du commerce sur la difficulté de se procurer du numéraire et des expédients proposés pour y remédier. Ce n'était donc pas bien évidemment l'abondance des métaux précieux qui produisait alors l'élévation des prix, elle était due à une reprise sensible dans les affaires, et elle parut d'autant plus forte que tout avait été déprécié outre mesure pendant la période révolutionnaire. Il s'était produit

Digitized by Google

aussi à ce moment ce qui arrive presque toujours en pareil cas, lorsque le réveil succède à une longue atonie : la spéculation s'en était mêlée et avait porté les prix à des taux exagérés. Dès l'année suivante, après la crise, ils avaient diminué et ils sont encore aujourd'hui au-dessous de ce qu'ils étaient il y a douze ans.

L'autre source d'erreur dans le raisonnement que nous combattons, c'est d'avoir établi des moyennes là où il n'était pas permis de le faire. Nous avons beaucoup de respect pour la statistique, nous la croyons utile à l'éclaircissement de bien des questions ; encore faut-il qu'elle s'applique à des objets de même nature, obéissant aux mêmes lois et subissant les mêmes influences. C'est ce qui n'a point lieu pour les variations de prix des diverses marchandises. Ainsi, dans les tableaux qui ont servi à M. Jevons pour ses conclusions, on voit le coton brut tripler de valeur à cause de la guerre civile d'Amérique et être encore aujourd'hui à un taux supérieur à celui des années normales, ce qui réagit nécessairement sur le prix des tissus qui en résultent. La soie est montée également à un chiffre excessif par suite de la maladie persistante de l'insecte

Digitized by Google

qui la file. Enfin, sans parler des considérations générales tenant à la politique, dont on ne tient pas non plus assez compte, il y a eu dans la période que l'on compare des abaissements de tarifs, des facilités plus grandes accordées au commerce extérieur, qui ont exercé aussi leur influence sur les prix. Était-il possible d'établir une moyenne dans de telles conditions?

Un maître des requêtes au conseil d'état, M. Bordet, dans un travail sur *l'Or et l'Argent,* publié en 1864, a fait le tableau de la variation des prix d'un certain nombre de marchandises de 1827 à 1862. Il les a classées par catégories et a pris pour base les documents officiels du commerce extérieur. Les chiffres qu'il donne, complétés pour les années postérieures à 1862, d'après les relevés authentiques, peuvent servir à montrer combien il faut se défier des moyennes établies sur un trop grand nombre d'objets divers. D'après ce tableau, la viande de boucherie, le gibier, la volaille, les œufs, ont subi de 1847 à 1868 une augmentation moyenne de 90 pour 100. Les comestibles végétaux, thé, café, cacao, huile d'olive, ont diminué de 40 pour 100; mais comme il y a eu sur ces denrées, en vertu de

Digitized by Google

la loi du 23 mai 1860, un abaissement de droits de 50 pour 100, l'augmentation, toute compensation faite, serait de 10 pour 100. Elle est de 50 pour 100 sur les matières premières, qui comprennent le lin teillé, le coton en laine, la soie grége. — Sur les métaux de première fusion, tels que le cuivre brut, le plomb et le zinc, il n'y a pour ainsi dire pas de changement. — Sur les articles manufacturés au contraire, la diminution est de 33 pour 100, même en y joignant les tissus de coton, dont la matière première a éprouvé des fluctuations considérables et se paie aujourd'hui plus cher qu'en 1847. On en a distrait, par exemple, les tissus façonnés de soie, dont le prix pour les causes exceptionnelles dont nous venons de parler, s'est élevé de 110 à 150 fr. après avoir atteint le chiffre de 275 francs en 1857.

On est frappé de l'augmentation des prix, parce qu'elle s'applique surtout aux choses qui tiennent à l'alimentation et à la main-d'œuvre; la vie s'est trouvée sensiblement plus chère qu'autrefois, et on s'en préoccupe. Cette augmentation pourtant n'est pas générale. Le fait qui ressort de ce qui précède est que les résultats sont très-différents suivant qu'il s'agit de telle ou telle marchandise. Les mar-

Digitized by Google

chandises dont la production est presque illimitée, qui peuvent augmenter au fur et à mesure des besoins, dont tous les progrès de la science et de l'industrie concourent à rendre la fabrication plus économique, diminuent de valeur : les articles manufacturés se trouvent dans ce cas. Celles au contraire dont la production ne peut pas toujours suivre les besoins, surtout si les besoins augmentent rapidement, telles que la viande et certaines denrées alimentaires, subissent une hausse considérable. Il en est de même pour les matières premières, qui sont plus recherchées aussitôt que l'industrie prend plus d'activité [1]. Les comestibles végétaux n'ont pas beaucoup varié, parce que le marché s'est agrandi autant qu'on l'a voulu. On ne peut pas faire venir de la viande, du beurre et des œufs de partout; la cherté et la difficulté des transports s'y opposent, tandis que pour le thé, le café, le cacao, l'huile, on peut en demander aux pays les plus lointains : les transports ne sont ni difficiles ni relativement très-

[1] Il y a une exception à faire pour la laine. — Cette denrée a baissé de prix sensiblement depuis quelques années, ce qui soulève de nombreuses plaintes parmi les agriculteurs. Cela tient évidemment aux importations considérables arrivant d'Australie, et aussi, selon quelques personnes, à la qualité de la laine devenue inférieure.

Digitized by Google

coûteux. C'est ce qui explique la fixité relative du prix de ces denrées. Quant aux métaux dits de première fusion, l'économie dans les procédés d'extraction et de mise en œuvre a pu contre-balancer la plus grande demande dont ils ont été l'objet, et les prix n'ont pas changé. Ce qui a beaucoup augmenté aussi, et ce dont il n'est question ni dans les tableaux de M. Jevons ni dans ceux que nous venons d'analyser, ce sont les salaires ; depuis 1847, ils se sont certainement élevés de plus de 30 pour 100. Ils avaient déjà monté de 10 à 15 pour 100 dans les vingt années précédentes ; la viande aussi se payait plus cher en 1847 qu'en 1827.

Si au lieu de confondre dans un même bloc des marchandises dont les variations étaient très-diverses, si au lieu de faire une moyenne générale, ce qui est vraiment l'abus de la statistique, M. Jevons s'était donné la peine d'entrer dans des appréciations particulières, il aurait bien vite découvert la véritable cause de ces variations, il se serait expliqué pourquoi elles ont été plus grandes depuis 1848, car nous ne contestons pas que, considéré en général, le prix des marchandises ne soit aujourd'hui plus élevé qu'il y a vingt ans. Cette cause est tout simplement le pro-

Digitized by Google

grès de la richesse publique. On ne niera pas qu'avec ce progrès, avec le bien-être qui en résulte pour les populations, on consomme davantage, et comme on consomme surtout des choses qui ne se reproduisent pas à volonté, aussi vite que l'exigeraient les nouveaux besoins, des choses qui ne peuvent pas en général se garder indéfiniment, telles que les denrées alimentaires, ce sont celles-ci qui ont le plus augmenté de prix. Il en est de même pour les salaires, qui s'élèvent en raison de l'activité industrielle et commerciale.

Quant aux articles manufacturés, dont la tendance absolue est à la baisse par suite des applications scientifiques et des progrès de toute nature, cette tendance se trouve aussi un peu ralentie par une consommation devenue plus grande; mais elle n'en persiste pas moins, et nous n'avons pas besoin de recourir aux tableaux officiels pour déclarer qu'il en coûte aujourd'hui moins cher pour se vêtir, et pour se procurer certains objets d'usage habituel et même de luxe, tels que papiers, faïences, porcelaines, cristaux, qu'avant 1848. On peut également acheter à meilleur marché tous les produits qui dérivent du fer, les articles de taillanderie, de coutelle-

Digitized by Google

rie et de quincaillerie par exemple. Enfin, loin des grandes villes et des centres industriels, on trouve encore à se loger à aussi bon compte qu'il y a vingt ans. Par conséquent il n'y a rien de changé dans les lois qui président aux variations des prix; il n'y a pas eu ce renversement des faits antérieurs que croit apercevoir M. Jevons. Les mêmes choses ont monté, les mêmes ont baissé; seulement les proportions ont été différentes, et, si elles se sont accentuées davantage dans le sens de la hausse depuis 1848, c'est parce que le progrès a été beaucoup plus considérable; nous donnerons à cet égard des chiffres qui éclaireront très-vivement la question. Ce qui est surtout concluant contre cette prétendue dépréciation des métaux précieux, à laquelle on voudrait attribuer les variations qui ont eu lieu, c'est ce qui résulte des tableaux même de M. Jevons, à savoir que les prix en général sont aujourd'hui moins élevés qu'il y a douze ans, et cela malgré une quantité de métaux précieux qui ne fait que s'accroître. Cela prouve au moins que ces deux faits, l'augmentation du numéraire et la hausse des prix, ne sont pas étroitement liés l'un à l'autre. On pouvait s'y tromper en 1857 et 1858, alors qu'on était en présence d'une

Digitized by Google

abondance exceptionnelle et toute récente de métaux précieux, et qu'on avait vu s'élever les prix d'année en année sans qu'il y eût de réaction. Après ce qui s'est passé depuis, après la baisse relative qui a eu lieu, l'illusion n'est plus possible. Que dire aussi de la fixité du prix du blé? Voilà une denrée qui coûte toujours à peu près les mêmes frais à produire, qui a servi depuis des siècles à mesurer la valeur de la monnaie, qui en a suivi les fluctuations, et qui est encore au même taux qu'il y a vingt ans. L'hectolitre de blé se vend en moyenne 18 fr., comme avant 1848; il a même été de 16 et de 15 fr. il y a quelques années. Il serait difficile d'expliquer cette fixité, s'il y avait eu des changements dans la valeur des métaux précieux, et qu'ils eussent atteint les proportions qu'on suppose. Pour prouver ces changements, on est allé jusqu'à chercher des exemples dans l'Inde; on a choisi les époques où l'on a importé dans ce pays les plus grandes quantités de numéraire; on a montré les prix qui ont suivi pour ce qu'on appelle les produits orientaux, et, quand on a trouvé de la hausse, on en a conclu, comme pour la moyenne établie sur les faits observés en Europe, que la dépréciation était marquée par cette hausse. Or, nous avons étu-

Digitized by Google

dié les tableaux dont on s'est servi pour arriver à cette assertion, et nous sommes loin d'y avoir vu la démonstration de ce qu'on avance. Durant la période qui s'étend de 1835 à 1845, il y a eu dans l'Inde une importation de métaux précieux beaucoup plus considérable que dans les dix années précédentes, 525 millions contre 300. Néanmoins dans les cinq années qui ont suivi, de 1845 à 1850, les prix n'ont pas monté, ils ont été au contraire de plus de 20 pour 100 au-dessus de la moyenne de 1830 à 1835. Ils ont baissé de même après les fortes importations de 1855 et 1857, ils ne se sont relevés qu'au moment où l'on a commencé à créer dans ce pays de nouvelles voies de communication, à établir des chemins de fer, à élargir les débouchés, c'est-à-dire au moment où l'activité commerciale a pu prendre un certain essor. C'est donc toujours à la même cause, au progrès de la richesse publique qu'il faut attriquer la hausse.

Voyons maintenant quelle a été, depuis la découverte des mines d'or de la Californie et de l'Australie, cette production des métaux précieux qui en aurait fait baisser la valeur. En 1848, selon MM. Tooke et Newmarch, il pouvait y avoir en Europe et en

Digitized by Google

Amérique, dans ce qu'on appelle le monde civilisé, 34 milliards de ces métaux, dont 20 en argent et 14 en or. Depuis, les mines de la Californie et de l'Australie, en y comprenant aussi celles de la Russie, y ont ajouté de 10 à 12 milliards, défalcation faite des réexportations et de l'usure. Nous aurions donc aujourd'hui 46 milliards de métaux précieux contre 34 en 1848, ce qui représente une augmentation de 35 pour 100 en vingt ans, ou de 1 3/4 pour 100 par an. Nous avons vu que pendant la seconde moitié du XVII^e^ siècle, à partir de 1640, et pendant tout le cours du XVIII^e^, où la production avait été en totalité de 27 milliards, et l'augmentation annuelle de 1 1/2 pour 100, les progrès du commerce, les exportations au dehors et les emplois industriels avaient suffi pour absorber ces augmentations; on a même prétendu qu'aussitôt que la production vint à se ralentir, pendant la période des guerres de l'indépendance des colonies espagnoles, de 1816 à 1830, il y eut une gêne, et que les prix en furent affectés. Il a donc fallu pendant cette longue période une augmentation de 1 1/2 pour 100 de numéraire pour répondre aux besoins. Quels sont les exigences d'à présent? Là est la question.

Digitized by Google

Nous ne voulons pas faire de comparaison avec le XVII^e siècle. Qui peut douter qu'aujourd'hui le mouvement des affaires ne soit tout autre qu'au XVII^e et XVIII^e siècles? La comparaison n'est possible et intéressante qu'entre la situation actuelle et celle des années qui ont précédé 1848. De 1840 à 1852, en Angleterre, l'importation des produits extérieurs monte par tête de 60 shillings 6 deniers à 82 shillings, soit de 30 pour 100. En 1862, dix ans après, elle atteignait 154 shillings avec une augmentation de 100 pour 100. Les résultats en France sont plus étonnants encore. Le commerce extérieur représentait par tête 49 fr. 50 en 1827, 73 fr. 94 en 1847, 211 fr. en 1867, c'est-à-dire que l'augmentation, qui avait été de 47 pour 100 dans la première période de vingt ans, s'est élevée à 185 pour 100 dans la seconde. Si on juge maintenant du commerce intérieur par les opérations de la Banque de France, il a presque quadruplé depuis 1848, il est passé du chiffre de 2 milliards 705 millions en 1847 à celui de 8 milliards en 1866, lorsqu'il avait à peine doublé depuis 1827. Ces exemples, que nous pourrions multiplier, prouvent qu'il n'y a rien de comparable entre les deux époques. Si la produc-

Digitized by Google

tion des métaux précieux est devenue tout à coup plus considérable, les affaires se sont accrues d'une manière plus rapide encore, elles quadruplaient pendant que le stock métallique n'augmentait que de 35 pour 100. Il y avait donc place pour l'absorption de ces métaux à mesure qu'ils sortaient des mines, et, sans le développement prodigieux et simultané qui a été donné au crédit, ils n'auraient pas suffi. Les règlements de comptes se font aujourd'hui en Angleterre au moyen de virements dans des *clearing houses*. Ce sont des établissements où se rendent tous les jours, à certaines heures, les commis des principales maisons de banque; ils échangent entre eux le papier à l'ordre de chaque maison, — et un nombre immense de transactions se soldent ainsi sans l'emploi du numéraire ; on en évalue le montant à près de 2 milliards par semaine, soit environ à 100 milliards par année à Londres seulement. Nous ne sommes pas aussi avancés en France, nous n'avons pas de *clearing houses*, cependant d'énormes progrès ont été faits également en matière de crédit. Nous avons beaucoup d'institutions financières qui n'existaient pas avant 1848, et qui toutes ont pour but de faciliter les opérations

Digitized by Google

commerciales au moyen de virement. Le portefeuille de tous ces établissements, joint à celui de la Banque de France, représente plus de cinq fois ce qu'il était il y a vingt ans, et nous avons en circulation 1300 millions de billets au porteur contre moins de 400 avant 1848.

Toutefois le crédit ne remplace pas toujours le numéraire, nous en avons fait l'épreuve en 1856 et 1857. L'encaisse métallique de la Banque de France ayant baissé dans ces deux années au-dessous de 200 millions, il fallut élever le taux de l'intérêt à 7 et 8 pour 100. De même encore en 1864. Le crédit est un auxiliaire puissant pour le commerce, mais il n'est qu'un auxiliaire. L'instrument principal est toujours le numéraire, et, à mesure que les affaires se développent, il en faut davantage C'est comme une pyramide dont le sommet peut s'élever d'autant plus haut que la base est plus large. L'Angleterre, qui en avait pour 1500 millions il y a vingt ans, en a aujourd'hui pour près de 2 milliards 1/2, et la circulation métallique de la France a dû s'accroître dans le même espace de temps d'au moins un tiers, être portée de 4 à 6 milliards. L'augmentation pour notre pays est-elle trop forte? là est la question.

Digitized by Google

Quand on regarde l'encaisse de notre principal établissement financier, on est frappé du développement prodigieux qu'il a pris depuis quelques années, de 400 millions en 1865 il s'est élevé à plus d'un milliard en 1867 ; au bilan du 1er juillet 1869, il était de 1222 millions, chiffre prodigieux qu'on n'avait jamais vu autrefois. On a beaucoup discuté sur cet encaisse, nous en avons fait nous-même l'objet d'une étude spéciale [1]. Les 1200 et quelques millions de numéraire amassés à la Banque sont bien évidemment le résultat d'une stagnation prolongée dans les affaires. Il ne peut y avoir de doute à cet égard ; mais en même temps on est obligé de reconnaître qu'avec l'extension de ses succursales, avec la facilité des communications, la Banque de France tend à devenir de plus en plus le réservoir de toutes les ressources disponibles du pays et particulièrement du numéraire. C'est un rôle que joue déjà depuis longtemps la Banque d'Angleterre ; tous les établissements de crédit, toutes les maisons de commerce, y déposent leurs réserves, et, quand de grands besoins se manifestent, c'est sur elle qu'on tire de tous côtés, ce qui

[1] Voyez, dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 mai 1868, *la Grève du milliard*.

Digitized by Google

rend alors sa situation très-critique, et l'oblige à une excessive prudence. En France, on trouverait encore dans beaucoup de maisons, dans les tiroirs des particuliers, des réserves métalliques plus ou moins fortes en dehors de celles que possède notre principal établissement financier. Cela est quelquefois avantageux, et nous a servi notamment en différentes occasions à traverser les crises plus heureusement que nos voisins ; mais cette situation est en train de se modifier, il est facile de le voir à l'augmentation sensible des comptes-courants. Depuis deux ou trois ans, ils ont passé du chiffre de 200 millions en moyenne à celui de 400 millions, et on peut en conclure que l'encaisse est d'autant plus fort à la Banque qu'il est moindre dans le pays. Les 1222 millions qui le composent ne sont donc pas au fond aussi considérables qu'ils en ont l'air, d'autant plus qu'ils sont représentés dans le pays par une quantité de billets qui dépasse de beaucoup les limites ordinaires. Au moindre souffle qui viendrait ranimer l'activité commerciale, on les verrait disparaître et se répandre bien vite dans les mille canaux de la circulation. On n'a pour s'en convaincre qu'à les rapprocher du chiffre des capitaux qui sont engagés dans

Digitized by Google

les opérations commerciales, de ce qui constitue le fonds roulant de la société française. Supposez que ce chiffre soit de 50 milliards, et il peut être plus élevé, les 1200 et quelques millions de l'encaisse n'en sont guère que la quarantième partie ; une reprise d'un dixième seulement dans les affaires se ferait plus que de les absorber; il faudrait recourir encore au crédit. Du reste veut-on avoir la preuve décisive que, s'il y a pléthore monétaire en ce moment à la Banque de France, c'est un résultat momentané qui n'a rien de commun avec une surabondance des métaux précieux ; il suffit de consulter les prix de toutes choses, ils sont aujourd'hui en général au-dessous de ce qu'ils étaient il y a quatre ou cinq ans, lorsque l'encaisse de la Banque était descendu à 200 millions, et ils n'ont pas de tendance à la hausse. C'est le contraire qui aurait lieu, s'il n'y avait pas là une situation exceptionnelle dont chacun attend et prévoit la fin.

Cette situation a beaucoup d'analogie, sauf la différence des proportions, avec ce qui se passait en 1850 et 1851. A ce moment aussi, il y avait à la Banque une réserve métallique considérable; elle atteignait 600 millions, et dépassait le chiffre de la cir-

Digitized by Google

culation fiduciaire qui était de 500 et quelques millions. On pouvait croire à une abondance relative de métaux précieux, ce qui n'empêchait pas les prix d'être également très en baisse sur ceux de la période précédente. Deux ou trois ans après, les affaires reprirent, l'encaisse diminua sensiblement, et le numéraire devint tellement insuffisant qu'il fallut, pour en conserver, élever l'escompte à des taux inusités; ce fut seulement alors que le prix général des choses commença de s'élever. On peut supposer qu'il en serait de même aujourd'hui. Les prix sont au-dessous de ce qu'ils devraient être, de ce qu'ils ont été, à cause du ralentissement des affaires, et malgré une réserve métallique prodigieuse, que demain les inquiétudes qui ont amené ce ralentissement s'évanouissent, que l'activité commerciale renaisse, et on verra simultanément l'encaisse baisser et les prix s'élever. Nous ne connaissons pas d'argument plus péremptoire pour prouver que ce qu'on appelle la trop grande abondance des métaux précieux n'existe pas, et qu'elle n'est pour rien, quant à présent, dans les modifications du prix des choses. Au XVI^e^ et au XVIII^e^ siècle, une production de 70 millions continuée pendant soixante-dix ans a suffi, avec des affai-

Digitized by Google

res restreintes, pour modifier singulièrement les prix. Au XVIII^e^ siècle la production est de 200 millions et reste sans influence; aux environs de 1848, elle monte à 450 millions et se trouve à peine suffisante. Aujourd'hui elle est de 1 milliard; mais, comparée au progrès des affaires, elle est moindre qu'elle n'était au XVIII^e^ siècle avec 200 millions, et avant 1848 avec 450. Ce milliard, nous l'avons dit, défalcation faite de ce qui est nécessaire pour réparer les pertes, laisse tout au plus 500 millions disponibles, ce qui augmente la réserve de 1 pour 100. Elle augmentait de 1 1/2 il y a vingt ans; par conséquent, si la production doit en rester là, il n'est pas à craindre, quant à présent au moins, qu'elle dépasse les besoins. En temps normal, elle leur serait plutôt inférieure. En sera-t-il toujours ainsi?

Personne assurément n'est en mesure de le prophétiser; tout dépend de ce que deviendra l'exploitation des mines et de ce que sera, d'un autre côté, le mouvement des affaires; mais il y a bien des raisons de croire que les prix ne seront pas de ce chef sensiblement modifiés, et que la monnaie changera peu de valeur. Sans parler des emplois industriels, qui ne feront qu'augmenter avec le progrès de la ri-

Digitized by Google

chesse, du goût du luxe qui sans cesse se développe, on peut déjà constater que, plus le stock métallique sera considérable, plus il faudra chaque année de ressources nouvelles seulement pour l'entretenir. La perte sur 46 milliards exige une somme annuelle de 200 millions. Il faut penser aussi que nos relations s'étendront de plus en plus avec les pays orientaux, et que nous aurons là un débouché immense pour l'excédant de nos métaux précieux. Macpherson, dans son *Histoire du commerce avec l'Inde*, a dit que les échanges de ces pays augmentèrent à mesure que les mines de l'Amérique versaient leurs trésors en Europe, ce qui empêcha cette partie du monde d'en être inondée, comme elle aurait pu l'être sans cela. Ce qui s'est passé au moyen âge se passe encore maintenant. Nous envoyons chaque année des sommes prodigieuses dans l'Inde, et c'est une perspective singulièrement rassurante pour l'avenir que le pouvoir d'absorption de contrées qui ont des centaines de millions d'habitants, et avec lesquelles nos relations sont loin d'être ce qu'elles deviendront. Enfin qui peut répondre que les mines donneront toujours ce milliard annuel qu'elles donnent maintenant, qu'elles ne s'épuiseront pas? Elles se sont

Digitized by Google

épuisées relativement après la découverte de l'Amérique; il a fallu des procédés d'extraction plus puissants pour en maintenir la production au niveau des besoins. On remarque déjà les mêmes effets aujourd'hui. L'or en Californie et en Australie ne se trouve plus dans les sables mêlés aux terrains d'alluvion comme aux premiers moments : il faut broyer le quartz et des roches très-dures, laver une quantité considérable pour en extraire des parcelles d'or assez minimes. Ce travail est très-coûteux, et tant qu'on n'aura pas fait la découverte de nouveaux gisements aussi féconds et aussi faciles à exploiter que l'ont été au début ceux de la Californie et de l'Australie, la production ne sera ni assez importante ni assez économique pour agir sur les prix des objets usuels; on peut même considérer comme probable que les sociétés, pour avoir les instruments d'échange nécessaires à leurs besoins, devront perfectionner beaucoup encore les moyens de crédit. Voilà l'avenir tel qu'il apparaît quand on rapproche le mouvement des métaux précieux de celui du progrès possible de la civilisation.

Digitized by Google

SECTION IV.

De l'influence réelle opérée par les nouvelles mines d'or et de ses conséquences.

Maintenant est-ce à dire qu'il faille nier toute espèce d'influence des métaux précieux sur la variation des prix? Loin de là; ils en ont au contraire exercé une très-grande, seulement par des voies tout autres que celles qu'on suppose. Ils ont agi comme le chemin de fer, comme le télégraphe électrique, comme toutes les grandes découvertes modernes. Il est bien évident que, sans les mines de la Californie et de l'Australie, nous n'aurions pas vu les prix varier ainsi qu'ils l'ont fait, celui de certaines denrées alimentaires s'élever de 90 pour 100, celui des salaires de 25 à 30 pour 100. Pourquoi? Parce qu'il n'y aurait pas eu le même développement de la richesse publique. On ne veut considérer les métaux précieux que comme des instruments de circulation, des moyens d'échange plus ou moins onéreux; on s'imagine qu'on en possède la quantité nécessaire, et

Digitized by Google

que toute production qui fait plus que de réparer les pertes est un mal plutôt qu'un bien. Les métaux précieux sont autre chose que des instruments de circulation ; ils sont les moteurs en même temps que les véhicules de la richesse, ils servent à la faire naître aussi bien qu'à l'échanger. C'est absolument comme lorsqu'il s'agit d'ouvrir des voies nouvelles au commerce. Il n'y en a jamais trop, l'expansion de l'activité humaine ne tarde pas à les remplir toutes et à les rendre insuffisantes. Qui aurait prédit, lorsqu'on créait en France des chemins de fer, le développement qu'ils prendraient? Qui aurait deviné que le trafic décuplerait, centuplerait aussi vite, que les gares seraient bientôt trop étroites, le matériel d'exploitation insuffisant? Eh bien ! il en est de même pour la monnaie. L'or aura beau devenir très-abondant, il trouvera toujours des débouchés, et plus il en arrivera, plus il y aura d'activité commerciale pour l'absorber. Voilà le côté vrai de la question, celui qu'il aurait fallu envisager au lieu de conclure à une dépréciation des métaux précieux par une moyenne générale tirée de la variation des prix. C'était négliger les grandes considérations pour ne s'attacher qu'aux petites.

Digitized by Google

Un autre économiste anglais également distingué, M. Cliffe Leslie, a mieux vu les choses. Il a montré que les modifications survenues dans les prix étaient en général beaucoup plus le fait des communications faciles que celui d'un changement dans la valeur des métaux précieux. Après la découverte de l'Amérique, le principal effet de l'importation du numéraire se fit sentir dans les villes, dans les grands centres industrieux; cela se comprend : il n'y avait que là qu'il pût trouver un emploi, et comme cet emploi était en définitive très-restreint, il s'ensuivit une modification sérieuse dans les prix. Il ne faudrait pas croire qu'elle existât au même degré dans les campagnes : les tableaux qu'on nous donne, et qui ont servi à faire des comparaisons à diverses époques, sont relevés dans les villes, sur les principaux marchés; ils n'indiquent pas les prix des campagnes, qui devaient être tout différents. On peut en juger par ce qui se passait encore autour de nous il y a quelques années. On se souvient qu'avant les chemins de fer, lorsque la France était divisée en zones pour l'établissement des mercuriales nécessaires à la taxe du pain, il y avait souvent entre ces zones des écarts de 5 et 6 fr. par hectolitre de blé; nous nous souvenons

Digitized by Google

aussi d'avoir vu la viande se vendre 40 et 50 centimes la livre à vingt-cinq et trente lieues de Paris, lorsqu'elle en valait 70 et 80 dans la capitale; de même pour les légumes, pour les fruits, pour toutes les denrées d'un transport coûteux et difficile Cette situation est aujourd'hui singulièrement modifiée. Le prix du blé tend à se mettre partout en France à un niveau commun; celui de la viande et des denrées alimentaires varie bien moins qu'autrefois suivant les localités. Qu'est-ce qui a opéré ce changement? Sont-ce les métaux précieux? Évidemment non. Ce sont les chemins de fer, ce sont les voies de communication devenues plus faciles. Dès qu'un chemin de fer pénètre dans une contrée, les prix s'élèvent, ils se mettent au niveau de ceux de la contrée voisine, de ceux des pays vers lesquels existent des débouchés. On en fait l'expérience tous les jours : les chemins de fer et les bateaux à vapeur, voilà en fait de prix les grands régulateurs, les grands niveleurs de notre époque.

Autrefois, dans un certain rayon, on avait le monopole de l'approvisionnement des grandes villes; pour la capitale, c'était une distance de vingt-cinq à trente lieues; il était difficile de l'étendre davantage à cause

Digitized by Google

de la cherté et de la difficulté des transports. Aussi dans ce rayon la terre, à qualité égale, avait-elle plus de valeur qu'ailleurs, et les fermages montaient plus rapidement. Depuis les chemins de fer, il n'y a plus de monopole, plus de rayon privilégié. Les grandes villes tirent leur approvisionnement de partout, de cent lieues aussi bien que de vingt-cinq. On voit arriver à Paris, des distances les plus grandes, non pas seulement de la viande de boucherie et quelques primeurs, mais jusqu'aux légumes et aux fruits usuels; la compagnie d'Orléans notamment, celle de Lyon, y apportent des cerises et des fraises qui viennent des extrémités de la France. Ce n'est plus qu'une question de frais de transport, et, comme ces frais diminuent de plus en plus, grâce aux immenses ressources dont disposent les chemins de fer et à l'intelligence de leurs administrateurs, qui savent approprier les tarifs aux marchandises qu'ils ont à déplacer, les prix tendent partout à s'égaliser; ils montent peu ou point là où ils s'étaient déjà fort élevés précédemment, et beaucoup là où ils étaient restés très en arrière. Il est curieux de constater par exemple que c'est surtout dans les provinces les plus éloignées qu'on a vu les plus

Digitized by Google

grandes modifications. Nous pourrions citer à une distance de vingt lieues de Paris un domaine d'excellentes terres, très-bien cultivées, qui s'est vendu, il y a dix ans, au même prix qu'il y a trente ans, et dont le fermage n'a pas augmenté; il ne vaudrait pas davantage aujourd'hui. A cent lieues de la capitale et au delà, la valeur de la terre et le revenu qu'elle donne ont pour ainsi dire doublé. Il en est de même pour la plupart des choses. On se plaint que le prix de tout ce qui est nécessaire à la vie ait beaucoup augmenté à Paris, — cela est incontestable — mais si on met les loyers à part, on peut considérer comme certain, que depuis 20 ans, l'augmentation relative de toute chose a été moindre dans la capitale que dans beaucoup d'autres localités. — Les prix se sont plus élevés dans les campagnes que dans les villes, parce que les campagnes ont plus gagné aux chemins de fer; elles ont trouvé les débouchés dont elles manquaient. C'est le contraire de ce qui avait eu lieu après la découverte de l'Amérique.

La modification dans les prix est si bien une question de débouchés ayant changé les rapports entre l'offre et la demande, que là où ces rapports sont restés les mêmes, les prix n'ont pas varié. La stagna-

Digitized by Google

tion des loyers loin des grands centres en est la preuve. Les maisons ne se transportent pas comme les denrées alimentaires, et si le nombre des habitants ne s'est pas élevé, quelle que soit du reste la richesse acquise, le loyer n'augmente pas. Il a fort augmenté à Paris, parce que la population s'y est tellement accrue par des causes naturelles et artificielles que les logements y ont été insuffisants, et qu'il a fallu en construire de nouveaux. Je citerai encore dans le même ordre d'idées le taux des salaires et de la main-d'œuvre. Les salaires ont assurément monté beaucoup en France et partout depuis un certain nombre d'années : nous avons évalué la moyenne de cette élévation à 30 pour 100; mais ils n'ont pas monté également dans toutes les localités, et le niveau n'existe pas là comme pour les denrées alimentaires, comme pour tous les autres produits. On peut lire dans la *Statistique de la France pour* 1862, due aux recherches précieuses de M. Legoyt, que l'ouvrier agricole, qui en dehors de la moisson gagne aux environs de Paris 3 fr. 10 cent. par jour, sans être nourri, 2 fr. 55 cent. dans le département de Seine-et-Oise, 2 fr. 05 cent. dans celui de Seine-et-Marne, ne gagne que 1 fr. 18 cent. dans le

Digitized by Google

Morbihan, 1 fr. 14 cent. dans le Finistère et 1 fr. 44 cent. dans les Landes; c'est une différence de 100 pour 100, et, les environs de Paris mis à part, l'inégalité des salaires en moyenne est bien au moins de 25 à 30 pour 100.

Ces faits relevés en 1862 doivent être encore vrais aujourd'hui, sauf quelques différences dans les proportions, et ils s'appliquent aux ouvriers des autres professions aussi bien qu'à ceux de l'agriculture. Cela tient à ce que la main-d'œuvre, bien que se déplaçant plus aisément que les maisons, n'obéit pourtant pas toujours à la loi exclusive de l'intérêt. L'ouvrier est retenu dans le pays où il est né, où il a vécu, par des considérations diverses : il y a une famille, des relations, quelquefois une petite propriété; il n'abandonnera pas volontiers tout cela pour aller gagner 25 ou 30 pour 100 de plus ailleurs en courant tous les risques du chômage et de l'incertitude. C'est ce qui fait que, malgré les chemins de fer et malgré les facilités de locomotion, il ne peut pas y avoir égalité absolue dans les salaires. Les trop grandes inégalités s'effacent; mais il reste toujours ce qui ne peut pas s'effacer, ce qui tient à la nature de l'homme. Or, si l'égalité s'accomplit pour tous les produits qui se

Digitized by Google

transportent aisément, si l'inégalité persiste pour tout ce qui ne se transporte pas ou ce qui est retenu par des considérations particulières, c'est bien la preuve que la cause qui agit principalement sur les prix n'est pas la dépréciation des métaux précieux. Autrement, en ce qui concerne les logements par exemple, il y aurait eu augmentation générale des loyers par cela seul qu'il y avait changement de valeur dans l'instrument de paiement.

En résumé, nous ne nions pas la hausse des prix en général, nous croyons qu'elle a eu lieu depuis 1850 dans une proportion beaucoup plus forte qu'auparavant; nous croyons même qu'elle est en partie due à l'influence des mines d'or, mais à l'influence s'exerçant par voie de stimulant, poussant au développement de l'industrie et de l'activité sociale, augmentant la prospérité publique, et non par voie de dépréciation. La différence est essentielle; si l'augmentation des prix est le résultat du développement de la prospérité, d'une concurrence plus grande pour les mêmes choses, il n'y a qu'à s'en applaudir : on est plus riche, on consomme davantage, cela se traduit naturellement par plus de bien-être. Si elle vient au contraire de la dépréciation monétaire, toutes les

Digitized by Google

situations sont faussées, on ne sait plus sur quoi compter; le débiteur se libère pour des sommes moindres que celles qu'il a empruntées, le créancier est lésé injustement; il faut un long temps pour que des rapports nouveaux s'établissent en vue de cette dépréciation, outre qu'il est parfaitement inutile d'avoir plus de numéraire qu'il n'est nécessaire pour les transactions, et d'être obligé, comme le dit Hume, de donner *plus de pièces jaunes ou blanches* pour acquérir les mêmes choses. Dans la première hypothèse, il y a bien trouble aussi, mais ce n'est point parce que le débiteur paie moins qu'il ne doit et qu'il n'a reçu ; la somme qu'il donne a toujours intrinsèquement et rigoureusement la même valeur; seulement le prix de la plupart des choses a changé, parce qu'il y a eu progrès dans la richesse publique. Qui peut s'en plaindre? Les oisifs et les rentiers. Tant pis pour les oisifs; la société démocratique ressemble de plus en plus à une ruche où chacun a sa place à la condition de travailler. Si on travaille, on est au niveau des changements; les salaires, les traitements, les profits, augmentent. Si on ne travaille pas, on est débordé, cela est naturel. Quant aux rentiers, à ceux surtout qui ont des revenus fixes, ils

Digitized by Google

n'ont pu penser que la société resterait immobile parce que leurs revenus l'étaient. C'est à eux de prendre part à l'activité générale et d'augmenter leurs ressources par le travail. En un mot, on ne peut pas se plaindre d'une élévation de prix qui est l'indice de la prospérité, la glorification du travail, tandis qu'on aurait à regretter qu'elle fût seulement le résultat d'une diminution dans la valeur de la monnaie. En définitive, quelles sont aujourd'hui les sociétés les plus riches, et où l'on vit le mieux? Ce sont celles où les prix sont le plus élevés. On n'a qu'à considérer l'Italie et l'Espagne, où tout est à bas prix, et l'Angleterre et la Hollande, où tout est cher.

Les gens qui se récrieraient contre une élévation de prix qui serait la conséquence indirecte de l'abondance des métaux précieux, commettraient la même erreur que ceux qui contestent les avantages de la liberté commerciale, parce qu'elle n'a pas amené le bon marché qu'ils espéraient; elle ne l'a pas amené par la raison même qui a fait son succès, parce qu'en augmentant la richesse publique elle a développé le bien-être de chacun et accru le nombre des consommateurs. La question des prix est une question accessoire. Ce qui importe, c'est de voir si avec la

Digitized by Google

même somme de travail on peut se procurer autant et plus de choses qu'autrefois. Or, quand on examine ce qui a eu lieu depuis vingt ans, il ne peut pas y avoir de doute à cet égard. Nous sommes aujourd'hui, malgré tout, beaucoup plus riches qu'avant 1848. On a beaucoup parlé des éléments factices de la prospérité actuelle. Il est sûr qu'avec des travaux comme ceux qui ont été entrepris dans la capitale depuis quelques années, et qui ont eu pour effet d'augmenter artificiellement la main-d'œuvre et le prix de bien des choses, avec l'esprit de spéculation qui s'est emparé de tant de gens, avec la diffusion des valeurs mobilières qui ne reposent pas toutes sur des bases solides, il y a quelque chose de surfait dans le développement présent des affaires. Cependant, si l'on parcourt l'ensemble du pays, les villes et les campagnes, on est frappé de l'augmentation générale du bien-être ; il y a des résultats qu'on ne peut méconnaître : les habitations sont plus propres et mieux installées, on se nourrit mieux, on s'habille avec plus de soin, et il n'est pas jusqu'au niveau moral de toutes les classes qui ne se soit élevé sensiblement, tant il est vra qu'il y a une solidarité étroite dans tous les progrès de la société, et que s'enrichir

Digitized by Google

matériellement, c'est aussi se développer moralement : les mêmes effets n'existeraient pas, ou tout au moins au même degré, si l'élévation du prix des choses était due simplement à la dépréciation des métaux précieux.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE III.

LE DOUBLE ÉTALON MONÉTAIRE.

SECTION I.

Les précédents de la question.

Dans les chapitres précédents, nous avons traité la question de la monnaie au point de vue de la dépréciation, nous avons cherché si, par suite de l'abondance des mines d'or de la Californie et de l'Australie, il y avait eu un changement quelconque dans la valeur des métaux précieux. Nous avons interrogé les faits et la théorie, et nous croyons avoir démontré que jusqu'à ce jour au moins, il n'y a eu aucun changement, que l'abondance de l'or n'a produit qu'un effet, celui d'activer le développement de

Digitized by Google

la richesse publique. Nous voudrions maintenant étudier la question à un point de vue plus pratique, et examiner les modifications qui se sont introduites dans le rapport de valeur entre les deux métaux qui nous servent d'étalon monétaire, l'or et l'argent. Depuis la découverte des fameuses mines de la Californie en 1848, de l'Australie en 1851, le métal le plus abondant a été l'or. Les nouvelles mines en produisent à elles seules annuellement pour 700 millions, le reste du monde pour 200, et sur une production totale des deux métaux qu'on évalue de 11 à 1200 millions, l'or compte pour environ 900 millions. C'est le renversement de ce qui existait autrefois. Pendant plus de trois siècles, de 1545 à 1848, la quantité d'argent mise au jour a été comme poids quarante-sept fois plus forte que celle de l'or et trois fois comme valeur. En 1800, l'argent comptait encore pour 200 millions et l'or pour 82. En 1848, l'or commença de prendre le dessus. La production de celui-ci fut de 247 millions, celle de l'argent de 215. C'était la Russie qui, par la découverte récente de ses gisements aurifères, était venue apporter ce changement dans les anciens rapports ; mais ce n'était rien à côté de celui qui devait résulter de

Digitized by Google

l'exploitation des mines de la Californie et de l'Australie. Depuis 1853, la production de l'argent n'est plus comme poids que de 5 contre 1 vis-à-vis de l'or, et comme valeur que de 1 contre 2 1/2. M. Michel Chevalier disait en 1865 que, sur 14 milliards fournis par l'Amérique et l'Australie depuis 1848, 3 milliards 700 millions l'avaient été en argent et 10 milliards 300 millions en or. On s'est demandé tout naturellement quel allait être l'effet d'un tel changement, si la valeur de l'or n'en souffrirait pas, et si elle ne descendrait point au-dessous de ce rapport de 15 1/2 à 1, qui avait été fixé en France par la loi de germinal an XI. Au cas où il en serait ainsi, qu'y aurait-il à faire pour se mettre à l'abri de ces mouvements et pour conserver un étalon de valeur à peu près fixe?

Ce fut sous l'influence de cette préoccupation que la Hollande en 1850, et presque immédiatement après la Belgique, démonétisèrent leur or. La Hollande possédait comme nous le double étalon, mais elle avait attribué à l'or une valeur supérieure à celle qu'il avait en France, à celle qu'il avait réellement. Le rapport entre les deux métaux se trouvait être de 15,87 à 1 ; il s'en était suivi que toute la circula-

Digitized by Google

tion du pays était en or, d'après ce principe qu'une monnaie inférieure à sa valeur légale expulse toujours la monnaie d'une valeur supérieure réduite au même cours qu'elle. L'argent s'en était allé, et quand à la suite de l'émotion produite par la seule découverte des mines de la Californie, — car il ne s'agissait pas encore de l'Australie, — elle voulut changer son système monétaire, il lui fallut rejeter 175 millions de florins de son marché, soit près de 400 millions de francs, et les remplacer par une somme équivalente en argent. Cette mesure accomplie précipitamment à nos portes contribua plus que la production des mines à déterminer le changement de valeur qui se manifesta aussitôt entre l'or et l'argent. La remarque en avait déjà été faite par M. Léon Faucher dans un excellent travail intitulé : *De la production et de la démonétisation de l'or*, et elle est parfaitement juste. Plus on est rapproché des marchés où s'accomplissent de grands changements, plus on est exposé à en subir les influences. L'or qui se produit en Californie et en Australie passe par bien des étapes avant de nous parvenir. Il sert d'abord à augmenter la circulation du pays même où il est

[1] Voyez la *Revue des Deux-Mondes* du 15 août 1852.

Digitized by Google

extrait, puis il va dans les grands centres commerciaux avec lesquels ce pays est en rapport. Ceux-ci le revendent à d'autres, et quand il arrive à sa destination définitive, il a exhaussé le niveau de plusieurs canaux sans en faire déborder aucun ; il en est autrement quand il s'agit d'un changement brusque de système monétaire, comme celui de la Hollande en 1850, et qu'il faut tout à coup remplacer 400 millions d'or par 400 millions d'argent. Il était impossible qu'en France nous n'en fussions pas très-affectés, d'abord à cause du voisinage, ensuite parce que notre circulation était alors tout en argent. Nous fûmes particulièrement chargés de fournir le métal qu'on recherchait et de prendre celui qu'on refusait. De là une variation de valeur assez rapide entre les deux métaux.

On voulut aussi à ce moment nous entraîner à suivre l'exemple de la Hollande, et à prendre l'argent comme monnaie exclusive au lieu de l'or, dont on prédisait l'avilissement prochain. Notre gouvernement eut la sagesse de résister. Bientôt après, les choses avaient changé de face, l'or était graduellement entré dans la circulation, avait remplacé l'argent et la substitution s'était faite sans secousse et sans com-

Digitized by Google

promettre aucun intérêt. Le changement de valeur qui avait amené cette substitution était si minime qu'on s'en était à peine aperçu, et qu'il ne pouvait pas être mis en balance avec les avantages qu'on trouvait du reste à posséder une monnaie plus commode et d'un transport plus facile ; personne ne s'en plaignit, et aujourd'hui on est tellement habitué à la monnaie d'or, elle a tellement pris sa place dans la circulation, qu'on l'en verrait sortir avec infiniment de regret. Aussi quand on examine le principe du double étalon et qu'on recherche s'il n'y a pas lieu de le modifier, c'est non plus pour expulser l'or, mais pour savoir s'il doit régner seul ou conjointement avec l'autre métal sur les bases établies par la loi de germinal. D'ailleurs, en dehors de toute autre considération, la question n'est plus entière comme au lendemain de la découverte des mines de la Californie et de l'Australie. A ce moment, la circulation des pays qui avaient le double étalon, la nôtre surtout, étaient presque exclusivement en argent. Le sacrifice à faire pour démonétiser l'or, s'il y en avait un, eût été peu considérable ; mais aujourd'hui que la plus grande partie de notre argent a disparu et que la circulation est presque tout entière en or, l'œuvre

Digitized by Google

serait très-difficile, très-dispendieuse, presque impossible. Personne ne saurait songer, par exemple, à remplacer 3 milliards 1/2 d'or qui existent peut-être en France par 3 milliards 1/2 d'argent. On ne saurait où les prendre, et on ferait renchérir ce dernier métal d'une façon prodigieuse. Il est donc question, nous le répétons, non plus de supprimer l'or, mais de savoir quelle part on lui fera dans la circulation.

La foi dans le double étalon, ébranlée depuis longtemps dans l'esprit des hommes de science, a commencé de l'être pour tout le monde à la suite de la convention que nous avons faite en 1865 avec plusieurs états limitrophes pour régler d'un commun accord l'état de la monnaie divisionnaire. Cette convention ne touchait pas, il est vrai, au principe du double étalon, et c'était peut-être son tort ; mais pour empêcher l'exportation de la monnaie divisionnaire d'argent, dont la rareté se faisait sentir de plus en plus et gênait les transactions, elle décidait qu'on en abaisserait le titre de 900 à 835 millièmes, et qu'on n'en ferait plus qu'une monnaie d'appoint; de sorte qu'il y eut à la suite de cet arrangement deux pièces d'argent dont l'une à 900 comme par le passé, celle de 5 fr. et l'autre à 835, la nouvelle

Digitized by Google

monnaie divisionnaire. C'était une grande anomalie. Le public se dit tout naturellement que ce qui était bon pour retenir la monnaie divisionnaire le serait également pour retenir la pièce de 5 francs, si tant est qu'on voulût la retenir. Que si au contraire on n'en avait plus besoin, et qu'on fut résigné à la voir disparaître complétement, l'état pouvait bien lui-même réaliser le bénéfice qu'il y aurait à en opérer le retrait, au lieu de l'abandonner à la spéculation. Cela compenserait les frais nécessaire pour la remplacer par de la monnaie d'or.

En 1866, notre gouvernement nomma une commission pour étudier la question. Elle fut composée de huit membres choisis parmi les hommes les plus compétents. Cette commission, après plusieurs réunions, se prononça pour le maintien du *statu quo* à la majorité de 5 voix contre 3. Elle a été surtout entraînée par cette considération, que, le double étalon n'ayant pas eu jusqu'ici d'inconvénients pratiques, il n'y avait pas nécessité de le changer. Mais l'année suivante, à l'occasion de l'Exposition universelle, la question fut reprise ; il y eut une conférence de délégués envoyés par les divers états, et ayant mission d'examiner si on ne pourrait point s'entendre pour

Digitized by Google

avoir une monnaie qui eût un caractère international, qui réalisât ce qu'on appelle l'unité monétaire, soit sur la base de la convention de 1815, soit sur tout autre [1]. Cette conférence, qui fut convoquée par M. de Parieu, présidée par lui et par le prince Napoléon, posa en principe dès la première réunion que, pour arriver à l'unité, il fallait d'abord avoir partout le même étalon, et que cet étalon ne pouvait être qu'en or. Là-dessus il n'y a eu aucune divergence, tout le monde reconnut que la monnaie d'or était la plus utile, qui répondrait le mieux aux besoins de l'avenir. Il n'y eut de difficultés que sur les moyens d'exécution, difficultés qui subsistent, qui sont graves, et dont nous parlerons plus tard. En attendant, cette consécration que la monnaie d'or venait de recevoir de la conférence fit réfléchir les États à double étalon et à étalon d'argent seul ; ils se dirent qu'indépendamment des inconvénients qu'il y aurait à ne pas avoir leur monnaie principale dans le métal qui serait celui de l'unité monétaire, si cette unité venait à se faire, il y en avait déjà dans le présent à garder une monnaie qui était considérée comme

[1] Voyez dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er avril 1867, un travail de M. É. Laveleye sur *la Monnaie internationale*.

Digitized by Google

inférieure, et qui le deviendrait de plus en plus avec l'extension que prendrait l'or. Aussi vit-on immédiatement en Allemagne un mouvement d'opinion se prononcer dans ce sens.

Le *handelstag*, association des chambres de commerce réunie à Francfort, mit au concours la question de savoir comment on pourrait passer sans trop de dommage de la monnaie d'argent à la monnaie d'or ; mais ce qui appela surtout l'attention la plus sérieuse, ce fut le changement qui s'opéra dans la valeur respective des deux métaux. De 1853 à 1867, contrairement à ce qui se passait avant 1848, l'argent avait fait prime sur l'or. Cette prime s'était élevée jusqu'à 2 pour 100, et avait eu pour résultat dans notre pays de nous faire enlever la plus grande partie de nos pièces de 5 francs, et même un peu de notre monnaie divisionnaire, celle qui était la moins usée. On n'en frappait plus de nouvelles. En 1867, pour des raisons que nous indiquerons plus tard, la prime ayant baissé sensiblement et l'argent étant revenu à peu près au pair avec l'or, selon le rapport fixé par la loi de germinal, il reparut des pièces de 5 francs d'argent dans la circulation, et on nous assure que dans l'espace de deux ans, il en a été frappé pour plus de

Digitized by Google

150 millions. C'est un aspect nouveau de la question. Après avoir perdu notre argent parce qu'il faisait prime sur l'or, allons-nous maintenant perdre notre or parce qu'il reprendrait l'avantage sur l'argent, et ne conserverons-nous jamais dans la circulation que le métal le plus déprécié ? Pour changer notre argent contre de l'or jusqu'à concurrence de 3 milliards peut-être, il nous en a coûté, en supposant une prime de 2 pour 100 en faveur de l'argent, environ 60 millions; mais au moins avons-nous gagné d'avoir une monnaie plus commode et mieux en harmonie avec les besoins de l'avenir. Si maintenant nous allions perdre notre or parce qu'à son tour il aurait une prime à peu près égale sur l'argent, nous aurions subi un double dommage qu'on peut évaluer à 120 millions, le tout pour revenir à la monnaie la plus incommode, et dont personne ne veut plus. — Cette donnée est très-sérieuse; elle appelait un nouvel examen de la question. Notre gouvernement ne tarda pas en effet à ouvrir une nouvelle enquête, il adressa aux trésoriers-payeurs-généraux et aux chambres de commerce, une circulaire où il leur posait les questions suivantes : « 1° Quelle est la proportion approximative des valeurs en pièces de 5 francs argent, com-

Digitized by Google

parée à la valeur totale de la monnaie d'or, que l'on peut présumer être actuellement en circulation? 2° Le public aurait-il répugnance à voir l'or devenir l'instrument exclusif des paiements pour les sommes au-dessus de 50 fr., ou pour une somme un peu supérieure, s'il y avait lieu ? 3° Les pièces de 5 francs sont-elles achetées avec prime par rapport à l'or pour quelques usages et emplois commerciaux, — par exemple pour l'exportation dans telle ou telle direction? 4° Sont-elles achetées avec prime pour l'usage intérieur en France, comme l'or l'était autrefois, avant 1848? 5° Y aurait-il un intérêt commercial quelconque à ce que, si l'or était adopté comme seule monnaie normale, il fût frappé des pièces de 5 francs argent au titre actuel et sans cours obligatoire dans l'intérieur de la France, enfin comme simple monnaie de commerce! 6° Dans le cas où le gouvernement adopterait l'or dans les conditions définies par la loi de l'an XI comme étalon unique, trouverait-on préférable au goût des populations et aux besoins de la circulation que la pièce de 5 francs fût entièrement supprimée, ou qu'elle fût frappée à 835 millièmes de fin, et ne pût dès lors être imposée dans les paiements au-delà d'une certaine somme? »

Digitized by Google

Il y avait dans ces questions plus que des faits à apprécier, il y avait des inductions à établir. Les trésoriers-payeurs-généraux et les chambres de commerce étaient assurément fort à même de faire connaître la quantité de pièces de 5 francs argent qui pouvaient rester dans leurs départements, de dire si on les achetait avec prime et en vue de quelle destination ; mais ils n'avaient pas la même autorité pour déclarer s'il y avait lieu de procéder au remplacement définitif de l'argent par l'or, et ce qu'on devrait faire de l'argent, une fois démonétisé. C'étaient là des questions de doctrine un peu en dehors de leur compétence. Ils pouvaient craindre d'engager leur responsabilité en y répondant, et il était à supposer que, s'ils y répondaient, ce serait surtout pour se montrer favorables au système existant, comme font toujours ceux qui n'ont pas d'opinions arrêtées, qui ne veulent pas se compromettre, et pour lesquels le maintien du *statu quo* est toujours la solution préférable. Eh bien! les autorités consultées n'ont pas craint de s'engager, et voici les réponses qu'elles ont faites sur les questions même qui pouvaient le plus les embarrasser.

Sur 91 receveurs-généraux, 69 ont demandé que

Digitized by Google

l'or devint l'étalon unique de la monnaie; sur ce nombre, 55 voulaient que la pièce de 5 francs fût réduite au titre de 835 millièmes de fin, 11 qu'elle fût supprimée tout à fait, 9 opinaient pour que, tout en cessant d'être une monnaie légale, elle pût encore être frappée sur la demande et selon les besoins du commerce, soit pour le trafic intérieur, soit pour être exportée en Orient. Parmi les 22 receveurs qui se prononcent moins catégoriquement en faveur de l'étalon d'or, 13 ont fait des réponses ambiguës, 9 seulement expriment nettement le vœu que les conditions actuelles de la circulation soient maintenues. Quant aux chambres de commerce, 68 ont donné leur avis; 10 opinent pour la suppression pure et simple de la pièce de 5 francs en argent, 10 pour que l'on conserve cette monnaie sans lui donner cours obligatoire, 25 se prononcent pour la réduction du titre à 835 millièmes de fin : en tout, 45 se montrent donc favorables à l'adoption de l'étalon d'or, 2 réponses sont évasives, 8 douteuses, 13 favorables au double étalon.

Ces réponses jointes à la déclaration de la conférence internationale et au changement de valeur de l'argent, infirmaient complétement les décisions de

Digitized by Google

la première commission. M. le ministre des finances l'a compris, et il a nommé, l'année dernière, une nouvelle commission, composée cette fois de 20 membres, pour que l'opinion qu'elle exprimerait eût plus d'autorité. Cette opinion sera-t-elle ou non favorable au maintien du double étalon? Nous l'ignorons [1], mais comme la question est d'intérêt général, et qu'il appartient à chacun de l'examiner, nous croyons utile de présenter ici quelques observations préalables.

Avant d'entrer dans le fond du débat, il y a un point qu'il est d'abord nécessaire d'éclaircir. On a dit que la monnaie d'argent était le seul étalon véritable de la France, que l'or n'avait été admis qu'à l'état d'exception, par tolérance, et qu'on n'avait point le droit d'en faire un étalon monétaire au même titre que l'argent; que ce serait manquer au respect des contrats et de la propriété. Cette thèse a été soutenue, notamment lorsqu'on proposait de démonétiser l'or, pour n'avoir pas à en subir la dépréciation prochaine. En effet, si l'on ne s'inspire que de la disposition

[1] Cette opinion est aujourd'hui connue, — elle est favorable à l'étalon unique d'or, — nous publions, à l'appendice, le rapport qu'elle a adressé au ministre.

Digitized by Google

générale de la loi de germinal an XI, et surtout de certaines déclarations qui en ont précédé et accompagné la discussion, on peut se figurer que la monnaie d'argent est bien le seul étalon qu'on ait voulu adopter. Voici ce que dit la loi de germinal dans sa disposition générale : « Cinq grammes d'argent de 9/10e de fin constituent l'unité monétaire qui conserve le nom de franc. » On avait proposé de déclarer, d'une façon plus explicite encore, dans un article spécial, que le franc d'argent serait la mesure invariable des métaux précieux. Cet article ne fut pas voté; mais M. Gaudin, le ministre des finances d'alors, qui avait présenté le projet de système monétaire, disait, dans son exposé des motifs, que ce projet avait pour but de fixer désormais le prix et la valeur de l'argent; qu'on ne serait plus exposé à en voir changer le titre ou le poids, suivant l'abondance ou la rareté; que la dénomination répondrait toujours au poids, et que celui qui aurait prêté, par exemple, 200 francs, ne pourrait jamais être remboursé avec moins de 1 kilogramme d'argent, qui vaudrait toujours 200 francs, ni plus ni moins. Il ajoutait que l'or serait, vis-à-vis de l'argent, dans la proportion de 15 1/2 à 1, et que, s'il survenait, plus tard, des évé-

Digitized by Google

nements qui forçassent à changer cette proportion, *l'or seul devrait être refondu.*

L'opinion de M. Gaudin était favorable au double étalon, mais à la condition, comme il le dit, que lorsqu'il y aurait des changements dans le rapport de valeur fixé par la loi, ce serait l'or qui serait refondu, modifié quant au poids ou quant au titre, et, qu'on me pardonne l'expression, réajusté avec l'argent. M. Bérenger, rapporteur au conseil d'État, était pour une autre solution : il n'admettait l'or que comme une monnaie dont le prix varierait suivant la valeur respective des métaux précieux sur le marché, et il s'exprimait ainsi au sujet du double étalon : « Si au lieu d'une matière monétaire on en a deux qui représentent concurremment la monnaie de compte, les chances de variations doublent, et il n'y a plus d'égalité entre la condition du créancier et celle du débiteur; car ce dernier, étant le maître de payer dans l'une ou l'autre monnaie, choisira nécessairement celle dont le cours est le plus bas. Dès lors on se déterminera plus difficilement à devenir créancier. Si la loi fixe la valeur courante de l'or et de l'argent, la monnaie de compte est représentée, non par une quantité donnée d'or ou par une quantité donnée

Digitized by Google

d'argent, mais par une raison composée : 1° du rapport établi par la loi entre la valeur de l'or et celle de l'argent, 2° de celui fixé par le commerce, 3° de la proportion pour laquelle les monnaies d'or et d'argent entrent dans la circulation. »

Ce fut l'opinion de M. Gaudin qui prévalut. On décida qu'on frapperait des pièces d'or ayant une valeur nominale déterminée, mais on ne s'expliqua point avec précision sur la question du changement de poids et de titre en cas de variation des deux métaux. Quoi qu'il en soit, si l'esprit de la loi de germinal était favorable à l'étalon d'argent, il ne résista pas à la force des choses. La seule fabrication des pièces d'or d'une valeur déterminée suffit pour leur donner un cours légal comme à l'argent, on les offrit en payement, et personne ne put les refuser; il y a plus, *les offres réelles*, même faites en or, en cas de litige, furent toujours sanctionnées par les tribunaux. Par conséquent, il ne peut pas y avoir de doute sur la légalité de la monnaie d'or. Non-seulement c'est une question vidée par la jurisprudence, mais c'est aussi une question d'équité. Il est bien évident qu'à moins de stipulations contraires, et nous ne savons pas jusqu'à quel point elles seraient admises par les

Digitized by Google

tribunaux, tous les contrats depuis longtemps ont été faits en vue du payement en or ou en argent laissé au choix du débiteur, et comme celui-ci choisit toujours le métal le plus déprécié, on a accepté d'avance les mauvaises chances du double étalon. L'état est donc parfaitement libre de faire ce qu'il jugera préférable, il peut démonétiser l'argent sans craindre de violer des droits acquis. Ceci dit, nous passons à la question de fond.

SECTION II.

Les prétendus avantages du double étalon.

Parmi les avantages que l'on attribue au double étalon, on signale en premier lieu celui de rendre les relations commerciales plus faciles avec les pays qui ont l'une ou l'autre des deux monnaies, l'or ou l'argent. S'il s'agit d'un pays qui ait l'argent, nous trouvons dans notre stock métallique de quoi régler avec lui. De même s'il faut régler en or. Nous avons donc un double avantage qui n'appartient pas aux

Digitized by Google

pays qui n'ont qu'un étalon. Quand il a été question pour la première fois de démonétiser l'argent, on nous a opposé notamment nos rapports avec la Hollande, avec l'Allemagne, et on nous a dit que nous rendrions ces rapports beaucoup plus difficiles. Les personnes qui font cette objection ne se rendent pas bien compte de l'état des choses. Elles se figurent que, parce que nous avons les deux métaux comme monnaie légale, ils sont toujours l'un et l'autre à notre disposition, et que, si des remises un peu importantes en argent par exemple étaient à faire en Hollande ou en Allemagne, nous en trouverions aisément le montant dans notre circulation. C'est une grande erreur. C'en eût été une au moins lorsque l'argent jouissait d'une prime. Dans ce moment-là, bien qu'en possession légale du double étalon, nous n'avions en réalité qu'une monnaie en circulation, qui était l'or. L'argent avait disparu, il était devenu une marchandise qu'on ne se procurait plus que chez les gens qui font métier de la vendre, c'est-à-dire en la payant le prix qu'elle vaut. Avec le double étalon, on n'a pas, comme on dit, deux cordes à son arc; on n'en a toujours qu'une, et la moins bonne, et nous ne voyons pas comment notre situation eût été plus

Digitized by Google

embarrassée, si l'argent avait été démonétisé. Nous l'aurions acheté sous forme de lingots au lieu de l'acheter sous forme de monnaie, et les frais de refonte eussent été en moins. Pour être en parfaite relation avec une contrée, il faut avoir non-seulement le même métal qu'elle comme signe monétaire, mais encore posséder le même type. La pièce de 5 francs argent n'a pas cours au-delà du Rhin, en Hollande et en Allemagne, et, avant de l'envoyer dans ces pays, il faut préalablement la convertir en florins ou en thalers. La possession du même métal ne tranche donc que la moitié de la difficulté, si elle en tranche la moitié; aujourd'hui la monnaie d'or est reçue partout, et nous considérons comme un fait que, même vis-à-vis des pays qui ont l'étalon d'argent, les règlements sont plus faciles avec l'or qu'avec l'autre métal frappé à un type différent. Par conséquent l'argument tiré de l'avantage d'avoir un double étalon pour répondre à de doubles besoins n'a aucune valeur. Le maintien de l'étalon d'argent ne fait pas que ce métal reste dans la circulation, et de plus on peut parfaitement y suppléer.

L'Angleterre nous fournit d'ailleurs la preuve du peu de valeur de ce raisonnement. Ce pays n'a que

Digitized by Google

l'étalon d'or, et cependant c'est celui qui trafique le plus avec les peuples qui n'ont que la monnaie d'argent, avec l'extrême Orient surtout, et il n'est pas embarrassé pour ses payements. — On ajoute, il est vrai, qu'il s'appuie sur la réserve métallique de la France, que c'est nous qui lui fournissons l'argent dont il a besoin, et que si cette réserve venait à disparaître par la suppression du double étalon, l'Angleterre elle-même serait livrée aux plus grands embarras. — L'argument est singulier, — il est curieux d'entendre dire que nous gardons l'étalon d'argent pour la plus grande satisfaction des intérêts anglais, et ce qui est plus curieux encore, c'est que les Anglais n'ont pas l'air de se soucier beaucoup du service que nous leur rendons ; ils sont les premiers à nous presser de nous défaire du double étalon, comme d'un système tout à fait suranné. Il ne peut en effet entrer sérieusement dans l'esprit de personne, que le jour où l'argent serait démonétisé en France où ailleurs, on ne le trouverait plus à l'état de marchandise, — on le trouverait toujours comme tout ce qui a son utilité et son placement.

Nous arrivons à un autre prétendu avantage du double étalon qui n'a pas plus d'importance. On dit :

Digitized by Google

Lorsque vous n'avez qu'un étalon monétaire, qu'il soit d'argent ou d'or, vous êtes livrés à toutes les oscillations de valeur que peut éprouver ce métal ; qu'il devienne tout à coup très-abondant, et immédiatement vous en subissez la dépréciation. Si au contraire vous avez conservé les deux étalons avec un rapport de valeur entre eux fixé par la loi, comme il est rare qu'ils deviennent tous les deux très-abondants à la fois, la dépréciation de celui qui l'est le plus se trouve arrêtée par la fixité de celui qui l'est le moins. C'est ce qu'on appelle le système du parachute. Le mérite de ce système nous a toujours paru incompréhensible. Comment, avec la faculté qu'on a, qu'on ne peut pas enlever, de fondre et d'exporter la monnaie qui a le plus de valeur et le droit que possède le débiteur de payer avec celle qui en a le moins, l'une peut-elle servir de parachute à l'autre ? Parce qu'on laisserait inscrit dans la loi que la pièce de 20 francs en or vaut quatre pièces de 5 francs en argent, se figure-t-on qu'on forcerait à l'échanger de cette façon, si l'argent faisait prime ? Il faudrait pour y arriver appliquer la loi du maximum, et on sait ce qu'elle amène, la disparition complète de la marchandise qu'elle veut réglementer. La Banque de France a toujours eu dans

Digitized by Google

ses caisses une somme plus ou moins considérable en argent qu'elle conserve on ne sait pour quelle éventualité. Nous n'avons jamais ouï dire que, lorsque ce métal faisait prime, elle en donnât à quiconque venait lui en demander, et qu'elle fût disposée à l'échanger contre de l'or au taux fixé par la loi de germinal. Le système du parachute n'est qu'une idée ingénieuse tirée de comparaisons qui ne peuvent s'appliquer ici. Quand un métal devenu très-abondant doit se déprécier, ce n'est pas la coexistence d'un autre comme signe monétaire qui peut l'en empêcher. Il subira la dépréciation absolument comme s'il était seul ; il la subira même plus grande à cause de la concurrence de l'autre métal. S'il eût été seul, il eût rencontré plus de besoins à satisfaire, il eût occupé une place plus grande dans la circulation, partant son abondance se serait moins fait sentir, et il eût eu d'autant plus de chances d'échapper à la dépréciation. Par conséquent ce qu'on appelle le système du parachute agit en sens inverse de ce qu'on suppose. Loin d'assurer plus de stabilité aux deux métaux qui se trouvent en concurrence, il en précipite au contraire la dépréciation en raison même de cette concurrence. Rien ne nous paraît plus clair.

Digitized by Google

On donne encore comme argument en faveur du double étalon, et particulièrement du maintien de la monnaie d'argent, qu'avec elle on peut conserver des encaisses plus considérables qu'avec l'or dans les principaux établissements financiers, qu'on est moins exposé aux crises. Cet argument, nous l'avons démontré, repose sur un cercle vicieux. Il suppose ce qui n'existe pas, ce qui ne peut exister, la possibilité d'avoir toujours des encaisses dans le métal que l'on veut. — Quand on possède le double étalon on a en circulation non la monnaie qu'on veut, mais bien celle qui a le moins de valeur, celle que la spéculation consent à vous laisser, tantôt l'argent, tantôt l'or. La Banque de France avait autrefois son encaisse métallique en argent, il est aujourd'hui en or. Pourquoi? Parce qu'on lui a enlevé la plus grande partie de cet argent, et elle n'a pu conserver ce qui lui en reste qu'à la condition de ne le montrer jamais, de le tenir soigneusement renfermé dans ses caisses, et complétement inactif. S'il lui était arrivé de s'en servir dans le moment où il faisait prime, elle n'aurait pas gardé un écu de 5 francs. On peut aller plus loin encore et dire que, même avec l'étalon d'argent unique, l'argument n'a pas la valeur qu'on lui sup-

Digitized by Google

pose. Si les encaisses des banques se vident à de certains moments, c'est parce qu'on est débiteur à l'étranger, qu'on a le change contre soi, et qu'il faut faire des remises en numéraire, ou encore parce qu'à l'intérieur on a besoin de plus de monnaie par suite du développement des affaires et de la cherté de quelques denrées, comme le blé par exemple. En serait-il autrement, si les encaisses étaient d'argent? Pourrait-on se défendre davantage contre les difficultés, éviter de faire des remises au dehors, répandre moins de numéraire à l'intérieur? En définitive, quand on est débiteur, il faut payer, et nous n'en serions pas plus dispensés avec une monnaie qu'avec l'autre. Si nous n'avons que celle d'argent, les frais de transport seront plus considérables, voilà tout; mais, lorsque nous aurons des remises à faire au dehors, il nous faudra toujours les aller prendre là ou elles sont, c'est-à-dire dans les grands établissements financiers, et les encaisses se videront aussi bien avec l'argent qu'avec l'or. De même pour l'intérieur; ce n'est pas la nature du métal qui peut empêcher un pays de rechercher le numéraire dont il a besoin. Il n'y aurait qu'un cas où il en serait autrement: c'est si, avec le métal d'argent pour monnaie,

Digitized by Google

les relations au dehors et les affaires au dedans se trouvaient moins actives, ce qui en effet pourrait arriver et ce qui explique comment dans le passé il y avait moins de crises qu'aujourd'hui et des encaisses plus faciles — il y avait moins de crises, non pas parce que la monnaie était en argent, mais parce que les affaires étaient moins étendues, et le progrès moins rapide. Est-ce là l'idéal auquel on se propose de revenir? Veut-on, pour éviter les grandes fluctuations des encaisses et rendre les crises moins fréquentes, ralentir le mouvement des affaires?

Mais, continue-t-on, l'argent étant une monnaie plus lourde, plus embarrassante que l'or, on le laissera davantage dans les banques, et on fera un plus grand usage du crédit, en particulier de la monnaie fiduciaire. L'inconvénient alors est d'une autre nature. Nous n'avons pas besoin de répéter ce qui a été dit maintes fois et ce qui est accepté par tous les esprits sérieux, que la monnaie doit être la base de toutes les opérations commerciales, et que, si on peut recourir au crédit pour leur donner plus d'extension et de rapidité, il ne faut jamais perdre de vue qu'elles doivent toujours être réalisables en numéraire, que c'est pour elles une condition *sine quâ non*

Digitized by Google

de vitalité. Si on ne tient pas compte de cela, si l'on développe les affaires outre mesure en les appuyant seulement sur le crédit, on s'expose aux plus grands dangers ; il arrive un jour où l'édifice, construit plus ou moins artificiellement, s'écroule, et ce jour-là on s'aperçoit que l'on avait travaillé dans les airs. Les opérations n'ont plus de base, et la monnaie métallique devient d'autant plus recherchée qu'on avait cru pouvoir s'en passer. Ainsi l'argument qu'on donne pour le maintien des encaisses d'argent par l'extension du crédit est précisément celui qui tendrait à les compromettre davantage, puisqu'il conduirait plus vite aux embarras, et que dans ces moments-là il n'y a pas d'encaisse qui résiste, qu'il soit en or ou en argent, à moins qu'on n'ait recours aux mesures les plus rigoureuses. Il est vrai qu'il y a des gens qui indiquent encore comme un préservatif des encaisses d'argent en cas de crise la difficulté matérielle de compter cette monnaie, la lenteur qu'on doit y mettre, et ils supposent que pendant ce temps la panique peut se calmer et la confiance renaître ! C'est là un argument puéril ; il n'a d'abord aucune valeur dans les moments où la crise a pour cause l'absence même de numéraire, où il en faut à tout

Digitized by Google

prix. Ce n'est pas la difficulté matérielle de le compter et le temps qu'on pourrait y mettre qui empêcheraient de le réclamer lorsqu'on consent à le payer 7 et 8 pour 100; si c'est la confiance seule qui fait défaut, la même difficulté n'arrêterait pas davantage. On l'a bien vu en 1848. La Banque de France avait tout son encaisse en argent, et il n'a pas fallu moins qu'un décret pour la mettre à l'abri des demandes de remboursement. Ainsi, soit qu'on envisage le double étalon au point de vue de l'avantage qu'on lui attribue de rendre les rapports plus faciles avec les pays qui ont l'une ou l'autre monnaie, soit qu'on l'examine à celui d'une fixité plus grande qu'il assurerait à la valeur des métaux précieux en général, soit enfin qu'on le croie plus favorable à l'extension du crédit, il n'y a aucun argument qui résiste à une discussion sérieuse. J'en cherche d'autres encore, et je n'en trouve plus qu'un, aussi nouveau qu'inattendu, qui a été présenté tout récemment par M. Wolowski et qui mérite d'être examiné. Si vous démonétisez l'argent, a-t-il dit, vous vous exposez à donner une plus-value considérable à l'or; peut-être en élèverez-

[1] Voyez un mémoire intitulé l'*Or et l'Argent*, lu le 5 octobre 1868, par M. Wolowski à la séance annuelle des cinq académies.

Digitized by Google

vous le prix de 25 pour 100, ce qui équivaudrait, en ce qui concerne la France seulement, à une augmentation de la dette publique de plus de 3 milliards. Il y a heureusement dans cette hypothèse beaucoup d'exagération. Nous ne partageon, pas, quant à nous, les appréhensions de ceux qui croiraient dans un avenir assez prochain à l'avilissement de l'or par suite de l'abondance des mines de la Californie et de l'Australie, et la raison de notre opinion, c'est que le développement progressif des affaires absorbera davantage de métaux précieux, et que la place de l'or dans la circulation sera de plus en plus grande. Nous comptons, pour en assurer la fixité relative, sur le moindre emploi de l'argent; mais nous n'allons pas jusqu'à conclure, avec M. Wolowski, que l'or pourrait bien renchérir et acquérir une plus-value de 25 pour 100. Cela nous paraît impossible. D'abord l'argent ne sera pas démonétisé du jour au lendemain et partout à la fois. S'il est vrai que l'or soit la monnaie des pays riches, il y a malheureusement encore beaucoup de contrées qui ne sont pas prêtes à le recevoir, et pour lesquelles il n'est pas d'une utilité réelle. L'Asie tout entière, l'Afrique et une partie de l'Amérique en sont là. S'il y a aujourd'hui vingt

Digitized by Google

et quelques milliards d'argent dans le monde, la moitié au moins est dans ces contrées. C'est une grande cause d'atténuation pour le danger dont on nous menace. Ajoutez que la démonétisation de ce métal, si elle a lieu partout en Europe, ne s'accomplira pas subitement ; on y mettra le temps, et pendant qu'elle s'opérera, la Californie et l'Australie fourniront de nouveaux milliards du métal privilégié pour remplacer celui dont on ne voudra plus. D'ailleurs, l'argent lui-même ne disparaîtra pas tout à fait, il restera au moins à l'état de monnaie divisionnaire, et il aura en cette qualité une importance d'autant plus grande que la monnaie principale aura plus de valeur et sera moins susceptible de se diviser en petites coupures. Enfin, pour ce qui a rapport à notre pays, et c'est le point de vue où il faut se placer d'abord, nous n'avons à nous préoccuper que de l'effet que pourrait produire en France la démonétisation de notre argent, cet effet ne sera pas grand, comme nous l'indiquerons plus tard. Nous croyons donc qu'on peut sans témérité aucune passer outre à l'objection de M. Wolowski et examiner en toute liberté le chapitre des inconvénients du double étalon. C'est ce que nous allons faire.

Digitized by Google

SECTION III.

Les inconvénients du double étalon.

Le premier inconvénient du double étalon, c'est qu'il est en contradiction avec le but qu'on veut atteindre. Locke l'a dit il y a longtemps : « Deux métaux tels que l'or et l'argent ne peuvent servir, au même moment et dans le même pays, de mesure pour les échanges, parce qu'il faut que cette mesure soit toujours la même et reste dans la même proportion de valeur. Prendre pour mesure de la valeur commerciale des matières qui n'ont pas entre elles un rapport fixe et invariable, c'est comme si l'on choisissait comme mesure de la longueur un objet qui fût sujet à s'allonger ou à se rétrécir. Il faut donc qu'il n'y ait, dans chaque pays, qu'un seul métal qui soit la monnaie de compte, le gage des conventions et la mesure des valeurs. » On répondra d'abord qu'il n'y a pas d'étalon, à proprement parler, dans le sens absolu du mot, tel que paraît l'entendre Locke; car

Digitized by Google

il n'y a aucun métal qui, comme le mètre, soit invariable et puisse toujours donner la mesure exacte de la valeur. Qu'on ait l'argent ou qu'on ait l'or, on est exposé à des variations, cela est possible ; mais, si on a les deux, les chances sont doubles, et elles s'accroissent, ainsi que je crois l'avoir démontré, en raison même de la concurrence des deux métaux servant au même usage. On répondra ensuite, en ce qui nous concerne, que nous avons le double étalon depuis environ soixante-dix ans, et qu'il n'a, dans la pratique, amené aucun inconvénient; qu'il n'a pas empêché les progrès de s'accomplir, ni même l'or de se substituer à l'argent, lorsqu'on l'a jugé utile. Cela est possible encore ; mais, de ce qu'il n'a pas eu d'inconvénient dans le passé, il ne s'ensuit pas qu'il n'en aura jamais dans l'avenir. Les situations changent, et ce qui était bon hier ne le sera plus demain. Autrefois les relations commerciales étaient peu étendues, il fallait moins de numéraire pour y faire face, — le métal d'argent suffisait; — il suffisait de même pour ce qu'on appelle la monnaie de poche. Si nous étions obligés aujourd'hui de porter, en argent, ce qui est nécessaire à nos besoins de chaque jour, nous en serions fort gênés, et tout le monde s'en plain-

Digitized by Google

drait. La monnaie d'or est la monnaie des pays commerçants et des pays riches, parce que c'est celle qui, ayant le plus de valeur sous le moindre volume, s'accommode le mieux à la multiplicité et à l'importance des transactions. Si jamais l'allégorie mythologique des trois âges de l'humanité : l'âge de fer, l'âge d'argent et l'âge d'or, a eu une application précise, c'est à propos du signe monétaire. Il était en fer ou en bronze à l'origine des sociétés, lorsqu'il y avait peu d'échanges ; il a été en argent alors que les relations se sont développées; aujourd'hui, avec l'extension qu'elles ont prise, il le faut en or. C'est ce qui fait que la découverte des mines de la Californie et de l'Australie a été vraiment un acte providentiel, parce qu'elle a fourni l'instrument d'échange le plus utile au progrès, et au moment même où l'on allait en avoir particulièrement besoin. L'or est si bien la monnaie indispensable à présent, que la Belgique et la Suisse, qui, en 1850, guidées par de fausses considérations, l'avaient démonétisé, se sont empressées de le reprendre en 1860, et l'argent n'a plus chez elles qu'un rôle secondaire.

On sait ce qu'il faut penser de la plus grande facilité des rapports commerciaux avec les pays à mon-

Digitized by Google

naie d'argent en ayant le double étalon ; nous avons dit que, même avec ces pays, les règlements pouvaient se faire en or ; que ce métal était reçu partout. Il en est autrement si l'on n'a que de l'argent à offrir à ceux qui ont la monnaie d'or ; les règlements alors présentent des difficultés sérieuses, qui se traduisent par un change plus ou moins défavorable. Un auteur très-consciencieux, et dont les recherches statistiques méritent toujours grande confiance, M. Clément Juglar[1], a dressé un tableau des variations du change de notre pays avec l'Angleterre, depuis le commencement du siècle jusqu'en 1864. Ce tableau est très-intéressant à consulter. On y voit que, de 1819 à 1852, le change nous a été plus défavorable qu'il ne l'a été depuis. En voici l'explication. Le taux du change, avec un pays étranger, s'établit sur deux bases principales : 1° sur les rapports commerciaux et autres qui vous constituent débiteur ou créancier, 2° sur la nature de la monnaie qu'on peut donner en payement. Les règlements entre nations se font, comme entre individus, avec du numéraire. Si on est débiteur, il faut envoyer celui qui est néces-

[1] Voir le livre intitulé *du Change et de la liberté d'émission*, par M. Clement Juglar, 1868.

Digitized by Google

saire au payement et supporter les frais de transport. Le change s'établit en conséquence, c'est-à-dire qu'on trouve des gens dont c'est le métier qui, pour vous éviter la peine de cet envoi, vous vendent une traite sur l'endroit même où vous avez à payer, et avec laquelle vous pouvez éteindre votre dette. Le prix de cette traite ne peut pas dépasser de beaucoup les frais de transport, autrement on aurait intérêt à envoyer soi-même le numéraire; mais il arrive jusque-là. C'est donc déjà un élément favorable pour le change, que d'avoir une monnaie d'un transport commode et facile, ayant beaucoup de valeur sous un petit volume. M. E. Levasseur, dans son excellent livre sur *la Question de l'or*, établit que pour transporter jusqu'à la frontière une somme de 310,000 fr., il en coûterait 310 fr. en argent et seulement 200 fr. en or. Maintenant, si la monnaie d'argent qu'on possède n'est pas celle du pays où le payement doit avoir lieu et n'y a pas cours, la question se complique : il faut se procurer la monnaie qui a cours, l'acheter, et ces nouveaux frais viennent s'ajouter à ceux de transport; ils se résument tous dans le taux du change, qui s'élève d'autant plus. C'est ce qui explique comment, dans nos rapports avec l'Angle-

Digitized by Google

terre, le change nous a été plus défavorable lorsque notre circulation métallique était en argent que lorsqu'elle a été en or. Il résulte du tableau dressé par M. Juglar, qu'à différentes reprises, entre 1819 et 1852, nous l'avons vu monter à 25,80 et même à 25,90, pour la livre sterling payable à Londres lorsque le pair est de 25,20. Depuis 1852, nous avons été débiteurs, encore plus d'une fois, de nos voisins; mais jamais le change ne s'est élevé plus haut que 25,30 et 25,35, parce qu'au delà nous aurions envoyé directement de l'or. Les 10 ou 15 centimes au-dessus du pair représentent à peu près les frais de transport.

Sans doute les moyens de communication, devenus plus faciles et plus économiques, ont dû contribuer aussi à ce résultat; mais ils ne peuvent à eux seuls expliquer l'énorme différence de 50 à 60 centimes dans le prix de la livre sterling, entre une époque et l'autre. La nature de la monnaie y a été pour beaucoup. Par conséquent, il n'est pas tout à fait exact de dire que le double étalon n'a eu, jusqu'à ce jour, aucun inconvénient. Il a eu au moins celui de nous faire payer plus cher le change avec l'Angleterre, et il l'aurait bien plus

Digitized by Google

encore dans l'avenir, si, par malheur, nous n'avions que de la monnaie d'argent à offrir à nos voisins. Nos relations ont triplé depuis cette époque, et lorsque nous avons des remises à leur faire, c'est sur une échelle considérable. On nous vante la facilité que donne à nos rapports avec l'Allemagne et la Hollande le maintien du double étalon. Qu'est-ce que cela, à côté des embarras qu'il pourrait nous créer avec les pays les plus commerçants du monde, avec l'Angleterre et les Etats-Unis? Car, aux États-Unis aussi, bien que le double étalon existe encore nominalement, il a cessé d'exister en fait, comme chez nous. On ne frappe plus de dollars en argent, et, sur un monnayage total en ce métal de 136,351,512 dollars, 4,366,342 seulement sont en pièces de 1 dollar, tandis que 331,098,417 sont frappées en subdivisions de cette pièce.

Enfin, on est allé jusqu'à prétendre qu'avec l'argent l'usure, ce qu'on appelle le frai, est moins considérable qu'avec l'or. Rien n'est moins prouvé que cette assertion; il résulte, au contraire, d'expériences chimiques et de calculs qui ont été faits avec le plus grand soin, que l'argent s'use quatre ou cinq fois plus vite que l'or. En outre, à valeur égale, l'argent coûte

Digitized by Google

plus cher à extraire et à convertir en monnaie, et prête aussi davantage à la fraude, en raison de sa densité, qui est moins grande. On a pu remarquer qu'il y a toujours eu plus de pièces fausses en argent qu'en or; mais nous ne voulons pas insister sur ces points : ils n'ont qu'une importance secondaire à côté des autres considérations qui tendent à donner aujourd'hui à l'or une fixité de valeur que ne possède pas l'argent, et qu'il possédera de moins en moins. En 1800, la production de l'or était de 82 millions, celle de l'argent de 200; en 1848, le premier métal arrivait à 247 millions et le second à 215 1/2, c'est-à-dire que la production de l'or avait triplé, tandis que celle de l'argent ne s'était accrue que de 7 1/2 pour 100. Néanmoins, pendant cette première moitié du siècle, l'or n'a pas cessé de faire prime sur l'argent, et, à cause de cette prime, il n'a pu entrer dans la circulation active des pays qui avaient le double étalon. Il était trop recherché, mais ce qui est plus significatif encore, c'est ce qui s'est passé depuis. On estime que, pendant les neuf ou dix premières années qui ont suivi l'exploitation des mines de la Californie et de l'Australie, il a été extrait pour 8 milliards environ de métaux précieux, dont les trois quarts en

Digitized by Google

or, et cependant la prime de l'argent sur l'or ne s'est guère élevée au delà de 2 pour 100, et encore a-t-il fallu pour cela que la Hollande changeât tout à coup de système monétaire, et que l'argent trouvât un débouché immense dans l'extrême Orient, en Chine et au Japon. La cause qui assure maintenant la fixité relative de l'or, est la même qui, après l'exploitation des fameuses mines du Pérou et du Mexique, a empêché l'autre métal de s'avilir en raison du poids qui en avait été fourni. La production de l'argent, pendant trois siècles, a eu beau être quarante-sept fois plus forte que celle de l'or, le rapport de valeur entre les deux métaux, qui était de 11 à 12 contre 1, en 1492, n'est descendu qu'à 15 1/2, où il est encore à peu près aujourd'hui. Il en a été ainsi, parce que le métal d'argent était alors presque le seul en usage, celui qui convenait le mieux aux besoins de l'époque. Étant plus employé que son concurrent, il était retenu, par cela même, sur la pente de la dépréciation.

Les choses n'ont commencé à changer qu'à partir du moment où les Anglais, qui avaient répudié définitivement l'étalon d'argent, en 1816, reprirent leurs payements en espèces vers 1819 ; ils monnayèrent

Digitized by Google

tout à coup pour près d'un milliard d'or, ce qui procura bientôt à ce métal un débouché considérable. Ce débouché ne fit que s'accroître avec le progrès de la richesse publique, et, aujourd'hui, les rôles sont renversés à ce point, entre les deux métaux, que, contrairement à la croyance générale, le plus sensible aux variations, le plus susceptible de se déprécier, c'est le moins abondant, c'est l'argent. Au moindre temps d'arrêt qu'il éprouve dans un de ses débouchés, il baisse de valeur. Depuis quinze ans, nous en avons exporté, en Asie, environ pour 2 milliards 1/2; la Hollande en a pris pour 1/2 milliard en remplaeement de son or. C'est à peu près l'équivalent de la production, dans le même espace de temps, au moins de celle qui arrive jusqu'à nous. Eh bien! malgré cela, il a suffi que, depuis deux ans, nous ayons vu les exportations se ralentir vers l'extrême Orient,—celles de l'Inde, parce qu'elle n'a plus été chargée seule d'approvisionner l'Europe de coton, et qu'on a eu moins à lui payer; celles du Japon et de la Chine, par suite de discordes civiles,—pour qu'immédiatement l'argent perdît la prime de 1 1/2 ou 2 pour cent dont il jouissait, et, comme il n'a plus trouvé en Europe la compensation de l'emploi qui lui

Digitized by Google

manquait en Orient, il a reflué sur les pays à double étalon ou à étalon d'argent, en se dépréciant.

L'or maintenant est produit chaque année en quantité considérable, pour une valeur trois fois plus grande que celle de l'argent; mais chaque année aussi il acquiert des débouchés nouveaux. Pour lui, le marché s'agrandit sans cesse, tandis qu'il se resserre pour son concurrent. On agit donc en sens inverse de l'idée qu'on poursuit quand on cherche avec ce dernier métal l'instrument d'échange qui ait la valeur la plus fixe, et qui puisse donner le plus de stabilité aux contrats; c'est l'or qui possède aujourd'hui cet avantage.

M. de Humboldt, disait, il y a quarante ans, en parlant des gîtes argentifères de l'Amérique, que les Européens avaient à peine commencé à jouir de cet inépuisable filon de richesses que possède le Nouveau-Monde; d'autres voyageurs ont exprimé la même idée, et un savant géologue, M. Dufresnoy, étudiant aussi l'avenir de la production des métaux précieux, a pensé, lui, que les mines d'or de la Californie deviendraient la source du développement des mines d'argent au Mexique, en ce sens qu'avec l'augmentation de richesse que procurera l'or on

Digitized by Google

aura plus de capitaux à consacrer aux mines d'argent, et qu'on les rendra plus productives. Ce qu'il y a de sûr, c'est que malgré les discordes civiles qui troublent les pays où ces mines se trouvent principalement, malgré l'insécurité des moyens de transport et les exactions de toute nature auxquelles l'exploitation est soumise, elles rendent chaque année de plus en plus. Un économiste allemand, M. Soetbeer, a tracé un tableau curieux de la production relative des deux métaux précieux depuis 1800. Celle de l'argent est à son chiffre le plus bas par rapport à l'or en 1853, elle est cotée à 19 pour 100 seulement. A partir de cette époque, elle monte d'année en année, et en 1867 elle atteint 33 pour 100. Si cette progression continue, — et rien ne dit qu'elle ne continuera pas, — pendant que d'autre part les débouchés se fermeront, les pays à double étalon peuvent se trouver inondés d'argent, le nôtre surtout, qui a la plus grosse circulation métallique de toute l'Europe.

Le grand obstacle au développement des mines argentifères a été jusqu'à ces derniers temps, en dehors de la difficulté des transports et des impôts de toute nature qui ont grevé l'exploitation, le haut prix

Digitized by Google

auquel il a fallu payer le mercure qui sert à l'amalgame du métal d'argent. En 1850, on a trouvé en Californie une mine de mercure des plus abondantes. Immédiatement le prix de cet agent s'est abaissé des deux tiers, et on a vu augmenter sensiblement la production de l'argent. Que faut-il pour que cette augmentation continue? Que le prix du mercure baisse encore, — et cela peut résulter de la découverte de nouvelles mines, — qu'il y ait un peu plus de sécurité dans les transports et moins d'impôts sur l'exploitation. Toutes ces améliorations peuvent se trouver réunies; une seule suffit pour qu'il y ait progression, et la progression n'est pas même nécessaire. Avec deux années de ralentissement dans les débouchés de l'extrême Asie, l'argent a perdu l'avantage qu'il possédait naguère sur l'or. Supposons que ce ralentissement se prolonge, supposons de plus, ce qui est dans les probabilités, que l'argent soit moins employé en Europe, et immédiatement nous le verrons revenir chez nous en grande abondance et avec d'autant plus de rapidité que les débouchés se fermeraient ailleurs : bientôt nous n'aurions plus que de la monnaie de ce métal. Est-il quelqu'un aujourd'hui qui, en présence des exigences nouvelles de la

Digitized by Google

civilisation, des habitudes prises, puisse envisager avec calme une pareille éventualité ? Il ne faut pas se faire illusion, elle nous menace sérieusement. Le maintien du double étalon n'a pas eu d'inconvénient jusqu'à ce jour, parce que la substitution d'un métal à l'autre s'est faite dans le sens du progrès et des besoins de l'avenir. Si elle se faisait en sens contraire, les inconvénients apparaîtraient à tous les yeux, personne ne voudrait les accepter. Les trésoriers-payeurs-généraux et les chambres de commerce, dans leurs réponses aux questions posées par la circulaire du ministre des finances, ont dit qu'il pouvait y avoir 9 ou 10 pour 100 d'argent dans la circulation métallique de la France. Si on évalue cette circulation à 5 milliards, ce serait 450 millions. Ajoutons-y 350. millions pour la réserve toute particulière que possède en ce métal la Banque de France, nous voilà à 800 millions. Au prix actuel de l'argent par rapport à l'or, on ne perdrait guère à le démonétiser que les frais qu'on a déjà faits pour le monnayer et ceux qu'il faudrait refaire pour le remplacer par de l'or, en supposant que le remplacement ait lieu jusqu'à due concurrence. A raison de 1 fr. 50 par kilogramme d'argent et de 6 fr. 70 par kilogramme d'or sur une

Digitized by Google

somme de 800 millions, cela constituerait une perte d'environ 17 ou 18 millions. Ce chiffre est gros assurément, vu l'état de nos finances; mais il ne peut pas nous arrêter en présence d'une réforme dont l'urgence nous paraît démontrée, et d'ailleurs on trouverait des compensations dans les profits qu'on tirerait de l'adoption d'autres mesures qui seraient le corollaire indispensable de celle-ci, et dont il nous reste à parler.

SECTION IV.

Ce qu'il y a de mieux à faire.

Sur les 69 trésoriers-payeurs-généraux qui se sont prononcés en faveur de l'étalon d'or exclusif, 55 ont demandé le billonnage de la pièce de 5 francs d'argent au titre de 835 millièmes, qui est celui de la monnaie divisionnaire; ils voudraient que, comme celle-ci, elle ne fût plus qu'une monnaie d'appoint qu'on ne pourrait imposer dans les paiements au-delà d'une certaine somme. Ils se sont fondés sur ce que la pièce de 5 francs en or n'est pas très-bien accueillie

Digitized by Google

dans les campagnes, qu'elle paraît trop petite, glisse facilement des mains, et qu'elle ne se distingue pas assez de la pièce de 10 francs. Cette considération a incontestablement de la valeur ; mais on peut y avoir égard sans pour cela billonner la pièce de 5 francs. C'est toujours une chose grave que de fabriquer de la fausse monnaie, car en définitive une monnaie dont on abaisse le titre n'a plus en réalité la valeur qu'on lui assigne. On a beau dire qu'elle n'est destinée qu'à des usages secondaires, qu'elle ne constitue pas la base monétaire d'un pays, que toutes les transactions se font en vue de l'instrument d'échange principal, qui, lui, conserve toute sa pureté : il n'en est pas moins vrai que, pour ne pas apporter de trouble dans les rapports commerciaux, cette monnaie, même accessoire, doit être extrêmement limitée et ne pas dépasser les besoins. Déjà aujourd'hui, malgré les précautions qui ont été prises par la convention de 1865 au sujet de la monnaie divisionnaire, précautions qui ont réglé non-seulement ce qu'on serait obligé d'en recevoir dans les paiements, mais même ce que chaque pays faisant partie de la convention aurait le droit d'en frapper, on craint de n'être pas à l'abri de toute fraude. Nous n'irons pas jusqu'à

Digitized by Google

supposer, comme on l'a dit, que les états qui ont signé la convention soient les premiers à la violer, que ceux qui sont besoigneux trouvent des ressources faciles à fabriquer cette monnaie au-delà de la mesure, et à l'exporter ensuite dans les pays voisins, qui ne peuvent pas la refuser. Nous croyons cette accusation mal fondée, et nous avons la conviction au contraire que les gouvernements qui se sont entendus en 1865 exercent un contrôle assez sévère les uns sur les autres, et que, si on apercevait un abus quelque part, on s'empresserait d'en poursuivre le redressement. Une clause de la convention en indique même le moyen, qui est de demander à chaque état le remboursement de la monnaie divisionnaire à son effigie ; mais les scrupules et les difficultés qui peuvent arrêter une nation n'agissent pas au même degré sur les individus, sur la spéculation privée : celle-ci ne consulte que son intérêt. Or il y a, paraît-il, à fabriquer une pièce de 1 franc en argent au titre de 835 millièmes de fin au lieu de 900 un profit d'environ 7 ou 8 centimes ; il est de 14 à 15 centimes sur la pièce de 2 francs. C'est déjà une tentation puissante, et nous ne voudrions pas répondre qu'elle ne soit pas pour quelque chose dans la quan-

Digitized by Google

tité de pièces étrangères, italiennes surtout, dont nous sommes inondés. Que serait-ce si avec la pièce de 5 francs billonnée le bénéfice s'élevait à 35 et 40 centimes ! On ne pourrait pas empêcher la spéculation, et il serait fort à craindre que malgré la surveillance la plus attentive de la part des gouvernements elle n'arrivât à augmenter singulièrement le nombre de ces pièces.

L'observation a été présentée par un homme très-compétent sur la matière, par un affineur de métaux précieux, M. Dubois-Caplain [1] ; il signale ce danger comme un de ceux qui doivent faire hésiter le gouvernement à propos de la fabrication de pièces d'argent billonnées. Il serait assez difficile, en effet, de distinguer celles qui seraient fabriquées irrégulièrement de celles qui l'auraient été légalement. Il ne s'agirait pas là de pièces fausses en plomb, en cuivre ou en autre métal, ou même de pièces ayant plus d'alliage qu'elles ne doivent en avoir ; elles seraient toutes du même poids et au même titre : il faudrait en reconnaître l'origine. Nous ne prétendons pas que ce soit absolument impossible, puisque nous

[1] Voyez *une Lettre à M. Dumas, président de la commission des monnaies*, 1868.

Digitized by Google

n'avons pas d'autre garantie contre la falsification de la monnaie fiduciaire; mais la difficulté est plus grande en ce qui concerne cette monnaie. Il faut d'abord imiter le papier, et la Banque de France en a un tout spécial qui est fabriqué exclusivement pour elle; il faut ensuite contrefaire les diverses signatures qui sont sur le billet, ce qui est la partie la plus délicate de toute contrefaçon, tandis que pour la monnaie métallique, du moment qu'on fournit le même poids et le même titre, on n'a que le coin à rendre semblable, et il est à croire que ce n'est pas une chose très-difficile, puisque tous les jours nous voyons imiter les coins des divers peuples, même ceux qui ne sont plus en usage.

L'Angleterre a frappé longtemps et frappe peut-être encore en Chine et ailleurs des piastres mexicaines, dites piastres à colonne, qui sont particulièrement recherchées dans l'Orient. Qui empêcherait ceux qui y auraient intérêt de frapper de même nos pièces billonnées de 5 francs? Dans tous les cas, c'est un risque à courir, et on peut l'éviter en supprimant purement et simplement la pièce de 5 francs, tant en argent qu'en or, et en n'ayant plus de monnaie principale au-dessous de 10 francs. La pièce de

Digitized by Google

10 francs en or est assez grande pour ne pas glisser des doigts, elle se distingue facilement de la pièce supérieure de 20 francs, et, si elle est assistée d'une plus grande quantité de monnaie divisionnaire, elle nous paraît devoir répondre à tous les besoins. L'Angleterre n'a que le souverain et le demi-souverain de 12 fr. 50 en dehors de la monnaie divisionnaire d'argent, et nous venons de lire un rapport au gouvernement suédois par son délégué à la conférence de 1867, M. Wallemberg, qui propose de décréter le ducat d'or de 10 francs comme monnaie principale du pays. Il n'y a donc aucune difficulté sérieuse à adopter ce système, et, si on doit arriver un jour à l'unité monétaire, on y arrivera mieux avec la pièce de 10 francs qu'avec celle de 5 francs. Onze receveurs-généraux se sont prononcés, sinon dans ce sens, au moins pour la suppression complète de la pièce de 5 francs d'argent. L'état trouverait à cette combinaison le même profit qu'à billonner la pièce de 5 francs. Avec l'existence de cette pièce, on a limité par la convention de 1865, à 240 millions la monnaie divisionnaire au titre de 835 millièmes que la France serait autorisée à frapper; cette proportion devrait être changée, s'il n'y avait plus de monnaie princi-

Digitized by Google

pale au-dessous de 10 francs. Il faudrait probablement plus que la doubler. Supposons l'augmentation de 300 millions et le profit par franc de 7 centimes; cela donne une somme de 21 millions, plus que l'équivalent des frais de la démonétisation.

Quelques trésoriers-payeurs-généraux et quelques chambres de commerce ont exprimé aussi le vœu qu'on maintînt la pièce de 5 francs d'argent au titre de 9/10 en en faisant une monnaie de commerce sans cours obligatoire. Cette idée de fabriquer une monnaie spéciale pour les besoins du commerce n'est pas neuve; elle a traversé l'esprit de presque tous les gouvernements qui ont eu à faire quelque changement dans leur système monétaire, mais elle n'a jamais réussi. En 1850, quand la Hollande démonétisait son or, elle établissait une monnaie libre d'un poids déterminé qui varierait de prix selon le cours du jour. Cette monnaie n'a pu prendre place dans la circulation et n'a répondu à aucun besoin. En 1857, les états du Zollverein allemand se réunirent pour avoir une monnaie commune en argent, ils décidèrent aussi qu'on frapperait des couronnes et des demi-couronnes en or qui n'auraient pas cours légal. — Il en a été frappé fort peu. — Enfin, chez nous,

Digitized by Google

la loi du 28 thermidor an III, adoptant l'étalon d'argent et le franc pour unité monétaire, avait laissé à chacun la liberté de faire fabriquer des pièces d'or d'un poids et d'un titre garantis par l'état. Cette disposition ne fut pas même appliquée ; cela se comprend. Le commerce pas plus que le public n'aime les monnaies dont la valeur peut changer d'un jour à l'autre. Ce qu'il cherche dans l'instrument d'échange, et ce qu'il lui importe d'y trouver avant tout, c'est, sinon une fixité absolue de valeur, ce qui serait impossible, au moins une fixité relative qui représente le lendemain ce qu'elle représentait la veille. — Il n'y a donc pas lieu de s'arrêter à l'idée d'une monnaie purement commerciale, pas plus du reste qu'à tout autre système intermédiaire. Il faut, si l'on veut éviter la contrefaçon et ne pas se bercer de chimères, trancher dans le vif et supprimer purement et simplement la monnaie d'argent, sauf pour les pièces de 2 francs et au-dessous. Seulement il faut se hâter, les moments sont précieux, et chaque jour de retard peut nous coûter fort cher. Déjà nous voyons par les correspondances qui arrivent de l'étranger que le système de la monnaie d'argent est fort ébranlé. On commence à comprendre qu'il n'est plus celui de no-

Digitized by Google

tre époque. Un des premiers actes de la junte révolutionnaire de Madrid a été de proposer de supprimer le double étalon, qui subsiste encore en Espagne, et d'adopter exclusivement l'étalon d'or. D'autre part, l'association des chambres de commerce réunie dernièrement à Berlin vient également de se prononcer à une grande majorité contre la monnaie d'argent et pour la monnaie d'or. On se rendra compte de l'importance de ce dernier vœu quand on saura que la plus grande partie de l'Allemagne était représentée à cette assemblée. Il aurait été décidé de plus que la réforme devait être opérée à jour fixe, ce qui aurait pour effet de rejeter sur le marché général 600 millions de thalers, ou plus de 2 milliards de francs[1].

Il est probable que dans un temps assez prochain, plus prochain peut-être qu'on ne suppose, la monnaie d'argent sera répudiée de partout en Europe. Attendrons-nous ce moment pour la répudier nous-mêmes et supporter alors à nous seuls le poids de la dépréciation, qui pourrait être très-rapide? Il n'en coûterait aujourd'hui presque rien, au moyen de la

[1] Depuis que ceci a été écrit, une pétition a été envoyée par ces mêmes chambres de commerce au parlement douanier de la Confédération du Nord pour lui demander de recommander la mesure à tous les gouvernements confédérés; la pétition a été prise en considération.

Digitized by Google

compensation que nous avons indiquée, pour démonétiser ce qui nous reste de pièces de 5 francs ; qui sait ce qu'il en coûterait plus tard ? Et cependant il faudrait encore arriver à cette démonétisation, car il n'y a pas un gouvernement qui puisse laisser se rétablir la circulation en argent sur le pied d'autrefois ; autant vaudrait qu'il supprimât les chemins de fer pour nous obliger à retourner aux diligences. On dira que nous précipiterons nous-mêmes la baisse de l'argent en démonétisant les 800 millions qui nous restent. — Cela est possible ; mais qu'y faire, si la dépréciation est dans la force des choses ? Plus nous différerons et plus elle sera forte. Le mieux est de se résigner de bonne grâce, et de faire tout de suite ce que la nécessité pourrait bien nous imposer un jour plus douloureusement. Si on objecte l'intérêt des industries qui emploient aujourd'hui l'argent et qui vont se trouver atteintes par la diminution de valeur de ce métal, la perte qu'on subira sur tous les objets d'orfévrerie, nous répondrons que c'est la loi du commerce d'être exposé à des variations de prix dans toutes les choses qui le touchent. Parce que l'état s'est servi de l'argent pour en faire de la monnaie, il n'a pas garanti à tout jamais la valeur de ce métal

Digitized by Google

dans les emplois industriels. Quand les chemins de fer ont été créés, les diligences et les anciens modes de transport ont éprouvé aussi un grave préjudice. S'est-on inquiété de leur sort? s'est-on inquiété davantage de ce qu'allait devenir le tissage à la main quand on a inventé le tissage à la mécanique? et ainsi de toutes les découvertes. Le progrès est un char qui s'avance en écrasant quelques victimes, mais il s'avance pour le bien général de l'humanité, — tant pis pour ceux qui se rencontrent sous les roues. Seulement, quand on a le choix du moment, il faut prendre celui où les victimes seront le moins nombreuses, et c'est ce qui se présente aujourd'hui pour la suppression du double étalon. Le moment est encore favorable, il le sera moins plus tard. — A ceux qui soutiennent le *statu quo* parce qu'il n'a pas eu d'inconvénient pratique, nous demanderons à notre tour s'ils en verraient à le changer; on n'en indique pas de bien réels, tandis qu'il pourrait y en avoir de très-sérieux à le garder. Par conséquent la question est jugée. En supprimant le double étalon, nous aurons au moins l'avantage de rentrer dans la vérité du système monétaire, qui veut qu'il n'y ait pas deux mesures à base inégalement variable pour indiquer la valeur des choses.

Digitized by Google

CHAPITRE IV.

MONNAIE INTERNATIONALE.

Dans la question monétaire, telle qu'elle se pose aujourd'hui, il y a deux points de vue : le point de vue français et le point de vue international. Nous avons traité le premier dans les chapitres précédents; nous allons maintenant aborder le second. D'ailleurs, la réforme du double étalon n'est que le préliminaire d'une amélioration plus importante, qui serait la création d'une monnaie universelle. On peut discuter sur les mérites de cette réforme; mais, si on les admet, et quel que soit le système que l'on propose pour la réaliser, on reconnaît que la première chose à faire, c'est de n'avoir qu'un étalon. Avec les deux, on serait soumis à toutes les variations qui résulteraient de la différence du rapport

Digitized by Google

existant entre eux, et on n'aurait jamais de base certaine. Cette vérité n'a pas besoin d'être démontrée, elle saute aux yeux. Voyons les avantages de la monnaie internationale.

SECTION I.

Avantages de la monnaie internationale.

Le premier avantage, qui est incontestable, c'est une plus grande facilité fournie au commerce extérieur. Il est évident que, si partout on avait une monnaie semblable, un même type de valeur auquel on pût rapporter le prix des choses, on s'entendrait mieux sur tous les marchés du monde; on saurait mieux où l'on peut acheter et où l'on peut vendre. Quand un commerçant français lit, dans un journal, que le prix du café, à Cuba, est de 20 piastres fortes le quintal ou les 100 kilogrammes, et celui du coton, à la Nouvelle-Orléans, de 110 dollars la balle de 200 kilogrammes, il est obligé de faire un calcul de réduction de ces monnaies en monnaies françaises;

Digitized by Google

il est plus embarrassé que s'il voyait, du premier coup d'œil, qu'il s'agit de 116 francs pour le café et de 568 francs pour le coton. Aussi le commerce avec l'étranger est-il, presque partout, le monopole des grandes maisons, précisément parce qu'elles ont des moyens que n'ont pas les autres, qu'elles peuvent faire les frais de commis spéciaux, qui leur traduisent les mercuriales du dehors. Elles se servent de ce monopole pour augmenter le prix de leurs services. Si l'appréciation des mercuriales était à la portée de tout le monde, on n'aurait plus autant besoin d'intermédiaires, et on pourrait faire directement sa vente ou son achat. Il en résulterait dans les prix un abaissement calculé non-seulement sur l'économie des commis spéciaux, mais sur les effets ordinaires de la concurrence. Le commerce extérieur se démocratiserait et, en se démocratisant, il profiterait à plus de monde.

La monnaie internationale permettrait aussi d'établir, de la même manière, tous les comptes financiers, commerciaux et statistiques, ce qui serait évidemment plus commode. Si au lieu de lire, par exemple, que le budget de l'Angleterre est de 70 millions de livres sterling, celui de l'Autriche de 437 millions de florins, celui de la Prusse de 160 mil-

Digitized by Google

lions de thalers, et celui de la France de 2 milliards de francs, on les voyait tous exprimés par les mêmes chiffres, on ferait bien plus vite la comparaison, et cette comparaison ne serait peut-être pas sans résultat pratique; mais j'arrive au plus grand argument qui existe en faveur de la monnaie internationale, à celui pour lequel il faudrait la créer, quand même il serait le seul : elle supprime les frais de change qui résultent de la différence des monnaies. Le délégué américain à la conférence de 1867, M. Ruggles, dans un rapport à son gouvernement, a dit que les changeurs, qui trafiquent de cette différence des monnaies, prélevaient chaque année, sur le monde commerçant et voyageur, en Europe et en Amérique seulement, une somme de 2 millions de dollars, soit plus de 10 millions de francs, et il ajoutait qu'il en coûterait à peine autant pour refondre tous les systèmes monétaires et adopter un même type. Cette déclaration, plus ou moins exacte dans les chiffres, est vraie quant au fond. Il y a, en effet, des gens qui vivent des obstacles mis à la libre circulation de la monnaie, comme il y en a qui vivent des barrières encore dressées aux frontières des états, ou de la diversité des langues. Ce sont au-

Digitized by Google

tant d'impôts levés sur les préjugés et l'ignorance.

Nous n'allons pas jusqu'à prétendre assurément que, si on avait partout la même monnaie, on aurait supprimé le change, et qu'à Paris et ailleurs la livre sterling vaudrait toujours 25 francs 20 centimes, le florin de Hollande 2 francs 13 cent. Le taux du change résulte de plusieurs éléments. La différence des monnaies est un des principaux, mais il n'est pas le seul. Il faut tenir compte encore des frais de transport pour le numéraire à envoyer au dehors, des risques que l'on fait courir lorsqu'on donne une traite sur l'étranger, surtout si elle est à longue échéance. Ces considérations feront toujours varier le taux du change ; mais il baisserait forcément, si chacun pouvait envoyer sa propre monnaie, si elle était reçue partout sans passer par la refonte et sans subir les frais que celle-ci entraîne. Ainsi la livre sterling, qui intrinsèquement vaut 25 francs 20 cent., n'est acceptée à notre hôtel des Monnaies, d'après les tarifs, qu'à 25 francs 10 cent. Ajoutez à cela la perte d'intérêt pendant le temps nécessaire à la refonte, peut-être 5 cent. encore ; voici cette pièce réduite à 25 fr. 5 cent., c'est-à-dire ayant perdu plus de 1/2 pour 100 par le simple fait de la différence du type

Digitized by Google

monétaire des deux pays. Il en est de même pour notre monnaie d'argent lorsqu'elle va en Allemagne, et pour notre monnaie d'or quand elle est en Angleterre. C'est ce qui explique comment quelquefois nous payons la livre sterling jusqu'à 25 fr. 35 cent., même 25 fr. 40 cent., et pourquoi nous subissons une réduction de 1 1/2 à 2 pour 100 dans la conversion de nos francs en florins. Nous préférons acheter une traite à ce taux plutôt que de faire une expédition d'or ou d'argent qui, avec les frais de transport et ceux de refonte, nous reviendrait encore plus cher. Du reste, cet inconvénient est tellement senti que déjà l'on arrive par la force des choses à créer une espèce de monnaie internationale avec le lingot. On s'en sert pour les gros paiements, et il donne lieu à un trafic de plus en plus considérable. Les tableaux officiels nous apprennent qu'en France, pendant l'année 1868, sur une importation de métal d'or de 491 millions, 200 sont arrivés à l'état de lingots. Pour l'argent, la proportion est de 64 millions en lingots contre 127 en monnaie. A l'exportation, les résultats sont sensiblement moindres en ce qui concerne l'or : 22 millions en lingots contre 266 en monnaie. L'exportation en numéraire d'argent a été de 52 millions

Digitized by Google

contre 22 en lingots ; mais c'est un effet exceptionnel dû à des besoins particuliers de l'Italie. Depuis quelques années, chez nous, c'est l'exportation en lingots qui domine ; elle a été de 45 millions en 1867 contre 18 en numéraire, et de 111 millions en 1866 contre 93. La raison en est facile à donner. Nous sommes pour l'or de grands consommateurs et nous avons intérêt à le monnayer, d'abord pour notre propre circulation, qui s'enrichit chaque année, ensuite parce que notre monnaie est de plus en plus appréciée au dehors. C'est le contraire pour l'argent : on nous envoie plus de lingots, et nous envoyons moins de monnaie. Cela prouve, entre parenthèses, comme je l'ai démontré dans un précédent travail, que, lorsque l'argent n'a plus les mêmes débouchés à l'extérieur, il reflue en France à cause de la valeur légale que nous lui maintenons. Cet exemple est significatif, et il devrait faire comprendre aux défenseurs du double étalon le danger où nous met ce système. Le lingot d'argent abonde chez nous, et nous en avons de moins en moins le placement sous forme de monnaie.

En Amérique, cette transmission du lingot se fait sur une très-large échelle ; on va même jusqu'à le

Digitized by Google

certifier comme poids et comme titre aux hôtels des monnaies, afin de le faire circuler plus facilement. Ce procédé est utile assurément, et il simplifie quelques opérations de change ; mais il ne peut pas tenir lieu de monnaie internationale. Il ne convient que pour les gros paiements, il n'est pas à la portée de tout le monde, et il devient le monopole de ceux qui font en grand le trafic des monnaies, c'est-à-dire encore des changeurs ou des banquiers. Si j'ai 1,000 francs ou 2,000 francs à payer à Londres, puis-je envoyer un lingot ? Il n'y en a point d'aussi petit. Au contraire le changeur, qui sert d'intermédiaire à plusieurs personnes, qui délivrera 200,000 francs de traites à la fois, trouvera aisément un lingot de cette somme, et conservera pour lui seul tout le bénéfice qui résulte de ce mode de paiement. Le lingot n'est donc pas la solution du problème ; il ne satisfait pas mieux aux exigences de la circulation métallique internationale que des billets de banque de 5,000 et de 10,000 francs ne feraient face seuls à toutes celles de la circulation fiduciaire. Il faut quelque chose qui réponde mieux aux besoins de détail, les plus nombreux en définitive et les plus considérables. On ne peut pas non plus envoyer des lingots sur toutes les places : on en ex-

Digitized by Google

pédiera bien à Paris, Londres, New-York, Amsterdam, Hambourg; mais on ne pourrait en adresser dans des villes secondaires, il n'y aurait personne pour les recevoir. Il faut donc absolument un type monétaire qui soit accepté partout, qui partout serve à la libération des engagements. L'unité de ce type sera choisie plus ou moins forte, suivant le point de vue auquel on se placera; mais elle devra servir aux petits paiements comme aux gros.

Un négociant considérable de Bradford et de Manchester, M. Behrens, a fait, dans l'enquête anglaise, une déposition qui montre les inconvénients du change actuel. Ayant à effectuer un payement de 97 livres sterling à Luxembourg, et ne sachant pas exactement qu'elle était la monnaie du pays, il avait d'abord envoyé une traite en francs, subissant un premier change pour cette conversion. Le banquier auquel elle était adressée refusa de la recevoir, parce que la monnaie du pays était le thaler prussien. Il fallut alors faire une seconde conversion, subir un nouveau change, et le résultat fut une dépense de 45 francs. Le président de l'enquête demanda si M. Behrens aurait évité ce change exhorbitant avec une monnaie internationale. — Assurément, dit-il,

Digitized by Google

j'aurais délivré immédiatement en cette monnaie une traite de 2,425 francs, correspondant à 97 livres sterling, et je n'aurais eu rien de plus à payer. Cet exemple est saisissant, il illumine la question, et il se reproduit, sauf la différence des proportions, dans la plupart des payements qu'on doit faire à l'extérieur. Nous avons nous-même fait l'expérience que 1,000 francs, changés à Cologne contre des thalers, et rapportés à Paris en cette dernière monnaie, perdaient 25 francs ou 2 1/2 p. 0/0, c'est-à-dire que le thaler, compté à 3 fr. 75 au delà du Rhin, ne vaut plus en France que 3 fr. 65. Le change est comme un droit de péage qu'on est obligé d'acquitter pour passer d'un pays dans l'autre. Il y a même ceci de particulier, que les Anglais, qui montrent en ce moment le plus de résistance à l'adoption d'une monnaie internationale, à moins qu'on ne prenne la leur, sont le plus victimes de la différence des types monétaires. Leur livre sterling, qui vaut intrinsèquement 25 fr. 20, n'est acceptée chez nous que pour 25 fr. 10, soit à l'hôtel des Monnaies, soit chez les changeurs, et quand on veut la donner directement dans les relations commerciales ou pour des dépenses de voyages sur le continent, elle n'est prise que pour

Digitized by Google

25 francs, avec une perte de 3/4 pour 100. Le rapport sur l'enquête anglaise nous apprend également que, dans les arrangements intervenus entre le gouvernement anglais et le gouvernement français pendant la dernière exposition de 1867, pour les ordres de payements, la livre sterling n'était acceptée que pour 25 francs. Ce qui arrive pour la livre sterling arrive aussi pour le thaler, le florin d'Allemagne, pour notre monnaie à nous-mêmes, excepté dans le groupe des états qui ont adhéré à la convention de 1865. Partout ailleurs, la pièce de 10 ou de 20 francs, sans parler de la monnaie d'argent, subit une dépréciation qui n'a d'autre raison d'être que la différence du type monétaire.

Mais, dit-on, le nombre de ceux qui trafiquent avec le dehors et qui voyagent est très-restreint, comparé à ceux qui n'ont aucune relation avec l'étranger, qui ne sortent pas de chez eux. Est-il nécessaire, pour satisfaire quelques personnes, d'imposer à plusieurs peuples le trouble qu'occasionne forcément un changement de monnaie. Nous contestons d'abord que les avantages de la réforme ne profitent qu'à quelques personnes; ils profiteront à tout le monde. L'adoption d'une monnaie internationale abaisserait

Digitized by Google

les frais nécessaires pour acquitter une dette au dehors. Or tout abaissement de frais dans les relations internationales, comme dans les relations intérieures, aboutit nécessairement à un développement de trafic. Autrement pourquoi aurait-on demandé avec tant d'ardeur la diminution et même la suppression des droits de douane, l'abolition des passeports? Pourquoi, par des conventions postales entre nations, aurait-on rendu les correspondances moins coûteuses? Pourquoi des conférences entre délégués des divers chemins de fer européens, ayant pour but de réduire les tarifs et de les rendre aussi uniformes que possible? Évidemment on sent qu'avec le progrès de la civilisation il faut donner au développement des transactions le plus de facilité possible. Et s'imagine-t-on que cette diminution des droits de douane, les conventions postales, les abaissements de tarifs sur les chemins de fer, ne profitent qu'à ceux qui voyagent, qu'à ceux qui ont des marchandises à envoyer au dehors ou à en recevoir? Ce serait une grande erreur. Le paysan au fond de sa province, qui n'a jamais quitté le sol natal, qui ne le quittera jamais, qui n'a point de correspondance avec l'étranger et point de marchandises à faire passer la ligne des douanes, le

Digitized by Google

paysan y gagnera comme tout le monde. Il vendra ses denrées plus cher, et s'approvisionnera plus aisément et à meilleur marché. Eh bien! il en sera de même pour les effets de la monnaie internationale; par cela seul qu'elle apportera de nouvelles facilités dans les relations avec l'extérieur, elle profitera à tous. Ce sera un trouble, dit-on, apporté dans les habitudes existantes. Cela est possible; mais quel est le progrès qui n'a pas été un trouble à l'origine? Les chemins de fer, le plus fécond de tous les progrès assurément, ont bouleversé les rapports économiques, sans parler de la ruine des anciens modes de transport. Ils ont déplacé la richesse, ils l'ont portée là où elle n'existait pas, au détriment souvent d'autres pays qui avaient le monopole de certains débouchés. Cependant qui ne s'applaudit aujourd'hui de la création des chemins de fer? On s'est remis du trouble, et chacun apprécie les bienfaits immenses et durables dont ils ont doté les nations. Certainement une nouvelle monnaie que l'on ne connaît pas, venant en compétition avec celle dont on a l'habitude, causera dans le premier moment quelques embarras; mais nous ne croyons pas nous hasarder beaucoup en disant que ces embarras seront momentanés, et qu'on

Digitized by Google

arrivera bien vite à les surmonter. Il n'y a rien de tel qu'une utilité bien reconnue pour triompher de tous les obstacles. Un déposant dans l'enquête anglaise est venu dire que, lorsqu'on assimila la monnaie d'Irlande à la monnaie anglaise, la première perdait un penny par schilling, soit plus de 8 1/2 pour 100. Cependant l'assimilation se fit sans difficulté, et au bout d'un an on n'y pensait plus. Nous-mêmes nous avons vu dans la première partie de ce siècle les pièces de 24 et de 48 francs en or circulant conjointement avec celles de 20 et de 40 francs, celles de 6 francs, 3 francs, 30 sous et 15 sous en argent avec celles de 5 francs, 2 francs, 1 franc et 50 centimes. Les monnaies les plus utiles, les plus conformes au progrès, ont pris le pas sur les autres, et aujourd'hui on n'a plus souvenir de l'ancien système. Il a fallu très-peu de temps pour s'habituer au nouveau. Ne nous exagérons donc point la difficulté de vaincre des habitudes prises et de faire pénétrer dans les masses une monnaie nouvelle. Ce serait plus facile qu'on ne pense.

On ajoute, car je ne veux omettre aucune objection, que l'adoption de la monnaie internationale ne signifie rien, n'a pas d'importance réelle, tant qu'on

Digitized by Google

n'aura pas le même système de poids et mesures ; il faudrait, avant tout, chercher à s'entendre sur ce dernier point; la réforme monétaire viendrait ensuite plus utilement. — Il est certain que le progrès serait plus complet, si, à la même monnaie, on pouvait ajouter le même système de poids et mesures; mais, dans ce monde, tout ne s'opère pas à la fois, et l'expérience enseigne que les réformes les meilleures, les plus assurées, sont celles qui s'accomplissent degré par degré. L'esprit s'habitue mieux aux petits changements qu'aux grands : une réforme en amène une autre, et le progrès général de l'humanité s'accomplit ainsi sans secousse et avec un caractère durable. Nous ne rechercherons donc pas s'il vaudrait mieux commencer par le système des poids et mesures ou par la monnaie; nous proposons la monnaie, parce que l'attention nous paraît plus portée de ce côté en ce moment, que la question est discutée tous les jours, et qu'elle l'a été notamment, avec une certaine solennité, dans la conférence internationale de 1867, à Paris. D'ailleurs, la monnaie joue aujourd'hui, dans les rapports internationaux, un rôle qu'elle n'avait pas autrefois. Les métaux précieux voyagent et s'échangent dans des proportions consi-

Digitized by Google

dérables. Un auteur que j'ai déjà eu occasion de citer avec éloge pour ses études statistiques des plus consciencieuses, M. Clément Juglar, nous apprend que, dans la période de 1841 à 1847, le mouvement des métaux précieux en France, a été, en moyenne par an, de 276 à 292 millions; dans l'année 1866, seule, il s'est élevé à 1,554 millions, dont plus des 2/3 en monnaie métallique, c'est-à-dire en monnaie qui, pour entrer dans la circulation des pays où elle arrive, a besoin de se transformer et de subir tous les frais que cette transformation entraîne. On peut juger par là de l'importance et de l'urgence de la réforme, et il ne faut pas s'étonner qu'on lui donne la préférence, même sur l'unité des poids et mesures. Cette dernière, d'ailleurs, a déjà été consacrée légalement par 300 millions d'individus dans le monde, qui adoptent notre système métrique : ils en font plus ou moins usage; mais, du moment que la loi n'y est plus opposée, ils finiront bien un jour par s'y rallier complétement. L'unité monétaire, au contraire, telle qu'elle résulte de la convention de 1865, n'a encore que 100 millions d'adhérents; c'est donc de ce côté qu'il faut diriger les plus pressants efforts.

Digitized by Google

SECTION II.

Examen des divers systèmes de monnaie internationale.

Plusieurs systèmes ont été mis en avant pour réaliser cette unité. Nous nous proposons d'examiner les principaux, et nous allons commencer par le plus radical, par celui qui consiste à ne tenir aucun compte des monnaies actuelles, et à prendre le poids comme base de la réforme. L'unité de poids, d'après le système métrique, est le gramme avec ses multiples et ses sous-multiples. On propose de l'appliquer à la monnaie et de frapper des pièces sinon d'un gramme, ce qui, en or, — car on veut l'étalon d'or unique, — serait beaucoup trop petit et correspondrait à une valeur d'environ 3 francs, au moins de 5 et 10 grammes et même de 2; au-dessous, on conserverait la monnaie divisionnaire d'argent. On fabriquerait des pièces d'argent d'un poids et d'un titre déterminés, sans cours légal; on certifierait également des lingots du même métal, afin de laisser

Digitized by Google

chacun libre de stipuler, dans les contrats, avec lequel des deux métaux il entend être payé. De cette manière, l'on donne satisfaction à ceux qui prétendent qu'on ne peut pas rejeter absolument l'argent, qui a son rôle utile dans la circulation. De plus, on a un système logique qui cadre avec l'ensemble de notre système décimal. On suppose qu'on n'aurait pas de peine à le faire accepter, et qu'on échangerait bien vite un hectolitre de blé contre 6 grammes 451 milligrammes d'or, aussi facilement qu'on l'échange aujourd'hui contre 20 francs. Ce système, mis en avant par un ingénieur en chef des ponts et chaussées, M. Léon, a été adopté et particulièrement défendu par un économiste éminent, qui a acquis une grande compétence en ces matières, et qui donne toujours aux idées qu'il patronne une grande autorité, M. Michel Chevalier. Il mérite donc d'être examiné.

La première objection qu'il rencontre est assurément de celles auxquelles on ne s'attendait pas. On le présente comme un système de conciliation en présence de toutes les susceptibilités nationales qu'éveille le choix de la monnaie universelle. Les Anglais ne veulent pas de notre franc, nous ne voulons pas de leur souverain ; les Américains proposeraient vo-

Digitized by Google

lontiers leur dollar, et les Allemands leur thaler. Comment s'entendre au milieu de ces prétentions diverses? L'unité de poids a paru tout concilier, parce qu'elle repose sur une base qui n'appartient à personne, ou plutôt qui appartient à tout le monde, et voilà qu'on répond de l'autre côté du détroit qu'il n'y a pas d'unité de poids et de mesure absolue s'imposant par elle-même, comme s'imposent, par exemple, l'or et l'argent pour servir de signe monétaire. Le mètre, qui est le point de départ de tout le système, est une mesure de convention. On a pris pour l'établir, la quarante millionième partie du méridien terrestre passant par la France entre Dunkerque et Formentera ; mais le choix de cette unité est arbitraire. Les Anglais vous disent que leur *yard*, comme mesure de longueur, et leur *livre troy* subdivisée en grains, comme mesure de poids, sont aussi rationnels que notre mètre et notre gramme, et beaucoup plus usuels. Ils ajoutent que le gramme, ramené au système métrique parce qu'il est la centième partie d'un mètre cube d'eau distillée à la température de 4 degrés au-dessus de zéro, est non moins arbitraire. Nous ne voulons pas assurément nous faire l'écho de ces reproches adressés au système métrique,

Digitized by Google

nous croyons qu'il prévaudra malgré tout ; mais il n'en est pas moins vrai qu'il a été conçu d'une pièce et un peu trop scientifiquement. On n'a pas assez tenu compte des anciens usages et des raisons qui les avaient fait établir. Il en résulte que toutes les unités sur lesquelles il repose sont ou trop faibles ou trop fortes pour les usages ordinaires. Le gramme, comme unité de poids, est incontestablement trop faible ; aussi a-t-il beaucoup de peine à pénétrer dans la pratique, et on compte encore par livre et par once. Ces mesures sont plus naturelles, elles correspondent, à de légères différences près; avec celles de la plupart des peuples [1]. Ce n'est pas le hasard qui fait de tels rapprochements, ce sont les besoins.

Il en est de même de ce qu'on appelle le pied

[1] Voici, en effet, les étalons de poids des différents pays, comparés au kilogramme :

Autriche, Bavière	0,56	centièmes du kilogr.
Bohême	0,51	—
Francfort	0,50	—
Danemark, Hanovre, Hollande	0,49	—
Hambourg, Suisse, France ancienne	0,48	—
Espagne, Prusse, Saxe	0,46	—
Angleterre, Portugal	0,45	—
Russie	0,41	—

Le pied, comme mesure de longueur, est également presque pratont le même, et varie de 30 à 33 centimètres.

Digitized by Google

de roi comparé au mètre; cette dernière mesure est souvent trop forte. Enfin le litre ne remplace pas aisément la bouteille, et l'arpent subsiste à côté de l'are et de l'hectare. Ce système ne représente donc pas l'idéal, et il prête à la critique. Il a toutefois un avantage que personne ne conteste, c'est la décimalité. Il permet, moyennant de simples déplacements de virgule, de calculer très-vite les sommes les plus considérables. Toute la question est de savoir si l'on peut obtenir cet avantage avec les monnaies actuelles, or cela n'est pas douteux. Il importe peu en effet qu'elles répondent en poids à un chiffre rond ou à un chiffre fractionnaire. Il suffit, pour qu'elles rentrent dans le système décimal, qu'elles puissent se multiplier et se diviser par 10 et par 100. Le franc ne répond pas à un chiffre rond comme poids, puisqu'il représente 4 grammes 1/2 d'argent pur, — notre pièce d'or de 10 francs pèse 3 grammes 225, celle de 20 francs 6 grammes 451. Cela ne les empêche pas d'être parfaitement décimales. Que manque-t-il à la livre sterling, au florin, au thaler, pour qu'ils le soient également? Il leur manque d'avoir des multiples et des sous-multiples par 10 qui soient exprimés en monnaie. Le dollar américain est décimal, parce qu'il a une

Digitized by Google

monnaie divisionnaire qu'on appelle le cent, qui en est la centième partie. Par conséquent le système du gramme ne simplifie rien, il se présente au contraire comme une complication de plus en ce sens qu'il bouleverse toutes les habitudes prises; enfin lui-même n'est pas complétement décimal. On ne pourrait pas fabriquer des monnaies de l'unité adoptée, c'est-à-dire du gramme; on en fabriquerait encore moins d'un décigramme et d'un centigramme, et quant aux monnaies divisionnaires d'argent, il n'y en a point qui soient en poids rond la 10e partie de la monnaie d'or. La valeur du décigramme d'or est représentée par un poids d'argent de 1 gramme 55 centigrammes.

On dit que ce système est le plus logique. D'abord on se demande ce que signifie la logique quand il s'agit de sciences sociales, qui s'appliquent à ce qu'il y a de plus relatif, qui doivent tenir compte des goûts, des habitudes et des traditions. Et puis quelle est cette logique qui fait rétrograder la civilisation ? La monnaie de poids est celle des sociétés primitives, celle qu'on a lorsqu'on est obligé de faire la vérification par soi-même, et qu'il n'y a pas de garantie dans le contrôle de l'état. Elle est encore en usage en

Digitized by Google

Chine, où chacun a sa balance pour peser le lingot qu'il reçoit. A mesure qu'on avance en civilisation, la monnaie de poids disparaît pour faire place à la monnaie de convention, c'est-à-dire à une monnaie plus simple, dûment certifiée par l'état, et que tout le monde accepte sur la foi de cette garantie. Elle a sur l'autre l'avantage qu'a dans la langue la parole sur le signe. Le signe est peut-être plus expressif, mais il est moins rapide, et quand on s'entend avec la parole, l'autre moyen devient inutile. De même pour la monnaie de convention : quand on sait ce qu'elle vaut par rapport à telle ou telle marchandise, cela suffit. Du reste, il faut bien que l'idée du gramme ait paru d'une application difficile, car jusqu'à ce jour elle a rencontré peu d'adhérents, elle a été à peine indiquée dans la conférence de 1867, et n'a pas été soutenue du tout dans la dernière enquête anglaise.

Voyons maintenant un autre système, qui a été mis en avant dans cette conférence de 1867, réunie, comme chacun sait, avec un certain éclat sous la présidence du prince Napoléon et provoquée par M. de Parieu, qui a déjà eu le mérite d'attacher son nom à la première base de l'unité par la convention

Digitized by Google

de 1865. Elle était composée des hommes les plus compétents de l'Europe délégués par tous les pays. On a dans cette conférence, qu'on me pardonne le mot, un peu battu les buissons. On s'abordait sans avoir rien préparé à l'avance, on craignait la résistance que soulèveraient les innovations trop radicales, et on a cherché une solution qui pût satisfaire tout le monde. On a proposé la pièce de 25 francs pour plaire à l'Angleterre, celle de 15 francs pour être agréable à l'Allemagne, on a parlé de la pièce de 10 francs, et enfin on s'est arrêté à celle de 5 francs, comme étant un diviseur commun pour toutes les autres. On s'est ensuite séparé, afin que chacun pût en référer à son gouvernement ; mais aussitôt que dans les divers états des commissions furent saisies de la question, on s'aperçut que la pièce de 5 francs n'avait aucun avantage essentiel et qu'elle n'atteignait pas le but qu'on se proposait. D'abord elle n'est pas décimale, elle n'est qu'un multiple par cinq d'une unité décimale, le franc ; puis elle a paru, dans certains états, représenter un chiffre trop faible. On a trouvé qu'elle n'était pas en rapport avec le progrès de la richesse, qui se compte maintenant par milliards, et avec les développements écono-

Digitized by Google

miques de toute nature. Cette objection a surtout été présentée par les Anglais, qui ont déclaré que leur livre sterling était à peine suffisante. Nous avons vu en effet dans un pays du nord, en Suède, établir une monnaie d'or de 10 francs comme devant constituer l'unité monétaire du pays. Enfin on a fait à la pièce de 5 francs, au point de vue de la circulation, une dernière objection : on a dit que, frappée en or, elle serait trop petite, facile à perdre et trop prompte à se détériorer. Un économiste distingué en Angleterre, M. Jevons, a établi dernièrement un calcul assez curieux. Il a rapproché les souverains et demi-souverains qui sont en circulation depuis un certain nombre d'années, et il a constaté que le demi-souverain s'usait moitié plus vite que la pièce entière, que l'une pouvait rester dans la circulation dix-huit ans sans descendre au-dessous du poids légal de tolérance, tandis que l'autre n'y restait que dix ans. Cette expérience prouve qu'avec la pièce de 5 francs l'usure serait plus rapide encore, et que les nations perdraient chaque année, du fait de leur monnaie internationale, une somme assez considérable. Les inconvénients de la pièce de 5 francs sont si généralement sentis que, dans l'enquête qui vient d'avoir lieu en France sur le

Digitized by Google

double étalon, la plupart des autorités consultées ont cru devoir l'exclure, tout en se prononçant pour la monnaie d'or. On avait été conduit à choisir la pièce de 5 francs parce qu'on supposait qu'elle s'adapterait mieux avec les monnaies actuellement en cours dans les divers pays ; on trouvait qu'elle était une division de la livre sterling réduite à 25 fr., qu'elle en était une également des termes de l'équation que les Allemands avaient établie en 1857 pour mettre leurs monnaies d'accord, équation qui se formule ainsi : 4 thalers = 6 florins du sud, = 7 florins du nord, = 15 francs de monnaie française ; elle paraissait enfin se rapprocher assez du dollar américain et de la piastre espagnole pour qu'il n'y eût pas une trop grosse difficulté à les fondre ensemble. On n'avait pas suffisamment réfléchi que l'assimilation était plus apparente que réelle, et qu'il en coûterait autant pour ramener la livre sterling à 25 fr. que pour créer tout autre type monétaire, qu'il faudrait toujours la refondre, et les Anglais ne paraissent pas du tout disposés à rien retrancher de leur livre sterling, qui est la base de tous les contrats. Il en serait de même du dollar américain, qui vaut 5 fr. 30 cent., et de la piastre espagnole, qui est du même prix. En

Digitized by Google

outre, avec ce système, l'unité n'est pas faite.

Quel est le premier avantage qui doit en résulter? C'est que tous les comptes soient établis de la même manière et avec les mêmes chiffres. Or, si les uns sont exprimés avec l'unité de 25 francs, les autres avec celle de 15 francs, d'autres avec celle de 10 francs, il faudra toujours des calculs pour les ramener au diviseur commun de 5 francs. Si simples et si faciles que soient ces calculs, ils n'en seront pas moins un obstacle à l'identité absolue des comptes, qu'on ne pourra pas saisir d'un premier coup d'œil. Maintenant a-t-on considéré que, comme les subdivisions de la pièce de 5 francs ne répondent à aucune des monnaies aujourd'hui existantes, excepté dans le groupe des adhérens à la convention de 1865, on ne s'entendrait pas pour les valeurs inférieures à ce chiffre, qu'on n'aurait aucun moyen de les indiquer de la même manière? Et en définitive ces valeurs sont les plus nombreuses et les plus intéressantes, celles qui, dans les mercuriales et les circulaires indiquent le prix des marchandises. On ne peut pas ne faire l'unité que pour les gros comptes, il faut la faire aussi pour les petits. Voilà les objections qu'a rencontrées immédiatement et presque partout la pièce de 5 francs,

Digitized by Google

et qui l'ont fait écarter. Alors il n'y a plus eu de système ayant, pour ainsi dire, une autorité quasi officielle ; chacun s'est retrouvé en face de son inspiration, et c'est ainsi que nous avons vu se produire d'abord le système du gramme dont nous avons parlé tout à l'heure, puis un autre système exclusivement anglais qu'il nous reste à examiner.

Ce système, présenté par l'*Economist* et soutenu par un homme considérable, directeur de ce recueil, M. Walter Bagehot, n'a pas pour but de réaliser l'unité absolue ; il s'adresse à la race anglo-saxonne, et lui propose une union monétaire pour elle seule, sauf aux autres peuples à l'adopter, si cela leur convient. Voici quel serait le plan : la livre sterling, telle qu'elle est, n'est pas décimale, il n'y a dans la monnaie anglaise aucune division par 10, par 100 ou par 1,000, à laquelle elle corresponde ; il faudrait d'abord la rendre décimale. C'est un avantage essentiel pour la simplicité des comptes, et les Anglais le reconnaissent comme tout le monde. On la rendrait décimale en l'appuyant sur le *farthing,* qui est la plus petite monnaie de nos voisins et le quart d'un *penny;* mais la livre sterling ne vaut aujourd'hui que 960 farthings. Pour qu'elle en valût 1,000, il faudrait lui

Digitized by Google

ajouter 10 deniers ou 40 farthings, c'est-à-dire l'augmenter d'un peu plus de 4 pour 100. Ceci fait, et nous verrons tout à l'heure si cela est facile, on se tourne du côté des Américains, et on leur dit : Notre nouvelle livre sterling, augmentée de 10 deniers, équivaudra exactement à une monnaie que vous avez, et qui sera l'unité monétaire, c'est le demi-aigle de 5 dollars, et comme, aux termes d'un acte de votre congrès, le dollar vaut 4 shillings 2 deniers, les 5 dollars seront la représentation exacte de la nouvelle livre sterling. Vous pourrez donc conserver tout votre système monétaire, et votre *cent*, qui est la centième partie du dollar, sera la 500e partie de l'unité. On divisera cette unité par 10 et par 100, et à chaque division il y aura une monnaie correspondante. De plus le *cent* sera l'équivalent du *half penny* anglais, de sorte que, pour les subdivisions comme pour la monnaie principale, l'assimilation sera complète, on s'entendra parfaitement dans les deux pays. Quant aux Anglais, s'ils sont obligés de modifier leur livre sterling, ils conservent au moins leur monnaie divisionnaire, leur *penny* surtout, auquel ils tiennent beaucoup, et qui est l'âme de leur système. On ne se dissimule pas que ce plan n'a pas beaucoup

Digitized by Google

de chances d'être adopté par ce qu'on appelle la race latine ; mais on en prend son parti. En définitive, dit-on, la race anglo-saxonne est la plus industrieuse et la plus commerçante du monde, celle qui fait le plus d'affaires, et du moment qu'elle aurait son union monétaire, le problème serait à peu près résolu, la dissidence des autres nations n'aurait pas grande importance.

Nous voulons, en examinant ce système, nous dégager de toute idée française, supposer que nous n'appartenons pas à cette race latine dont on fait si bon marché, et voir si, au point de vue anglais et américain, il a toutes les qualités qu'on lui suppose. D'abord on dit aux Américains qu'on ne leur demande aucune modification, qu'on les laisse dans leur *statu quo* monétaire ; c'est une erreur. Les Américains ont bien en effet un dollar qui, aux termes d'un acte du congrès, vaut 4 shillings 2 deniers ; mais c'est le dollar d'argent. Il n'est plus guère en circulation, et il tend à y être de moins en moins. Le dollar en or, qui est la monnaie usuelle, ne vaut pas 4 shillings 2 deniers, il vaut tout au plus 4 schillings 1 denier. Cette différence vient de ce que l'or en Amérique est tarifé légalement seize fois le prix de l'argent, et, comme

Digitized by Google

cette valeur est supérieure à celle qu'il a réellement, le dollar d'or n'est pas l'équivalent du dollar d'argent, pas plus que naguère chez nous la pièce d'or de 5 francs n'était dans le commerce l'équivalent de la pièce d'argent du même chiffre. Il faut donc que les Américains augmentent un peu la valeur de leur dollar d'or, qu'ils l'augmentent d'environ 2 pour 100, pour le mettre en harmonie avec le nouveau système. Ils n'ont pour cela qu'un moyen, c'est de le refondre ainsi que les aigles et les demi-aigles, et d'y ajouter le penny qui leur manque. Or c'est une grosse affaire, et les Anglais, qui se montrent si susceptibles pour l'intégrité de leurs contrats, lorsqu'on leur parle d'enlever quelques centimes à la valeur de leur livre sterling, n'ont pas l'air de se douter du trouble qu'ils apporteraient sous ce rapport en Amérique, et cela pour une unité partielle, pour l'unité de la race anglo-saxonne.

Ce que les Anglais proposent n'est pas non plus très-facile à réaliser pour eux-mêmes. On ajoutera 10 deniers à la livre sterling, et on la fera reposer sur 1,000 farthings, au lieu de 960, afin qu'elle ait des divisions décimales; mais ces 10 deniers entraînent une refonte complète du système monétaire. D'abord,

Digitized by Google

c'est la livre sterling qui disparaît; cette ancienne livre sterling si connue, et qui règle à elle seule, dit-on avec fierté, plus de transactions que toutes les autres monnaies du monde; puis que deviendra le shilling? à quoi répondra-t-il? Il ne sera plus, comme aujourd'hui, la 20e partie de la livre; il en sera la 20e partie et 10/12e, c'est-à-dire qu'il n'aura plus aucun rapport avec elle. Le penny et le farthing restent seuls. Sans doute, pour parer à ces inconvénients, qui sont considérables, on a imaginé de faire de la nouvelle monnaie une unité de compte qui n'entrerait pas dans la circulation, qu'il ne serait pas nécessaire de frapper et qu'on exprimerait par des équivalents. On écrirait 1 livre sterling 0 shilling 10 deniers toutes les fois qu'on voudrait l'exprimer, et les choses resteraient comme elles sont. On continuerait à avoir des livres sterling et des shillings pour les monnaies usuelles, et chacun posséderait une table de conversion pour l'unité internationale. Ce plan n'est assurément pas très-praticable. Quoi! on suppose une monnaie de compte purement conventionnelle, qui n'aurait aucune représentation effective! Il n'y aurait pas de pièce de 1 livre sterling 0 shilling 10 deniers! Si cela est possible, il est inu-

Digitized by Google

tile d'agiter les peuples et de leur demander de créer un même type monétaire en modifiant un peu le leur. On n'a qu'à leur proposer une unité de convention, que chacun sera libre d'exprimer en sa propre monnaie. Si cette unité est de 50 francs, par exemple, les Anglais l'exprimeront par 1 livre sterling 19 shillings 8 pence, les Américains par 9 dollars 62 ou 3 cent en or, les Russes par 12 roubles 1/2, les Prussiens par 13 thalers 15 ou 16 gros, les Allemands du sud par 20 florins, ceux du nord par 23 florins 1/2. On pourrait bien s'entendre ainsi pour les statistiques, les comptes budgétaires et même les valeurs commerciales; mais on serait loin d'avoir résolu toutes les difficultés que présente la situation actuelle. On n'aurait toujours pas une même monnaie à transmettre d'un pays dans un autre, et il faudrait, comme aujourd'hui, recourir aux changeurs toutes les fois qu'on traverserait la frontière. Par conséquent, l'unité vraie, l'unité féconde, celle qui répond à tous les besoins, ne serait pas faite. Il n'y aurait qu'une unité de convention, qui aurait bien de la peine à se maintenir en présence des embarras qu'elle susciterait. On peut considérer comme certain que, si les Anglais arrivaient à faire prévaloir le système que

Digitized by Google

nous venons d'analyser, ils devraient commencer par refondre toutes leurs monnaies, excepté le penny et le farthing. Sont-ils résignés à cet immense sacrifice? Si encore il s'agissait de faire l'unité absolue, de mettre tous les peuples d'accord, le dessein serait grand, et on pourrait louer nos voisins de proposer une pareille modification de leur livre sterling; mais, pour unir la race anglo-saxonne seulement, pour laisser en dehors toute l'Europe, et notamment le groupe de la race latine, qui a déjà 100 millions d'adhérents, et qui, quoi qu'on fasse, ne se ralliera jamais à un pareil système, les Anglais y regarderont à deux fois avant de chercher à mettre cette conception en pratique.

SECTION III.

La meilleure solution.

La critique faite de tous les systèmes qui ont été proposés, nous nous retrouvons en face de l'unité des 100 millions d'adhérents à la convention de 1865,

Digitized by Google

c'est-à-dire de l'unité de notre pays qui est le franc. Est-ce celle-là qui est appelée à triompher? Nous ne demanderions pas mieux, quant à nous, puisqu'elle ne changerait rien à notre système; mais si déjà la pièce de 5 francs, indiquée par la conférence de 1867, a paru une unité trop faible, si de l'autre côté du détroit on trouve la livre sterling à peine suffisante, le franc prête encore plus à la critique. Jamais les Anglais ne se résigneront a écrire que leur budget est de 1 milliard 764 millions de francs, au lieu de 70 millions de livres sterling, et de même dans la plupart des pays. C'est comme si, pour mesurer des surfaces considérables, on proposait d'employer le pouce au lieu du mètre ou de la toise; les comptes en seraient trop compliqués, et un des effets de l'unité monétaire doit être de les simplifier. Il faut donc renoncer à faire du franc la base de l'unité; mais on peut trouver dans le système lui-même une autre combinaison qui satisfasse tous les intérêts. Cette combinaison serait l'adoption de la pièce de 10 francs. Cette pièce est complétement décimale dans ses multiples et ses sous-multiples. Elle représente une unité assez forte pour répondre à bien des besoins; de plus elle est en rapport facile

Digitized by Google

avec des divisions monétaires existant dans plusieurs pays, et enfin elle jouit d'une certaine notoriété, puisque c'est déjà une monnaie du groupe des adhérents à la convention de 1865. Quelle objection peut-on lui faire?

On dit d'abord, au point de vue anglais, car c'est toujours de là que vient l'opposition, on dit qu'elle se rapprochera trop du demi-souverain de 12 fr. 50 cent., qu'il y aura danger de confondre les deux pièces, et que les caissiers seront peu disposés à les accepter l'une et l'autre. Cette objection n'est pas sérieuse. La distinction peut être assurée de bien des manières. Elle peut se faire par une épaisseur plus grande et une dimension plus faible, par une tranche et une empreinte particulières par d'autres choses encore. Quand nous avions en France les pièces de 24 et 48 francs en concurrence avec celles de 20 et de 40, personne ne s'y trompait, et ne les prenait l'une pour l'autre malgré le rapprochement du poids ; il y avait des différences qu'on saisissait au premier coup d'œil. Il en sera incontestablement de même pour la nouvelle pièce de 10 francs vis-à-vis du demi-souverain. On ajoute qu'en la donnant comme l'équivalent de 8 shillings pour la

Digitized by Google

rendre décimale et l'appuyer sur le penny, qui en serait la 100e partie, on affaiblit singulièrement la valeur de cette dernière monnaie. Le shilling étant de 12 *pence*, 8 shillings représentent 96 *pence*, soit 4 pour 100 de plus que la division centésimale de la pièce de 10 francs. Il en résulte que tous les intérêts qui reposent sur le penny seront sacrifiés, qu'ils éprouveront un préjudice considérable; et alors on fait l'énumération de ces intérêts, parmi lesquels on cite les péages sur les ponts et routes, les tarifs des chemins de fer pour les voyages à faible distance et pour les transports à petite vitesse. On peut répondre que c'est là une anomalie qui tient à ce que le penny vaut un peu plus au détail que lorsqu'il est converti en shillings, mais que dans la pratique personne n'y fait attention. Il est impossible en effet de considérer le penny en lui-même, abstraction faite du rapport qu'il présente avec le shilling. Intrinsèquement il n'a, pour ainsi dire, aucune valeur, comme toute monnaie de billon; la plus-value qu'on lui attribue est purement arbitraire. On n'exigera point 12 *pence* au lieu d'un shilling, on ne se refusera même point à prendre un shilling pour 2 ou 3 *pence* et à rendre le surplus. Il

Digitized by Google

n'y a donc pas de distinction à faire entre les deux monnaies, et quant aux minces perceptions sur les ponts et sur les chemins de fer, elles arrivent bien vite à se grouper assez pour être payables en shillings. Enfin personne ne se soucierait d'encaisser une quantité considérable de cette menue monnaie pour l'avantage des 4 pour 100 qu'on pourrait avoir à l'utiliser en détail. La seule différence a considérer, c'est celle qui existe entre la valeur intrinsèque des 8 shillings et la pièce de 10 francs. Cette différence est de 3/4 pour 100, comme celle de la livre sterling par rapport à la pièce de 25 francs. Est-elle suffisante pour troubler toutes les relations, modifier sensiblement les contrats et empêcher que la nouvelle monnaie ne cadre dans une certaine mesure avec le système anglais? Nous ne le pensons pas.

On a proposé de frapper la nouvelle monnaie simplement comme une monnaie d'appoint, qui ne serait reçue dans les payements à l'intérieur que jusqu'à concurrence de 4 livres sterling. C'est en effet un moyen d'éviter les embarras qui résulteraient des droits acquis; mais, allât-on jusqu'à lui donner une existence légale absolue, cela ne serait pas encore

Digitized by Google

une difficulté. On recourait alors pour les contrats existants à la compensation. En somme, rien n'est plus juste. On change la valeur de la monnaie avec laquelle le créancier devait être payé, il est naturel qu'on lui accorde une compensation. Nous savons bien qu'il y a des hommes d'une certaine autorité qui ont prétendu, comme M. Shermann dans un rapport au congrès des États-Unis, que, l'état ayant toujours le droit d'établir un impôt sur les propriétés privées, il pourrait à ce titre supprimer la compensation. Cette théorie est trop rigoureuse. L'état à incontestablement le droit d'établir des impôts sur les propriétés privées, et il peut en frapper les contrats comme les autres choses; mais il doit le faire dans l'intérêt général et non dans celui du débiteur exclusivement, au préjudice de son créancier, comme cela arriverait par la suppression de la compensation. Nous savons encore que, lorsque la Hollande, en 1839, a diminué le poids de sa monnaie de 1 1/2 pour 100, elle n'a accordé aucune indemnité. Nous aimons mieux l'exemple de la France, qui, lors de la conversion de l'ancienne livre tournoi en francs, établit une échelle de conversion pour tous les contrats en cours d'exécution. La diffé-

Digitized by Google

rence était de 1 1/4 pour 100, 100 francs valant 101 1/4 livres tournois. Il est vrai que la compensation, facile pour certains contrats, ne le serait pas pour tous. On ne pourrait pas l'établir pour ceux inférieurs à 5 shillings, car elle ne représenterait pas même la moitié d'un penny. Il y aurait dans ce cas une perte ; mais quels sont dans une société les contrats dont l'importance ne dépasse pas 5 shillings? Ils sont très-peu nombreux, et ils n'ont jamais qu'une durée bien éphémère. Il suffirait de les renouveler pour les mettre en rapport avec la nouvelle monnaie. Quant aux autres, rien ne sera plus facile que d'établir cette compensation. La Banque d'Angleterre s'en chargera pour les titres de rente, les sociétés industrielles ou financières pour les valeurs qui leur appartiennent, et quant aux fermages des terres et aux locations des maisons, on se servirait d'un tarif de conversion. Ainsi, soit qu'on fasse de la nouvelle monnaie internationale une monnaie d'appoint, soit qu'on en fasse une monnaie légale avec les mêmes droits que les autres, il ne peut y avoir de difficulté dans l'exécution. Quelle autre objection peut-on faire encore? Quelle n'est pas une unité suffisante et qu'il en faudrait une plus forte ; mais au moyen de

Digitized by Google

la décimalité de la pièce de 10 francs, on peut, si l'on veut, avoir 100 francs comme monnaie de compte, on n'a qu'à opérer un simple déplacement de virgule. Il ne sera même pas nécessaire de frapper cette dernière pièce, il suffira d'en avoir la division exacte. Que peut-on désirer de mieux, et qu'elle est la combinaison qui présente de pareils avantages?

Les Anglais ne contestent pas que le système de la pièce de 10 francs ne soit pas très-estimable. Il a été présenté par leurs propres délégués à la conférence de 1867, et soutenu par les hommes les plus autorisés dans leur dernière enquête. Seulement ils voudraient qu'il leur fût démontré qu'il n'y en a pas d'autre se rapprochant davantage de leur système monétaire et ayant quelque chance de succès. Cette démonstration nous paraît résulter de tout ce que nous avons dit. Que les Anglais cèdent, et l'unification ne trouvera plus d'obstacle. Ce ne sont pas les Américains qui s'y apposeront, eux qui dans le premier moment étaient décidés à changer leur dollar et à le mettre en rapport avec notre pièce de 5 francs. S'ils ont été arrêtés dans cette voie, c'est parce qu'ils ont vu les objections de l'Angleterre, et qu'ils ont compris, ce qui était juste, que leurs plus grands in-

Digitized by Google

térêts étaient de ce côté. Du moment que les Anglais céderaient, les États-Unis n'élèveraient plus de difficultés. L'Allemagne n'en ferait pas non plus, bien que sa monnaie ne cadre pas beaucoup avec le système nouveau, que ni le thaler, ni le florin, ne soient des divisions exactes de la pièce de 10 francs. Mais elle a senti les inconvénients de ses différentes monnaies, et ce que nous proposons vaudrait mieux pour elle que son équation de 1857, qui n'est pas très-exacte, et qui, nous le croyons, n'a pas très-bien réussi. En adoptant la pièce de 10 francs, les Allemands ne seraient obligés pour cela d'abandonner ni leur thaler, ni leur florin; ils pourraient parfaitement les conserver, comme l'Angleterre son schilling et sa livre sterling. Ils n'auraient qu'à frapper la nouvelle pièce avec des divisions décimales, et alors leurs monnaies, aujourd'hui rebelles à l'unité sur quelque base qu'on la propose, s'adapteraient à merveille avec cette pièce; le thaler représenterait 37 centièmes de la monnaie universelle, le florin du nord 21 centièmes, celui du sud 25. On s'entendrait pour les petits comptes comme pour les gros, et chacun aurait dans la monnaie nationale un point de repère pour les règlements avec le dehors. Quant à la Russie, il

Digitized by Google

y a lieu de croire qu'elle ne ferait pas difficulté d'adopter un système qui la mettrait en rapport avec l'Europe et avec le monde entier. Cela lui serait d'autant plus facile que, malheureusement pour elle, elle ne connaît guère aujourd'hui la monnaie métallique; elle est livrée au papier-monnaie, et son rouble perd dans les échanges de 12 à 15 pour 100. Le jour où elle répudierait le papier, et il faut espérer que ce jour viendra, elle n'aurait pas de frais de transformation à subir, elle n'aurait qu'à frapper la nouvelle monnaie au lieu de l'ancienne. Je ne parle pas des autres petits états, qui en Europe comptent par ducats, rixdalers et piastres; ils feraient tout naturellement ce que feraient les grands. Ainsi la pièce de 10 francs se présente avec les avantages suivants, qu'aucune autre ne possède au même degré; elle est parfaitement décimale, cadre assez bien avec tous les systèmes, et donne une unité suffisamment forte, aussi forte qu'on le désirera. Il va sans dire qu'on ne serait pas obligé de s'en tenir à cette pièce, qu'on pourrait en frapper de 10 francs et même d'une valeur plus élevée à la condition de se renfermer dans le système décimal. On éviterait ainsi l'usure trop forte.

Restent à examiner maintenant les questions ac-

Digitized by Google

cessoires de dépense et de susceptibilité nationale. Nous avons dit que le délégué américain, en estimant à 2 millions de dollars ce qui était prélevé chaque année par les changeurs à cause de la différence des monnaies, avait prétendu qu'il n'en coûterait pas davantage pour réaliser l'unité monétaire. Si l'on réfléchit en effet qu'il ne serait pas nécessaire de refondre toutes les monnaies, qu'il serait possible de les laisser coexister à côté de la monnaie internationale, et qu'il n'y aurait à créer que celle-ci dans la mesure des besoins, on peut supposer que la dépense ne serait pas très-considérable. Si l'on évalue les besoins immédiats à 5 milliards, et qu'on compte le prix de monnayage à 1/5 pour 100, prix de la fabrication des pièces d'or en France, ce serait une dépense exacte de 10 millions pour tous les états qui accéderaient à l'unité, et répartie d'après l'importance de chacun. Encore faut-il ajouter qu'elle pèserait non sur les gouvernements eux-mêmes, mais bien sur les particuliers, qui feraient fabriquer la monnaie internationale, comme cela se pratique dans la plupart des états. Le fait de convertir un lingot en monnaie, de le frapper à une effigie quelconque, d'en garantir le titre et le poids, constitue bien un service. Le métal

Digitized by Google

ainsi frappé et garanti circule plus facilement que le lingot, et entre mieux dans les relations commerciales. — Pourquoi donc l'état rendrait-il ce service gratuitement? Dans un pays voisin, l'Angleterre, et c'est le seul avec la Russie, on ne prélève aucun droit pour fabriquer la monnaie; mais c'est une libéralité qui n'est fondée sur rien et qui ne s'explique pas. Si on prélevait un droit pour frapper la monnaie anglaise, droit léger bien entendu, celle-ci acquerrait aussitôt une plus-value proportionnelle. Elle ne l'a pas aujourd'hui par la raison suivante qu'en a donné M. Stuart Mill dans un exemple saisissant. « Supposons, dit-il, que le gouvernement ait une boutique où, sur la délivrance d'une quantité de drap donnée, il vous rendrait la même quantité en vêtement, le prix du vêtement sur le marché ne serait pas plus cher que celui du drap; mais, s'il faisait payer, comme cela est juste, le prix de la fabrication, le vêtement vaudrait immédiatement plus que le drap. » Il en serait de même du lingot converti en monnaie. Je sais bien que vis-à-vis de l'extérieur cette conversion ne signifie rien du tout, qu'elle n'ajoute rien à la valeur du métal, car dans la plupart des cas la monnaie doit être refondue pour passer dans

Digitized by Google

la circulation des autres pays. Cela même fait que le lingot est souvent préféré.

La livre sterling vaut aujourd'hui 25 francs 20 cent. ou 22 cent. ; c'est à cause de la quantité d'or qu'elle renferme. Elle ne vaudrait ni plus ni moins, si elle avait dû acquitter un droit de monnayage; mais ce qui est vrai pour les monnaies nationales, qui n'ont pas cours au dehors, ne l'est plus pour une monnaie internationale, qui passerait les frontières et qui serait reçue partout sans difficulté. Elle acquerrait immédiatement une plus-value par cela même qu'elle serait appropriée à des usages nouveaux, et elle pourrait parfaitement supporter la dépense occasionnée par la refonte sans qu'il y eût préjudice pour personne. Il serait absurde de mettre gratuitement les hôtels des monnaies à la disposition du public. L'Angleterre elle-même serait bien obligée de se soumettre à cette nécessité, si elle ne voulait pas faire à elle seule les frais de la fabrication de la nouvelle monnaie. Il n'y a donc pas de difficulté quant à ces frais; il ne peut pas y en avoir davantage quant à la quantité dont on suppose qu'il faudrait augmenter le stock métallique actuel pour créer la monnaie universelle. Cette augmentation ne serait pas

Digitized by Google

nécessaire, on frapperait tout simplement un peu moins de livres sterling, de dollars, de thalers, etc.; l'innovation serait aussi peu gênante que possible.

Voyons maintenant la question des susceptibilités nationales. Cette question a son importance, et nous n'en méconnaissons pas la portée. Les nations ont le droit de montrer des susceptibilités de ce genre, qui tiennent à leur caractère et constituent ce qu'on appelle le patriotisme. On aime sa monnaie, comme on aime son drapeau, comme on aime sa langue, et tant que les frontières n'auront pas disparu, que le monde ne sera pas confondu dans un cosmopolitisme universel, il faut s'attendre à des jalousies d'influence, à ce que le point de vue anglais ou allemand ne soit pas le point de vue français. Il ne faudrait pourtant pas exagérer ce sentiment et le mettre là où il n'a que faire. Dans l'espèce, à moins de bouleverser tous les systèmes monétaires, on devrait se rapprocher plus ou moins d'un système en vigueur. Nous avons proposé la pièce de 10 francs parce que c'est elle qui cadre le mieux avec les usages établis et qui présente le plus d'avantages. On dit qu'elle est d'origine française. L'assertion n'est pas absolument exacte, nous n'avons pas d'unité de

Digitized by Google

ce chiffre, il nous faudrait nous-mêmes consacrer une innovation [1]. Et puis l'origine française est devenue celle de tout le groupe qui a adhéré à la convention de 1865, c'est-à-dire de 100 millions d'individus. C'est bien quelque chose pour atténuer les susceptibilités particulières. On peut hésiter à adopter la monnaie d'un peuple, on a moins de répugnance à adopter celle de plusieurs. On pourrait en outre trouver une transaction qui changerait en quelque sorte l'origine française ou latine de la pièce de 10 francs. Pourquoi ne l'appellerait-on pas une *victoria*, afin de plaire à nos voisins et de rendre hommage à leur souveraine? Si cette appellation excitait d'autres ombrages, on chercherait sur un terrain neutre un nom bien connu et sans caractère national qui satisfît tout le monde? Ne pourrait-on prendre, par exemple, celui du grand empereur qui a régné autrefois sur l'Occident, celui de Charlemagne, on dirait des charlemagnes, comme on dit des napoléons et des frédérics. La qualification seule indiquerait l'universalité. Enfin, si l'on voulait faire quelque chose de complétement neuf, qui empêche-

[1] La pistole par laquelle on calculait autrefois et qui correspond en effet à 10 fr., n'a jamais été qu'une monnaie de compte.

Digitized by Google

rait de donner à la nouvelle monnaie une empreinte et un nom symboliques rappelant l'idée de progrès à laquelle elle se rattache? Il serait facile de s'entendre sur ce point.

Par toutes ces raisons, nous croyons que la pièce de 10 francs offre la véritable solution de la monnaie internationale. Plus on y réfléchira, plus on sera frappé des avantages qu'elle présente. Il n'y a que la routine, que les préjugés, qui puissent, je ne dirai pas en empêcher, mais en retarder l'adoption. Ce sont là malheureusement des obstacles très-puissants. Si on voulait faire l'histoire des progrès de l'humanité, on verrait combien, parmi les plus légitimes, ont été entravés par la force d'inertie qui naît d'habitudes prises. On a démontré l'iniquité des tailles et des anciennes corvées un siècle avant de les faire abolir et d'établir l'égalité des taxes. On a vécu avec le droit régalien du travail, avec les maîtrises et les jurandes, bien qu'il fût reconnu et proclamé depuis longtemps par les philosophes et les économistes que la première de toutes les libertés était celle du travail. Que d'efforts n'a-t-il pas fallu pour abaisser les barrières qui séparent les peuples, pour supprimer le droit d'aubaine, les passeports! On se

Digitized by Google

souvient encore des luttes qui ont précédé l'application des chemins de fer et celle de tant d'autres réformes utiles. Il ne faut pas s'en étonner. L'homme est un être d'habitude, il craint ce qu'il ne connaît pas, même lorsqu'il sent les inconvénients de ce qu'il connaît. Il est assurément désagréable à tout le monde d'être obligé de changer de monnaie lorsqu'on traverse la frontière et d'avoir à subir la rançon des gens qui vivent de ce trafic, il est désagréable aussi de payer les lettres de change sur l'étranger plus cher qu'on ne le devrait parce qu'on n'a pas la même monnaie, désagréable enfin de ne pouvoir lire avec les mêmes chiffres les statistisques et les mercuriales de tous les pays ; mais on est habitué à cette situation, et il faudra un grand effort pour la changer. C'est le fait des mauvais impôts; personne ne les aime, tout le monde les critique, et on les garde néanmoins par cela seul qu'ils existent. Il y a d'ailleurs une résistance plus forte que celle de la routine, c'est celle des intérêts opposés. Les deux mille changeurs qui vivent de la différence des monnaies, le nombre non moins grands de banquiers qui trafiquent du change, ne sont pas disposés à accepter une amélioration qui serait la ruine de leur indus-

Digitized by Google

trie. Ils combattent très-vivement la monnaie internationale, et cela se comprend ; ils agissent comme ont pu agir autrefois les maîtres de poste et les entrepreneurs de diligences, lorsqu'il a été question de la création des chemins de fer. Il ne faut pas attacher à cette opposition plus d'importance qu'elle n'a.

Dernièrement, dans l'enquête qui a eu lieu sur le double étalon, on a demandé l'avis de la Banque de France, comme on avait demandé celui des receveurs-généraux et des chambres de commerce. Cet avis s'est trouvé favorable au maintien du *statu quo* et en contradiction avec celui de la majorité des autorités consultées. Était-ce là une opinion parfaitement désintéressée? Certes les hommes qui composent le conseil de régence de la Banque sont des hommes très-honorables, très-indépendants, très-éclairés ; mais ce sont en majeure partie des banquiers : quelque abnégation qu'on leur suppose, il est impossible que, lorsqu'une question leur est soumise, ils ne l'envisagent pas à travers leurs lunettes particulières. L'homme est ainsi fait, il se persuade aisément que ce qui est son intérêt doit être celui de tout le monde. Supposez pour un moment que le

Digitized by Google

conseil ait été composé autrement, et que l'élément banquier y ait été moins prépondérant, il est douteux que la réponse eût été la même, car en définitive la Banque de France est sans intérêt dans la question, ou plutôt elle n'en a qu'un, qui est celui de tout le monde ; elle sait parfaitement que, si elle a 300 millions d'argent dans ses caves, le jour où ce métal serait démonétisé on les lui rembourserait au pair. Mais on aura beau faire, quand une idée est mûre, comme l'est celle de la monnaie internationale, on ne l'écarte pas aisément ; elle triomphe de tous les obstacles, de la routine comme des intérêts opposés. On réalisera celle-ci avec la pièce de 10 fr. ou avec une autre combinaison ; ce qui est sûr c'est que le monde ne se résignera pas plus longtemps à subir des frais exceptionnels de change quand il peut faire autrement.

Si nous voulions en finissant jeter un regard sur l'avenir et prévoir ce qui se passera lorsqu'on aura adopté une monnaie internationale, nous n'hésiterions pas à dire que les avantages en seront tellement appréciés qu'on n'en connaîtra bientôt plus d'autre, et qu'on verra disparaître successivement florin, thaler, ducat dollar, livre sterling et même franc, pour

Digitized by Google

faire place à la seule monnaie universelle avec ses multiples et ses sous-multiples. La même unification se produira infailliblement aussi pour le système des poids et mesures. Le jour où ces deux progrès seront accomplis, les nations auront fait un grand pas vers les idées de confraternité qui tendent à les unir malgré tout. L'époque où nous vivons présente en effet ce caractère particulier que les tendances des peuples et celles des gouvernements ne sont pas toujours les mêmes : en même temps que les peuples sont entraînés à des querelles et à des divisions, poussés à la guerre par leurs gouvernements, ils sentent une force de sympathie qui au contraire les retient et les rapproche. Cette force est l'honneur de la civilisation, c'est elle qui maintient la paix en neutralisant les desseins ambitieux.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE V.

LE CHANCELIER DE L'ÉCHIQUIER EN ANGLETERRE ET SON PROJET DE MONNAIE INTERNATIONALE.

Le 6 août 1869, le nouveau chancelier de l'échiquier, en Angleterre, dans le ministère Gladstone, M. Lowe répondant à une interpellation qui lui était adressée, fit la déclaration suivante : « Je crois, a-t-il dit, que la France et l'Angleterre peuvent réaliser le grand avantage d'avoir une monnaie internationale, et je vais montrer à la chambre comment cela pourrait se faire. Les Français se proposent de frapper une pièce de 25 francs en or, 5 francs de plus que le napoléon; elle vaudrait 2 2 centimes ou environ 2 pence de moins que notre souverain. Si nous nous décidions à imposer un droit de fabrication, ou sei-

Digitized by Google

gneuriage, qui serait l'équivalent de ces 2 pence, soit d'environ 1 pour 100, nous pourrions les retrancher du poids actuel de notre livre sterling, et nous aurions une monnaie identique à la pièce de 25 francs; de plus elle aurait chez nous la même valeur qu'aujourd'hui, car la plus-value résultant du droit compenserait la diminution du poids; mais pour que cela fût, il faudrait que la France fît aussi un sacrifice de son côté : elle devrait élever son droit de monnayage, qui est aujourd'hui de 1/5 ou de 1/4 pour 100 et le porter à 1 pour 100. Si elle s'y décidait, nous aurions résolu le problème d'une monnaie internationale, au moins en ce qui concerne la France et l'Angleterre. » Et il ajoutait que ce serait un grand pas de fait dans la voie de la civilisation. Il y mettait toutefois encore une autre condition, c'était que la France renonçât à son double étalon monétaire et n'eût plus que l'étalon d'or. Autrement, disait-il, il n'y avait pas de solution possible.

Nous ne nous étendrons pas beaucoup sur cette dernière condition, elle est tellement évidente en soi qu'il ne paraît pas nécessaire de la discuter. Posséder le double étalon, ce n'est pas avoir les deux métaux précieux à la fois pour choisir celui dont on a

Digitized by Google

besoin selon les circonstances, c'est les avoir alternativement, tantôt l'un, tantôt l'autre, et toujours celui qui est le plus déprécié, et s'il arrive que ce soit l'argent, comment s'entendrait-on avec les pays qui n'ont que l'étalon d'or, avec l'Angleterre notamment? Mais n'est-il pas curieux de s'entendre dire du haut de la tribune anglaise que nous sommes, avec notre organisation monétaire actuelle, un obstacle au progrès et que le double étalon, si cher à quelques personnes chez nous et que l'on voudrait nous faire conserver à tout prix, rend impossible la réalisation de l'unité monétaire. Il y a lieu d'espérer qu'on sera frappé de ces paroles, et qu'on ne s'obstinera pas plus longtemps, en vue de l'intérêt qui s'attache à la monnaie internationale, à maintenir un état de choses ainsi condamné.

Pour juger de l'importance de la déclaration de M. Lowe et de l'effet qu'elle dut produire, il faut savoir que c'est en Angleterre surtout que la question de la monnaie internationale, depuis qu'elle est posée, a rencontré le plus de résistance. L'année dernière encore, une commission spéciale composée des hommes les plus éminents, tout en signalant les bienfaits de l'unité monétaire, proclamait qu'il était

Digitized by Google

impossible de l'accomplir sans apporter un trouble considérable dans les affaires, et qu'on avait lieu de se demander si les avantages balanceraient les inconvénients; dans tous les cas, elle n'était pas d'avis d'adopter une combinaison qui aurait pour effet d'altérer la valeur de la livre sterling, disant que c'était la monnaie la plus répandue dans le monde, celle qui réglait le plus de transactions, et qu'en y touchant on porterait une atteinte sérieuse à tous les contrats. Elle combattait notamment le système déjà connu d'une réduction de 2 pence dans la livre sterling pour l'assimiler à la pièce de 25 francs. Or voilà que tout d'un coup, le chancelier de l'échiquier, reprenant ce système pour son compte, se déclare tout prêt à l'exécuter, ajoutant que l'œuvre sera très-facile, qu'il n'en coûtera rien à personne, que la livre sterling réduite de 2 pence aura toujours la même valeur, et que le moyen consiste tout simplement à imposer, lors de la fabrication, un droit équivalent. Moyennant ce droit, le gouvernement pourrait se charger en outre d'entretenir la monnaie en bon état, de retirer de la circulation les pièces trop usées et de les remplacer par des neuves; ce qui aurait pour conséquence de ne pas laisser peser sur les plus malheureux, comme

Digitized by Google

cela arrive aujourd'hui, le poids de ce retrait et la perte qui en résulte.

Cette question du retrait des pièces trop usées est en effet une question très-délicate et qui n'est pas résolue de la même manière dans tous les pays. En Allemagne, en Hollande, etc., lorsque la pièce est tombée par l'usure au-dessous du poids de tolérance, c'est l'état qui la retire à ses frais. En France et en Angleterre, le retrait est opéré à la charge de ceux entre les mains desquels se trouve la pièce trop usée; tant pis pour celui qui l'a reçue, il devait y faire attention, l'état ne lui doit rien pour son imprévoyance. Nous aimons mieux la pratique opposée; c'est l'état qui émet la monnaie; elle circule sur la foi qu'on a en lui, sur la garantie qu'il a donnée de l'exactitude du titre et du poids; c'est donc lui qui doit être responsable des altérations qu'elle est appelée à subir et notamment de l'usure. L'honneur et la loyauté du gouvernement le veulent ainsi. On ne peut pas admettre que quelqu'un puisse, par surprise, être victime de la confiance qu'il a eue dans l'empreinte de l'état gravée sur la monnaie et indiquant sa valeur; il ne sait pas toujours à quel degré d'usure la pièce cesse d'être valable, et il s'agit là d'un pré-

Digitized by Google

judice qui peut être considérable. M. Jevons, dans une enquête très-minutieuse qu'il a faite en Angleterre sur l'état de la circulation métallique, est arrivé à constater qu'il y avait dès à présent, de l'autre côté du détroit, 31 pour 100 de la circulation en souverains et demi-souverains qui n'avait plus le poids légal, que le souverain mettait dix-huit ans environ à descendre au-dessous de ce poids, et le demi-souverain dix ans seulement. C'est la banque d'Angleterre qui est chargée d'opérer le retrait des pièces trop usées; lorsque celles-ci arrivent à ses guichets, elle les pèse, en paye le poids, et la perte est pour celui qui les présente. M. Jevons a calculé que des maisons de commerce et de banque de province, car c'est surtout en province que vont les pièces suspectes, avaient perdu ainsi des sommes considérables, 2,000 livres sterling l'une, 4,000 livres sterling l'autre, et plus encore. Peut-on laisser les choses dans cette situation? M. Lowe ne l'a pas pensé, il a cru qu'il était du devoir de l'état d'y remédier, et que si l'on faisait tant que de modifier un peu le système monétaire, de prélever un droit pour la fabrication, on devait y ajouter ce qui serait nécessaire pour que le gouvernement

Digitized by Google

prît à sa charge le retrait des pièces trop usées.

Cette partie de la déclaration du chancelier de l'échiquier n'a pas soulevé grande objection, elle était incidente et accessoire; l'objet principal était un changement sensible de la livre sterling avec la théorie que, moyennant un droit ou seigneuriage, on pouvait regagner en plus-value ce qu'on perdait en poids. Aujourd'hui, en Angleterre, on ne prélève aucun droit pour la fabrication de la monnaie; tout individu qui apporte un lingot doit en recevoir exactement le poids en souverains et demi-souverains. Seulement il faut le temps de la fabrication, il y a un délai à courir avant la délivrance de ces souverains et demi-souverains; délai qui entraîne une perte d'intérêts; on préfère dans la pratique s'adresser à la Banque d'Angleterre qui paye comptant le lingot qu'on lui apporte, mais qui l'achète légèrement au-dessous de sa valeur : 3 livres 17 shillings 9 deniers l'once d'or au lieu de 3 livres 17 shillings 10 deniers 1/2 que celle-ci vaut réellement. Cette différence de 1 denier 1/2 par once, ou environ 1/6 pour 100, représente la perte d'intérêt que subiraient ceux qui voudraient attendre la délivrance des souverains et demi-souverains; mais elle ne profite pas à l'état.

Digitized by Google

La Banque d'Angleterre seule en tire avantage à cause du privilége qu'elle a de pouvoir mettre en circulation une quantité proportionnelle aux métaux précieux qu'elle possède, qu'ils soient monnayés ou non. Il est donc vrai de dire qu'en Angleterre l'état fabrique la monnaie gratis. En France, depuis 1835, le droit pour la fabrication est de 6 fr. 70 c. par kilogrammes d'or à 9 dixièmes de fin, représentant une valeur de 3,093 fr. 30 c., ce qui fait environ 1/5 pour 100, que l'on paye directement à l'entrepreneur chargé du monnayage pour le compte de l'état, ou plutôt qui est retenu d'avance sur la valeur du lingot. Maintenant il faut y ajouter la perte d'intérêt pendant le délai de fabrication. Ce délai était autrefois de huit jours; après huit jours on recevait en monnaie d'or le montant exact du lingot qu'on avait apporté, sauf la retenue; mais depuis la découverte des mines de la Californie et d'Australie il a été impossible de s'en tenir à ces limites, la fabrication était devenue trop considérable. Une circulaire ministérielle du mois de décembre 1850 est venue décider que l'entrepreneur de la monnaie délivrerait des bons de payements de façon à n'avoir jamais à en acquitter pour plus d'un million par jour, de sorte

Digitized by Google

qu'aujourd'hui le délai pour recevoir en pièces neuves le montant des lingots est incertain et variable; il dépend de la quantité d'or qui est à monnayer, il peut être très-court, comme il peut être assez long. Nous le supposerons en moyenne d'un mois et nous calculerons l'intérêt sur le pied de 4 pour cent; c'est beaucoup plus que celui qui règne dans le commerce et que la Banque fait payer depuis trois ans. Un mois d'intérêt à 4 pour 100 par an représente 33 centimes ou 1/3 pour 100; si on y ajoute le cinquième du droit payé directement, on arrive à 1/2 pour 100 environ. 1/2 pour 100, tel est le maximum de ce qu'il en coûte en France, tout compris, pour faire fabriquer de la monnaie d'or. En Italie, en Belgique, dans les états qui ont adhéré à la convention de 1865, le droit doit être à peu près le même; il est de 1/2 pour 100 aussi en Prusse. La Russie est le seul pays d'Europe qui, avec l'Angleterre, ne prélève rien; mais aux États-Unis, dans l'Inde et dans l'Australie, le droit est de 1 pour 100, et avec le délai de fabrication il monte à 1 1/3 et même 1 1/2 pour 100.

La franchise du monnayage remonte, en Angleterre, au règne de Charles II, au commencement du

Digitized by Google

XVII^e siècle. Elle avait d'abord été établie a titre provisoire; elle fut rendue définitive en 1769. Adam Smith suppose que cette franchise fut accordée dans l'intérêt de la Banque d'Angleterre qui avait besoin de remplir ses caisses, et qui trouvait commode de rejeter sur le trésor public les frais de fabrication. Une autre considération contribua encore à la maintenir; on s'imagine qu'elle favorise le commerce extérieur, et que, plus la valeur intrinsèque de la monnaie est rapprochée de la valeur nominale, plus elle est en faveur auprès des étrangers qui ne reçoivent en général la monnaie que pour sa valeur réelle. Quoi qu'il en soit, les Anglais tiennent beaucoup à cette absence chez eux de tout droit régalien, il leur semble que la dignité de l'état y est intéressée et que ce serait un peu revenir aux pratiques du moyen âge que d'agir autrement. On comprend combien dans cette disposition d'esprit ils ont pu être surpris et choqués de la déclaration de M. Lowe, qui, non-seulement parle de prélever un droit sur la monnaie, droit modéré comme celui qui existe en Europe, mais propose de le porter sur-le-champ à son maximum, à 1 pour 100, en invoquant les exemples de l'Australie, de l'Inde et des États-Unis, et en s'ap-

Digitized by Google

puyant sur une théorie de plus-value qui a paru très-contestable. Aussi de tous les côtés est-il arrivé des réclamations; il n'y a pas en ce moment de l'autre côté du détroit de question économique qui soit plus discutée que celle-là, et on peut dire que jusqu'à ce jour les adversaires du système du chancelier de l'échiquier sont plus nombreux que ses défenseurs.

SECTION I.

Objections que soulève le projet du Chancelier de l'échiquier, M Lowe.

On dit d'abord, et se sont les moins hostiles qui parlent ainsi : Nous voulons admettre la théorie de la plus-value, nous reconnaissons en principe que le métal monnayé a plus d'avantages que le lingot, que, par suite, il doit avoir plus de valeur; mais cet effet n'est pas toujours immédiat, il ne le sera pas surtout dans un pays qui était accoutumé à ne recevoir la monnaie que pour sa valeur intrinsèque, il lui faudra le temps de s'habituer au droit nouveau et de le

Digitized by Google

prendre en considération dans les échanges ; de plus, il en est de la monnaie comme de toute chose, elle aura son prix de revient et son prix commercial, l'un comprenant la valeur de la matière première, plus les frais de fabrication, l'autre dépendant de sa valeur vénale, eu égard à l'état du marché et aux rapports de l'offre et de la demande. Il n'est donc pas sûr qu'à tous les moments le prix commercial soit identique au prix de revient. S'il ne l'est pas, si la monnaie, devenant plus abondante que les besoins, s'entasse improductive dans les caisses des Banques, comme nous le voyons aujourd'hui, on ne la prendra peut-être point, en raison de cette trop grande abondance, au prix de fabrication, et si on ne la prend pas pour ce prix, il y a trouble dans les relations, les créanciers sont frustrés, ils ne reçoivent pas ce qu'ils ont prêté, ce qu'ils ont le droit d'attendre. Il peut arriver encore (ce sont toujours les adversaires de M. Lowe qui parlent), que les métaux précieux pris en général, abstraction faite de toute main-d'œuvre, aient moins de valeur à une époque qu'à une autre. Si vous rencontrez de ces moments au milieu de votre réforme, et que le public s'aperçoive qu'il ne peut plus acheter avec les nouveaux souverains les

Digitized by Google

mêmes choses qu'avec les anciens, il n'ira pas chercher dans la science économique les raisons de cette différence ; il se rappellera que vous avez diminué le poids de la livre sterling de 2 pence, il vous accusera de l'avoir trompé et d'avoir falsifié les monnaies. C'est toujours une chose grave que de froisser en pareille matière les instincts populaires et de faire au public des théories qu'il n'apprécie pas. On est, d'un autre côté, beaucoup plus sévère encore ; on nie absolument que la plus-value puisse jamais compenser la diminution en poids de 2 pence dans la livre sterling, et voici comment on raisonne : la livre actuelle pèse 123 grains, correspondant à une valeur intrinsèque de 25 fr. 20 ou 22 c., son prix courant ou commercial oscille entre 25 fr. 22 c., et ce prix augmenté de ce qu'on a dû payer pour le délai de fabrication, soit 1 penny 1/2 ; elle ne peut pas valoir moins que la valeur intrinsèque, autrement on la fondrait pour la vendre en lingot, et elle ne peut valoir plus que cette valeur augmentée du penny 1/2, autrement encore on la ferait fabriquer directement et on profiterait soi-même de la différence. Par conséquent, sa valeur réelle est entre un maximum de 25 fr. 26 c. et un minimum de 25 fr. 20 ou 22 c. Si vous en retranchez

Digitized by Google

un grain, qui représente 22 centimes, pour le remplacer par un droit équivalent, elle ne vaudra jamais, en supposant que la plus-value égale quelquefois le montant du droit, qu'un maximum de 25 fr. 22 c., et elle pourra descendre à un minimum de 25 francs, qui sera la valeur intrinsèque. Son prix courant sera entre les deux, il ne compensera donc pas, d'une façon normale et permanente, le prix actuel de la livre sterling. Ce raisonnement est rigoureux, et on ne voit pas ce qu'on pourrait répondre, la question étant ainsi posée.

On établit encore un autre dilemme. On dit au chancelier de l'échiquier, qui veut réduire la livre sterling de 2 pence pour l'assimiler à la pièce française de 25 francs : De deux choses l'une, ou le nouveau souverain réduit en poids vaudra l'ancien par l'effet de la plus-value, c'est-à-dire 25 fr. 22 c., et alors il n'est pas assimilé à la pièce de 25 fr. du gouvernement français, ou s'il est assimilé, il n'est pas l'épuivalent de la livre sterling, il ne peut pas valoir à la fois 25 fr. 22 c. en Angleterre et 25 fr. juste pour les rapports avec la France. Cet argument n'est point sans réplique, il y a un point de vue auquel on ne fait pas attention; il s'agit de faire de la

Digitized by Google

pièce de 25 francs une monnaie internationale, on la frapperait également en France d'un droit de 1 pour 100, car on suppose qu'on se mettrait sur ce point d'accord avec nous. Alors elle ne vaudrait pas seulement 25 francs comme aujourd'hui, elle vaudrait cette somme plus le montant du droit nouveau ; elle les vaudrait d'autant plus qu'elle aurait une utilité particulière en traversant la frontière ; on ne serait plus obligé de la refondre pour la faire entrer dans les échanges de peuple à peuple. Il n'y a donc pas la contradiction qu'on imagine. La pièce de 25 francs, type de la nouvelle unité monétaire, ne sera pas la pièce française actuelle, elle lui sera supérieure du montant du droit de fabrication proposé, c'est-à-dire de 1 pour 100.

Voyons maintenant une autre objection ; celle-là émane d'un homme considérable et dont le nom fait autorité en matière de finance. Elle est d'une nature toute spéciale, et, si elle avait le fondement qu'on suppose, elle suffirait pour condamner le projet. Lord Overstone, dans une lettre qu'a publiée le *Times*, dit : il n'y a pas à s'occuper de savoir si le souverain abaissé d'un certain poids acquerra ou non une plus-value proportionnelle au droit de fabrication. C'est

Digitized by Google

de la théorie, et elle est au moins douteuse; ce qui est certain, c'est que l'état ne peut rien changer à la monnaie. Lorsque j'ai contracté avec une personne, celle-ci a pris vis-à-vis de moi, si je suis créancier, l'engagement de me payer en monnaie représentée par un certain poids d'or avec un titre déterminé. Je dois recevoir ce poids au titre voulu, quoi qu'il arrive, et vous ne pouvez pas me frustrer d'une partie. Vous me dites, en diminuant le poids, que je recevrai la différence en plus-value; mais c'est une affaire d'appréciation et au moins un risque à courir, vous ne pouvez pas m'y exposer. Si vous le faites, vous changez les conditions de mon contrat. Dans cet ordre d'idées, on est même allé jusqu'à invoquer des précédents législatifs, jusqu'à rappeler des déclarations de la chambre des communes portant que l'étalon monétaire serait toujours conservé dans son poids, son titre et même avec sa dénomination.

On le voit, la question n'est pas aussi simple qu'a paru le croire M. Lowe; il n'avait pas prévu toutes ces objections, autrement il se serait appliqué à les réfuter, ne fût-ce que pour dégager le terrain des premières difficultés. La principale, à notre avis,

Digitized by Google

n'est pas la question de droit soulevée par lord Overstone. On a beau dire qu'on a contracté en vue de recevoir une quantité déterminée d'or, celle qui résultait de l'état actuel de la circulation métallique, et qu'il n'est pas permis au gouvernement de rien changer à cet état, ce qui modifierait la situation respective des parties; la question ne se pose pas d'une façon aussi rigoureuse. Quand on contracte avec quelqu'un et qu'on stipule une certaine somme pour le paiement, c'est moins en vue du poids métallique représenté par cette somme que de la valeur qu'elle aura réellement. Or si, malgré la diminution du poids, il n'y a rien de changé dans la valeur, si on doit recevoir toujours exactement ce qu'on était en droit d'attendre, c'est-à-dire une monnaie ayant la même faculté d'acquisition par rapport aux autres choses, personne n'est lésé. En définitive, ce ne sont pas des médailles qu'on veut avoir pour les déposer dans un musée; on veut un instrument d'échange qui ait la même puissance. Toute la question est donc de prouver que, malgré la diminution de poids remplacée par un droit de monnayage; la livre sterling a toujours la même valeur. Et, quant aux déclarations législatives relatives au maintien du poids et

Digitized by Google

de la finesse du métal servant de monnaie, on oublie, comme l'a très-bien fait remarquer dans une lettre adressée à l'*Économist* un homme très-compétent, M. Hendriks, que depuis l'année 1696, à laquelle on fait remonter la première de ces déclarations, il y a eu en Angleterre six changements dans le type monétaire, savoir : en 1717 pour introduire l'étalon d'or à côté de l'étalon d'argent qui seul existait en 1696; en 1774 pour rendre impossible l'emploi de la monnaie d'argent dans les paiements au-delà d'une somme de 25 livres sterling; en 1783 pour remettre les deux métaux sur le pied d'égalité; en 1797 quand les banknotes eurent cours forcé; l'année suivante pour subordonner de nouveau l'argent à l'or; enfin en 1817, où l'on consacra définitivement l'étalon d'or unique en abaissant le poids de l'argent de près de 3 pour 100, et en le condamnant à n'être plus qu'une monnaie d'appoint jusqu'à concurrence de 2 livres sterling.

On peut ajouter encore que, dans une période qui s'étend de 1670 à 1718, l'or monnayé lui-même fut abaissé, comme poids, d'environ 2 pour 100. Par conséquent, on se trompe sur la valeur de ces déclarations; elles n'avaient pas pour but d'empêcher les

Digitized by Google

modifications que le temps rendrait nécessaires, mais tout simplement de mettre obstacle à ces pratiques scandaleuses du moyen âge, par lesquelles des rois peu scrupuleux falsifiaient les monnaies en vue de se créer des bénéfices illicites. Si la thèse de lord Overstone était vraie, on aurait eu tort, dans le passé, de faire ce qu'on a fait; on aurait dû s'en tenir à l'étalon d'argent de 1696, et ceux qui, pour des contrats de rente ayant pris leur origine à cette époque et dont les effets durent encore, reçoivent aujourd'hui des souverains d'or au lieu de la monnaie d'argent qu'ils avaient en vue lorsqu'ils contractèrent; ceux-là seraient frustrés dans leurs droits. Cependant, qui oserait le soutenir? — Il faudrait aussi ne plus jamais rien changer à ce qui existe, repousser toute amélioration, sous prétexte qu'elle serait contraire aux prévisions d'un contrat, en un mot, ce serait la doctrine de l'immobilité absolue. La monnaie est établie pour l'utilité commune, c'est un instrument d'échange qu'on s'applique, de jour en jour, à perfectionner. Et si on trouve un perfectionnement qui ne lèse aucun intérêt, on ne peut pas se laisser arrêter par des formules judaïques comme celle de lord Overstone.

Digitized by Google

SECTION II.

Influence exercée par le seigneuriage sur la valeur de la monnaie.

Ceci dit sur l'objection de droit, voyons maintenant le côté économique de la question. Le seigneuriage, ou droit de 1 pour 100, n'est-il pas trop élevé pour être compensé par la plus-value dont on parle? Il est certain qu'en principe le droit de fabrication doit ajouter à la valeur de la monnaie. C'est comme une étoffe qui vient d'être convertie en vêtement; elle vaut plus sous cette forme, parce qu'elle répond à des besoins qu'elle ne satisfaisait pas auparavant. Il en est de même du lingot fabriqué en monnaie : il acquiert une utilité qui doit se traduire par une augmentation de valeur. Tous les économistes, à peu près, sont d'accord sur ce point. Nous avons déjà cité M. Stuart Mill, disant que si le gouvernement ouvrait une boutique où, sur la remise d'une certaine quantité d'étoffes, il délivrerait, sans aucune retenue, la même quantité confectionnée en vêtements, le

Digitized by Google

vêtement ne vaudrait pas plus sur le marché que l'étoffe, et qu'il en serait autrement le jour où il ferait payer les frais de fabrication. Cette comparaison s'applique parfaitement à la monnaie vis-à-vis du lingot.

Mais, si on est d'accord sur le principe, on ne l'est pas sur les conséquences. Il est des économistes qui distinguent, dans ce qu'on appelle le seigneuriage, deux choses qui s'y trouvent en effet. D'abord la part relative aux frais réels de fabrication; ensuite celle qui est prélevée par l'état à titre de droit du seigneur, ce qui explique le mot de seigneuriage. Ils admettent bien qu'on puisse exiger le montant des frais réels de fabrication; car, en définitive, le monnayage est un service rendu, et l'état n'est pas tenu, plus que les particuliers, de le rendre gratuitement; ils reconnaissent que la plus-value pourra être proportionnelle à ces frais. C'est ici une question de mesure. Et comme maintenant, grâce aux progrès de la science et au perfectionnement des machines, on arrive à fabriquer la monnaie à très-bon compte, à 1/5^e ou 1/5^e pour 100 de dépense, on comprend qu'il n'y ait pas lieu de s'en préoccuper beaucoup; mais ils ne veulent pas de cette autre part qui constituerait un

Digitized by Google

impôt, et qui, dans le système de M. Lowe, serait considérable, s'élèverait à plus de 3/4 pour 100. Ils voient là une exaction, un souvenir des temps passés, et ils n'admettent pas qu'il puisse jamais y avoir, dans la plus-value de la monnaie, une compensation équivalente. C'est la théorie qui semble avoir le plus de faveur aujourd'hui, précisément parce qu'elle s'écarte davantage des pratiques d'autrefois. Il est cependant d'autres économistes, et parmi eux des plus autorisés, tels que MM. Smith et Ricardo, qui croient que le seigneuriage peut s'élever très-haut, sans que la valeur de la monnaie en souffre. Le premier parle d'un droit de 8 pour 100 qui aurait existé autrefois en France (ce qui est une erreur), et qui n'aurait eu, dit-il, aucun inconvénient. Il en accepterait volontiers un de 2 pour 100, et le jugerait même nécessaire pour empêcher la monnaie d'être fondue et pour l'obliger à rentrer dans les pays où elle a été fabriquée, quand elle en est sortie; car il part de ce principe que, n'étant reçue au-dehors que pour sa valeur intrinsèque, et jouissant à l'intérieur de la plus-value qui résulte du droit, elle aurait intérêt à revenir. — Quant à Ricardo, il n'est préoccupé que de la fraude dans l'élévation du droit; il craint que

Digitized by Google

les particuliers n'arrivent à imiter le coin de l'état, et à profiter du bénéfice. Sans cela, dit-il, il n'y a pas de droit si élevé qu'un gouvernement ne puisse établir sans voir la plus-value de la monnaie monter en conséquence. Il s'appuie sur l'utilité très-grande de la monnaie, sur le monopole de fabrication dont jouit l'état, et aussi sur la supposition que celui-ci n'abusera pas de son droit pour en fabriquer au-delà des besoins. C'est la même raison qui faisait dire à Thomas Tooke que si, dans une circulation métallique qui s'élèverait à 20 millions de livres sterling, on enlevait à chaque pièce un vingtième de son poids, toutes choses restant égales, la pièce diminuée d'un vingtième aurait encore la même valeur; mais que si on s'avisait de profiter de ce vingtième pour augmenter d'autant la circulation et faire qu'il y eût 21 millions de livres sterling au lieu de 20, les 21 millions ne vaudraient pas plus que les 20.

Autrefois, quand les souverains altéraient les monnaies et leur enlevaient une partie de leur poids, ils comptaient aussi sur l'utilité de la monnaie et sur le monopole de la fabrication pour faire accepter leurs exactions; ils espéraient que la monnaie altérée au-

Digitized by Google

rait toujours la même valeur qu'auparavant. Ils étaient dans l'erreur quant aux principes ; la monnaie altérée n'avait plus la même valeur et le prix des choses ne tardait pas à s'élever ; mais ils ne se trompaient pas absolument sur leur propre intérêt. D'abord il fallait un certain temps pour qu'on s'aperçut de la fraude et que les transactions tinssent compte de la dépréciation. Pendant ce temps, ils pouvaient écouler sans trop de désavantage leur nouvelle monnaie ; puis, comme on avait un besoin plus ou moins grand de numéraire, qu'il n'y en avait jamais trop en circulation, on consentait encore à donner à ces monnaies falsifiées une plus-value, non pas proportionnelle à la diminution du poids ou du titre, mais beaucoup plus importante que ne le comportaient les frais réels de fabrication. Si la diminution de poids était d'un dixième, celle de la valeur pouvait n'être que d'un quinzième, ce qui était un grand encouragement au renouvellement de cette fraude. — Il n'en serait plus de même aujourd'hui. Les métaux précieux, comme instrument d'échange, sont aussi nécessaires, plus nécessaires peut-être qu'au moyen âge, mais ils ne le sont plus autant sous la forme monnayée. La facilité des transports, la rapidité des communications ont

Digitized by Google

permis d'y suppléer par le lingot lui-même ; celui-ci est parfaitement reçu dans les échanges internationaux, surtout lorsqu'il s'agit de gros payements ; on le préfère même à la monnaie, parce qu'il est plus facile à expédier et qu'il a toujours un poids plus exact. On peut encore, pour la circulation intérieure, faire un usage combiné du lingot et du papier. On n'a qu'à déposer le premier dans une banque ou un établissement public, comme autrefois à Hambourg ou Amsterdam ; se faire délivrer des récépissés de dépôt et les diviser en autant de coupures qu'on le voudra ; ils feront exactement l'office de monnaie. Ce moyen, imaginé déjà au moyen âge pour se mettre à l'abri des falsifications monétaires, pourrait être singulièrement développé aujourd'hui. Par conséquent, l'usage du lingot et la possibilité qu'on aurait de l'étendre est un frein pour empêcher les abus ou les fraudes du monnayage. Les gouvernements ont beau, comme au moyen âge, avoir le monopole de la fabrication, il ne leur est plus possible de dépasser une certaine limite dans le droit à exiger, sous peine d'être frustrés dans leur attente et d'aboutir à ce résultat, qu'on se passerait dans une certaine mesure, sinon complétement, de leurs services. Ajoutez à

Digitized by Google

cela les ressources du crédit sous ses diverses formes; et ici nous ne parlons pas des systèmes chimériques, plus ou moins ingénieux, mais de ceux qui ont pour base la garantie de l'encaisse métallique. On voit que la situation est tout autre qu'autrefois. Le seigneuriage aujourd'hui doit se borner à représenter les services que rend la monnaie comparativement au lingot.

Un homme très-considérable en Angleterre, qui a occupé et occupe encore des positions très-importantes dans la politique et dans les affaires, M. Goschen, interrogé devant la commission d'enquête sur l'effet du droit de 1 pour 100, correspondant à une réduction de 2 pence dans le poids de la livre sterling, répondit que dans son opinion la compensation n'existerait pas et qu'on arriverait à se passer de la monnaie; il indiquait comme moyens, l'introduction du papier de banque dans les pays qui ne le connaissent pas encore, ou qui ne le connaissent qu'imparfaitement, la multiplication des *clearing-houses*, de ces établissements où les transactions les plus importantes se soldent à peu près sans numéraire. « Et alors, disait-il, la monnaie étant moins demandée, devenant trop abondante par rapport aux besoins, il

Digitized by Google

serait impossible de lui faire payer le droit qu'on se propose d'établir. » Il ajoutait aussi que, malgré son caractère légal, la monnaie est, comme les autres marchandises, soumise à des fluctuations, qu'elle n'a pas constamment la même valeur. Aujourd'hui, parce qu'on en a besoin, on en fait fabriquer et on consent à payer le droit de 1 pour 100 exigé par l'état; il est probable que la plus-value sera proportionnelle. Mais personne ne peut répondre qu'elle le sera encore demain, si par une cause quelconque la monnaie est moins demandée, et la perte pourra s'élever jusqu'au montant du droit ou à peu près.

Pour justifier ce droit de 1 pour 100, M. Lowe, avons-nous dit, a cru pouvoir invoquer les exemples de l'Australie, de l'Inde et des États-Unis; il n'a pas réfléchi que ces exemples-là ne prouvaient rien pour l'Europe, et que la situation était toute différente. En Australie d'abord, ce qui abonde, ce dont on n'a pas toujours l'emploi, c'est le lingot; il sort des mines, et tout le monde a besoin de lui donner au plus vite la forme sous laquelle il entre le mieux dans toutes les transactions, c'est-à-dire celle de la monnaie. Il n'est donc pas étonnant qu'on consente à

Digitized by Google

payer un droit de 1 pour 100 ; cette retenue est compensée largement par le service rendu, et il est probable qu'il en résulte une plus-value proportionnelle, si même elle n'est pas supérieure. C'est une question de rapport de l'offre à la demande. Dans l'Inde, pour d'autres raisons, il faut aussi de la monnaie ; les Indiens ne connaissent pas le lingot, ils ne l'accepteraient pas, d'abord parce qu'ils ne pourraient pas l'adapter à leurs besoins journaliers, et ensuite parce que les métaux précieux n'ont de valeur pour eux que sous l'empreinte et avec la garantie de l'état. Il n'est pas surprenant encore que le négociant de Calcutta ou de Bombay qui a reçu un lingot préfère le monnayer et payer 1 pour 100, plutôt que de le garder improductif dans sa caisse ou de l'envoyer à Londres en échange de souverains dont il aurait à payer le retour. De même enfin aux États-Unis, où s'écoulent directement les produits de la Californie, c'est la monnaie qui fait la loi au lingot, et l'on y subit volontiers un droit plus ou moins élevé pour l'obtenir. On peut ajouter que dans ces pays, en Australie et en Californie surtout, il y a une telle marge pour les bénéfices dans toutes les industries, qu'on paye facilement un peu plus cher ce qui est utile, parce qu'on

Digitized by Google

trouve soi-même à vendre dans les mêmes conditions; mais dans notre vieille Europe où le lingot n'est pas plus abondant que la monnaie, où il est au contraire plus rare et assez employé, nous sommes moins disposés à payer un droit élevé pour le convertir en monnaie. Nous n'avons pas non plus la même marge dans les bénéfices de nos opérations industrielles et commerciales. Il y a longtemps que la concurrence, une concurrence très-active est venue les limiter, et il ne serait pas indifférent pour nous, comme il peut l'être au-delà de l'Atlantique, d'ajouter 1/2 ou 3/4 pour 100 de plus aux frais actuels du monnayage.

Toutes ces objections sont graves. Malgré cela, nous ne croyons pas qu'il y ait lieu de se prononcer absolument contre les idées de M. Lowe, et de dire que la plus-value de la monnaie ne pourra jamais compenser le droit de 1 pour 100 qu'il se propose d'établir. En définitive, quelque extension que puisse prendre l'usage du lingot, il ne remplacera jamais complétement la monnaie. Celle-ci répond à des besoins que le lingot ne satisfait pas, elle entre dans les relations quotidiennes et sert de base à toutes les transactions de détail; on pourra l'économiser, mais on ne pourra pas la supprimer. On dit qu'elle

Digitized by Google

sera beaucoup moins demandée si on la soumet à un droit élevé. Cela est possible; mais il importe peu pour la théorie de M. Lowe que la monnaie soit abondante où qu'elle ne le soit pas; il suffit qu'en vertu de l'utilité toute spéciale dont elle jouit, elle soit assez recherchée, et elle le sera certainement, pour qu'on consente à payer le droit; si on y consent, c'est que la plus-value sera proportionnelle.

Ce qui faisait autrefois que la monnaie falsifiée, abaissée dans son titre ou dans son poids, ne tardait pas à perdre de sa valeur, c'est que les souverains qui se livraient à ce genre d'opérations ne prenaient pas soin de limiter l'émission de la monnaie nouvelle. Comme ils y trouvaient un grand profit, ils l'augmentaient au contraire le plus qu'ils pouvaient, au moins dans la mesure du poids qu'ils avaient enlevé à l'ancienne. On peut supposer qu'aujourd'hui la pratique serait tout autre. L'état, avant de fabriquer la monnaie aux conditions nouvelles; attendrait qu'on vînt la lui demander, il ne la mettrait en circulation qu'autant que les besoins s'en feraient sentir, et alors l'équilibre s'établirait nécessairement entre le prix courant et le prix de revient. Et si on était tenté de croire que l'état ferait fabriquer outre mesure pour

Digitized by Google

profiter de son droit et réaliser plus de bénéfices, on pourrait dire qu'il serait arrêté lui-même par la valeur du lingot. Si la monnaie était trop abondante, le prix du lingot monterait : ce serait même la seule manière de montrer que la valeur de la monnaie n'est pas au taux qu'il plaît au gouvernement de lui assigner; alors l'état, obligé de payer la matière première plus cher qu'il ne faudrait pour la valeur légale de la monnaie, cesserait de fabriquer, c'est ce qui arrive aujourd'hui. Pourquoi n'a-t-on pas fabriqué des pièces de 5 francs d'argent pendant près de quatorze ans, de 1853 à 1867? — parce que ce métal valait plus en lingot qu'en monnaie. On recommence depuis deux années à en produire, parce que la valeur commerciale du métal a baissé. Il y a un tarif d'après lequel l'établissement qui est chargé de nous approvisionner de numéraire achète les métaux précieux ; si ceux-ci tombent au-dessous du tarif ou ne le dépassent pas, l'établissement achète et fabrique de la monnaie ; s'ils le dépassent, il s'arrête. Nous ne croyons donc pas que l'état soit en mesure d'abuser, malgré l'intérêt qu'il aurait à prélever son droit de 1 pour 100. On dit, il est vrai, que la fraude pourrait exister. Ce serait en effet une grande tentation

Digitized by Google

qu'un bénéfice de 1 pour 100, d'autant plus qu'il ne s'agirait pas de faire de la fausse monnaie, mais tout simplement d'imiter le coin de l'état et de fabriquer au même poids et au même titre que lui. C'est ici une affaire de police; l'état sait déjà se défendre dans l'exercice de plus d'un monopole; il ne lui serait pas plus difficile de se protéger dans l'exercice de celui-ci.

SECTION III.

Difficultés pratiques du système de M. Lowe.

Ce qui nous frappe, quant à nous, ce sont des difficultés d'un autre ordre. D'abord on n'est pas sûr d'amener tous les gouvernements à adopter un droit aussi élevé sur la fabrication de la monnaie. Ceux qui aujourd'hui ne demandent que 1/5 ou 1/4 pour 100, — car le délai de fabrication ne doit pas être compté, attendu qu'il devrait exister encore après la réforme, sous peine de la rendre insuffisante, — ces gouvernements-là trouveraient peut-être exces-

Digitized by Google

sif d'augmenter tout d'un coup le droit de 3/4 pour 100. Et si on admet qu'ils y consentent, en vue des avantages de la monnaie internationale, on est placé immédiatement en face d'un autre dilemme beaucoup plus rigoureux que ceux que nous avons déjà indiqués. Que fera-t-on de la monnaie nationale, de celle qui ne doit pas traverser les frontières et qui est obligée de rester à l'intérieur? La soumettra-t-on aux mêmes droits de fabrication que la monnaie universelle? Ce serait injuste, car n'ayant pas les mêmes avantages, elle ne pourrait avoir la même plus-value; elle se déprécierait nécessairement ou plutôt on n'en fabriquerait plus, ce qui gênerait beaucoup les relations particulières dans chaque état et rendrait la transition difficile vers l'unité monétaire. Si on la laisse avec son droit de 1/5 ou 1/4 pour cent, tandis que l'autre payera 1 pour 100, il est à craindre qu'elle ne soit recherchée à cause de sa valeur intrinsèque supérieure à celle de la monnaie internationale, qu'elle entre en concurrence avec celle-ci, qu'elle lui soit même préférée; alors nous retomberions dans tous les inconvénients du système actuel, nous n'aurions d'unité monétaire que pour la forme. Cette difficulté est très-grave, et nous n'en connaissons

Digitized by Google

pas de plus sérieuse pour empêcher la réalisation du plan de M. Lowe. Déjà aujourd'hui notre propre monnaie, nos pièces de 10 et 20 francs sont accueillies partout en Europe et même ailleurs et font quelque peu l'office de monnaie universelle. Supposons que demain ce soit la pièce de 25 francs à laquelle on donne ce caractère, en l'imposant d'un droit de 1 pour 100, tandis que les pièces de 10 francs et de 20 francs continueraient à être frappées au droit actuel de 1/5 ; il n'est pas sûr que la première soit plus recherchée que les autres, et, si elle ne l'est pas, tout l'édifice de l'unité monétaire s'écroule immédiatement.

Si on tient tant à la pièce de 25 francs et qu'on veuille en faire la monnaie universelle, au lieu de discuter avec les Anglais sur ce qu'on peut retirer plus ou moins légalement du poids de la livre sterling, sur ce que le seigneuriage peut y ajouter de plus-value, questions toujours très-sujettes à contestation, il nous paraîtrait plus simple de déterminer nos voisins à faire le sacrifice complet de cette livre sterling et à la remplacer par la pièce de 25 francs telle qu'on la propose. On établirait un règlement pour les anciens contrats ; on donnerait une compensation à tous les créanciers. De cette façon, au moins

Digitized by Google

personne ne serait lésé ; on ne serait plus obligé d'élever le droit sur la monnaie à un taux excessif, on pourrait le laisser à un taux modéré, à celui qui règne en France et ailleurs, et il n'y aurait pas de contestation sur la plus-value qui peut en résulter. Mais alors une autre question se présente. La pièce de 25 francs est-elle ce qu'il y a de mieux, réalise-t-elle l'idéal de la monnaie internationale? Assurément elle serait un progrès sur l'état de choses actuel, elle donnerait une idée assez forte, trop forte peut-être, elle serait d'un transport commode et conviendrait parfaitement dans les échanges. Enfin elle s'ajusterait assez bien avec quelques monnaies aujourd'hui en cours. A ces titres, elle mérite considération, et nous ne mettrions pas obstacle à ce qu'elle fût acceptée si elle avait quelque chance de l'être ; mais il faut bien en convenir, elle ne réalise pas l'idéal en fait de monnaie universelle, elle sera toujours une monnaie d'échange et jamais une monnaie de compte, car elle n'est pas décimale. Si on la divise, ou si on la multiplie par 10 ou par 100, on ne trouve pas de monnaies correspondantes ; c'est là un grand défaut. Nous avons signalé ailleurs les reproches qu'on adresse à notre système métrique, reproches qui tiennent à

Digitized by Google

ce que les mesures adoptées l'ont été un peu trop de convention et pas assez par égard aux usages établis; mais ce système a une qualité essentielle que personne ne conteste, dont tout le monde reconnaît les avantages, c'est la décimalité, c'est la facilité qu'on a avec lui de diviser et de multiplier par 10 toutes les mesures à l'infini, et comme sur le papier cette division ou cette multiplication se fait par le simple déplacement d'une virgule, que l'on porte à gauche ou à droite, cela donne une simplicité et une rapidité sans exemple à tous les calculs. Il n'est pas un peuple qui ne soit frappé de cet avantage et qui ne cherche à le réaliser. On le cherchera surtout quand il s'agira de l'unité monétaire, car enfin, s'il est bon qu'il y ait une monnaie identique pour les échanges, il est encore mieux qu'elle puisse servir à tous les comptes, qu'elle soit décimale avec des multiples et des sous-multiples partout les mêmes. La pièce de 25 francs ne réunit pas ces conditions; il faudra toujours des efforts plus ou moins grands pour y assujétir les calculs, et elle ne sera pas fractionnée partout de la même manière.

On dit qu'elle se rapproche plus qu'aucune autre des monnaies en cours, qu'elle apportera sous ce

Digitized by Google

rapport moins de trouble dans les habitudes. Cette assertion n'est rien moins que prouvée. Nous ne connaissons guère que le florin autrichien de 2 francs 50 centimes dont elle soit le multiple par 10, et le franc de notre pays avec lequel elle puisse avoir une concordance exacte; mais nous avons vu qu'elle ne s'accorde pas aisément avec la livre sterling anglaise. Elle se rapproche encore moins du demi-aigle américain qui vaut 25 fr. 85 cent., du doublon espagnol évalué à 25 fr. 95 cent. Il n'y a pas de droit de monnayage qui puisse opérer la fusion avec ces dernières pièces, il faudrait les refondre entièrement. De même pour le thaler prussien de 3 fr. 70 cent. et pour le florin du nord de l'Allemagne de 2 fr. 13 cent.; et si on prend pour base de rapprochement les termes de l'équation que les Allemands ont cherché à établir entre leurs diverses monnaies en 1857, 4 thalers — 6 florins d'Autriche, — 7 florins du nord, laquelle équation répond à peu près à 15 francs de notre monnaie, il en faudrait faire une nouvelle et dire que cinq fois l'équation allemande correspondrait à trois fois l'unité monétaire, ce qui ne laisserait pas que d'être assez compliqué. De même encore pour la Russie; il n'y a aucun rapport

Digitized by Google

possible entre le rouble de 4 francs et la pièce de 25 francs.

On le voit, l'assimilation de cette dernière pièce avec les systèmes monétaires actuels n'est pas très-facile, elle obligerait généralement à une refonte. Or, à tant faire que de refondre pour arriver à l'unité, il ne semble pas qu'on doive s'arrêter à moitié route et s'en tenir aux simples avantages d'une monnaie d'échange sans y joindre ceux d'une monnaie de compte. Alors on est amené forcément, soit au système français tel qu'il existe aujourd'hui, soit à celui que nous avons proposé dans le chapitre précédent, c'est-à-dire à la création de la pièce de 10 francs comme monnaie internationale. Aucune autre ne réunit au même degré les avantages que l'on doit chercher dans l'unité monétaire : elle est décimale, se prête aisément à tous les calculs, elle procure une unité assez forte pour satisfaire les exigences raisonnables et elle s'adapte encore mieux que la pièce de 25 francs aux systèmes existants. On peut supposer que le résultat final de l'unité monétaire sera de remplacer toutes les monnaies particulières et de faire qu'il n'y en aura plus qu'une avec ses multiples et ses sous-multiples pour répondre aux besoins

Digitized by Google

des peuples, pris isolément ou dans leur ensemble; mais il est évident que ce résultat ne s'opérera pas du jour au lendemain, et qu'il faut se préoccuper en attendant d'avoir une monnaie qui ménage la transition et qui se rapproche par conséquent le plus possible de celles qui sont aujourd'hui en cours. Or, je le répète, la pièce de 10 francs a cet avantage mieux encore que celle de 25 francs. D'abord elle est déjà très-connue, elle a pour partisans tous les peuples qui ont adhéré à la convention monétaire de 1865, et qui, réunis, forment un groupe de 100 millions d'habitants. Elle est une des divisions monétaires de ce groupe qui l'apprécie fort, et elle n'aurait pas de peine à s'y faire accepter comme unité. Vis-à-vis de l'Autriche, elle est un multiple exact du florin; elle en représente 4. Elle concorde de même avec le rouble russe, équivalant à 2 1/2; elle est dans un rapport de 2 à 3 avec l'équation des Allemands, et constitue déjà, depuis l'année dernière, sous le nom de *carolin*, l'unité monétaire de la Suède. Enfin elle ne s'écarte pas plus de la livre sterling que la pièce de 25 francs; elle représenterait 8 shillings, dont 20 sont l'équivalent de cette livre, c'est-à-dire qu'il y aurait entre deux fois et demie l'unité moné-

Digitized by Google

taire et le souverain anglais la même différence de 2 pence qui fait la difficulté pour la pièce de 25 fr. Quant aux Américains, il n'est pas douteux qu'ils ne se rallient aisément à la pièce de 10 fr. Déjà, à la conférence internationale de 1867, ils avaient accepté celle de 5 fr. et étaient prêts à modifier leur dollar en conséquence; ils le modifieraient de même et plus volontiers encore pour une pièce tout à fait décimale et qui leur donnerait une unité plus forte. Il n'y a que l'Angleterre qui résiste; mais résistera-t-elle toujours? En lui proposant de ce côté-ci du détroit la pièce de 25 fr. pour base de l'unité monétaire, on n'a eu qu'un but, celui de flatter son amour-propre et de désarmer son opposition en lui faisant espérer qu'elle pourrait conserver, au moins nominalement, cette livre sterling qui lui est si chère; mais si cela est impossible, si l'établissement d'un droit de 1 pour 100 ne compense pas sûrement aux yeux de tous la réduction en poids de 2 pence, s'il faut absolument refondre le souverain pour arriver à la pièce de 25 francs, les Anglais, en tant qu'ils tiennent à la monnaie internationale ne doivent plus avoir qu'un désir, celui de réaliser le meilleur système d'unité possible.

Digitized by Google

Or, à ce point de vue, il ne peut y avoir de comparaison entre la pièce de 25 francs et la pièce de 10 francs. La première n'est qu'une transition, la seconde est la solution définitive. Plus on y réfléchit, plus on est frappé de la nécessité de cette solution. Dernièrement, dans le parlement douanier de la confédération de l'Allemagne du nord, à propos d'une pétition qui avait été envoyée par les chambres de commerce, et qui demandait la réforme monétaire, on a décidé que cette réforme devait avoir lieu et prendre pour base la division décimale. En Hollande, le président de la Société de statistique internationale vient d'écrire à l'Académie des sciences de notre pays, que désormais tous les calculs s'appuieront sur le système métrique et sur le système français, comme mesure et comme monnaie. Tout contribue donc à faire préférer la pièce de 10 francs : la notoriété dont elle jouit déjà dans une partie notable de l'Europe, la tendance de tous les peuples vers le système décimal, et enfin la possibilité qu'elle donne plus qu'aucune autre de ménager la transition.

Il est tout naturel qu'on fasse tous les efforts possibles pour attirer les Anglais vers l'unité monétaire; c'est la première nation commerçante du monde,

Digitized by Google

celle qui a les relations les plus étendues; l'unité serait loin d'être faite si elle ne l'avait pas pour adhérente. Cependant, il ne faut pas non plus s'exagérer les choses et croire que tout est impossible si l'on n'a pas son assentiment préalable. Les Anglais ne trafiquent pas seulement avec l'Orient et l'Asie, qui connaissent et apprécient particulièrement la livre sterling; ils ont aussi des rapports importants avec le continent européen, et, s'il leur est démontré que le continent n'adoptera jamais leur livre sterling, qu'il a des tendances à se rapprocher du système français et surtout du système décimal, que déjà un nombre considérable de nations le pratiquent et ne s'en départiront pas, ils finiront bien par céder. Les Anglais ne résistent jamais à ce qui est leur intérêt. Ils ont combattu l'idée du percement de l'isthme de Suez tant qu'elle a été à l'état de projet, tant qu'ils ont pu croire qu'elle ne s'exécuterait pas, que leur opposition y mettrait obstacle; il leur était désagréable d'abandonner l'ancienne route du cap de Bonne-Espérance, où ils avaient tant d'avantages, et d'entrer en compétition avec d'autres peuples qui seraient plus rapprochés qu'eux de la voie nouvelle. Mais, lorsqu'ils ont vu que l'œuvre s'accomplissait

Digitized by Google

malgré tout, que cette voie allait bientôt s'ouvrir, et que, s'ils n'étaient pas en mesure d'en profiter, ils seraient bien vite distancés, pour le commerce de l'Inde et de la Chine, par les autres nations du bassin de la Méditerranée, leur opposition a cessé, et aujourd'hui ils sont tout prêts à passer par l'isthme de Suez et à abandonner l'ancienne route. Il en sera de même de l'unité monétaire; lorsqu'elle sera faite sur le continent européen, comme elle doit l'être avec tous les avantages qu'elle comporte, c'est-à-dire avec la monnaie de compte jointe à la monnaie d'échange, ils ne tarderont pas à l'accepter. En définitive, il n'y a pas de pays, quelque puissant qu'il soit, qui puisse empêcher indéfiniment la réalisation d'un progrès commandé par la logique. Ayez une idée féconde, mettez-la à exécution, ne serait-ce que dans un cercle restreint, et vous pouvez être sûr que l'idée grandira et que tout le monde finira par s'y rallier. S'il en était autrement, il faudrait cesser de croire au progrès, et se dire que la routine est la maîtresse du monde.

Il faut donc, tout en discutant avec les Anglais, ne rien sacrifier des principes essentiels, et bien se figurer qu'ils n'opposeront pas toujours une fin de non-

Digitized by Google

recevoir absolue aux mesures qui seront adoptées par les autres peuples, qui constitueront un progrès réel et incontestable. Un commerçant distingué de l'Angleterre, qui avait déjà fait une déposition très-intéressante dans l'enquête, M. Behrens, de Bradford, vient d'écrire à l'*Economist* une lettre où il démontre, par des exemples saisissants, l'intérêt que les Anglais auraient à se rallier promptement à l'unité monétaire et à l'unité qui serait adoptée en Europe. Une maison anglaise, dit-il, possède un agent en Italie ou ailleurs, dans une contrée qui accepte la convention de 1865, et il est en concurrence avec d'autres agents de maisons françaises, belges ou suisses, en un mot, d'états qui ont adhéré également à la convention. — Il devra établir le prix de ses marchandises dans la monnaie et selon les mesures du pays où il réside, ce qui exigera un calcul plus ou moins difficile; il lui faudra, en outre, pour le paiement, tenir compte du change, qui variera selon les circonstances; et comme, avec la concurrence actuelle, la marge des bénéfices est assez faible, l'avantage sera pour ses compétiteurs, qui n'auront pas les mêmes charges, qui auront les mesures et la monnaie du pays. Supposez maintenant, et cela n'est pas impossible, que

Digitized by Google

les Américains, eux aussi, adhèrent à la convention de 1865, au système décimal français : Londres cesse d'être le grand comptoir du monde. A moins de raisons exceptionnelles, on préférera consigner ses marchandises dans les ports qui auront la même monnaie : au Havre, à Hambourg, à Trieste, à Gênes, plutôt que de les entreposer à Londres ou à Liverpool, où, à côté d'autres frais, on trouverait encore ceux du change. En un mot, l'Angleterre se trouve serrée de si près par la concurrence, qu'elle doit avoir le plus grand soin de se délivrer de toutes les entraves qui peuvent gêner l'essor de son commerce, et elle ne serait pas assez folle pour laisser aux autres l'avantage de l'unité monétaire, quelque mince qu'il fût; et il ne serait pas mince.

SECTION IV.

Un nouveau point de vue dans les avantages de la monnaie internationale.

Nous avons assez parlé des bienfaits de l'unité monétaire pour n'avoir plus à y revenir. Cependant

Digitized by Google

il y a un point de vue important qui nous paraît avoir toujours été négligé dans les discussions sur ce sujet : c'est la possibilité d'arriver à réduire la circulation métallique. Quel est aujourd'hui le progrès qu'on cherche à réaliser dans tous les pays civilisés et qui exerce l'imagination de tous les financiers? c'est celui d'économiser le numéraire. Cela ne veut pas dire qu'on considère comme l'idéal la possibilité de s'en passer absolument et de le remplacer par du papier, ainsi que le rêvent quelques esprits chimériques. Non, jamais on ne s'en passera, la monnaie est la base de toutes les transactions, la sanction de tous les contrats, l'instrument libératoire par excellence; mais tout en respectant la base et ne faisant rien pour l'ébranler, on peut, par des combinaisons de crédit ingénieuses, perfectionnées, arriver à faire que la même somme serve à plus de transactions. C'est un progrès qui s'accomplit tous les jours et qui a déjà été obtenu sur une très-grande échelle depuis que les chemins de fer sont venus faciliter les communications; autrement on ne s'expliquerait pas comment avec un tiers en plus de numéraire, fourni par les nouvelles mines d'or, on a pu réaliser un chiffre d'affaires triple ou quadruple de ce qu'il était il y a

Digitized by Google

vingt ans; il a donc fallu que la même somme servît davantage. Eh bien! nous ne sommes qu'au début dans ce progrès. Aujourd'hui toutes les nations sont obligées d'avoir un stock métallique particulier, et cela parce que la monnaie qui circule sur les rives de la Tamise n'a pas cours sur celles de la Seine, du Rhin ou de la Vistule, et que chacun est obligé de garder ce qui est nécessaire à ses propres besoins. Ces stocks particuliers qui s'amassent ainsi dans chaque pays sont plus ou moins considérables, suivant l'importance des transactions et le degré de civilisation; mais, réunis, ils le sont plus que le serait un stock unique qui ferait les affaires de tout le monde et qui circulerait aussi bien en Russie, en Allemagne qu'en France et en Angleterre. Il est évident qu'il y aurait là une grande simplification et la possibilité d'une grande économie. Qu'on nous permette une comparaison. Les compagnies qui administrent les chemins de fer en France et en Europe sont différentes et assez nombreuses; cependant elles se sont entendues pour avoir des rails et des voitures de même dimension, de façon que le matériel de l'une pût circuler facilement sur la ligne de l'autre. Il en est résulté une réduction dans le matériel et une

Digitized by Google

économie dans les frais de traction; on en a profité pour abaisser les tarifs et favoriser le trafic international, et toujours les compagnies sont préoccupées de faire de nouveaux pas dans la même voie. La monnaie est un rail aussi sur lequel glissent les marchandises et le commerce du monde; il y a le même intérêt à la simplifier et à la rendre uniforme. Le jour où elle sera la même partout, où celle de France pourra circuler en Allemagne et réciproquement, ce jour-là il en faudra moins qu'aujourd'hui.

Ce résultat facile à prévoir est une réponse à ceux qui ne veulent pas de l'étalon unique, et de l'étalon d'or, parce qu'ils le croient insuffisant pour satisfaire à lui seul à tous les besoins. On peut leur dire que l'économie qui résulterait de l'adoption d'une monnaie universelle serait au moins l'équivalent de la suppression du métal d'argent comme monnaie principale. Du reste, il en est de cette réforme comme de toutes celles qui ont un caractère éminemment fécond; personne ne sait d'avance tous les avantages qu'elle renferme. On sent seulement qu'elle sera très-utile, et on s'étonne, en y regardant d'un peu près, qu'elle n'ait pas encore eu lieu. Comment! les nations se seront entendues pour avoir la même langue

Digitized by Google

diplomatique, les mêmes signaux télégraphiques en mer, à peu près le même code maritime, elles tendent à réaliser la même législation commerciale et elles n'ont pas encore réalisé l'uniformité pour la première, pour la plus indispensable de toutes les choses, pour l'instrument d'échange, pour le signe monétaire! A une époque commerciale comme la nôtre, il faut en vérité que les préjugés et la routine soient bien puissants pour l'avoir écartée jusqu'à ce jour; mais le moment est venu, la réforme s'accomplira, et il n'est plus au pouvoir de personne de l'empêcher. Nous disions tout à l'heure que les bonnes réformes avaient cet avantage de toujours porter plus de fruits qu'elles n'en promettent; on peut ajouter aussi que, lorsqu'elles sont mises sous les yeux du public et discutées sérieusement, il n'y a plus de résistance qui tienne, elles sont emportées d'assaut. Par conséquent, que tel gouvernement le veuille ou ne le veuille pas, l'unité monétaire est dans les aspirations générales, c'est une nécessité de l'époque, elle se fera. Les systèmes monétaires actuels, avec leurs différences et leurs embarras, sont en contradiction avec les progrès déjà accomplis, avec l'abaissement des barrières de douanes, avec la suppression des passe-

Digitized by Google

ports, avec les facilités apportées par les chemins de fer; ils gênent les transactions, et il est temps de les simplifier.

Digitized by Google

APPENDICE

I

RAPPORT

De la Commission royale anglaise chargée d'étudier la question de la création d'une monnaie internationale [1].

A SA TRÈS-HAUTE MAJESTÉ LA REINE D'ANGLETERRE.

Nous, commissaires de Votre Majesté, nommés à l'effet de procéder à une enquête et de dresser un rapport sur les délibérations de la conférence monétaire internationale tenue à Paris l'an dernier, ainsi que sur les rapports mêmes des deux représentants désignés par les commissaires du Trésor royal pour assister à cette conférence, soumettons humblement à Votre Majesté le travail que nous avons rédigé à ce sujet.

[1] La traduction du document original a été faite par M. Albert Dubois, ancien attaché au Ministère des finances, qui a bienvoulu me la communiquer.

Digitized by Google

Instructions données aux commissaires.

Nous fûmes chargés par Elle « d'examiner les vœux de « la Conférence et de dresser un rapport sur la faculté « plus ou moins grande qu'il y aurait à en faire l'applica- « tion au Royaume-Uni, sur l'utilité de modifier nos « monnaies, et, s'il y avait lieu, sur la nature des modi- « fications à introduire afin d'obtenir, soit entièrement, « soit partiellement, l'uniformité que se proposait la Con- « férence. »

Mais, avant de nous reporter à ce programme, nous croyons bon de mettre sous les yeux de Votre Majesté un court exposé des faits, touchant cette question, qui se sont passés dans les différents pays de l'Europe pendant les dernières années, et des circonstances qui ont amené la Conférence à Paris.

De la création d'une monnaie internationale.

En 1851, à l'époque de la grande exposition de Londres, l'attention publique se trouva forcément appelée sur l'utilité d'un système universel de monnaies, de poids et de mesures; cette question naquit en effet de la difficulté que l'on éprouvait à comparer la valeur des objets exposés par les différentes nations, leur prix, leur poids et leurs mesures étant exprimés d'après le mode usité dans chaque pays.

Ce sujet fut traité à la première séance du congrès international de statistique de Bruxelles en 1853, et plus tard à une autre réunion qui eut lieu à Paris en 1855.

A la réunion du congrès international de statistique

Digitized by Google

tenue à Londres en 1860 sous la présidence de feu le Prince-époux, une commission internationale fut nommée, à l'effet de préparer un rapport pour la session suivante, laquelle eut lieu à Berlin en 1863. A cette dernière assemblée du congrès une proposition, tendant à l'assimilation des monnaies des différentes nations, fut adoptée.

En 1867, on nomma près l'Exposition universelle de Paris un comité chargé d'examiner la question de l'établissement d'un système uniforme de poids, de mesures et de monnaies; ce comité, composé de membres de diverses nationalités, prit également des conclusions en faveur de l'uniformité des monnaies aussi bien que de celle des poids et des mesures.

Convention du 23 décembre 1865.

Afin de porter remède aux inconvénients nombreux qui résultaient de leur monnaie d'argent, et de rétablir l'uniformité de circulation qui avait autrefois existé entre la France, la Belgique, l'Italie et la Suisse, ces quatre puissances passèrent, en décembre 1865, une véritable convention, créant pour elles quatre une monnaie internationale; et, en vertu de l'art. 12 de cette convention, la faculté d'accession était réservée au profit de toute nation qui se montrerait disposée à adopter le même système de monnaies.

Ouvertures du gouvernement français.

Cette convention fut notifiée officiellement au gouvernement de Votre Majesté par le gouvernement de Sa Majesté l'Empereur des Français, avec une mention spéciale de

Digitized by Google

l'art. 12 et avec l'espoir que les dispositions de la convention, adoptées par une partie aussi considérable du continent européen, seraient également examinées par nous, afin de voir s'il ne serait pas possible de les étendre à notre pays. On ajoutait que, dans le cas où cette proposition serait reconnue inadmissible, le gouvernement de l'Empereur attacherait un grand prix à ce que celui de Votre Majesté voulût bien étudier les mesures à adopter pour établir un rapport commode entre la monnaie anglaise et celle des États liés par la convention. En outre, on exprimait le vœu que le gouvernement anglais envoyât des commissaires à une conférence composée de membres de différentes nations et dont l'objet serait de délibérer sur le meilleur moyen d'établir une base commune pour arriver à une monnaie internationale universelle.

Conférence de Paris.

Les commissaires du Trésor de Votre Majesté, auxquels furent transmises ces communications, tout en exprimant des doutes au sujet de l'accession du Royaume-Uni à la convention de 1865, ne trouvèrent aucun motif de refuser l'invitation du gouvernement français pour venir se joindre aux délibérations relatives à la question générale de l'adaptation des systèmes de monnaies en vigueur à un modèle uniforme. En conséquence, ils désignèrent M. Graham, directeur de la Monnaie Royale et un employé de leur département, M. Rivers Wilson, pour assister à la conférence, mais avec l'ordre formel de ne rien faire qui pût engager en aucune façon le gouvernement de Votre Majesté.

Digitized by Google

Trente-trois délégués assistèrent à la Conférence; ils représentaient vingt nations différentes, savoir :

L'Autriche, — le grand-duché de Bade, — la Bavière, — la Belgique, — le Danemark, — l'Espagne, — les États-Unis, — la France, — la Grande-Bretagne, — la Grèce, — l'Italie, — les Pays-Bas, — le Portugal, — la Prusse, — la Russie, — la Suède et la Norwége, — la Suisse, — la Turquie, — le Wurtemberg.

Les délégués n'étaient en aucune façon autorisés à engager leur gouvernement respectif, et ils votaient d'après leurs propres convictions.

La part que MM. Graham et Wilson se considéraient comme autorisés à prendre est nettement exposée dans un mémoire lu par ce dernier à la cinquième réunion de la Conférence, le 26 juin 1867; elle consistait à écouter les différents arguments qui seraient produits, à étudier l'aspect de la question telle qu'elle se présenterait dans le cours de la discussion, et à adresser à leur gouvernement un rapport sur ces délibérations.

La coopération de l'Angleterre à toute mesure de ce genre est une chose à laquelle on semble attacher un grand prix. L'Angleterre, en effet, a donné l'exemple de la liberté du commerce et l'a imposée aux nations du continent; et, de même qu'on la verrait avec plaisir se joindre à un mouvement conçu à l'étranger pour l'extension et la plus grande facilité des relations commerciales, mouvement qui aurait en outre pour résultat d'accroître son influence, de même son abstention pourrait paraître en opposition avec sa règle de conduite ordinaire dans ces sortes de questions.

Digitized by Google

Vœux de la Conférence.

Les vœux de la Conférence peuvent se résumer de la manière suivante :

1° Adoption d'un étalon unique, l'étalon d'or ;

2° Adoption des 9/10 comme proportion de l'or fin dans les monnaies ;

6° Toutes les monnaies d'or frappées à l'avenir chez les puissances signataires de la convention devront avoir une valeur égale à 5 francs ou à des multiples de 5 francs ;

4° Une pièce d'or de la valeur de 25 francs sera frappée par les puissances qui le désireront et sera reçue comme monnaie internationale.

Mesures adoptées par les diverses nations.

Dans d'autres pays quelques pas ont été faits dans le sens d'une monnaie internationale universelle.

Au commencement de l'année dernière, avant la réunion de la Conférence de Paris, des lois furent passées dans les États pontificaux et en Grèce pour assimiler les monnaies de ces deux pays à celles adoptées par la convention de 1865 ; et, le 31 juillet 1867, aussitôt après la clôture de la Conférence de Paris, furent signés entre la France et l'Autriche les préliminaires d'un traité en vertu duquel cette dernière puissance devait entreprendre la refonte de ses monnaies conformément au système établi par ladite convention.

Une mesure analogue fut décrétée en Roumanie et commença à recevoir son exécution le 1er janvier dernier.

Un projet de loi a été présenté au Congrès des États-

Digitized by Google

Unis afin de modifier la valeur des monnaies américaines et de les assimiler aux monnaies adoptées par la convetion de 1865. Depuis, nous avons reçu un rapport du comité des finances du Sénat des États-Unis proposant l'adoption de cette mesure avec quelques amendements, ainsi qu'un autre rapport également présenté au Sénat, mais contraire à l'adoption du projet de loi.

Le parlement canadien de son côté reçut communication d'un projet de loi tendant à réglementer la circulation monétaire; ce projet de loi contenait la proposition que le Canada eût à adopter le système établi par la convention dans le cas où cette mesure aurait force de loi dans les États-Unis.

Un autre projet de loi fut encore présenté au Congrès des États-Unis dans le but d'assimiler la monnaie de ce pays à la nôtre, et de rendre le demi-aigle égal à notre souverain.

Le parlement fédéral de la Confédération de l'Allemagne du Nord a voté une proposition qui déclare nécessaire l'adoption du système décimal pour les monnaies.

Enfin, nous avons reçu du *Foreing-Office* une communication de laquelle il résulte que le gouvernement suédois se propose de frapper une monnaie d'or de la valeur de 10 francs, et de fabriquer en outre des pièces de 25 francs aussitôt que des monnaies de cette valeur auront été frappées en France.

Dépositions relatives aux avantages d'une monnaie internationale.

Nous avons reçu un grand nombre de dépositions relativement aux résultats à attendre de la création d'une

Digitized by Google

monnaie internationale, et, si nous examinons ces dépositions, nous trouvons que l'on s'est prononcé presque unanimement en faveur d'une mesure de ce genre, à cause des grands avantages que l'on en attend.

Des manufacturiers et des commerçants anglais on fait remarquer que les documents commerciaux, les factures et les listes de prix exprimés en monnaies étrangères ne sont pas facilement intelligibles pour les manufacturiers anglais ; il y a en outre une grande perte de temps et un travail considérable à déchiffrer ces documents, qui sont cependant indispensables pour comparer les prix à l'intérieur et à l'étranger, et pour calculer exactement, dans un grand nombre de transactions commerciales, le bénéfice, ou la perte probable.

Pour ce travail, on est, paraît-il, obligé de prendre comme commis des étrangers qui sont plus familiarisés avec les monnaies des différents pays, ou bien des commis qui ont reçu une plus grande instruction, et auxquels l'on donne conséquemment des appointements plus élevés. Dans d'autres cas, les chefs et les directeurs des manufactures consacrent à ce travail un temps précieux, et le temps ainsi dépensé est pour eux une véritable perte d'argent.

Les petits manufacturiers et les petits commerçants hésitent à s'engager dans des affaires à l'étranger à cause d'une foule de complications résultant de la différence des monnaies, de poids et de mesures, ainsi que du calcul du change, et à cause de la difficulté qui existe à faire passer les petites sommes d'un pays dans un autre. Toute mesure tendant à simplifier ces questions les engagerait à étendre la sphère de leurs opérations.

Digitized by Google

Il est certain que, s'il est facile pour d'importantes maisons de commerce d'avoir à leur disposition le meilleur moyen de comparer les prix et de calculer le change, ainsi que le mode le plus avantageux d'opérer les livraisons, il ne saurait en être de même pour les petits commerçants ; cependant un grand négociant en denrées étrangères, qui possédait pourtant ces moyens, a exposé très-franchement que l'adoption d'une monnaie universelle faciliterait la concurrence d'autres importateurs que lui-même, et qu'il en résulterait évidemment un profit pour le public.

Par l'adoption d'une monnaie internationale, le calcul du change serait simplifié ; et, dans beaucoup de cas, la monnaie serait substituée à la lettre de change, ce qui supprimerait et économiserait le courtage.

Une des personnes invitée à déposer, bien qu'elle exerçât elle-même la profession de courtier et qu'elle fut d'avis que, même pour les petites transactions, le négociant devait trouver avantageuse l'intervention du courtier, s'est rangée à cette opinion qu'avec une monnaie internationale universelle, le calcul du change serait simplifié. Elle estime aussi qu'un négociant anglais peut acquitter plus avantageusement une dette à l'étranger au moyen d'un envoi de monnaies que par l'expédition d'un lingot, qu'il faut d'abord convertir en monnaie du pays, ce qui entraîne toujours un délai et une dépense pour le débiteur.

Les voyageurs de commerce ne peuvent, jusqu'à un certain point, dit-on, profiter des occasions qui se présentent d'étendre les affaires de leurs patrons, à cause des difficultés que soulève à l'étranger la variété des monnaies, des mesures et des poids.

Digitized by Google

Plusieurs personnes ont dit dans leur déposition qu'il n'est pas rare que l'on surfasse les prix des articles de fabrication anglaise, afin de se couvrir de la perte pouvant résulter de cette variabilité, et cela donne alors un avantage aux concurrents qui, faisant usage de monnaies identiques, ont moins de chances d'en souffrir.

Beaucoup de personnes ont déposé également que la concurrence des fabriques étrangères nous serre maintenant de si près qu'il devient pour nous d'une importance toujours croissante d'écarter tout ce qui peut arrêter l'essor de notre commerce, selon elles encore il serait fort nuisible à nos intérêts manufacturiers et commerciaux qu'un arrangement relatif à la circulation internationale fût conclu par des nations étrangères, et que l'Angleterre demeurât en dehors.

Des membres de chambres de commerce, tout en reconnaissant que, pour beaucoup de personnes, c'était une question nouvelle et qu'elle était mal comprise par le pays, ont déclaré que les chambres qui l'avaient discutée et se trouvaient presque unanimement d'avis d'adopter une mesure de ce genre parce qu'ils la considéraient comme d'un intérêt urgent et toujours croissant.

On nous a fait observer, en outre, qu'un système universel de monnaies de poids et de mesures rendrait beaucoup plus facile la comparaison des documents statistiques que les différentes nations échangent entre elles.

Quant aux avantages que trouveraient dans une monnaie uniforme les personnes qui voyagent à l'étranger, pour leurs affaires aussi bien que pour leur plaisir, ils

Digitized by Google

étaient trop évidents pour qu'il fût nécessaire de les mentionner.

On nous a encore signalé le fait que, le souverain se trouvant d'une petite fraction supérieur à 25 francs, on était quelquefois exposé à subir une perte lorsqu'il était accepté simplement pour 25 francs.

Dans les arrangements intervenus entre les gouvernements d'Angleterre et de France pour le paiement des mandats de poste à Londres et à Paris pendant la dernière exposition, la livre sterling était prise pour 25 francs, bien qu'en réalité elle valût 25 francs 20 centimes.

La même différence se présente dans certains prix sur les chemins de fer et les bateaux qui relient la France à l'Angleterre.

La difficulté d'établir des tarifs et des droits entre différents pays se trouve matériellement accrue par la diversité des monnaies, des poids et des mesures.

Personne n'oserait nier que l'on n'ait retiré de grands avantages de la circulation uniforme qui a été établie entre l'Angleterre et l'Écosse, et entre l'Angleterre et l'Irlande, bien que, pour ces deux derniers pays, elle ne date que de 1826. Sans doute, les motifs d'assimilation sont plus grands et l'exécution en est plus facile lorsque les deux pays sont soumis au même gouvernement; mais, en ce qui concerne l'extension à donner aux transactions et aux relations commerciales de deux pays voisins, il n'y a en vérité aucune différence entre le cas de l'Angleterre

Digitized by Google

avec l'Irlande et celui de l'Angleterre avec la France.

Nous sommes disposés à penser que les avantages que l'on attend d'une monnaie internationale pour le calcul du change et pour les livraisons d'un pays dans un autre ont été un peu exagérés par quelques personnes dans leurs dépositions. Il y a, en dehors de la différence des monnaies, une foule de considérations qui modifient le change entre deux pays, et, lorsqu'il s'agirait d'expédier des sommes importantes, le lingot d'or serait toujours préféré, parce qu'il est moins susceptible de s'user par le frai.

Il n'est pas douteux que, pour les petites transactions commerciales surtout, on obtiendrait de grands avantages sur les divers points ci-dessus indiqués; mais il est peut-être difficile de préciser la valeur d'un seul de ces avantages; cette difficulté serait grande surtout pour ceux qui, sans être nettement définis, n'en sont pas moins d'un intérêt général, et naissent ordinairement de toute facilité accordée au commerce. La plupart des personnes qui sont venues déposer y attachent une grande importance, et l'Angleterre en profiterait très-largement sans aucun doute.

Ces avantages ne se trouveraient entièrement réalisés que par une uniformité complète.

Il est nécessaire de remarquer toutefois que la plupart des dépositions réclament pour notre industrie et notre commerce un système uniforme international, non-seulement pour les monnaies, mais aussi pour les comptes, les poids et les mesures.

Digitized by Google

Tant que cette uniformité n'aura pas lieu, le but que recherchent le plus les industriels ne sera pas atteint, c'est-à-dire qu'ils ne pourront pas facilement calculer ou comparer les prix, ni dresser des factures ou des relevés de comptes. On n'aura pas non plus sous la main les renseignements détaillés et précis de la statistique.

Il n'est pas dans notre programme de faire un rapport sur un système international de poids et mesures, ou de monnaies de compte, hormis le cas où la création d'une monnaie universelle en rendrait l'adoption plus facile; mais nous sentons que ce ne serait pas remplir consciencieusement notre devoir que de ne pas faire connaître aussi notre opinion à ce sujet. Bien qu'un système international de monnaies ne doive évidemment pas demeurer sans résultat sur la question, nous estimons donc que les divers avantages que l'on espère en retirer ne pourraient être obtenus qu'au moyen d'une circulation internationale universelle. L'assimilation des poids et des mesures ne ferait qu'accroître encore, selon nous, ces avantages.

Difficulté d'obtenir une uniformité complète.

Si nous ne pouvons hésiter à affirmer qu'un système de circulation internationale universelle aurait pour avantage d'étendre les rapports commerciaux et sociaux, et de resserrer ainsi les relations amicales des différentes nations, nous ne pouvons nier non plus qu'il ne se présente des inconvénients d'une nature assez sérieuse lorsqu'on recherche les moyens d'obtenir cette uniformité complète de circulation.

Digitized by Google

Il est évident qu'en présence d'un si grand nombre de systèmes de circulation différant essentiellement l'un de l'autre, il faudra modifier la circulation de la plupart sinon de tous les États qui se réuniront pour conclure un arrangement en commun.

Un pareil changement aura naturellement des inconvénients, et ces mêmes inconvénients varieront dans chaque pays selon les circonstances. Chez les peuples où la circulation a subi des variations, il serait difficile de soutenir qu'il y aurait inconvénient à établir un système sérieux; là où la circulation a souvent été modifiée, on souffre moins, en effet, d'un nouveau changement qui a pour but d'établir un système universel et permanent. Mais où le trouble sera le plus grand, c'est dans un pays où un système sérieux existe depuis longtemps et se trouve profondément enraciné dans les sentiments et les habitudes du peuple.

Dans les deux cas, l'on doit d'abord considérer avec soin d'un côté les avantages et de l'autre les inconvénients pratiques de cette modification, et tenir compte ensuite de la balance.

Passons maintenant au sujet plus restreint qui nous concerne particulièrement, c'est-à-dire à la question de savoir s'il serait désirable de modifier la monnaie anglaise et quels seraient les changements à faire pour établir soit complétement, soit partiellement une monnaie uniforme entre différents pays.

Certaines questions semblent, par leur nature même, s'appliquer à tous les systèmes de monnaie universelle :

Digitized by Google

telles sont celle du simple ou du double étalon, celle de la proportion de l'alliage, celle de savoir quel est le métal qui convient le mieux comme étalon, et d'autres encore que nous allons maintenant examiner.

Les vœux de la conférence de Paris qui s'y rapportent sont :

I. L'étalon unique, l'étalon d'or.

II. La proportion de 9/10 d'or fin pour les monnaies.

Préférence en faveur de l'étalon unique.

Nous n'hésitons pas à nous prononcer en faveur de la nécessité d'adopter l'étalon unique.

Dans les premiers âges des États européens, l'argent servit généralement de monnaie et d'étalon ; mais lorsque l'or commença à être d'un usage plus fréquent, les monnaies d'or furent introduites en plus grand nombre, et comme leur valeur courante était fixée de temps en temps par chaque gouvernement, sans souci aucun des effets que produirait cette mesure ; ce fut ainsi que s'introduisit l'usage d'un double étalon comme signe représentatif de la valeur.

On a conservé légalement le double étalon en Belgique, en France, en Grèce, en Italie, en Russie, en Espagne, en Suisse et aux États-Unis.

En Angleterre, le double étalon fut supprimé dans la pratique en 1717, et légalement en 1816 ; et maintenant l'étalon d'or unique prévaut en Angleterre aussi bien qu'en Portugal, en Turquie et au Brésil.

En Hollande, en Allemagne et dans les états du nord

Digitized by Google

de l'Europe, il n'y a qu'un seul étalon, l'étalon d'argent.

Il est certain que la première condition d'un étalon qui doit servir à mesurer la valeur, le poids ou la dimension, c'est d'être aussi invariable que possible, et nous sommes positivement d'avis qu'un double étalon est plus sujet à variation que l'étalon unique.

Dans un pays où existe le double étalon, il peut se faire qu'il ne reste en circulation que des monnaies d'un seul métal, et l'on se trouve alors exposé à un changement, non-seulement dans l'étalon de la valeur, mais aussi dans les monnaies qui se trouvent former la majeure partie de la circulation.

Il n'est pas aisé de faire avec de l'or des monnaies d'une faible valeur, ni des monnaies de grande valeur avec de l'argent. Si les monnaies d'argent forment la grande masse de la circulation, il devient généralement difficile de payer de fortes sommes en monnaie ; et si c'est l'or qui est resté en circulation, il n'est pas possible d'avoir la monnaie nécessaire pour les petits paiements.

On trouve dans l'histoire de la circulation chez les différents peuples des exemples de l'incertitude et des autres inconvénients qui résultent d'un étalon double et pour ainsi dire alternatif.

En Angleterre, sous le régime du double étalon, comme on peut le voir dans le *Traité des monnaies* de lord Liverpool, une hausse considérable, qui se manifesta sous le règne de Jacques I^er^ dans la valeur de l'or par rapport à celle de l'argent, amena une exportation générale de la monnaie d'or. Afin de parer aux inconvénients qui en résultaient, le roi publia plusieurs édits qui élevaient la va-

Digitized by Google

leur des monnaies d'or ; mais par l'édit rendu l'an IX de son règne, la valeur de la monnaie d'or se trouva tellement exagérée que cela causa une exportation de la monnaie d'argent, et qu'il en résulta pour le commerce des inconvénients plus grands encore.

Ce fut en partie pour ce motif, et en partie aussi par suite de l'altération de la monnaie d'argent, qu'il y eut, pendant plusieurs années, la plus grande variation dans la valeur des monnaies d'or : la guinée, qui lorsqu'elle avait été frappée valait 20 shillings, fut reçue successivement pour 30, 26, 22 shillings, et 21 shillings 6 pence. Enfin, on arrêta ces fluctuations désastreuses par une refonte des monnaies d'argent, et la valeur de la guinée fut fixée à 21 shillings. L'édit qui ordonna cette mesure date de 1717, et il a eu pour résultat pratique de rendre l'or depuis cette époque l'étalon unique de la valeur en Angleterre.

Les contrats relatifs au monnayage portaient, tant que l'on frappa des guinées, que la livre troy d'or au titre légal, serait convertie en 44 guinées 1/2; depuis 1816, le souverain ayant remplacé la guinée comme principale monnaie d'or dans le pays, ils portèrent que 20 livres troy d'or au titre seraient converties en 934 souverains 1/2, la proportion ci-dessus se trouvant ainsi conservée entre le poids et la valeur de la monnaie. Une once troy sert donc à frapper 3 souverains 429/480, ou, en monnaie courante, 3 livres, 17 shillings, 10 pence 1/2; c'est là ce que l'on appelle dans le langage vulgaire le prix d'une once d'or.

En France, en vertu de la loi de 1803, 5 grammes d'ar-

Digitized by Google

gent à 9/10 de fin constituèrent l'unité monétaire qui prit le nom de franc; mais les dispositions de la loi relatives aux monnaies d'or et de cuivre donnèrent légalement à ces monnaies une valeur et un cours indépendant de leur rapport avec l'argent.

Le résultat de cette législation fut qu'un double étalon était légalement établi en France.

L'argent demeura toutefois longtemps dans la pratique l'étalon véritable; mais lorsque, par suite de l'accroissement de la production de l'or dans ces dernières années et de la demande considérable de l'argent en Orient, la valeur de l'or se trouva dépréciée par rapport à l'argent, alors ce fut l'or qui devint véritablement l'étalon de la valeur. Les monnaies d'argent qui composaient à elles seules la presque totalité de la circulation furent fondues et exportées, et le pays eut à supporter la dépense d'un monnayage d'or considérable. Si dans l'avenir, par suite de l'accroissement de la production de l'argent, la valeur de ce métal venait à se trouver dépréciée, alors un nouveau changement se produirait en sens inverse, et l'on aurait encore à subir les mêmes inconvénients.

Et en faveur de l'étalon d'or.

Nous estimons donc qu'il y a lieu d'adopter l'étalon unique, et, de plus, que cet étalon unique doit être l'or. L'or a réellement servi d'étalon en Angleterre pendant un siècle et demi; il sert aujourd'hui d'étalon en Portugal, en Turquie et au Brésil. Par le fait il en est de même en France, en Belgique, en Italie, en Suisse, aux États-

Digitized by Google

Unis d'Amérique et partout où existe légalement un double étalon.

Proportion de l'alliage.

Dans les monnaies d'or d'Angleterre, de Russie et de Portugal la proportion de l'alliage est d'un douzième; dans celles des quatre puissances signataires de la convention de 1865, et aux États-Unis, elle est d'un dixième. Il résulte des dépositions faites par les directeurs de la Monnaie de Votre Majesté qu'il n'y a aucun motif pour faire préférer dans les monnaies d'or la proportion des 11/12 de fin sur celle de 9/10.

Les monnaies internationales devront toutes avoir les mêmes dimensions.

Il serait aussi très-utile que les monnaies internationales d'égale valeur eussent dans tous les pays, les mêmes dimensions.

Et avoir cours forcé.

Les membres de la conférence de Paris, à l'exception des délégués d'Angleterre, de Prusse, de Wurtemberg et de Bade qui se sont abstenus de voter, se prononcèrent d'une manière unanime en faveur de la nécessité de donner cours forcé chez les puissances qui auraient accédé à la convention, à certaine pièce de monnaie qui serviraient de monnaie internationale; et nous avons trouvé, dans l'examen que nous avons fait plusieurs dépositions dans le même sens.

Les avantages à retirer d'une monnaie internationale

Digitized by Google

ne seraient pas complétement atteints s'il n'en était ainsi. Cependant dans les arrangements intervenus entre les quatre puissances signataires de la convention de 1865, il a été simplement stipulé que cette monnaie serait reçue dans les caisses publiques de chaque État; et si cette mesure était adoptée dans tous les pays pour les monnaies internationales, elle aurait vraisemblablement pour effet de leur donner cours forcé dans toute l'union monétaire.

Toutefois afin que les monnaies d'un pays eussent cours forcé, ou qu'elles fussent enfin généralement reçues dans un autre, il serait nécessaire de prendre des garanties suffisantes pour que leur valeur réelle, au moment de la sortie de chaque établissement monétaire, correspondît exactement à la valeur nominale.

Arrangements internationaux pour assurer la sincérité des monnaies.

S'il est impossible de créer pour frapper des monnaies internationales des établissements que l'on pourrait appeler établissements internationaux de monnayage sous le contrôle commun des puissances signataires d'une convention, au moins chaque nation devrait-elle s'engager de la manière, la plus formelle à ne frapper autant que possible ses monnaies qu'au titre légal et à un poids déterminé.

Il y aurait à conclure un arrangement pour la tolérance du titre et du poids, mais cette tolérance devrait être aussi faible que les directeurs des différentes Monnaies le jugeront possible.

Digitized by Google

En outre il serait désirable que pour assurer l'exécution de cet engagement, une commission internationale fût nommée d'un commun accord par les différents pays dans le but de procéder annuellement à des expériences sur la régularité du monnayage de chaque établissement.

Il serait nécessaire également de décider à quel degré de frais, c'est-à-dire de perte de poids par l'usage, ces monnaies n'auraient plus cours forcé. L'on nommerait dans chaque pays un comité composé de personnes compétentes et qui serait chargé de défigurer et de couper toutes les pièces en circulation qui n'auraient pas le poids légal, comme la Banque d'Angleterre le fait déjà pour les *souverains* trop légers. Ces commissaires auraient le droit et le devoir de défigurer et de couper les monnaies internationales dans quelque pays qu'elles aient été frappées.

Chaque pays devrait également, pour mettre à l'abri de la fraude les monnaies internationales frappées par d'autres nations, prendre à leur égard des mesures analogues à celles qui sauvegardent ses propres monnaies.

Ces mesures seraient essentielles à tout système de monnayage international.

Nous venons d'énumérer les mesures qui semblent essentielles à tout système de monnayage international et qui doivent être convenues entre différents pays ayant l'intention de conclure une convention monétaire. Nous estimons que, si elles sont loyalement exécutées, elles doivent garantir suffisamment la sincérité des monnaies; et ce serait encore là un nouvel avantage de la circula-

Digitized by Google

tion internationale qu'il y aurait et qu'il subsisterait dans tous les pays signataires de la convention, un système de monnayage plus parfait que celui qui existe actuellement. Voilà qui, en soi-même, est d'une importance considérable.

Dans la pratique, notre pays subirait forcément une autre modification s'il venait à participer à l'établissement d'une circulation internationale ; il s'agit du droit de monnayage qui sert à couvrir la dépense occasionnée par la fabrication des monnaies.

En Angleterre, depuis l'année 1666, sous le règne de Charles II, les frais du monnayage conforme à l'étalon ont été supportés par l'État.

Droit imposé sur le monnayage de l'or en Angleterre.

Nos lois disposent que toute personne qui apporte à la Monnaie un lingot d'or fin doit recevoir, en monnaie, le même poids ; elle a seulement à supporter le délai nécessaire au monnayage. Ainsi elle devra, après un certain délai, recevoir en échange de son lingot trois livres, 17 shillings, 10 pence 1/2 par once.

Mais dans la pratique, on porte le lingot à la Banque d'Angleterre et l'on reçoit immédiatement en échange 3 livres, 17 shillings, 9 pence par once ; l'on subit en conséquence une taxe de 1 penny 1/2 par once, ou un peu moins d'1/6 °/₀, ce qui est en réalité moins que la perte d'intérêts pendant le temps du monnayage.

A Sydney, à la succursale de la Monnaie Royale, la

Digitized by Google

retenue est d'environ 1 °/₀, et l'on fait supporter en outre un délai de vingt jours pour la livraison ; dans les établissements monétaires de l'Inde il y a un droit de 1°/₀ sur le monnayage de l'or et 2 °/₀ sur celui de l'argent, avec le même délai pour la livraison.

Dans la plupart des pays étrangers, outre le délai nécessaire à la fabrication, il est perçu un droit de monnayage. En France ce droit est de 6 fr. 70 c. par kilogr. d'or fin, c'est-à-dire entre 1/4 et 1/5 °/₀ ; et le délai, qui varie beaucoup, a été quelquefois assez considérable pour causer en outre une perte d'intérêts de 1/2 ou 3/4 °/₀. Nous avons des raisons de penser, qu'à présent la quantité de monnaies d'or déposée à la Banque de France lui permet de changer immédiatement les lingots et de ne retenir que le droit de monnayage de 6 fr. 70 c.

On lit dans le rapport du directeur de la Monnaie des États-Unis pour l'année 1867, que leur législation fait supparter aux lingots une taxe de 1/2 °/₀, et en outre un droit de monnayage d'égale valeur.

En Prusse le droit de monnayage est pour l'or de 1/2 °/₀.

Il ne nous appartient pas de donner notre avis sur la question de savoir s'il convient généralement de percevoir une taxe pour le monnayage, bien que l'on puisse citer en faveur de cette opinion un grand nombre d'autorités; mais il est de toute évidence que si l'on frappe des monnaies internationales dans des établissem nts monétaires où le droit de monnayage est élevé, et dans d'autres établissements où il est moindre et où même il n'existe pas, alors les lingots arriveront en plus grande quantité pour être monnayés dans les établissements qui per-

Digitized by Google

çoivent le droit le plus minime (à moins pourtant que les frais de transport n'excèdent la différence); ces établissements auront donc à supporter une dépense considérable et inutile.

Néanmoins il n'y a aucune raison de nous imposer volontairement la charge de monnayer pour la circulation des autres nations; si donc l'on arrivait à un arrangement qui donnât cours légal à nos monnaies dans d'autres pays, il serait nécessaire de percevoir en Angleterre un droit de monnayage suffisant pour couvrir la dépense nette qui en résulterait. Ce droit n'aurait pas besoin d'être élevé mais il y aurait peut-être lieu de s'entendre avec les puissances étrangères pour l'établissement d'un droit de monnayage uniforme.

Nous arrivons maintenant à la question beaucoup plus délicate de savoir les mesures qu'il conviendrait d'adopter pour parvenir à l'assimilation des monnaies étrangères.

Les deux autres vœux exprimés par la conférence de Paris en ce qui concerne l'établissement de monnaies d'or communes à tous les pays sont les suivants :

III. Toutes les monnaies d'or frappées dorénavant chez les puissances signataires de la convention devront avoir une valeur égale à 5 fr. ou à des multiples de 5 fr.;

IV. Une pièce d'or de la valeur de 25 fr. sera frappée par les puissances qui le désireront, et sera reçue comme monnaie internationale.

Digitized by Google

De l'adoption de la pièce de 25 fr. comme monnaie internationale.

Le résultat de ces vœux, s'ils étaient accueillis, serait de prendre la pièce de 5 fr. comme base de la circulation internationale, et de substituer la pièce de 25 fr. projetée, au souverain en Angleterre, au demi-aigle aux États-Unis, et probablement au doublon en Espagne. En Autriche et en Suède on frapperait également une pièce qui aurait cette veleur.

Le *doublon espagnol*, ou pièce de 10 écus, contient en or fin.	116	grains	487
Le *demi-aigle*.	116	»	100
Le *souverain*.	113	»	001
Et la nouvelle pièce de 25 fr. contiendrait	112	»	008

Le souverain ramené à la valeur de 25 francs.

En ce qui concerne la monnaie de notre pays, la modification nécessaire consisterait donc à diminuer la quantité d'or fin, contenue dans le souverain d'environ un grain, ou plus exactement de 993/1,000 de grains. La valeur en serait abaissée d'environ deux pence, ou plus exactement de 2 pence 126/1,000 par livre, c'est-à-dire de 0,88 °/₀, ou de près des 9/10. Mais le shilling qui existe aujourd'hui, n'étant qu'une monnaie fiduciaire, resterait en circulation et représenterait le vingtième de la nouvelle pièce comme il représente aujourd'hui le vingtième du souverain; de même les pièces de 6 pence, d'un penny, d'un demi-penny et d'un farthing subsisteraient aussi et représenteraient, par rapport à la nouvelle pièce, la même frac-

Digitized by Google

tion qu'elles représentent aujourd'hui pour le souverain. La réduction de la valeur du souverain amènera forcément dans la pratique la réduction de la valeur de la livre.

Un pareil changement dans notre système monétaire n'est évidemment pas d'une importance médiocre; il devient donc nécessaire d'étudier avec soin quels seraient les effets de cette mesure sur notre monnayage et sur notre circulation monétaire, ainsi que sur les obligations déjà contractées et sur les affaires courantes.

Une refonte des monnaies serait nécessaire.

Tout d'abord, comme les souverains et les demi-souverains aujourd'hui en circulation ne pourraient pas y rester pour une valeur inférieure, il deviendrait nécessaire de les retirer de la circulation et de refondre à la fois toutes les monnaies d'or dans le plus bref délai.

Ce serait une dépense considérable. Cependant on ne peut se refuser à reconnaître qu'une grande partie des monnaies d'or qui circulent chez nous se trouvent déjà d'un poids au-dessous du cours, ou à peu près, et qu'une refonte graduelle deviendra en tout cas bientôt nécessaire. La principale dépense de la refonte consiste dans la nécessité de parfaire la quantité d'or enlevée par le frai; cette dépense, vu l'état de notre monnaie, sera nécessairement à faire d'ici peu d'années; mais, dans des circonstances ordinaires, elle serait faite graduellement et ne serait pas supportée par l'État. En ce qui concrne la fabrication

Digitized by Google

proprement dite les principaux fonctionnaires de la Monnaie ont déclaré que, sans tenir compte de la dépense occasionnée par les frais et si tout l'établissement à la fois était employé à frapper des souverains, la fabrication de 100,000,000 de l. st. coûterait moins de 150,000 l. st., encore ne serait-ce pas le gouvernement qui aurait à supporter cette dépense si l'on établissait une taxe pour le monnayage.

Le délai nécessaire à cette opération dépendrait évidemment du nombre des monnaies nouvelles qu'il y aurait à frapper. Il est impossible de déterminer le nombre des souverains et demi-souverains actuellement en circulation, les évaluations variant de 80 à 120 millions.

On estime que la Monnaie pourrait frapper 20 millions de souverains par an, et nous pensons qu'en prenant à temps des mesures en prévision de cette modification, et peut-être aussi en émettant certains billets particuliers qui représenteraient des monnaies d'or pendant la période de transition, le changement pourrait se faire sans inconvénient en quatre ans.

Effets de la réduction de la valeur de la livre.

Une conséquence plus grave de la mesure en question ce serait la réduction de la valeur de la livre, et nous ne considérons pas comme une petite affaire que d'abandonner la base bien connue et bien admise sur laquelle la circulation repose depuis si longtemps en Angleterre.

Un pareil changement affecterait toutes les transactions monétaires passées et futures.

Digitized by Google

Pour celles qui seraient postérieures à cette modification, on les énoncerait d'après le nouveau système de circulation, et, bien qu'il doive en résulter tout d'abord quelque confusion, cette confusion serait probablement bien vite passée. Tous les marchés et tous les comptes seraient donc faits d'après le nouveau système.

Nécessité d'une compensation pour les contrats en vigueur.

Mais pour les engagements pris antérieurement à la date de ce changement, et qui ne seraient pas encore expirés, il serait nécessaire qu'une loi intervînt afin que ces dettes et ces obligations exprimées d'après l'ancien système ne fussent acquittées que par le paiement d'une somme qui, dans le nouveau système en serait l'équivalent.

En un mot, et pour prendre un chiffre rond, on peut dire que tous les intérêts seraient sauvegardés s'il était reconnu que l'obligation de payer une livre de notre monnaie actuelle ne serait acquittée que par le paiement d'une livre 2 pence de la nouvelle monnaie, et ainsi de suite autant qu'il serait possible, pour les grosses comme pour les petites sommes.

Moyen proposé pour éviter cette nécessité.

Nous devons mentionner ici que plusieurs personnes ont, dans leurs dépositions, émis l'opinion que cette compensation pourrait n'être pas nécessaire si l'on établissait un droit égal à la réduction qui serait apportée à la valeur intrinsèque du souverain par la diminution de la quan-

Digitized by Google

tité d'or fin contenue dans cette pièce, c'est-à-dire si l'on établissait un droit d'environ 1 °/₀.

Elles estiment que si la pièce qui ne contient que 112 grains d'or fin était équivalente à 25 fr. de monnaie de France, cette même pièce, par le seul fait de l'imposition du droit dont il s'agit, posséderait en Angleterre, et même dans tous les pays qui feraient partie de l'union monétaire, la valeur courante du souverain. Elles pensent que si en outre on imposait à la Monnaie ou à la Banque d'Angleterre l'obligation de donner 113 grains d'or fin pour une pièce qui n'en contient que 112, cette pièce serait en tout point de la même valeur que le souverain actuel.

Nous ne pouvons pas nous ranger à cette opinion.

En effet, la valeur intrinsèque du souverain actuel de 113 grains d'or fin est supérieure à 25 fr. : si le nouveau souverain, qui ne contiendrait que 112 grains d'or fin, conserve, en raison du droit imposé, la valeur de l'ancien souverain, il conservera aussi en valeur sa supériorité sur 25 fr.; et s'il est égal en valeur à 25 fr. de la monnaie de France, il ne se trouve plus d'une valeur égale au souverain actuel. D'un autre côté, si la valeur de la nouvelle monnaie, renfermant 112 grains d'or fin, doit demeurer égale à celle du souverain actuel, qui en contient 113, par la faculté que possède le détenteur de demander en échange 113 grains d'or fin en barre soit à la Monnaie, soit à la Banque d'Angleterre, il est évident que la nouvelle monnaie n'est plus qu'une monnaie fiduciaire qui ne conserve sa valeur que par sa convertibilité; mais elle cesse d'avoir le caractère d'étalon de la valeur,

Digitized by Google

et dans le fait ce seront 113 grains d'or fin en barre qui remplaceront comme étalon de la livre sterling et comme mesure de la valeur dans notre pays la pièce de monnaie renfermant aujourd'hui cette même quantité d'or fin.

La réduction de la valeur du souverain et de la livre à la valeur actuelle de 25 fr. est essentielle à l'adoption du vœu de la conférence de Paris, et si cette réduction doit s'effectuer, nous sommes d'avis qu'il convient de donner une compensation aux obligataires dont le contrat renferme des conditions énoncées en monnaie actuelle; de là la nécessité de réviser tous les comptes, de là aussi de grandes complications.

Révision de tous les comptes et de toutes les obligations.

Il serait nécessairement convenu que le nouveau système de monnaies n'entrerait en vigueur et ne remplacerait l'ancien qu'à une date fixée par la loi.

A partir de ce jour-là, le montant de toutes les dettes, de la dette publique, de toutes les hypothèques et de toutes les obligations serait augmenté proportionnellement de près de 1 °/₀, ou d'environ 2 pences par livre.

Il y aurait, sans aucun doute, un grand travail et un grand embarras dans le redressement des comptes qu'un pareil changement rendrait indispensables pour les livres de la Banque d'Angleterre, des banquiers, des compagnies de chemins de fer, des maisons de commerce et autres établissements. Cependant l'on a fait remarquer que pour les livres d'un des plus grands établissements

Digitized by Google

financiers, je veux parler de la Banque d'Angleterre, l'embarras résultant de ce changement ne serait pas beaucoup plus considérable que celui que causerait une augmentation ou une diminution d'un penny sur l'Income-tax; et, bien que sans aucun doute cet embarras et ces inconvénients doivent être sur le moment même très-grands, il n'y aurait pas là une difficulté sérieuse; d'ailleurs la modification, une fois faite, serait faite pour toujours.

Néanmoins dans les transactions ordinaires de la vie les difficultés seraient beaucoup moins aisées à surmonter. Ce ne serait pas chose facile que de convaincre le fermier qui jusque-là n'a payé qu'un loyer de 100 livres, ou le commerçant qui a emprunté 100 livres qu'il doit en bonne justice payer désormais 100 livres, 16 shilings, 8 pence, somme qui, dans le nouveau système monétaire équivaudrait à 100 livres de l'ancien. En effet, la hausse des prix qui sans aucun doute résulterait du changement en question serait à peine perceptible dans chacune des opérations diverses qui affectent généralement ces prix, et le fermier ne se rendrait pas compte que, grâce à ce changement dans la valeur de la livre, il a reçu un prix supérieur en proportion pour son blé, ses troupeaux, ou ses récoltes. Plus le montant des transactions serait faible, plus il serait difficile de faire saisir à ces individus l'équité de l'augmentation dans la somme à payer. La nécessité d'une modification ne serait évidente que pour quelques-uns; les inconvénients, les vexations et l'iniquité apparente seraient manifestes pour la plupart.

Il deviendrait également nécessaire de réviser le

Digitized by Google

montant des traitements de tous les fonctionnaires civils, militaires, ou appartenant à la marine, et de toutes les personnes qui ont un emploi public ou privé. La solde de la marine, de l'armée, de tous les artisans et ouvriers réclamerait aussi une révision ; et, bien que cette question doive être promptement résolue avec équité pour tout le monde, grâce à la tendance qui existe à élever les salaires, on risquerait cependant un froissement entre les employés et ceux qui les emploient, et peut-être même pendant quelque temps un mécontentement sérieux.

Sans doute une personne, fort au courant de ce qui s'est passé en Irlande en 1826 lorsque la circulation fut modifiée plus grandement encore, nous a accusé que l'inconvénient ne s'était fait sentir que pendant quelques mois pour les gens qui étaient dans les affaires et qu'au bout d'une année personne ne s'en ressentait plus ; mais il faut remarquer que cette opération s'effectua sur une très-petite échelle si on la compare au grand nombre d'affaires qui se traitent aujourd'hui dans le Royaume-Uni.

Difficulté de la compensation lorsqu'il s'agit de petits paiements.

La difficulté est beaucoup plus grande s'il s'agit de petits paiements.

Il y a certains paiements pour lesquels la perte ne serait pas sérieuse bien qu'elle apparaisse pourtant à première vue. Un demi-penny ajouté à 5 shillings de la nouvelle monnaie ferait l'équivalent de 5 shillings de l'ancienne. Dans un grand nombre de cas, par exemple pour les paiements des droits de douane les plus faibles, il est rare que

Digitized by Google

chaque paiement effectué soit inférieur à cette somme de 5 shillings; donc toutes les fois qu'un de ces paiements serait égal ou supérieur à cette somme, il suffirait, pour ne pas diminuer les recettes, d'y ajouter un demi-penny autant de fois qu'il contiendrait 5 shillings.

Les compagnies de chemins de fer pourraient aussi, à n'en pas douter, réviser leurs tarifs, afin de se couvrir contre toute espèce de perte.

Il y a néanmoins beaucoup de cas où une forte somme n'est que le résultat d'une foule de paiements dont chacun en particulier est bien peu de chose; tels sont dans les services publics les timbres-postes et les timbres d'un penny pour les quittances, et dans les affaires privées, les menus droits perçus pour les ponts, les barrières et les rentes honorifiques. Dans la pratique, il serait impossible de fixer une compensation quand il s'agirait d'une somme inférieure à 5 shillings.

Les revenus publics provenant de la vente des timbres de faible valeur pourraient subir une perte d'un peu moins d'un pour cent sans grand inconvénient; mais dans la plupart des transactions particulières, il n'apparaît pas de moyen d'offrir une compensation.

Précédents tirés de différents pays en ce qui concerne la compensation à donner dans le cas de changement dans la circulation monétaire.

En ce qui concerne le droit à une compensation lorsqu'il s'agit de petites sommes, il est bon de remarquer que des changements analogues ont eu lieu dans la circulation de plusieurs nations étrangères, en France, en

Digitized by Google

Hollande et en Grèce. Tandis que dans ce dernier pays, où la différence se trouvait être d'environ 10 0/0, la loi fixa un tarif de compensation, et en France aussi, en Hollande, au contraire, où le changement était deux fois plus considérable que celui que l'on nous propose, il ne fut donné aucune compensation ; on n'en donna pas non plus en Prusse lorsque la valeur du thaler fut modifiée.

Nous avons cité ces cas qui offrent des précédents dans les deux sens ; mais bien que nous estimions qu'il y ait lieu de donner une compensation toutes les fois que cela sera possible, nous ne pensons pas que l'impossibilité de la donner dans certaines circonstances où la perte serait très-minime, soit un obstacle suffisant pour renoncer à l'adoption d'une mesure de ce genre, si elle se trouvait généralement considérée comme d'une importance universelle.

Effets produits sur les créances à l'étranger.

On a beaucoup insisté sur une autre objection, qui n'est pas seulement d'un grand poids dans l'examen de cette question, mais qui, dans le cas où le projet de création d'une monnaie internationale serait adopté, demanderait nécessairement aussi qu'une disposition fût prise pour garantir les créanciers anglais contre des pertes sérieuses. Des sommes considérables ont été empruntées chez nous par des états étrangers et des sociétés étrangères avec l'obligation d'acquitter le capital et les intérêts en livres sterling, et l'on craint qu'il ne soit difficile d'obtenir de ces débiteurs, à moins d'un engagement formel de leur part,

Digitized by Google

le paiement en monnaie nouvelle de l'équivalent des obligations qu'ils ont contractées en livres sterling actuelles. Le principe d'une semblable convention est si évidemment dicté par les règles de l'honnêteté publique et de la bonne foi des nations qu'il recevrait sans aucun doute l'assentiment universel, mais les mesures de détail qui règleraient cet arrangement peuvent être difficiles à adopter et réclament l'examen le plus approfondi.

De l'adoption de la livre sterling comme monnaie internationale.

Le vœu que nous avons examiné jusqu'à présent, je veux parler de la réduction à 25 francs de la valeur de la livre anglaise, est émané tout naturellement d'une conférence dans laquelle quatre des nations représentées ont déjà une circulation monétaire reposant sur le franc. Mais il se présente tout aussi naturellement chez nous la question de savoir s'il n'y aurait pas plus d'avantages à adopter comme unité monétaire universelle la livre anglaise, et à élever jusqu'à cette valeur la pièce de 25 francs. On peut invoquer une foule de raisons d'un poids considérable en faveur de cette mesure qui permettrait d'atteindre aussi bien le but que se propose le gouvernement français, c'est-à-dire d'établir un rapport commode entre la monnaie anglaise et celle des puissances qui ont accédé à la convention et de créer une base commune pour la circulation internationale universelle.

Tandis que beaucoup de personnes, d'accord en cela avec l'opinion exprimée par un grand nombre des membres de la conférence de Paris, déclaraient dans leurs

Digitized by Google

dépositions que le franc était une unité trop petite pour un système de circulation universelle et qu'il en serait de même de la pièce de 5 francs, d'autres recommandaient une unité de la valeur de 25 francs, ou même plus grande encore, comme devant se trouver plus en rapport avec l'extension prise aujourd'hui par les transactions commerciales. Cette dernière opinion désigne tout naturellement l'adoption de la livre anglaise.

Il est incontestablement exact que les pays d'Europe qui ont pour unité monétaire le franc, forment une population plus nombreuse que ceux où la circulation repose sur la livre anglaise; mais il n'y a pas non plus le moindre doute que la livre anglaise, ou souverain, est plus généralement connue par tout le globe, et que le montant des affaires qui se traitent en livres, ainsi que le nombre des pays où la livre est une monnaie bien connue et admise, dépasse le montant des affaires traitées en francs et le nombre des pays où les francs et les louis sont ordinairement employés. En Portugal, au Brésil et en Égypte, les souverains sont reçus aussi bien que dans nos colonies lointaines; et pour se servir des expressions du directeur de la Monnaie des États-Unis dans son rapport précité, on peut dire : « La livre est admise partout, elle règle les « échanges du monde entier. » C'est donc une question très-discutable que celle de savoir si, en altérant la valeur de la livre ou souverain, il n'en résulterait pas pour les affaires une perturbation plus grande qu'en essayant d'élever le système monétaire qui a le franc pour unité, au niveau de celui qui repose sur la livre anglaise. Nous devons faire remarquer également qu'en Angleterre la cir-

Digitized by Google

culation monétaire a toujours été exempte des changements qui ont eu lieu fréquemment dans d'autres pays, et que la livre a conservé une valeur uniforme pendant un siècle et demi environ, sauf une courte période pendant laquelle, par suite de circonstances exceptionnelles, les paiements étaient suspendus.

En Italie, les différents systèmes des divers États furent remplacés, au commencement de ce siècle, par le système français. Après 1815, le royaume de Sardaigne le conserva seul tandis que la Lombardie, la Toscane, Rome et Naples rétablissaient des systèmes non-seulement différents du système français, mais même distincts entre eux. Ce n'est que dans ces deux dernières années que le système français fut universellement rétabli.

Son introduction générale en Suisse est de date toute récente.

Le système français fut introduit en Belgique vers le commencement du siècle. En 1850, la monnaie d'or, ayant été démonétisée, l'argent devint le seul étalon légal ; mais en 1861, le système français fut rétabli.

En France, la Révolution modifia entièrement le système monétaire ; il est aujourd'hui réglementé par la loi de 1803. Cependant il a subi, dans ces dernières années, un changement important ; ainsi l'or s'est trouvé dans la pratique substitué à l'argent comme étalon, la valeur intrinsèque de la monnaie divisionnaire d'argent a été diminuée, et son cours forcé limité à un certain chiffre.

Nous voyons dans le rapport récent de la commission française chargée d'étudier la question de l'étalon monétaire, que les partisans de l'étalon unique ont fait remar-

Digitized by Google

quer l'intention des législateurs de 1803 de n'établir qu'un seul étalon, dont la base serait le franc contenant 5 grammes d'argent à 9/10 de fin; et il résulte en outre des déclarations de ceux qui ont présenté cette loi que l'on comptait que la quantité de métal fin contenue dans les monnaies d'or serait de temps en temps combinée de façon à rendre l'argent l'étalon unique de la valeur. Il est singulier que la nouvelle loi ait servi à diminuer la valeur de la pièce d'un franc, laquelle ne contient plus la quantité d'argent qui en faisait l'unité du système monétaire français; et, si l'argent, qui dans la pratique demeura pendant si longtemps le seul étalon avait été réellement conservé comme étalon unique, la valeur de 25 franc en argent à 9/10 de fin, calculée sur le prix moyen de l'argent en Angleterre pendant les dix années qui ont précédé la convention de 1865, se trouverait excéder d'une fraction très-insignifiante celle du souverain anglais.

Si donc le gouvernement français, adoptant l'or comme étalon unique, venait à employer dans ses monnaies d'or autant de métal fin qu'il en faudrait pour leur donner la même valeur qu'aux monnaies d'argent de ces dix dernières années, alors, tout en établissant pour l'avenir un étalon unique, il conserverait à l'étalon sa valeur telle qu'elle était en 1865 et dans le métal qui a servi à le déterminer depuis 1803, et de plus la pièce de 25 francs projetée aurait la même valeur que le souverain anglais.

Pour cela la quantité d'or fin à ajouter à la pièce de 25 francs serait naturellement d'un grain, et la valeur de cette monnaie excéderait d'environ 20 centimes celle qui est aujourd'hui projetée. La valeur des autres mon-

Digitized by Google

naies d'or devrait être élevée dans la même proportion.

Un pareil changement causerait des embarras dans les transactions monétaires internationales des quatre puissances signataires de la convention de 1865 ; et ces embarras auraient, mais en sens inverse et à un degré moindre, de l'analogie avec ceux qui, ainsi que nous l'avons établi, résulteraient chez nous d'une réduction de la valeur de la livre.

Il n'entre pas dans notre esprit de les amoindrir parce qu'il s'agit de nations étrangères, néanmoins nous ne pouvons faire autrement que de penser que les difficultés et les inconvénients d'un changement seraient moins sérieux et se feraient moins sentir dans un pays où le système en vigueur est d'une date relativement récente, et des changements ont déjà eu lieu peu de temps auparavant.

Si la livre anglaise faisait partie de leur système monétaire, ces nations auraient, dans leurs transactions avec l'étranger, l'avantage de se servir de l'unité de la valeur qui est généralement reconnue par le commerce du monde entier.

La refonte de leur monnaie d'or serait nécessaire, mais non celle de leur monnaie d'argent ; et cette mesure serait appliquée graduellement, les monnaies actuelles pouvant passer comme monnaie fiduciaire pour un peu plus de leur valeur intrinsèque jusqu'à ce qu'elles aient été remplacées par les nouvelles pièces.

Dans les pays où le souverain est admis, il n'y aurait pas de modification à faire et l'on ne ressentirait aucun

Digitized by Google

inconvenient; dans ceux où le système monétaire ne correspond ni au franc ni au souverain, un changement est nécessaire, quelle que soit la base adoptée.

Aux États-Unis la valeur du dollar-argent n'a pas varié depuis qu'elle a été fixée en 1792 par une loi du congrès. La valeur de l'aigle d'or, ou pièce de 10 dollars, fut réduite, en 1834, de 247 grains 1/2 à 232 grains, et à présent l'or est devenu réellement l'étalon monétaire des États-Unis. Il faudrait encore une légère modification pour abaisser le demi-aigle à la valeur du souverain, mais cette modification serait évidemment moindre que pour le ramener à la valeur de la pièces de 25 fr. Quel que soit l'abaissement subi par le demi-aigle, le dollar devrait en supporter un correspondant.

En Espagne, pour rendre le doublon égal au souverain, une réduction serait nécessaire, mais elle serait moindre que celle qu'il faudrait pour l'abaisser à la valeur de la pièce de 25 fr.

Il est inutile de nous reporter aux monnaies des autres pays, mais nous savons que dans certaines parties de l'Allemagne où il n'existe qu'un seul étalon, l'étalon d'argent, il y a une opinion qui gagne du terrain et qui consisterait à rendre le thaler égal à trois shillings anglais.

Avantage de la livre anglaise ou de la pièce de 25 francs comme monnaie internationale.

L'établissement de ces monnaies internationales, (soit en réduisant à 25 fr. la valeur de la livre, soit en élevant jusqu'à une livre la valeur de 25 fr.) et l'adoption corres-

Digitized by Google

pondante des monnaies des différents pays établiraient un rapport beaucoup plus simple entre leurs principales monnaies. Quelques exemples suffiront pour le démontrer.

Une pièce de 5 fr. française et un dollar des États-Unis seraient l'un et l'autre l'équivalent de 4 shillings anglais.

Une pièce de 25 fr. et un demi-aigle des États-Unis équivaudraient à un souverain.

Quatre dollars des États-Unis et un louis français seraient l'un et l'autre égaux à 16 shillings.

Cinq dollars vaudraient un souverain anglais.

La réduction de toutes les sommes exprimées au moyen de ces diverses monnaies en sommes équivalentes dans la monnaie d'un autre pays serait plus simple et plus facile qu'aujourd'hui.

Le calcul du change serait simplifié.

Une monnaie commune serait également utile aux personnes qui désireraient acquitter en monnaies le montant d'une dette à l'étranger. Elle répondrait aussi à tous les besoins des personnes qui voyagent dans différents pays.

De l'adoption de la pièce de 10 francs comme base d'un système monétaire internationale.

Plusieurs membres de la conférence de Paris et quelques-unes des personnes dont nous avons examiné les dépositions ont parlé d'une pièce de la valeur de 10 fr.; ce serait selon eux l'unité à laquelle différents pays au-

Digitized by Google

raient le plus de chances de se rallier et la base la plus commode d'un système de circulation internationale. Nous devons ajouter que les partisans du système décimal universel la considèrent comme préférable à la pièce de 5 fr. et même à celle de 25 fr.

Dans le rapport de MM. Graham et Wilson, nous lisons qu'on devrait frapper chez nous une pièce d'or de la valeur de 10 fr., laquelle ne serait que de 3/4 de penny inférieure à 8 shillings; elle circulerait comme monnaie fiduciaire pour 8 shillings et aurait cours forcé jusqu'à concurrence de 4 livres. On pourrait ensuite l'adopter comme unité de compte et comme nouvelle livre anglaise.

Une semblable monnaie pourrait bien faire partie d'un système de circulation complétement nouveau, mais nous ne pensons pas que son émission comme monnaie fiduciaire puisse trouver aucun avantage. Elle se rapprocherait d'une façon incommode de la dimension et de la valeur du demi-souverain, tant que cette dernière pièce resterait en circulation, et à moins que notre système monétaire ne change entièrement, le demi-souverain est une monnaie dont on ne pourrait pas facilement se passer.

La nécessité de réviser les contrats et les obligations, qui résulterait de l'adoption de la pièce de 25 fr., se produirait également si l'on adoptait la pièce de 10 fr. comme monnaie internationale; et, si nous prenions cette dernière pièce comme unité monétaire, ce serait nous éloigner encore plus de notre livre sterling et nous entraîner dans un changement de circulation monétaire réellement complet et radical.

Digitized by Google

Ou bien de la pièce de 10 shillings.

Il suffira de faire remarquer ici que les motifs invoqués en faveur de la livre s'appliqueraient également à l'adoption de la pièce d'un demi-souverain ou de 10 shillings de préférence à celle de 10 francs.

Conclusions.

Nous allons maintenant mettre humblement sous les yeux de Votre Majesté les conclusions auxquelles nous nous arrêtons.

Si l'on adoptait la proposition de la conférence de Paris, qui consiste à se borner à réduire la valeur de la livre à 25 fr., on faciliterait la comparaison des sommes exprimées en gros chiffres, mais la difficulté subsisterait pour celle des sommes énoncées en pence en Angleterre, en centimes en France, ou en cents aux États-Unis; et il est bien rare que des listes de prix, ou des documents statistiques, ne contiennent pas des sommes exprimées au moyen de ces désignations fractionnaires.

La réduction de la valeur de la livre modifierait toutes les obligations contractées intérieurement et causerait les difficultés nombreuses et sérieuses que nous avons énumérées ci-dessus, et si plus tard l'on venait à décider une assimilation plus complète des monnaies, il faudrait un nouveau changement dont l'application serait en quelque sorte plus difficile encore.

Cette mesure ne serait après tout qu'une mesure partielle; et, bien qu'elle soit reconnue par quelques per-

Digitized by Google

sonnes comme bonne en elle-même, et comme un pas fait vers une assimilation plus complète, cependant le but que recherchent nos négociants et nos savants ne pourrait être atteint entièrement que par assimilation complète des systèmes de circulation des différents pays.

Dans leurs dépositions plusieurs personnes, qui partageaient cet avis, se sont prononcées contre tout changement à moins d'une assimilation complète des monnaies de compte aussi bien que de toutes les pièces de monnaie; et ce qu'il y aurait de fâcheux dans cette mesure c'est que l'on subirait tous les inconvénients résultant de la modification de la valeur de la livre, tandis que l'on n'obtiendrait pas les avantages que l'on suppose devoir les compenser.

Tout bien considéré, nous ne sommes pas d'avis que notre pays doive se borner à adopter une monnaie d'or de la valeur de 25 fr. à la place du souverain.

Nous sentions qu'il était de notre devoir d'exposer les motifs pour lesquels, dans l'intérêt du commerce du monde entier, la livre anglaise ou souverain pourrait servir de base convenable à un système de circulation internationale. Cependant l'examen de cette question nous conduit à une autre d'une nature beaucoup plus importante, je veux parler de l'assimilation complète des systèmes monétaires des principales nations commerciales au moins.

Nous ne doutons pas qu'un système uniforme de monnaies qui mettrait en harmonie les différents étalons de la valeur et les monnaies de compte, aussi bien dans

Digitized by Google

leurs plus hautes désignations que dans leurs plus petites subdivisions, et qui établirait un système uniforme de poids et de mesures, nous ne doutons pas, dis-je, qu'un pareil système ne doive produire de grands avantages.

La dernière proposition cependant n'est pas dans notre programme; nous nous bornerons donc à dire que nous n'estimons pas qu'il soit nécessaire de retarder les dispositions à prendre, pour l'assimilation des systèmes monétaires des principales nations jusqu'au moment où l'on s'occupera de l'assimilation des poids et des mesures.

Nous n'ignorons pas les difficultés nombreuses et sérieuses qui accompagnent nécessairement toute tentative faite dans le but d'effectuer l'assimilation du système monétaire de différentes nations. En tout état de choses il en résulte de grands inconvénients à supporter par la plupart des pays, sinon par tous ceux qui accèdent à une convention monétaire; mais c'est là un arrangement qui intéresse toutes les nations commerciales, et aucune plus fortement que la nôtre. On arriverait évidemment à tomber d'accord si la somme des inconvénients ne se répartissait pas inégalement.

Quelle serait la base commune du système monétaire, quelle serait la monnaie internationale à adopter, quelle proportion d'alliage contiendrait-elle, quelles seraient ses subdivisions, quels seraient ses multiples, voilà autant de questions sur lesquelles il faut s'entendre avant de pouvoir obtenir aucune assimilation. Sur toutes ces questions il peut y avoir dans différents pays des opinions bien diverses, et c'est de leur solution que dépendent des inconvénients que chaque pays aura à supporter.

Digitized by Google

Ce n'est qu'en se mettant en rapport avec chacun des gouvernements que l'on peut connaître la somme des inconvénients qu'il peut être disposé à tolérer pour l'établissement d'un système international universel de circulation monétaire.

Il est évident qu'avant de conclure aucun arrangement il y aura lieu de décider des questions très-graves et très-compliquées ; il y aura des concessions à faire de part et d'autre, il y aura de plus à examiner une question importante, celle de savoir jusqu'à quel point cet arrangement peut se trouver facilité en faisant supporter les modifications nécessaires par chaque pays, mais aussi légèrement que cela sera compatible avec le but commun qu'on se propose. Plusieurs membres de la conférence de Paris semblent avoir désiré dans ce but la réunion d'une conférence internationale universelle. Nous pensons également que ces diverses questions seraient mieux examinées, que les divers intérêts des différents pays seraient mieux discutés, et que leur vues opposées se rapprocheraient plus facilement si des hommes d'une certaine autorité, désignés comme représentants de chaque pays, se réunissaient dans une conférence de ce genre.

HALIFAX. — C. P. VILLIERS. — STEPHEN CAVE. — J. WILSON-PATTEN. — M. LONGFIELD. — JOHN LUBBOCK. — THOMAS-BARING. — L. N. DE ROTHSCHILD. — J. B. SMITH. — THOMSOM-HANKEY. — JOHN G. HUBBARD. — THOS. N. HUNT. — G. B. AIRY. — THOS. GRAHAM.

C. RIVERS WILSON, secrétaire

25 juillet 1868.

Digitized by Google

II

RAPPORT

De la Commission française chargée d'étudier la question de l'étalon monétaire (Mars 1869).

COMPOSITION DE LA COMMISSION.

Arrêté du 22 juillet 1868.

Son Exc. M. le Ministre des finances, *président;*

MM. De Parieu, vice-président du Conseil d'État, *vice-président;*
Dumas, sénateur, président de la Commission des monnaies;
Rouland, sénateur, gouverneur de la Banque de France;
Michel Chevalier, sénateur;
Louvet, député au Corps législatif;
Darimon, député au Corps législatif;
De Mackau, député au Corps législatif;
Busson-Billault, député au Corps législatif;
Wolowski, membre de l'Institut;
De Lavenay, président de section au Conseil d'État;
Ozenne, conseillers d'État, directeur du commerce extérieur;
Meurand, directeur des cousulats;

Digitized by Google

DE WARU, régent de la Banque;
DUTILLEUL, directeur du mouvement général des fonds;
BORDET, maître des requêtes au Conseil d'État, *secrétaire;*
DE LAIZER, auditeur au Conseil d'État, *secrétaire adjoint.*

COMMISSION MONÉTAIRE.

RAPPORT AU MINISTRE.

Monsieur le Ministre,

La Commission instituée par Votre Excellence le 22 juillet 1868, à l'effet de poursuivre les études relatives à la question monétaire, vient vous rendre compte de ses travaux qui ont occupé treize séances. Avant d'indiquer les conclusions auxquelles elle est arrivée, il peut être utile de rappeler quel est aujourd'hui le système des monnaies françaises, et de présenter brièvement un résumé historique de la question monétaire actuelle.

Le régime monétaire que nous avons en France a abouti à ce qu'on appelle le double étalon. La loi du 7 germinal an XI, qui l'a fondé, porte que 5 grammes d'argent à neuf dixièmes de fin constituent l'unité monétaire appelée franc, et qu'il y aura, en outre, des pièces d'or de 20 francs à la taille de 155 au kilogramme d'or à neuf dixièmes de fin. Cette

Digitized by Google

loi établit donc deux bases fixes de monnaies métalliques liées entre elles par un rapport tel que 1 kilogramme d'or vaut 15 kilogammes et demi d'argent. L'or et l'argent, marchandises dont le cours n'appartient pas au législateur, sont donc taxés l'un par l'autre. Il en résulte que les marchands de métaux ont toujours la faculté d'échanger au pair le métal qui est en baisse contre celui qui est en hausse, et que le métal qui est à meilleur marché chasse l'autre de la circulation.

Historique de la question monétaire.

Voici maintenant le résumé historique de la question monétaire telle qu'elle s'est présentée dans ces derniers temps. Cette question est née en 1848. Avant cette époque l'argent était en France la monnaie usuelle : les payements journaliers s'effectuaient en argent, et surtout en pièces de 5 francs. L'or, plus rare et plus recherché à cause de sa commodité, se vendait avec prime, et en 1847 la France en avait conservé très-peu, car la spéculation l'avait exporté pour réaliser la prime, qui dépassait parfois 1 pour 100.

A partir de 1848 la scène change. En 1848 apparaissent les mines d'or de la Californie; en 1851 celles d'Australie : ces deux contrées réunies jettent chaque année dans la circulation générale cinq ou six cents millions d'or; ce métal perd de sa valeur et l'argent gagne à son tour une prime qui vers 1856 dépasse 2 pour 100 [1]. Dès lors la spéculation

[1] Les chiffres portés dans ce rapport comme indiquant la prime des métaux précieux sont inférieurs à ceux qui figurent dans les cotes officielles des

Digitized by Google

exporte de France la monnaie d'argent et y importe de l'or. En cinq ans, du 1er janvier 1853 au 1er janvier 1858, la France perd ainsi 1,100 millions d'argent et reçoit 1,700 millions d'or.

La Belgique, effrayée de la dépréciation qui paraît menacer l'or, démonétise ce métal par une loi du 8 décembre 1850. En France, à cette époque, quelques personnes demandent qu'on imite la Belgique et qu'on déclare l'argent seule monnaie légale, tandis que d'autres demandent l'étalon unique d'or.

Le 7 février 1857, une commission est nommée par le Ministre des finances pour rechercher les mesures propres à empêcher l'émigration de l'argent.

Le 22 février 1858, la majorité de la commission déclare qu'il serait imprudent de trancher par une mesure radicale une situation incertaine, et neuf voix contre deux conseillent au Gouvernement français d'élever le droit de douane à la sortie de l'argent; mais cette mesure, peu efficace et contraire aux vrais principes économiques, n'est pas exécutée, et l'argent continue à sortir de France pour aller en Orient, où il gagne une forte prime.

La Suisse, qui perd comme nous sa monnaie d'argent, prend avant nous une mesure indiquée comme une éventualité par la commission précitée, et qui avait été déjà

matières d'or et d'argent parce que la cote officielle est encore basée sur l'ancien tarif des frais de fabrication qui, pour l'argent, étaient de 15 francs par mille. Aujourd'hui ces frais ne sont plus que de 7 fr. 50 cent. par mille, il y a donc à retrancher 7 fr. 50 cent. de la cote officielle indiquant la prime par 1,000 francs de l'argent en barres. Pour l'or, il n'y a à retrancher que 3 francs pour 1,000.

Digitized by Google

proposée en France, à l'imitation de l'Angleterre : cette mesure consiste à abaisser faiblement la valeur intrinsèque de certaines pièces d'argent, afin d'en empêcher l'exportation. Une loi fédérale du 31 janvier 1860 ordonne de réduire de 900 à 800 millièmes le titre des pièces divisionnaires de 2 francs, 1 franc et un demi-franc.

La Russie imite l'exemple de la Suisse, et, par un ukase impérial de 1860, le titre des monnaies divisionnaires d'argent est abaissé de 868 millièmes de fin à 760 millièmes.

Le 15 juin 1861, une nouvelle commission est nommée sous le ministère de M. de Forcade, et, le 10 juillet 1861, elle émet l'avis que la pièce de 5 francs d'argent soit maintenue à 9 dixièmes de fin, mais que de nouvelles monnaies divisionnaires d'argent soient émises à 835 millièmes de fin. Ce titre de 835 millièmes, pour les monnaies divisionnaires, est adopté par l'Italie dans une loi présentée le 9 juin 1862 et promulguée le 24 août de la même année.

En France, un projet de loi analogue est préparé en 1863 pour réduire au titre de 835 millièmes toutes les pièces d'argent, excepté la pièce de 5 francs ; mais la loi du 25 mai 1864 prescrit seulement la refonte au titre de 835 millièmes, des pièces de 50 centimes et de 20 centimes. Les pièces de 5 francs, de 2 francs et de 1 franc restent au titre de 900 millièmes de fin.

La Belgique qui avait démonétisé son or en 1850, était revenue sur cette mesure par une loi du 4 juin 1861. Après avoir hésité longtemps à prendre, pour les monnaies divisionnaires, un parti décisif; et désirant ne le prendre que d'accord avec la France, la Suisse et l'Italie, qui comptent comme elle par franc, elle provoque une conférence

Digitized by Google

monétaire entre la France et les pays qui l'entourent. Cette conférence a lieu; l'idée d'un arrangement international s'y produit, et le 31 décembre 1865, une convention monétaire est conclue entre la France, la Belgique, l'Italie et la Suisse. Ces quatre États s'engagent à ne laisser fabriquer des monnaies divisionnaires d'argent qu'au titre de 835 millièmes ; mais malgré les vives réclamations des commissaires belges, italiens et suisses, ils conservent la pièce de 5 francs d'argent à 9 dixièmes de fin, et maintiennent ainsi en partie le double étalon de la loi de l'an XI.

L'exécution de cette convention est assurée, en France, par la loi du 14—27 juillet 1866, qui est votée à l'unanimité par le Corps législatif.

Arrivent l'année 1867 et les préparatifs de l'Exposition universelle qui dispose les esprits en faveur des arrangements internationaux. Le Gouvernement français saisit cette occasion pour appeler de nouveau l'attention publique sur le grand avantage qu'offrirait l'unification des monnaies. M. le ministre des affaires étrangères invite tous les États civilisés à profiter de l'Exposition universelle pour réunir une grande conférence monétaire internationale. En même temps, M. le Ministre des finances, en vue des travaux de la conférence, par deux arrêtés des 7 et 15 mars 1867, avait institué une nouvelle commission chargée d'étudier la question de l'étalon monétaire. Un rapport du 24 mars 1867 constate que la commission, à la majorité de cinq voix contre trois, s'est prononcée pour le maintien du double étalon. Cette opinion se trouve en désaccord avec celle de la conférence internationale qui s'ouvre

Digitized by Google

le 17 juin 1867, et où sont représentés vingt et un États.

Dans la séance mémorable du 20 juin 1867, cette Conférence, à l'unanimité, moins la voix des Pays-Bas, vote pour l'adoption de l'étalon d'or unique, en laissant à chaque État la faculté de prendre transitoirement l'étalon d'argent. Elle adopte aussi en principe le titre de 9 dixièmes de fin, et décide que les pièces internationales seront la pièce de 5 francs d'or ou ses multiples, et notamment la pièce de 25 francs.

Depuis cette époque, l'unification monétaire a fait des progrès sérieux. Le Gouvernement français avait accepté de la conférence la mission de notifier aux divers États représentés dans cette réunion les vœux qu'elle avait émis en faveur de l'uniformité des monnaies, basée sur l'adoption de l'étalon unique d'or. Les réponses et les informations qui lui sont parvenues démontrent que l'opinion publique et les gouvernements comprennent la nécessité de donner une solution pratique à cette importante question.

Dès le 31 juillet 1867, l'Autriche s'est empressée de manifester son adhésion aux bases qui venaient d'être posées dans la conférence, et a signé avec la France une convention préliminaire dans laquelle elle s'engage à remplacer prochainement son étalon unique d'argent par l'étalon unique d'or; la France se réservant, avant de passer aussi à l'étalon unique d'or, de consulter les besoins de sa circulation intérieure et l'intérêt de nouvelles transactions internationales.

La Suède a fait fabriquer des pièces de 10 francs d'or comme monnaies de commerce et se prépare à leur don-

Digitized by Google

ner un cours légal. En outre, elle paraît disposée à frapper des pièces de 25 francs dès que la France en aura fait fabriquer.

La Roumanie, par une loi du 4 mai 1867, a imité pour sa circulation intérieure le régime monétaire de l'Union de 1865, en en retranchant la pièce de 5 francs d'argent.

Aux États-Unis, la question a été mise à l'étude sur la proposition de M. Sherman, sénateur.

En Angleterre, pays qui a déjà l'étalon d'or unique, une commission a été nommée, le 18 février 1868, pour rechercher s'il y avait lieu de s'approprier les bases posées dans la conférence, et notamment de réduire à 25 francs le souverain anglais, qui vaut 25 fr. 20 cent.; après avoir ouvert une enquête, la majorité de la commission, par un rapport en date du 25 juillet 1868, a émis l'avis que le titre de 9 dixièmes de fin pouvait être adopté sans inconvénient, au lieu du titre de 11 douzièmes, qui est aujourd'hui celui des monnaies d'or anglaises, mais qu'il n'y avait pas de raisons suffisantes pour réduire à 25 francs la valeur du souverain. Toutefois il est à remarquer que la plupart des personnes entendues dans l'enquête ont considéré l'unification monétaire comme très-désirable et très-possible. Plusieurs d'entre elles ont même proposé de réduire le souverain à 25 francs, ou d'émettre une pièce de 10 francs ou 8 shellings.

Quant aux États allemands, l'opinion favorable à l'étalon unique d'or s'est manifestée dans des assemblées commerciales importantes; mais, en réalité, ils ont encore l'étalon d'argent sur les bases posées dans le traité de 1857.

L'Espagne, par un décret en date du 18 octobre 1868 a

Digitized by Google

adopté le système de la convention monétaire de 1865 dans toutes ses parties importantes.

La Grèce a adhéré à la convention de 1865, et son accession a été régularisée par un échange de déclarations qui a eu lieu le 18 novembre 1868.

En outre, le gouvernement français est saisi d'une demande d'accession formée par le gouvernement pontifical.

Dans le courant de l'année 1868, une enquête a été ouverte en France près des chambres de commerce et des trésoriers payeurs généraux. 45 chambres de commerce sur 66, et 69 receveurs généraux sur 91, ont émis des avis favorables à l'étalon d'or unique.

Enfin, depuis la clôture de la conférence internationale de 1867, le département des affaires étrangères a signalé à diverses reprises au ministère des finances la nécessité par le Gouvernement de l'empereur, en présence des études dont l'uniformité monétaire était l'objet à l'étranger, de prendre lui-même, en ce qui concerne la question de l'étalon, une résolution définitive qui lui permît de poursuivre sur le terrain diplomatique l'œuvre d'unification dont il avait eu l'initiative.

C'est dans cette situation que Votre Excellence a jugé convenable d'instituer une nouvelle commission chargée de poursuivre les études relatives à la question de l'étalon monétaire.

Les principales questions soumises à la commission peuvent se résumer ainsi :

Aujourd'hui pour la France, et au triple point de vue, soit de l'unification monétaire, soit du commerce extérieur,

Digitized by Google

soit de la circulation intérieure, y a-t-il plus d'avantages que d'inconvénients à adopter l'étalon d'or unique ?

Sur cette triple question la commission n'a pas été unanime; mais la majorité est d'avis que, soit au point de vue de l'unification monétaire, soit au point de vue de notre commerce extérieur et de la circulation intérieure, il y a avantage à supprimer l'étalon d'argent, ou du moins à interdire désormais ou limiter étroitement la fabrication des pièces de 5 francs d'argent, le cours légal obligatoire de celles qui existent encore aujourd'hui étant borné au maximum de 100 francs.

Nous allons maintenant résumer la discussion en suivant l'ordre indiqué par Votre Excellence dans le questionnaire ci-joint.

QUESTIONNAIRE.

1.

La question de l'unité de l'étalon et la question de l'unification monétaire internationale sont-elles absolument solidaires et tellement indivisibles qu'elles ne puissent être résolues l'une sans l'autre, et qu'il soit nécessaire d'adopter l'unité d'étalon pour arriver à l'unification ?

2.

Au point de vue des relations commerciales de la France avec les pays étrangers, quels seraient les avantages et les inconvénients de l'adoption d'un étalon unique ?

Digitized by Google

3.

Au point de vue de la circulation monétaire à l'intérieur, quels seraient les avantages et les inconvénients de l'unité d'étalon?

4.

Dans le cas de l'adoption de l'étalon, quel est le métal qu'il faut préférer?

5.

Dans le cas où l'étalon d'or unique serait adopté, conviendrait-il d'établir une mesure transitoire maintenant aux débiteurs des obligations antérieures à l'adoption de cet étalon la faculté de se libérer en pièce d'argent de 5 francs à 900 millièmes de fin.?

6.

En cas de négative sur la question précédente, y aurait-il lieu de supprimer la coupure de 5 francs d'argent?

Ou de la maintenir en adoptant le titre de 835 millièmes de fin et le cours limité comme pour les pièces de 2 francs et au-dessous?

Ou d'en autoriser la frappe comme monnaie de commerce pour l'exportation sans aucun cours obligatoire légal?

En cas d'adoption de l'étalon d'or comme monnaie ayant exclusivement le cours légal illimité, ne pourrait-on pas conserver les pièces d'argent de 5 francs actuellement en circulation avec un cours légal limité à 50 ou 100 francs?

Les questions qui précèdent sont sans préjudice de celles se référant au même objet que la discussion pourra faire naître.

7.

(Question ajoutée sur la demande d'un membre de la Commission).

Y a-t-il lieu de frapper une pièce de 25 francs?

Digitized by Google

I

UNIFICATION MONÉTAIRE.

Première Question. — *La question de l'unité de l'étalon et la question de l'unification monétaire internationale sont-elles absolument solidaires et tellement indivisibles qu'elles ne puissent être résolues l'une sans l'autre, et qu'il soit nécessaire d'adopter l'unité d'étalon pour arriver à l'unification?*

OPINION DE LA MINORITÉ DE LA COMMISSION.

La minorité de la commission n'a pas contesté en général les avantages qui résulteraient de l'unification monétaire. Elle a seulement soutenu que l'unification était possible avec le double étalon tout aussi bien qu'avec un seul. Elle a cité comme exemple l'union monétaire de 1865, qui comprend déjà plus de 70 millions d'hommes, et qui a conservé le régime du double étalon.

Un membre de la minorité, examinant la rédaction de la première question, repousse la dénomination de double étalon; il ne voit dans la loi de germinal an XI qu'une double monnaie légale d'or et d'argent. Il constate qu'il ne peut y avoir de véritable étalon de la valeur; et, suivant lui, il ne s'agit pas ici, comme pour la distance ou le poids, d'un rapport constant, toujours le même dans le temps et l'espace. Les deux métaux précieux, or et argent, ont été admis solidairement, par le consentement des peu-

Digitized by Google

ples, pour remplir la fonction de mesure approximative de la valeur. Les expression *legal tender* et *doppel wœhrung* valent mieux que celle de double étalon, qui peut jeter de la confusion dans le débat. La mesure de la valeur variant nécessairement, l'association des deux métaux peut mieux s'accorder avec ces variations. On comprend donc que le système monétaire reste tout à fait isolé et séparé du système des poids et mesures.

Change légal universel.

Le même membre de la minorité a, de plus, émis l'opinion que si tous les peuples civilisés s'entendaient pour fixer entre eux un change légal universel de l'or et de l'argent, ils éviteraient ainsi les changements qui se produisent parfois dans leur capital métallique, et rendraient complétement stable leur circulation monétaire. Ce système, qu'on a appelé le double étalon universel, conserverait l'emploi simultané de deux métaux avec le rapport fixe de 1 à 15 et demi, tout en supprimant les inconvénients qui résultent des variations fréquentes de leur valeur. Il compte en Allemagne de nombreux partisans, et si l'on pouvait accorder aux États allemands une période transitoire de dix ans, par exemple, pour passer de l'étalon d'argent à celui d'or, il est probable qu'on pourrait dès à présent conclure avec eux une convention monétaire basée sur l'emploi du double étalon. Au contraire, tout accord sera impossible avec eux si on prend dès aujourd'hui l'étalon unique d'or comme base de l'unification monétaire ainsi que l'a fait la conférence de 1867 dans une déclaration purement théorique.

Digitized by Google

Un autre membre de la commission a cru pouvoir contester l'utilité que les voyageurs tireraient de l'unification monétaire. Les voyageurs, a-t-il dit, ont déjà le papier de commerce, les lettres de crédit plus commodes que l'or, et la pièce de 20 francs qui aujourd'hui est reçue partout. Donc, il n'y a véritablement rien à faire.

Enfin, une troisième opinion a été émise : elle consisterait à commencer l'unification des monnaies par l'unité des poids et mesures et par l'unité du titre des monnaies, avec l'indication sur chaque coupure monétaire, quelle qu'elle soit, du poids métrique de l'or ou de l'argent contenu dans la coupure. Ces trois améliorations, faciles à obtenir, suffiraient pour le présent. L'unité de coupure et l'unité d'étalon, qui rencontrent d'assez grandes résistances, à raison des habitudes diverses de chaque pays, viendraient ensuite avec l'aide du temps.

OPINION DE LA MAJORITÉ DE LA COMMISSION.

La majorité de la commission accepte, avec la plupart des économistes, l'expression d'étalon monétaire comme indiquant la base fixe de toute unité de poids métallique servant de moyen d'achat et de libération. Elle sait qu'il ne peut y avoir d'étalon absolu de la valeur, mais seulement un étalon déterminant le rapport à un moment donné entre la valeur vénale des objets, valeur vénale rapportée par certains peuples à un seul métal, et par d'autres à deux métaux précieux. Cette dénomination usuelle ainsi motivée, la question est de savoir si l'étalon unique n'est pas devenu le terrain le plus favorable à

Digitized by Google

l'unification monétaire, soit en raison des précédents diplomatiques et de l'état présent de l'opinion publique, soit en raison des rapports différents établis entre la valeur des deux métaux par les législations fondées sur le double étalon.

Ceci posé, la majorité de la Commission n'entend certainement pas poursuivre l'œuvre chimérique d'une monnaie universelle pour le monde entier, car la moitié des habitants du globe ne sont pas encore civilisés. Ce qu'elle croit possible aujourd'hui, c'est une union monétaire qui rallierait successivement la plupart des peuples civilisés. La convention de 1865 a déjà réuni 70 millions d'hommes auxquels on peut ajouter l'Espagne. Si l'Autriche, l'Angleterre et les États-Unis s'y joignaient aussi, il y aurait bientôt un seul régime monétaire pour 200 millions d'hommes : ce serait assurément un magnifique progrès, et le monde civilisé y trouverait des avantages importants.

Avantages d'une grande union monétaire.

Les voyageurs n'auraient plus à subir les pertes et les ennuis résultant des changements de monnaie ; les personnes qui s'occupent de statistique comparée seraient délivrées de calculs multipliés ; celles qui expédient du numéraire à l'étranger auraient des frais de change moins élevés. Les frais de change entre deux places commerciales proviennent de plusieurs causes : du prix de transport du numéraire ; du taux de l'intérêt sur les deux places ; de la question de savoir si une place doit beaucoup à l'autre. Le change résultant de ces trois causes

Digitized by Google

subsisterait tout aussi bien avec une seule monnaie qu'avec plusieurs, mais il n'y aurait plus de commission à payer aux changeurs, plus de monnaies à refondre, plus de pertes d'intérêts pendant la refonte, plus d'absorption des petites différences par les intermédiaires. Il y aurait encore un autre avantage très-important : c'est celui que retirerait le commerce en général. Une grande union monétaire rendrait plus accessibles à tout le monde les opérations du commerce international.

Aujourd'hui, pour envoyer à l'étranger une dépêche d'achat ou de vente, il faut avant tout comparer les prix des différents marchés, prix indiqués en monnaies différentes. Les grandes maisons de commerce ont des employés chargés de faire ces calculs ; mais le petit commerçant français, qui n'a pas les mêmes ressources, se risque rarement dans les opérations du commerce extérieur. Il deviendrait bien vite plus hardi, si d'un seul coup d'œil il voyait dans les journaux sa marchandise cotée en monnaies analogues sur toutes les places de l'Europe. Il y a donc lieu de croire que le commerce français gagnerait plus que tout autre à une grande union monétaire, et la majorité de la commission est d'avis que la France doit continuer son rôle d'initiatrice, et développer l'union qu'elle a commencée en 1865. Or, les essais qui ont été tentés depuis plusieurs années pour arriver à ce but indiquent que l'unification monétaire n'est possible qu'avec l'étalon unique d'or.

Lorsque fut préparée la convention de 1865, les commissaires belges, suisses et italiens ont réclamé contre l'article de cette convention qui maintenait la pièce de 5 francs

Digitized by Google

d'argent à 9 dixièmes de fin. Ils ont soutenu avec raison que maintenir cette pièce, c'était s'exposer, en cas de baisse de l'argent, à la voir se substituer rapidement à la monnaie d'or de l'union. Les difficultés qui ont eu lieu sur ce point paraissent avoir été la cause qui a empêché de rendre définitive la convention préliminaire signée avec l'Autriche.

La conférence internationale de 1867, dans sa séance du 20 juin, a adopté l'étalon d'or unique. Les deux grands peuples commerçants (l'Angleterre et les États-Unis) ont tous deux l'étalon d'or, l'un en droit, l'autre en fait; si la France veut faire faire un nouveau pas à l'unification monétaire, il faut qu'elle tranche le dernier lien qui la rattache encore au régime du double étalon, en ôtant le caractère de monnaie légale à la pièce de 5 francs d'argent, et qu'elle montre ainsi sa confiance dans les votes de la Conférence de 1867.

Rejet de la double monnaie légale.

Quant au double étalon universel ou double monnaie légale universelle, proposée par un membre de la minorité, la majorité pense que ce moyen est impraticable, car l'Angleterre n'en veut pas ; l'assemblée commerciale de Berlin s'est prononcée en 1868 pour l'étalon d'or unique, et, de plus, il paraît difficile de concilier l'espoir de l'extension du double étalon avec le mouvement législatif constaté en Europe dans le courant de notre siècle, mouvement qui a porté successivement l'Angleterre en 1826, la Hollande en 1847, le Portugal en 1855, et plusieurs États de l'Allemagne, en 1857, à supprimer le double étalon monétaire pour y substituer l'étalon unique.

Digitized by Google

Vote de la Commission.

La majorité de la Commission est donc d'avis que l'unification monétaire n'est possible qu'avec un seul étalon, et huit voix contre trois ont adopté la rédaction suivante sur la première question.

Dans l'état présent de l'opinion publique, des délibérations, des conférences et des précédents diplomatiques, il semble qu'en adoptant l'unité d'étalon on favoriserait le mouvement vers l'unification monétaire.

Sur la question de savoir quel métal doit servir d'étalon, la Commission, à l'unanimité moins une voix, s'est prononcée en faveur de l'or.

Émission d'une pièce de 25 francs.

Nous devons maintenant traiter une question qui se lie intimement à l'unification monétaire : à savoir s'il y a lieu d'émettre une pièce de 25 francs. Cette pièce a été acceptée à l'unanimité par la Conférence internationale de 1867 : elle y a paru très-propre à faciliter l'unification monétaire, et, en effet, elle donne lieu à des rapprochements remarquables. Le souverain anglais vaut 25 fr. 20 cent. ; le demi-aigle des États-Unis vaut 5 dollars ou 25 fr. 85 cent. ; dix florins d'Autriche valent 24 fr. 70 cent. La Suède n'attend, dit-on, que la décision de la France pour frapper la pièce de 25 francs. Dans ces conditions, il semble que cette pièce doit être adoptée avec empressement dans tous les États qui veulent l'unification monétaire. Même pour la circulation intérieure de la France, elle sera plus utile que

Digitized by Google

les pièces de 50 et de 100 francs qui n'ont pas réussi, et qui n'avaient pas de raisons d'être, puisqu'elles sont remplacées par des billets de banque de 50 et de 100 francs.

Toutefois, la pièce de 25 francs a été l'objet de quelques critiques : on a fait remarquer que son poids est exprimé par 8 gr. 064, nombre fractionnaire et qui n'est pas en rapport simple avec le système décimal métrique. Or, a-t-on ajouté, les monnaies n'étant que des lingots certifiés, il est très-important que chaque pièce soit dans un rapport simple avec le système métrique, afin qu'au premier coup d'œil chacun sache le poids de métal qu'elle contient. C'est ce qu'avaient fait pour l'argent les auteurs de la loi de l'an XI : ils avaient écrit en tête de cette loi : « Cinq « grammes d'argent au titre de neuf dixièmes de fin cons- « tituent l'unité monétaire qui conserve le nom de franc. » Aujourd'hui si on supprime le franc d'argent, et si les peuples civilisés s'entendent pour adopter tous le système décimal métrique et le même système monétaire, il faut que les pièces nouvelles qui vont être frappées soient dans un rapport simple avec le système métrique, et, à ce point de vue, une pièce de 10 grammes d'or serait plus rationnelle qu'une pièce de 25 francs, ou du moins pourait être proposée en même temps.

A cette objection on a répondu que la pièce de 25 francs aura sa base dans le système métrique tout aussi bien que celles de 10 et de 20 francs. Aux termes de la loi de l'an XI, il doit y avoir 155 pièces de 20 francs au kilogramme d'or : au lieu de 155 pièces de 20 francs, il y aura 124 pièces de 25 francs. Il est vrai que le poids de la pièce de 25 francs ne sera pas exprimé par un nombre simple comme celui

Digitized by Google

des pièces de 5 ou de 10 grammes d'or ; mais, par contre, sa valeur se trouvera en rapport simple avec les pièces de 5 et de 10 francs, tandis que la pièce de 10 grammes, qui vaudrait environ 32 fr. 20 cent., ne serait le multiple d'aucune des autres pièces. Or, ce qui importe au public, pour rendre les comptes faciles, c'est la valeur et non le poids ; c'est un ensemble de pièces combiné de telle façon qu'elles soient très-facilement remplacées les unes par les autres, et cette facilité dans la pratique ne peut être obtenue qu'en ayant des valeurs à rapport simple entre elles ; ce qui le prouve, c'est que la pièce de 10 grammes a été repoussée à l'unanimité par la Conférence de 1867, et que la pièce de 25 francs a été, au contraire, accueillie avec faveur.

On a dit encore que la pièce de 25 francs aurait l'inconvénient de se confondre trop facilement avec la pièce de 20 francs, et d'augmenter les embarras qu'on a déjà aujourd'hui à distinguer les diverses pièces d'or ; mais la nouvelle pièce de 25 francs frappée à titre d'essai par la Monnaie de Paris a été mise sous les yeux des membres de la Commission, et on a reconnu qu'elle peut s'en distinguer facilement. D'ailleurs, puisque le public trouve commode l'usage des pièces d'or, à cause de leur légèreté, il faut bien se résoudre à apporter un peu d'attention au maniement de ces pièces.

Enfin quelques membres de la Commission ont émis l'avis que l'émission de la pièce de 25 francs n'ait pas lieu sans condition. D'après eux, cette pièce ne devrait être frappée par la France que si d'autres États la demandaient, et à la condition que ces États se joindraient à

Digitized by Google

l'union monétaire commencée en 1865. En agissant ainsi, nous pourrions obtenir des adhésions qui nous manqueront peut-être si nous frappons dès aujourd'hui pour nous seuls la pièce de 25 francs.

La majorité de la Commission n'a pas admis cette réserve. Elle pense que nous ne pouvons pas présenter aux étrangers, comme étant un sacrifice de notre part, l'émission d'une pièce de 25 francs, puisque nous reconnaissons nous-mêmes que cette nouvelle monnaie n'aurait rien d'incommode pour nous. Aujourd'hui la pièce de 25 francs est une de celles qui paraissent réunir le plus de suffrages pour devenir pièces internationales; donc, dans l'intérêt de tout le monde, nous devons frapper dès à présent, afin de commencer le plutôt possible son assimilation avec les autres monnaies qui s'en approchent, et notamment avec le souverain anglais. Un mouvement général entraîne aujourd'hui les esprits vers l'uniformité des monnaies, et la France, qui a pris jusqu'alors la direction de ce mouvement, ne doit pas déserter son rôle.

Vote de la Commission en faveur de la pièce de 25 francs.

Par toutes les raisons que nous venons d'indiquer, la Commission, à une grande majorité, a cru devoir écarter la proposition d'une pièce d'or de 10 grammes, et elle est d'avis qu'une pièce d'or de 25 francs soit frappée dès à présent.

Une loi n'est pas nécessaire pour prescrire cette fabrication, mais il y aura lieu d'obtenir le consentement des États compris dans l'union de 1865.

Digitized by Google

En conseillant à Votre Excellence l'adoption de l'étalon unique d'or et l'émission d'une pièce de 25 francs, la majorité de la Commission a l'espoir que ces deux mesures favorisent puissamment l'unification monétaire en mettant en pratique les résolutions de la Conférence internationale.

II

COMMERCE EXTÉRIEUR.

La seconde question soumise à la Commission est ainsi conçue :

Au point de vue des relations commerciales de la France avec les pays étrangers, quels seraient les avantages et les inconvénients de l'adoption d'un étalon unique ?

Sur ce point, la Commission ne s'est pas contentée de l'enquête ouverte en 1868. Elle a voulu avoir des renseignements spéciaux et les a demandés à plusieurs personnes très-compétentes, dont les dépositions sont annexées à ce rapport.

Deux opinions contraires se sont produites dans cette enquête : les uns pensent que la suppression de l'étalon d'argent aurait des inconvénients pour notre commerce extérieur; les autres contestent l'existence de ces inconvénients, ou les regardent comme trop peu importants pour balancer les avantages que doit produire l'adoption de l'étalon unique d'or.

Voici les principales raisons données dans les deux sens.

Digitized by Google

OPINION DES PARTISANS DU DOUBLE ÉTALON OU DE LA MINORITÉ DE LA COMMISSION.

La démonétisation de l'argent ôterait des facilités au commerce.

Paris est aujourd'hui, avec Londres, le marché principal de l'argent; il est même, plus que Londres, le réservoir de ce métal, car, la France ayant encore aujourd'hui l'étalon d'argent, que l'Angleterre n'a plus, les ateliers monétaires français sont tenus de recevoir à un prix fixe tous les lingots qu'on vient faire monnayer. Les détenteurs d'argent trouvent donc en France un débouché toujours assuré et un prix minimum fixe : ils sont ainsi garantis contre la baisse des prix, et, selon que la prime de l'argent est plus ou moins élevée, ils vendent leur métal en barres ou le font monnayer. La démonétisation de l'argent rendrait moins facile en France et plus aléatoire le commerce de ce métal, par suite elle nuirait aussi aux autres branches de commerce qui en ont besoin pour leurs opérations.

Dès que l'argent n'aura plus cours légal en France, Paris cessera d'être le grand réservoir de ce métal; l'argent en barres y viendra moins, car il ne sera plus attiré par cette précieuse faculté qu'on a aujourd'hui de le vendre à un prix fixe aux ateliers monétaires. Les négociants français qui font des affaires avec les pays producteurs d'argent, tels que le Pérou et le Mexique, ne pourront plus prendre en retour des lingots de ce métal; enfin le com-

Digitized by Google

merce européen, quand il aura besoin d'argent pour payer ses achats, en Orient surtout, n'aura plus la ressource assurée de la Banque de France : il devra acheter son métal d'avance sur des marchés éloignés; il lui faudra plus de capitaux; il courra plus de risques, en sorte que les fortes maisons pourront seules entreprendre ces opérations. La Banque de France devra aussi cesser de faire des avances sur lingots d'argent. De toutes ces circonstances résultera évidemment une situation plus difficile pour notre commerce extérieur. Il y aura moins de travail dans nos ateliers de monnayage et d'affinage, moins de bénéfices pour plusieurs industries. Chaque négociant courra le double risque des opérations commerciales et des opérations métalliques.

A un autre point de vue on peut signaler d'autres inconvénients. L'argent, devenu tout à coup une marchandise comme les autres, subira dans ses prix de violentes oscillations; et s'il est immédiatement démonétisé, sa valeur va baisser tout à coup dans une proportion difficile à évaluer, mais qui pourra être très-forte. De là un grave préjudice pour tous les détenteurs de ce métal.

Enfin c'est au moment des crises commerciales que se ferait sentir le plus grand inconvénient de la démonétisation de l'argent. Tout le monde reconnaît qu'à notre époque, avec l'immense développement des affaires commerciales, il arrive de temps en temps des crises où les métaux précieux manquent pour solder les engagements du crédit. Il devient alors évident que les deux monnaies métalliques fournissent plus de ressources qu'une seule. Ainsi en 1864, quand le commerce européen avait à solder

Digitized by Google

les immenses achats de cotons et autres marchandises qu'il avait faits en Orient, il a payé d'abord les Indiens et les Chinois avec la monnaie qu'ils préfèrent, c'est-à-dire avec de la monnaie d'argent; puis, quand ce métal lui a manqué, il est parvenu à faire accepter de l'or sur quelques points de l'Orient.

Avantages du double étalon.

Cet exemple suffit pour démontrer qu'avec deux métaux les crises commerciales peuvent être moins intenses qu'avec un seul métal, et que dès lors il y a avantage pour notre commerce extérieur à conserver le double étalon.

Un autre avantage que donne l'emploi de deux métaux, c'est de faciliter les relations commerciales avec les pays qui ont l'une ou l'autre monnaie. Il permet de régler en or avec ceux qui ont l'étalon d'or, en argent avec ceux qui ont la monnaie d'argent. Il permet notamment, dit l'avis de la Banque de France, qui a été consultée dans l'enquête de 1868, de trafiquer avec l'extrême Orient, au moyen de nos pièces de 5 francs d'argent, qui tendent à s'y introduire de plus en plus.

L'exemple de ce qu'a fait l'Angleterre, en adoptant l'or pour monnaie légale, ne saurait être invoqué en faveur d'une mesure analogue chez nous. Autre chose est l'effet produit par une décision de cette nature, lorsqu'elle ne s'applique qu'à un seul pays et que sur le marché universel l'or se rencontre avec l'argent; autre chose serait de la généraliser, de manière à peser d'une manière bien autre-

Digitized by Google

ment énergique sur la valeur relative des métaux précieux, et à augmenter en même temps l'écart de prix qui peut se produire.

Quant aux mouvements du change, ils ne sont affectés que d'une manière apparente par la coexistence des deux métaux; ceux-ci fournissent, il est vrai, un élément de plus pour le calcul des remises *de place en place*, mais ces remises exercent leur influence naturelle aussi bien avec un seul métal employé, qu'avec deux. Il s'agira toujours de balancer la somme des engagements respectifs; c'est la véritable cause du change, c'est aussi un véritable régulateur.

OPINION DE LA MAJORITÉ SUR LA COMMISSION.

Nous venons de voir dans la première partie de ce rapport que l'unification monétaire doit procurer de grands avantages au commerce français, et que cette unification n'est possible qu'avec l'étalon d'or unique.

Les peuples civilisés frappent aujourd'hui vingt fois plus d'or que d'argent. Avantages de l'or pour notre change avec l'Angleterre.

Cette supériorité de l'or comme monnaie commerciale est bien reconnue aujourd'hui. Depuis quinze ans les nations les plus commerçantes frappent vingt fois plus d'or que d'argent. Depuis 1852 le commerce français a déjà pu se servir de la monnaie d'or, et il y a trouvé des avantages importants. Ainsi l'emploi de la monnaie d'or a rendu moins onéreux pour nous le change avec l'Angleterre.

Digitized by Google

Quand nous n'avions que de l'argent pour payer les Anglais, il nous faisaient la loi, car l'argent n'ayant pas de cours légal chez eux, ils ne le recevaient en payement qu'à des conditions onéreuses pour nous. Les tableaux publiés par M. Clément Juglar[1] font voir que de 1819 à 1852 le change avec l'Angleterre nous a été plus défavorable qu'il ne l'a été depuis. Entre 1819 et 1852, le change montait souvent à 25 fr. 80 cent. et 25 fr. 90 cent. pour la livre sterling payable à Londres, tandis que le pair n'est que 25 fr. 20 cent. Depuis 1852 nous avons été encore plus d'une fois débiteurs de nos voisins, et nous avons dû, par conséquent, envoyer du numéraire à Londres, ou acheter à Paris des traites sur Londres; or, depuis cette époque, le change sur Londres n'a jamais dépassé 25 fr. 30 cent. ou 25 fr. 35 cent. Les 10 ou 15 centimes au-dessus du pair représentent à peu près les frais du numéraire; la différence ou l'économie de 50 centimes que nous avons obtenue depuis 1852 s'explique par la suppression de la prime de l'or, qui était de 20 ou 25 centimes, et par l'emploi d'un métal qui a sur l'argent le double avantage d'être plus commode, et d'avoir cours à Londres. Ces raisons expliquent aussi un autre fait qui ressort des mêmes tableaux : à savoir que l'amplitude des oscillations du change a diminué depuis 1852.

Ainsi donc, l'usage de l'or a été avantageux pour nos opérations de change avec l'Angleterre, et ce fait a de l'importance, car nos achats en Angleterre dépassent 500 mil-

[1] Voir la déposition de M. Clément Juglar dans l'enquête dont les procès-verbaux sont annexés à ce rapport.

Digitized by Google

lions par an ; à mesure que s'étendra le domaine de l'or comme monnaie commerciale, nous obtiendrons les mêmes avantages dans nos opérations de change avec les autres peuples.

La pièce de 5 francs d'argent est inutile pour notre commerce de l'extrême Orient.

Sans doute il est possible que la démonétisation de l'argent modifie les conditions actuelles des branches de commerce qui ont besoin de ce métal ; mais démonétiser l'argent ce n'est pas le supprimer ; et s'il est à l'avenir moins employé comme monnaie, il le sera de plus en plus dans les arts et dans l'industrie. Le cuivre et l'étain, qui n'ont pas le caractère de monnaie, n'ont-ils pas des marchés considérables et réguliers sur les grandes places commerciales ? L'extrême Orient, qui est le grand consommateur de l'argent, ne le reçoit que sous forme de lingots ou de piastres : il est donc indifférent au commerce français que la pièce de 5 francs d'argent soit supprimée, puisque l'argent métal lui restera toujours pour ses payements en Chine et dans l'Inde. D'ailleurs il ne faut pas oublir que si la France supprime immédiatement chez elle l'étalon d'argent, il y aura encore la Hollande et toute l'Allemagne du Nord qui le conserveront probablement encore quelque temps. La monnaie d'argent aura donc encore un cours légal sur plusieurs places importantes, Amsterdam et Hambourg, par exemple. Quant à l'argent métal, il est déjà coté régulièrement à Londres, quoiqu'il n'y ait pas de cours légal ; quand il aura perdu aussi son cours légal en France, il y sera de même coté comme marchandise ; et on ne voit

Digitized by Google

pas quel inconvénient il en pourra résulter pour le commerce français, puisque depuis cinquante ans l'Angleterre fait avec l'extrême Orient des affaires dix fois plus considérables que les nôtres en employant l'argent comme marchandise seulement, et non comme monnaie. On voit même, dans les tableaux qui indiquent les mouvements des métaux précieux, que l'argent vient à Londres, où il n'a pas cours légal, tout aussi régulièrement qu'à Paris, où existe encore le double étalon.

Les moyens de communication deviennent de jour en jour plus rapides et plus nombreux, et rapprochent nos ports des pays transatlantiques qui sont les grands producteurs d'argent. Quand l'argent sera démonétisé en France, les personnes qui font le commerce des métaux précieux auront un autre champ d'opérations, mais il n'est pas démontré qu'elles auront moins de facilités.

Réponse aux objections de la minorité.

Un membre de la Commission a fait valoir une autre objection : « Quand l'argent sera devenu marchandise, » a-t-il dit, « on peut prévoir qu'il subira de fortes oscillations dans sa valeur; » mais les autres membres de la Commission ne voient pas que ces variations de prix puissent gêner en rien le commerce français.

Quant à la baisse qui se produirait, dit-on, sur l'argent, dès qu'il serait démonétisé, nous venons de voir que cette démonétisation n'aurait probablement pas lieu en même temps dans tous les États qui ont ce métal pour étalon. La transition se fera donc sans secousse. Il y a d'ailleurs

Digitized by Google

quelque chose d'illogique et de contradictoire dans le raisonnement des personnes qui font cette objection; car tantôt elles affirment que la démonétisation de l'argent va faire baisser beaucoup la valeur de ce métal, et tantôt elles craignent que le commerce français n'ait désormais beaucoup de peine à trouver l'argent qui lui sera nécessaire pour ses payements en Orient. Il y a évidemment une de ces prévisions qui ne sera pas réalisée : si l'argent se déprécie, les négociants qui en auront besoin l'achèteront à meilleur compte; s'il ne se déprécie pas, il n'y aura ni changement ni préjudice pour personne. La prévision la plus rationnelle est qu'il ne se produira dans la valeur de l'argent qu'une variation peu sensible, et que les conditions actuelles du commerce français seront très-peu modifiées. L'exemple de l'Angleterre est là pour le prouver, et on ne peut trop le répéter, l'exemple de l'Angleterre est décisif sur ce point, puisque son commerce extérieur dépasse beaucoup le nôtre, surtout dans l'extrême Orient.

L'or est, bien plus que l'argent, la monnaie commerciale.

Reste maintenant l'objection tirée de ce que dans les grandes crises commerciales deux métaux offrent plus de ressources qu'un seul : pour réduire cette objection à sa juste valeur, il faut voir de près comment les choses se passent. C'est le crédit qui engage presque toutes les affaires commerciales. Dans la plupart des opérations du commerce extérieur, on s'oblige à payer par des traites et non par du numéraire. Sur toutes les places où les négociants français opèrent des achats, ils font aussi des ventes;

Digitized by Google

toutes ces opérations se balancent en fin de compte par un échange de traites, et il n'y a que le solde qui soit payé en métal : il suit de là que des affaires commerciales d'un chiffre énorme sont le plus souvent liquidées par une proportion de numéraire qui ne dépasse pas 5 ou 6 pour 100. C'est ce que démontre encore l'exemple de l'Angleterre, qui fait chaque année pour 10 milliards d'affaires au dehors avec 3 milliards au plus de numéraire, tandis que nous en faisons moins avec un capital métallique plus fort. Ainsi il est bien certain qu'on peut effectuer beaucoup d'échanges avec peu de monnaie. Il n'y a donc pas à se préoccuper pour notre commerce extérieur de l'insuffisance de l'or. Plusieurs milliards de ce métal sont arrivés en Europe depuis 1848; des centaines de millions lui arrivent encore annuellement, et on en trouve même une certaine quantité dans les pays qui ont l'étalon d'argent. D'ailleurs le rôle d'intermédiaire commode pour solder les opérations commerciales est rempli par l'or bien mieux que par l'argent. En effet, quand on consulte les tableaux indiquant pour la France les mouvements des métaux précieux depuis 1850, on voit qu'en chiffres ronds nous avons reçu plus de 3 milliards d'or et perdu 1,500 millions d'argent. Sur les 3 milliards d'or, 1,500 millions ont remplacé purement et simplement la monnaie d'argent exportée, et 1,500 millions se trouvent employés chaque année dans un mouvement de va-et-vient destiné à solder nos achats à l'étranger. Quant au rôle de l'argent dans ce mouvement de va-et-vient, il est de moins en moins important.

La majorité de la Commission n'admet pas non plus qu'il y ait grand avantage, pour nos relations commerciales, à

Digitized by Google

ce que nous puissions payer à volonté, soit en or, soit en argent.

Les personnes qui attribuent cet avantage au système du double étalon croient qu'ayant en principe les deux métaux, nous les avons toujours l'un et l'autre à notre disposition. Mais, en fait, les choses ne se passent pas ainsi. Avec le double étalon on n'a pas les deux métaux en même temps : on n'en a qu'un en abondance, celui qui est déprécié, car l'autre, celui qui fait prime, est toujours enlevé par la spéculation. Ainsi, en 1848, comment aurions-nous payé en or, puisqu'il n'en restait qu'un million à la Banque de France; et, en 1865, comment pouvions-nous payer en monnaie d'argent, puisque l'absence de ces monnaies était un fait notoire ?

Quant à l'argument tiré de l'utilité qu'aurait pour notre commerce dans l'extrême Orient la pièce de 5 francs d'argent, il paraît n'avoir guère de valeur, car cette pièce n'est reçue dans l'Inde, en Chine et au Japon que pour sa valeur en métal, et non comme monnaie. Elle est partout refondue pour être convertie en monnaie du pays, et, si elle y a été envoyée parfois en grande quantité, notamment en 1857 et en 1864, c'est qu'alors la prime de l'argent en barres dépassait 30 francs par 1,000, et que par suite, il y avait bénéfice à expédier de l'argent sous toutes les formes, même des pièces de 5 francs. En temps ordinaire, et quand la prime de l'argent ne dépasse pas 18 ou 20 francs pour 1,000, on n'envoie guère en Orient que des lingots ou des piastres mexicaines.

En résumé, Monsieur le Ministre, et en ce qui touche notre commerce extérieur, la Commission, à l'unanimité

Digitized by Google

moins une voix, a reconnu que l'adoption de l'étalon unique d'or aurait certains avantages.

A la majorité de sept voix contre six, elle a émis l'avis que l'adoption de cette mesure n'aurait pas d'inconvenient.

TROISIÈME QUESTION.

Au point de vue de la circulation monétaire à l'intérieur, quels seraient les avantages et les inconvénients de l'unité d'étalon?

OPINION DE LA MINORITÉ DE LA COMMISSION.

Avis des commissions précédentes.

Les trois commissions françaises nommées en 1857, 1861 et 1867 ont toujours conseillé au Gouvernement d'agir avec une extrême prudence, de suivre les événements au lieu de les devancer, et de ne pas trancher, par une mesure radicale et irrévocable, une situation toujours incertaine. Telle est encore aujourd'hui en 1869 l'opinion de quelques membres de la Commission. Si nous n'avions absolument plus d'argent, il faudrait bien nous résoudre à constituer avec l'or seul notre régime monétaire.

Mais on ne peut pas dire que l'argent a disparu de notre circulation, puisque la Banque en a en ce moment pour plus de 360 millions en pièces de 5 francs, et que, pendant les deux années 1867 et 1868, la Monnaie en a frappé pour 140 millions. Cette réapparition a été si rapide que, du 1er janvier 1867 au 31 décembre 1868, soit en moins de deux ans, la

Digitized by Google

Banque a vu revenir 248 millions en pièces de 5 francs : 113 millions en vieilles pièces et 135 en pièces neuves.

D'un autre côté, il résulte de nombreux renseignements que depuis quelque temps la production de l'argent tend à augmenter sensiblement, pendant que celle de l'or tend à diminuer. L'argent vient surtout d'Amérique ; or, il y a eu dans ces derniers temps quelques découvertes de mines nouvelles, notamment la mine de Comstock, située dans le territoire de Nevada, et qui, dit-on, produit déjà par an 75 millions d'argent.

Le perfectionnement des procédés d'extraction, les chemins de fer et autres voies de communication qui s'établissent dans les deux Amériques rendent de plus en plus abondante la production de l'argent. Donc il est très-possible que ce métal nous revienne, et dès lors il faut bien nous garder de le démonétiser. Que deviendrait le monde civilisé, si, après avoir démonétisé l'argent, l'or lui-même venait à lui manquer ?

Pourquoi nous priver volontairement de l'un de nos deux outils monétaires ? C'est une loi naturelle et non un caprice des hommes qui a conféré à l'or et à l'argent leurs fonctions de monnaies.

D'ailleurs, quelles raisons y a-t-il aujourd'hui pour changer un régime qui fonctionne bien depuis soixante-dix ans, et dont le public ne demande pas la réforme ? La loi de germinal an XI, qui est notre grande loi monétaire, n'a pas, comme on le dit trop souvent, commis une erreur radicale en déclarant que 1 kilogramme d'or serait reçu pour 15 kilogrammes et demi d'argent. Tout au contraire, les faits lui ont donné raison, car ce rapport de 1 à 15 et

Digitized by Google

demi a été très-peu dérangé, quoique la masse de l'or sous toutes les formes, qui était d'environ 9 milliards en 1803, soit aujourd'hui de 26 ou 27 milliards, c'est-à-dire trois fois plus forte. Si, malgré cette inondation d'or, le rapport entre les deux métaux est encore aujourd'hui très-près de 1 à 15 et demi, il faut en conclure que les deux métaux sont également nécessaires, et qu'il y a entre eux une solidarité naturelle que nous ne devons point déranger.

Conséquences qui résulteront de la démonétisation de l'argent. — La démonétisation de l'argent amènerait la hausse de l'or et la baisse de l'argent.

Il faut prévoir, en outre, les graves conséquences que peut avoir la démonétisation de l'un de ces deux métaux. Il est impossible d'évaluer la masse d'or et d'argent qui existe aujourd'hui dans le monde ; on peut toutefois supposer que chacun des deux métaux y figure à peu près pour moitié. Si l'argent est démonétisé, voilà des milliards qui vont manquer au monde : il en résultera forcément une hausse de l'or qui jettera un certain trouble dans les transactions. Si cette hausse était, par exemple, de 10 p. %, les dettes des États et celles des particuliers seraient accrues d'autant.

Par contre, il se produira sur l'argent une baisse difficile à évaluer, mais qui peut être très-sensible. On estime à 1 milliard ou 1,200 millions la valeur de l'argenterie qui existe aujourd'hui en France sous toutes les formes. On peut estimer aussi à 1 milliard la somme qui nous reste en pièces de 5 francs d'argent : voilà donc un capital de

Digitized by Google

2 milliards qui va être frappé d'une forte dépréciation; il y aura là évidemment un certain froissement d'intérêts, et quel avantage aura-t-on en compensation ? On n'aura, en définitive, qu'une circulation moins commode, car on n'aura plus la pièce de 5 francs d'argent, et on sera obligé d'employer la pièce de 5 francs d'or. Or, l'enquête qui a été ouverte près des receveurs généraux et des chambres de commerce fait voir qu'on tient beaucoup, dans les campagnes, à conserver la pièce de 5 francs d'argent. Quant à la pièce de 5 francs d'or, elle n'est guère acceptée que dans les villes : elle est trop petite pour être facilement maniable; en huit ou dix ans elle perd son poids légal, et s'use ainsi quatre fois plus vite que la pièce de 20 francs. D'après un membre de la Commission, pour entretenir en bon état pendant un siècle un kilogramme d'or en pièces de 5 francs, il faudrait dépenser environ 180 ou 200 francs ; tandis que l'entretien d'un kilogramme d'or en pièces de 20 francs ne coûterait que 12 à 15 francs. Donc, puisqu'une pièce de 5 francs est nécessaire en France, et que la pièce de 5 francs d'or est inacceptable, on se trouve amené à conserver la pièce de 5 francs d'argent telle qu'elle est aujourd'hui, et à maintenir ainsi le régime du double étalon.

Résultats de l'enquête ouverte en France en 1868.

Sur cette question de savoir s'il faut maintenir en France le régime de la loi de l'an XI, l'enquête qui a eu lieu près des receveurs généraux et des chambres de commerce ne donne pas, comme on l'a prétendu, des résultats tout à fait

Digitized by Google

décisifs en faveur de l'étalon unique d'or. Beaucoup d'avis peuvent être interprétés en sens différents ; sur 65 chambres de commerce, on peut en trouver 18 qui sont hostiles à l'étalon d'or, 21 favorables et 24 douteux ; de même, parmi les receveurs généraux, on peut en compter 14 qui sont hostiles, 22 favorables et 55 indécis. On ne peut donc pas s'appuyer sur cette enquête pour soutenir que la suppression de l'étalon d'argent est vivement demandée par l'opinion publique.

On dit aussi que l'adoption de ce qu'on appelle l'étalon d'or donnera plus de commodité à la grande circulation ; mais la grande circulation n'emploie pas l'or : elle emploie le billet de banque, dont la pièce d'or est l'appoint, elle emploie surtout les virements et les compensations : témoin le *Clearing-house* de Londres, qui avec un million de numéraire balance des opérations montant à 125 milliards. Quant à la petite circulation, qui est celle des campagnes, et qui intéresse le plus de monde, elle se fait surtout en argent ; donc, dans l'intérêt même des transactions les plus nombreuses, il faut conserver la monnaie d'argent.

En abaissant à 835 millièmes le titre de nos pièces divisionnaires, on a déjà tenté une innovation qui n'a pas très-bien réussi, car beaucoup de sociétés industrielles, et la Banque notamment, se plaignent d'être inondées de cette monnaie que nous envoient les États compris dans l'union de 1865. Il faut donc s'arrêter dans cette voie et conserver tel qu'il est aujourd'hui notre régime monétaire.

Objection au point de vue juridique.

En examinant le côté juridique de la question, un mem-

Digitized by Google

bre de la Commission a formulé une autre objection contre l'adoption de l'étalon unique d'or : « Il est certain, » a-t-il dit, « que la loi de l'an XI a donné aux débiteurs le droit de payer à leur gré en or ou en argent; on leur ôte cette option en supprimant l'étalon d'argent; donc on leur cause un préjudice, et on frappe d'un effet rétroactif tous les contrats existant aujourd'hui. Risquer ainsi d'élever dans une proportion considérable le prix de l'or devenu seule monnaie libératoire, ce serait agir contre l'esprit du Code Napoléon qui veut que le doute s'interprète toujours en faveur de l'obligé; ce serait aggraver la charge des débiteurs et faire un cadeau important aux créanciers. »

Avantages du double étalon. — Effets de parachute.

Le régime monétaire de la loi de l'an XI a, d'ailleurs, plusieurs avantages que l'expérience a fait reconnaître. Parmi ces avantages, est celui qu'on appelle l'effet de parachute ou de pendule compensateur. Le pays qui n'a qu'un seul étalon est livré à toutes les oscillations de ce métal : selon qu'il devient abondant ou rare, sa valeur s'abaisse ou s'élève. Si, au contraire, on a deux monnaies métalliques liées entre elles par un rapport fixe, la baisse du métal le plus abondant se trouve arrêtée par la fixité de celui qui l'est le moins. C'est l'effet qui s'est produit en France de 1850 à 1858. Pendant ces huit années 11 à 1,200 millions d'argent sont sortis de France et ont été peu à peu remplacés par 1,500 millions d'or sans qu'il y ait eu de changement sensible, soit dans la valeur de l'or, soit dans les prix de toute chose. On peut donc dire que

Digitized by Google

dans cette occasion l'argent a servi de parachute à l'or. En thèse générale, quand l'un des deux métaux tombe au-dessous du pair légal établi par la loi de l'an XI, tous les débiteurs veulent payer avec ce métal; dès lors, il est recherché, et sa baisse tend à s'arrêter. Donc l'emploi des deux métaux produit la stabilité économique de la valeur.

Avantages du double étalon pour les banques.

La dualité de notre régime monétaire fournit encore à la Banque de France un auxiliaire utile quand le drainage d'un métal devient trop rapide, car on peut modérer le mouvement en remboursant les billets avec l'autre métal.

Enfin, la monnaie d'argent permet aux banques d'avoir plus facilement qu'avec de l'or des encaisses considérables, et de les ravitailler plus promptement, parce que les payements en argent se font plus lentement, et aussi parce que cette monnaie étant plus lourde, on la laisse davantage dans les banques et on fait plus grand usage du crédit.

Quant à l'instabilité matérielle de l'outillage monétaire qui proviendrait de ce que la succession de l'importation et de l'exportation des espèces d'or et d'argent ferait fabriquer tantôt celles d'or, tantôt celles d'argent, c'est un fait simple qui n'entraîne aucun inconvénient sérieux. Ce qui deviendrait grave, ce serait l'instabilité intrinsèque de la valeur monétaire si elle était exposée à de fortes variations, alors que la hausse ou la baisse d'un métal unique augmenterait l'amplitude des écarts de prix. Mais aujourd'hui on peut, sans inconvénient, employer deux métaux, car le rapport de valeurs entre eux ne peut être différent

Digitized by Google

depuis que la grande facilité des transports égalise rapidement les prix sur le marché universel.

OPINION DE LA MAJORITÉ DE LA COMMISSION.

Il est généralement reconnu qu'une bonne circulation monétaire doit réunir deux qualités principales : la stabilité et la commodité. La loi de l'an XI nous donne-t-elle ces deux avantages? La majorité ne le pense pas, et elle croit, au contraire, que l'étalon unique d'or peut seul les donner.

Pour prouver d'abord que la loi de l'an XI ne donne pas la stabilité, il est bon d'étudier avant tout la production et la distribution des métaux précieux.

L'or, dont la production annuelle est aujourd'hui d'environ 7 ou 800 millions, vient surtout d'Australie et de Californie; puis il se répand sur tout les points du globe, et surtout dans le monde occidental.

Préférence des Indiens et des Chinois pour l'argent.

L'argent, dont la production annuelle paraît dépasser aujourd'hui 400 millions, vient d'Amérique et va en Orient en passant par l'Europe qui en garde une partie, soit monnayée, soit à l'état d'argenterie. Il y a dans la distribution de ce métal un fait particulier et très-important : c'est qu'il est en grande partie absorbé par l'extrême Orient. Les Indiens et les Chinois ne reçoivent pas de monnaie d'or et ont une préférence marquée pour l'argent; les Indiens n'acceptent aucune monnaie étrangère; une partie de la Chine seulement reçoit la piastre mexi-

Digitized by Google

caine ou dollar mexicain, pièce d'argent qui vaut 5 fr. 40 cent. Les Anglais ont fait de grands efforts pour introduire l'or dans l'Inde, mais ils n'ont pas encore réussi.

Absorption de l'argent par l'extrême Orient.

Le monde se divise donc en deux grandes régions monétaires : l'une qui préfère l'or, comprend l'Europe et les États-Unis; l'autre qui préfère l'argent, comprend les pays producteurs de ce métal, c'est-à-dire le Mexique, le Pérou, le Chili, et surtout l'Asie méridionale.

Cette préférence absolue des peuples de l'extrême Orient pour l'argent existe depuis longtemps. Déjà, en 1750, Montesquieu disait dans le chapitre XXI de l'*Esprit des Lois :* « Les Indes seront ce qu'elles sont à présent et dans tous les temps : ceux qui négocieront aux Indes y porteront de l'argent et n'en rapporteront pas. » Montesquieu attribue ce fait au climat, à la religion et à la constitution des Indiens. Comme ils ont très-peu de besoins, et qu'ils trouvent chez eux de quoi les satisfaire, ils n'ont presque rien à demander aux étrangers.

Telle est encore aujourd'hui la situation de l'Inde et de la Chine, c'est-à-dire de plus de cinq cent millions d'hommes. Ils achètent très-peu de produits étrangers, des cotonnades surtout : au contraire, l'Europe leur achète chaque année du thé, du riz, de l'indigo, de la soie, des sésames, du coton, pour plus d'un milliard. Il suit de là que le commerce européen est presque toujours débiteur de l'Orient, qui lui doit un solde en métal, et qu'il ne peut le solder qu'en argent. Le prix de ce métal sur les places

Digitized by Google

de l'Europe est donc plus ou moins élevé, suivant que le solde à payer est plus ou moins fort.

Du 1er janvier 1858 au 1er janvier 1866, c'est-à-dire en neuf ans, l'Angleterre a importé de l'extrême Orient des marchandises pour 10 milliards et demi; elle y a exporté, pendant la même période, pour 6 milliards 250 millions. Elle a donc eu à payer un solde en argent.

D'après les circulaires justement renommées de M. James Low, l'Occident aurait envoyé en Orient, pendant une période de huit ans (du 1er janvier 1857 au 1er janvier 1865), une somme de 2 milliards 100 millions en argent, et il en revient très-peu : d'abord parce que les Indiens enterrent leurs richesses ou en font des bijoux, et ensuite parce que l'extrême Orient, étant presque toujours créancier du commerce européen, n'a pas à lui payer de solde en métal.

Il est donc bien démontré que depuis quinze ans, les peuples de l'Asie méridionale ont absorbé une grande partie de l'argent qui existait en Europe, et dérangé ainsi les systèmes de plusieurs nations qui ont ce métal comme monnaie légale.

Si l'argent n'existait en Europe, comme il est dans la Grande-Bretagne, que comme marchandise ou comme monnaie divisionnaire frappée à valeur conventionnelle, cette action du commerce oriental laisserait intacte la circulation monétaire de l'Europe. Au contraire, avec le système du double étalon, on est exposé à subir tous les contre-coups du commerce : c'est ainsi que deux fois déjà depuis l'an XI, notre capital monétaire a été en grande partie changé.

Digitized by Google

La France a changé deux fois en soixante ans de capital monétaire.

D'après le rapport de Gaudin, en date du 26 brumaire an XI, la France, à cette époque, avait en or le tiers de son numéraire; en 1848, presque tout cet or avait disparu : sur 53 millions de métaux qu'avait alors la Banque, 1 million seulement était en or. Ce métal avait disparu, parce que, de 1800 à 1848, il avait joui d'une prime qui atteignait par moment 1 et demi pour cent, et que, dès lors, il y avait eu bénéfice à le vendre à l'étranger.

Au contraire, depuis 1848, l'Australie et la Californie ont quintuplé la production de l'or : ce métal a perdu de sa valeur, et l'argent, à son tour, a fait prime. En 1859 et en 1864 il a fallu donner 20 fr. 20 cent. ou 20 fr. 30 cent. d'or pour avoir quatre pièces de 5 francs d'argent. Ce bénéfice a été de même saisi par la spéculation, et l'argent est sorti de France, si bien que, de 1853 à 1858, d'après les états de la douane, la France a perdu 1,100 millions d'argent et reçu 1,700 millions d'or.

Voilà donc, depuis soixante ans, deux changements fondamentaux dans notre capital métallique. De 1803 à 1848, nous avons perdu notre or; de 1848 à 1865, nous avons perdu notre argent.

Une loi monétaire qui permet de pareils changements ne donne pas la stabilité, et on peut dire qu'avec deux étalons on est toujours sous le coup d'une révolution monétaire.

Devons-nous maintenant, Monsieur le Ministre, rester

Digitized by Google

exposés à un troisième changement? Que l'argent, qui reparaît déjà, vienne à se déprécier, et il va de nouveau expulser notre monnaie d'or. Mais cette fois nous avons tout à perdre au changement; car, après avoir joui depuis 1850, de la monnaie commode, nous nous retrouverions encombrés des lourdes pièces d'argent. Ici donc apparaît le second avantage de l'étalon unique d'or. Nous venons de démontrer que l'étalon unique donne la stabilité; est-il besoin de prouver que l'or donne la commodité? Tout le monde ne reconnaît-il pas aujoud'hui que la monnaie d'or est bien plus commode que celle d'argent? A poids égal, elle a quinze fois et demie plus de valeur, ce qui la rend plus légère, plus facile à compter et à transporter. Elle est moins altérable et s'use quatre fois moins vite. Elle est aussi plus difficile à contrefaire, à cause de sa grande densité, qui dépasse celle de la plupart des métaux. Enfin elle coûte trois fois moins en frais de fabrication.

L'or a donc bien plus que l'argent les qualités nécessaires pour servir aux gros payements, et sa supériorité est tellement reconnue, que depuis quinze ans trois États, la France, l'Angleterre et les États-Unis, ont frappé à eux seuls 10 milliards d'or contre 600 millions d'argent, c'est-dire vingt fois plus d'or que d'argent; c'est cette préférence du public pour la monnaie d'or qui a décidé la Conférence de 1867 à choisir ce métal comme monnaie internationale.

Mais, par cela même qu'il est plus commode pour les gros payements, l'or convient moins que l'argent pour les monnaies d'appoint, car, pour avoir des pièces d'or de faible valeur, il faut leur donner un très-petit diamètre, et

Digitized by Google

elles deviennent alors difficiles à manier. La majorité de la Commission ne veut donc pas renoncer à la monnaie d'argent, intermédiaire nécessaire entre l'or et le bronze. Elle pense que, pour avoir une circulation monétaire vraiment commode, il est bon d'employer plusieurs métaux : l'or pour les gros payements, l'argent pour les pièces divisionnaires, et un alliage de faible valeur pour les très-petits payements.

Système de la loi de l'an XI.

Tel n'est pas le système de la loi de l'an XI, car cette loi prend d'abord pour étalon l'argent, c'est-à-dire la monnaie incommode, et constitue ensuite une monnaie d'or qui est en apparence secondaire et subordonnée, mais qui sert de moyen d'achat et de libération au même titre que l'argent.

Dans la pensée de maintenir cet usage simultané de l'or et de l'argent, les législateurs de l'an XI ont établi le rapport de 1 à 15 et demi entre les deux métaux. Quelques-uns d'entre eux pensaient qu'on pourrait modifier ce rapport suivant les fluctuations du prix des métaux, soit en fixant chaque année la valeur de l'or, soit en le refondant; mais la pratique de la loi a sanctionné par un long usage le rapport fixe de 1 à 15 et demi sans aucun correctif. Un changement de ce rapport n'a jamais été demandé d'une manière générale, et il passerait aujourd'hui pour une altération arbitraire des contrats existant entre créanciers et débiteurs. Il est donc résulté de cette longue pratique de la loi de l'an XI jusqu'en 1865 que nous avons en

Digitized by Google

définitive deux monnaies, dont l'une, le franc, est définie par la loi (5 grammes d'argent au titre de 9 dixièmes de fin), et dont l'autre se définit par le multiple 20 francs à la taille de 155 au kilogramme d'or à 9 dixièmes de fin. En 1865, une sorte de rapprochement ou d'analogie entre les deux monnaies s'est opéré, en ce sens que le franc d'argent à 9 dixièmes de fin n'existe plus que sous la forme du multiple 5 francs, tout comme le franc d'or n'était défini que par ses multiples. C'est ainsi que la loi de l'an XI, quelles que fussent les intentions de ses auteurs, favorables en principe à l'unité d'étalon, a fait régner depuis soixante-dix ans, et constitue encore aujourd'hui, avec une puissance qui ne peut être détruite que par la loi, ce que les uns appellent le double étalon, tandis que les autres se bornent à dire deux monnaies courantes légales.

Constituer ainsi un double étalon monétaire, c'est isoler la monnaie du système des poids et mesures. De même que le gramme est le poids d'une certaine quantité d'eau distillée et non de deux liquides alternatifs, il semble que l'étalon monétaire doit être aussi exempt de toute ambiguïté dans sa base et sa définition.

Cette équation établie par le législateur entre un gramme d'or et 15 grammes et demi d'argent ne semble-t-elle pas téméraire en présence de nos idées économiques actuelles sur la cause générale du prix des choses, à savoir le rapport entre l'offre et la demande? Qu'à une époque où les mouvements de la production et de la circulation étaient moins rapides qu'aujourd'hui, et où pareillement on avait encore un reste de foi dans le pouvoir du législateur sur les faits du commerce, on ait pu croire à la solidité d'une

Digitized by Google

équation légale entre les deux métaux précieux, on peut à la rigueur le comprendre; aujourd'hui, taxer l'un de ces métaux par l'autre est une conception législative repoussée par le sentiment des lois économiques.

Cette équation légale entre deux métaux n'est pas seulement en contradiction avec les lois économiques qui ont fait successivement abandonner le double étalon par l'Angleterre en 1816, par les Pays-Bas en 1847, par le Portugal en 1855, par certains États de l'Allemagne et l'Autriche en 1857; cette erreur de doctrine a pour conséquence, en fait, l'instabilité continuelle des systèmes monétaires fondés sur le double étalon. La production abondante, même accidentelle, d'un seul des métaux, dès qu'elle en abaisse le prix, offre à la spéculation les moyens de réaliser un bénéfice certain en monnayant le métal déprécié, et l'échangeant contre une quantité correspondante du métal en hausse retiré de la circulation. A ces fluctuations résultant de l'arrivée inégale des lingots précieux se joignent les oscillations de prix produites par les opérations du commerce extérieur qui mettent en mouvement de grandes quantités d'or et d'argent.

Pour avoir un système monétaire stable et commode, il faut avoir l'étalon unique d'or, avec l'argent comme monnaie d'appoint.

Ainsi donc, et en résumé, la loi de germinal an XI ne nous assure ni la stabilité ni la commodité, et nous devons chercher d'autres combinaisons qui nous donnent ces deux précieux avantages. Or, la théorie et l'exemple de l'Angleterre nous enseignent que nous les trouverons dans

Digitized by Google

l'étalon d'or seul, avec l'argent pour monnaie d'appoint. Depuis 1816, l'Angleterre a mis ce système en pratique : elle a l'étalon unique d'or, avec des pièces divisionnaires d'argent dont la valeur légale est légèrement supérieure à la valeur commerciale. Puisque nos voisins se trouvent bien de ce système, on ne voit pas pourquoi nous craindrions de l'adopter. Déjà, par la convention de 1865, nous avons donné à nos pièces divisionnaires le titre de 835 millièmes d'argent fin. Il ne nous reste plus que la pièce de 5 francs d'argent qui soit encore au titre de l'an XI, c'est-à-dire à 900 millièmes : si nous retirons à cette pièce son caractère de monnaie légale, nous aurons abandonné complètement le système erroné du double étalon.

Questions relatives à la pièce de 5 francs d'argent.

Maintenant, comment opérer cette réforme? On peut employer plusieurs procédés. On peut billonner la pièce de 5 francs d'argent, c'est-à-dire la réduire au titre de 835 millièmes comme les autres pièces d'argent ; mais la Commission ne croit pas devoir proposer cette mesure, qui pourrait laisser supposer que le trésor veut faire un bénéfice par la refonte.

On pourrait aussi adopter une mesure radicale et supprimer la pièce de 5 francs d'argent. A l'appui de cette opinion, on peut dire que la pièce de 5 francs d'argent n'est pas indispensable, puisque nous avons la pièce de 5 francs d'or, et que les Anglais n'ont pas plus de pièces intermédiaires entre le souverain et le shelling que nous n'en avons entre la pièce de 20 francs et le franc, mais la

Digitized by Google

Commission n'a pas admis ces motifs; elle a considéré que la pièce de 5 francs d'argent sert encore assez souvent dans les campagnes, et que, si cette pièce était démonétisée, le Trésor aurait à supporter les frais de démonétisation.

La majorité de la Commission est donc disposée à proposer à Votre Excellence une troisième solution qui a été indiquée par quelques chambres de commerce, notamment par celle de Lille, et qui consiste à laisser subsister les pièces de 5 francs d'argent existant aujourd'hui, en limitant à 100 francs leurs cours légal obligatoire. Cette mesure aurait plusieurs avantages; elle épargnerait au Trésor une forte dépense de démonétisation; et, en laissant subsister le franc d'argent établi par la loi de l'an XI, elle conserverait en partie l'état de choses actuel dont les commissions antérieures demandaient le maintien.

Toutefois la limitation du cours légal obligatoire de la pièce de 5 francs d'argent n'est pas une mesure suffisante pour empêcher l'argent d'expulser l'or, si on laisse au public le droit illimité de faire frapper ces pièces, droit que deux membres de la Commission voudraient voir maintenir.

Tous les autres membres de la Commission ont été d'avis que la fabrication de ces pièces devait être, soit absolument interdite, soit renfermée dans des limites très-étroites.

Y a-t-il lieu d'autoriser la fabrication des pièces de 5 francs comme monnaie de commerce.

Une autre question se pose encore ici : c'est celle de

Digitized by Google

savoir s'il y a lieu d'autoriser la fabrication des pièces de 5 francs d'argent comme monnaie de commerce pour l'exportation, sans cours obligatoire légal. Cette mesure, qui a été repoussée par la majorité des chambres de commerce et des receveurs généraux, n'a pas été non plus approuvée par la Commission. Dès que ces pièces n'auraient pas cours obligatoire et que l'État ne les recevrait pas dans ses caisses, le public n'en voudrait pas, et dès lors leur émission ne ferait que troubler la circulation. D'ailleurs nous avons déjà constaté que la pièce de 5 francs d'argent n'est reçue nulle part pour une valeur supérieure à sa valeur métallique; elle ne jouit dans aucun État étranger du privilége qu'ont sur quelques points de l'Orient les thalers levantins ou écus de Marie-Thérèse, et certaines espèces de piastres.

Enfin, la solution adoptée sur la question précédente, pour le maintien en circulation des pièces identiques qui seraient des monnaies de commerce. Ces pièces destinées au commerce devraient, pour ne pas se confondre avec les autres, porter une indication de poids au lieu d'une indication de valeur en francs.

Il reste maintenant à répondre aux objections présentées par la minorité de la Commission.

L'enquête de 1868 est favorable à l'étalon d'or unique.

D'abord, en ce qui touche l'enquête ouverte près des chambres de commerce et des receveurs généraux, la majorité de la Commission ne veut pas discuter une à une les opinions douteuses qui peuvent être interprétées soit

Digitized by Google

dans un sens, soit dans l'autre; il lui suffit de constater, après une nouvelle vérification qu'elle a fait faire elle-même, et la minorité elle-même le reconnaît, que la grande majorité des avis nettement formulés est en faveur de l'étalon unique d'or [1].

Réponse à l'objection juridique.

Quant à l'objection tirée du côté juridique de la question et du préjudice qui serait causé aux débiteurs si on leur enlevait le droit de payer en argent, elle n'a pas arrêté la majorité de la Commission; car, si elle était admise, il faudrait nier le droit souverain de l'État, et le condamner à l'immobilité éternelle en fait de système monétaire. Tout ce qu'on peut demander à un gouvernement, quand il change l'état de choses existant, c'est de choisir le moment favorable pour ne léser personne. Or, aujourd'hui le rapport entre l'or et l'argent se trouve être à peu près le même qu'en l'an XI; donc la suppression de l'un des deux étalons ne causerait aucun préjudice.

On ne peut pas dire qu'on lèse le débiteur quand on lui

[1] M. le secrétaire adjoint de la Commission a trouvé les résultats suivants :

TRÉSORIERS PAYEURS GÉNÉNAUX :

64 pour l'étalon d'or;
14 contre;
9 douteux.

CHAMBRE DE COMMERCE

44 pour l'étalon d'or;
20 contre;
2 douteuses.

Digitized by Google

maintient le droit de se libérer avec le métal le plus abondant, et qu'il est bien reconnu que la possibilité d'une spéculation sur les variations de prix des deux métaux n'est pas prévue lors de la signature des contrats, qui chez nous, entre particuliers, sont en général à court terme.

Remarquons d'ailleurs que l'État serait le premier à subir les conséquences de la loi nouvelle, car l'État est à la fois le plus grand créancier et le plus grand débiteur. S'il renonce à l'alternative de payer la dette publique en or ou en argent, qui pourra se plaindre? Au fond la dette publique n'en sera nullement affectée, car nous avons déjà l'or en fait, et rien ne sera changé si ce n'est en droit. Enfin, en conservant la pièce de 5 francs d'argent à 900 millièmes de fin, pour les petits payements seulement, ces petits payements pourront encore se faire en argent, soit de la part de l'État payant les petites rentes, soit de la part des contribuables payant les petites cotes.

Par les mêmes raisons que nous venons d'indiquer, il est difficile d'admettre une mesure transitoire autre que celle qui maintiendrait les pièces de 5 francs existant aujourd'hui. Une autre mesure qui conserverait pendant dix ans, par exemple, la faculté de payement dans les deux métaux, léserait le créancier, car, si on ne conserve pas en général la faculté illimitée de payer avec des pièces de 5 francs à neuf dixièmes de fin, à quoi le créancier pourrait-il employer ces pièces, puisqu'elles seront démonétisées quand il les recevra?

La Grande-Bretagne, les Pays-Bas, l'Allemagne et la Belgique ont des principes aussi rigoureux qu'aucune

Digitized by Google

autre nation, et cependant ces pays ont démonétisé soit l'or soit l'argent, sans adopter aucune mesure transitoire.

La Commission, à l'unanimité moins une voix, est donc d'avis que dans le cas ou l'étalon unique d'or serait adopté, il n'y a pas lieu d'établir une mesure transitoire, maintenant aux débiteurs des obligations antérieures à l'adoption de cet étalon la faculté de se libérer en pièces d'argent de 5 francs à neuf dixièmes de fin : telle est sa réponse à la question n° 4.

Réponse à l'objection tirée du parachute.—Avec deux métaux il y a plus d'*alea* qu'avec un seul.

Un des avantages qu'on attribue au double étalon, c'est de produire parfois ce qu'on a appelé l'effet du parachute, ou du pendule compensateur. La majorité de la Commission ne pense pas que ces comparaisons ingénieuses soient applicables ici. Quand un métal monétaire est en train de se déprécier, parce qu'il devient plus abondant, ce n'est pas la coexistence d'une autre monnaie métallique qui peut arrêter sérieusement sa chute : elle doit au contraire la précipiter par la concurrence de l'autre métal. Mais, dit-on, quand l'un des deux métaux se déprécie, tous les débiteurs veulent payer avec ce métal; dès lors il est recherché et sa baisse tend à s'arrêter. Il y a en effet quelques circonstances où cet effet modérateur paraît se produire temporairement : ainsi, prenons l'année 1850 au moment où l'or commence à nous arriver : à ce moment l'argent est le métal abondant en Europe, il est à peu près au pair. L'or, plus rare, a une prime de 12 ou 15 francs par mille.

Digitized by Google

Les premiers importateurs d'or se hâtent de réaliser cette prime en échangeant leur or contre de l'argent; l'or est donc offert, et les demandes qui se portent sur l'argent tendent à relever sa valeur. Mais bientôt l'or devient le métal le plus abondant : en 1851 il n'a plus de prime, et en 1854 il perd 3 ou 4 francs par mille, pendant ce temps la prime de l'argent monte sans cesse, et en 1857 elle atteint 30 francs par mille. Il résulte de ces chiffres que l'Angleterre, qui n'a que l'étalon d'or, a vu ce métal varier entre 15 francs de prime et 3 fr. 50 cent. de perte par mille : c'est un écart total d'environ 2 p. %. En France, règne le double étalon, l'écart a été bien plus fort : il a été entre 3 fr. 50 cent. de perte sur l'or et 30 francs de prime sur l'argent, soit un écart total de plus de 3 p %. Il est donc bien certain qu'il y a plus d'*alea* avec deux métaux qu'avec un seul, et que le double étalon a le plus souvent pour effet d'exagérer l'écart entre le prix le plus élevé et le prix le plus bas de la matière monétaire.

Il pourrait toutefois se produire un état de choses ou l'emploi des deux métaux donnerait plus de fixité à l'expression générale de la valeur des choses. Si, par exemple, les métaux précieux tendaient à se raréfier, il est clair que cette tendance serait plus ralentie avec deux métaux qu'avec un seul; mais depuis vingt ans la tendance est précisément contraire : les métaux précieux deviennent plus abondants; donc, pour ralentir cette tendance, il n'en faut prendre qu'un seul comme étalon monétaire.

On dit encore, en faveur du double étalon, que si le drainage d'un métal devient trop rapide, la Banque de France peut le modérer sans élever brusquement l'es-

Digitized by Google

compte, en remboursant ses billets avec l'autre métal. Cet argument repose sur l'opinion que nous savons erronée : que la banque peut avoir des encaisses d'or et d'argent à son choix.

Nous l'avons déjà démontré, dans un pays qui a le double étalon, les banques comme les particuliers n'ont en abondance que le métal qui a le moins de valeur; l'autre a été exporté.

On peut faire la même réponse aux personnes qui soutiennent que la monnaie d'argent permet aux banques d'avoir des encaisses plus considérables qu'avec de l'or; au fond, ces arguments ont très-peu de valeur, car en les poussant à l'extrême, on arriverait à dire que la monnaie de cuivre est préférable à toute autre pour former les encaisses des banques.

En définitive quand on est débiteur, il faut qu'on paye; et dans les moments de crise, qu'on ait de l'or ou de l'argent, il n'y a pas d'encaisse qui résiste. On l'a bien vu en 1848 : la Banque avait tout son encaisse en argent, et, malgré cela, il a fallu le cours forcé pour la mettre à l'abri des demandes de remboursement. Le moyen le plus efficace pour prévenir les crises ou pour les abréger, ce n'est pas l'emploi de tel ou tel métal, c'est le plus souvent la hausse de l'escompte.

Reste enfin l'objection tirée de la hausse probable que l'or éprouverait si l'argent était démonétisé. Cette crainte est aussi mal fondée; car, en fait, l'or est aujourd'hui la monnaie courante; l'argent n'a plus qu'une part très-restreinte dans notre circulation générale; l'interdiction de le monayer n'y fera donc aucun vide. D'ailleurs, avant

Digitized by Google

que les autres pays qui ont encore l'étalon d'argent prennent aussi le parti de le supprimer, l'on continuera d'arriver assez abondamment pour satisfaire tous les besoins, et le métal incommode disparaîtra peu à peu sans changement marqué dans les prix. Quant à l'argument tiré de la dépréciation probable de l'argenterie, la majorité de la commission ne s'y est pas arrêtée, car cette dépréciation n'est pas certaine; d'ailleurs l'argenterie est une valeur de luxe, et dès lors le législateur n'a pas plus à s'en occuper, en cas d'une légère baisse, qu'il n'aurait à s'inquiéter de l'orfévrerie ou des bijoux d'or, en cas d'une hausse correspondante.

En définitive, sur les questions n° 5 et 6, relatives a la circulation intérieure, la commission a émis les votes suivants :

A l'unanimité des votants, elle a reconnu qu'avec un seul étalon il y a matériellement plus de fixité dans la circulation qu'avec deux; à la majorité de six voix contre une, elle a repoussé l'opinion émise qu'avec un seul métal il y a moins de fixité dans l'expression générale de la valeur qu'avec deux métaux.

La question n° 6 posait les trois problèmes suivants :

Y a-t-il lieu de supprimer la pièce de 5 francs d'argent ou de la maintenir en adoptant le titre de 835 millièmes, ou d'en autoriser la frappe comme monnaie de commerce sans cours obligatoire.

A ces trois questions la commission a répondu par la

Digitized by Google

négative, et, tout en prenant en grande considération l'obligation de consulter les États compris dans l'union de 1865, elle a décidé à l'unanimité, moins une voix, qu'elle appellerait l'attention de M. le ministre sur une mesure qui, en dehors des hypothèses indiquées à la question n° 6, maintiendrait les pièces de 5 francs d'argent à 9 dixièmes de fin qui sont aujourd'hui en circulation, en en limitant le cours à la somme maximum de 100 francs.

En résumé, monsieur le ministre, la majorité de la commission a adopté les conclusions suivantes :

L'étalon unique d'or est plus favorable que le double étalon à l'unification monétaire.

Il sera aussi plus avantageux pour notre commerce extérieur.

Il est enfin plus propre à constituer une circulation intérieure à la fois stable et commode.

Pour établir en France, sans dépense pour le trésor, le régime complet de l'étalon unique d'or, il suffit de prendre les mesures suivantes :

1° Modifier la convention de 1865 d'accord avec les États qui y sont compris, et présenter en France une loi approbative de cette modification, qui interdise désormais ou limite étroitement la fabrication de la pièce de 5 francs d'argent, en bornant au maximum de 100 francs le cours légal obligatoire de celles qui existent aujourd'hui.

Digitized by Google

2° Modifier pareillement la convention de 1865, de manière à autoriser en France la fabrication d'une pièce de 25 francs, modification qu'un décret suffirait à légaliser.

Paris, 5 mars 1869.

Le Vice-Président du Conseil d'État,
Président de la commission monétaire,
E. De Parieu.

Le Maître des requêtes,
Secrétaire et Rapporteur,
H. Bordet.

L'Auditeur au Conseil d'État, secrétaire adjoint,
Mis De Laizer.

Digitized by Google

III

LA GRÈVE DU MILLIARD [1].

Il y a quatre ans, lorsque nous défendions la Banque de France contre les attaques injustes dont elle était l'objet [2], l'escompte était à 7 et 8 p. °/₀, le niveau de l'encaisse était descendu au-dessous de 200 millions, et les billets au porteur atteignaient le chiffre de 800 millions. A ce moment, on se plaignait de la rareté du numéraire, on accusait la Banque de France de la produire, ou tout au moins de ne pas l'empêcher, par les moyens qu'on supposait être à sa disposition. On disait tout haut qu'elle abusait de son monopole, qu'elle avait intérêt à ce que l'argent fût cher, et que tant que ce monopole subsisterait, on ne verrait plus jamais l'argent à bon marché. On faisait des tableaux charmants de ce que serait la prospérité publique, si l'ar-

[1] Ce travail a paru dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 Mai 1868.

[2] Voyez la *Revue des Deux-Mondes* du 1er janvier 1864.

Digitized by Google

gent revenait, par exemple, au taux normal de 4 p. °/₀, on ne demandait pas davantage. Nous n'avons plus besoin de démontrer aujourd'hui, après les faits qui se sont accomplis, que ces reproches étaient aussi peu fondés que peu désintéressés. Si pour remédier à la cherté de l'argent, on avait adopté notamment le moyen que l'on proposait, la création d'une seconde banque d'émission aux mains du Crédit mobilier, nous aurions à déplorer d'autres désastres que ceux éprouvés par cette dernière société.

Il y a une chose certaine au moins, c'est que le monopole de la Banque de France n'était pas un obstacle absolu au bon marché de l'argent, puisque depuis plus d'un an l'escompte est à 2 1/2 p. °/₀ après avoir été longtemps à 5, et que la Banque ne trouve pas à placer à ce prix tous les capitaux dont elle pourrait disposer. Il est démontré, en outre, que le bon marché du capital, dont on se promettait tant de merveilles, n'a pas, sur le développement de la richesse une influence aussi efficace qu'on se plaisait à le dire. Depuis plus d'un an le taux de l'escompte est à 2 1/2 p. °/₀, et cependant nous sommes loin d'être dans une ère de prospérité. D'où cela vient-il? D'où vient surtout que nous ayons vu s'accomplir un changement aussi complet dans l'état du capital disponible? Au mois de novembre 1864, l'argent était à 7 et 8 pour °/₀ avec un encaisse de moins de 200 millions; au mois de mars suivant, il n'était plus qu'à 3 1/2 p. °/₀, et l'encaisse était déjà remonté à plus de 400 millions. Depuis lors, les deux tendances, l'une à la baisse du taux de l'intérêt, l'autre à l'augmentation de l'encaisse, n'ont fait que s'accuser davantage. En 1866, l'encaisse atteignait

Digitized by Google

700 millions, et l'escompte était à 3 p. °/o; en 1867, le premier arrivait à 1 millard et l'autre descendait encore; aujourd'hui l'encaisse atteint 1,150 millions, l'escompte est à 2 1/2 p. °/o. C'est le fait le plus extraordinaire qui se soit produit jusqu'à ce jour dans l'histoire de la Banque de France. Jamais on n'avait vu l'encaisse monter si haut, et jamais deux situations aussi opposées que celle du mois de novembre 1864 et celle du mois d'avril 1868 ne s'étaient produites à si peu d'intervalle l'une de l'autre.

Les cas de révolution politique mis à part, ce qui, dans le courant ordinaire des choses, modifie d'une manière sensible le chiffre du capital disponible, ce qui le rend tout à coup abondant, de rare qu'il était la veille, ce sont les crises commerciales ou financières et la liquidation qui en résulte. Les capitaux, éprouvés par des pertes plus ou moins considérables, se retirent momentanément des affaires, et ils attendent que les circonstances leur paraissent plus favorables pour s'y engager de nouveau; mais il est rare que cet effet persiste plus d'une année. Bientôt le souvenir du passé s'efface, la confiance revient et les affaires reprennent. C'est ce qui est arrivé, notamment après l'avant-dernière crise, celle de 1857. Dès 1859, malgré la guerre d'Italie et les alarmes qu'elle a fait naître, tous les capitaux cherchaient et trouvaient à s'employer. Depuis la liquidation de 1864, les choses ont complètement changé de face. Il y a bien eu encore une certaine activité de transactions en 1865 et surtout en 1866 malgré la guerre d'Allemagne; toutefois ce mouvement favorable n'a pas été de longue durée. Il n'a pas eu non plus l'importance qu'il aurait dû avoir, étant données l'abondance des ressources

Digitized by Google

dont on disposait et la vigueur qu'on met d'ordinaire aux reprises d'affaires, lorsqu'une crise est tout à fait liquidée. Les sociétés, au lendemain de ces fléaux qui les atteignent de temps à autre, presque périodiquement, sont comme des convalescents qui reviennent à la santé, elles ont besoin de réparer le temps perdu et de ranimer leurs forces épuisées ; elles se mettent à produire et à consommer d'autant plus qu'il y a eu un temps d'arrêt plus long. Rien de semblable ne s'est produit depuis 1864 ; il y a même eu ceci de particulier, qu'après les premiers moments de reprise, en 1865 et en 1866, les affaires se sont ralenties tout à coup en 1867, comme si la nation était fatiguée de l'effort qu'elle avait dû faire, et qu'elle eût besoin de s'en remettre.

Pour trouver un point de comparaison avec la situation présente, il faudrait remonter jusqu'à la période révolutionnaire de 1848 à 1851, non pas que tous les éléments soient les mêmes : il est évident que la richesse est aujourd'hui beaucoup plus grande qu'elle ne l'était alors, et que la production et la consommation se sont énormément développées. Ce qui a été acquis reste acquis et continue à produire ses effets. Nous avons maintenant plus de chemins de fer que nous n'en avions, les mines d'or nous ont versé des milliards qui augmentent d'autant l'actif national, enfin la science a fait des progrès de toute nature qui ont contribué à élever le niveau de la richesse sociale à un degré qui ne permet aucune comparaison avec la période de 1848 à 1851 ; mais là où l'analogie existe, c'est dans la stagnation des affaires. De 1848 à 1851, le fait qui a dominé constamment, ça été l'abon-

Digitized by Google

dance du capital disponible par rapport aux besoins. Il y avait à la Banque un encaisse à peu près égal à la circulation fiduciaire, il lui a même été un moment supérieur [1]. Les dépôts affluaient, et on ne savait que faire de son argent. En même temps les affaires chômaient : il y aurait eu mille moyens d'employer le capital, s'il avait voulu s'engager; mais il ne le voulait pas, il était dominé par un seul sentiment, celui de la crainte, et il préférait rester inactif plutôt que de circuler. C'est la même situation aujourd'hui; nous n'osons plus agir, et nous restons là inertes, avec d'immenses capitaux, avec des éléments de production comme il ne s'en était jamais amassé dans aucun pays, et qui pourraient imprimer à la richesse publique un essor inusité.

En présence de ce fait, qui a déjà plus d'un an de durée, il se produit dans les esprits une impression toute contraire à celle qui existait en 1863 et en 1864. A cette époque, on était frappé outre mesure de la cherté de l'argent; depuis plusieurs années, l'escompte était à 5 et 6 pour 100, et on ne voyait pas comment les choses pourraient jamais changer. Aujourd'hui nous avons pléthore de numéraire; le capital est à 2 1/2 pour 100, et on est disposé à croire qu'il en sera toujours ainsi désormais, que le capital disponible dépassera toujours la demande, qu'il n'y a plus qu'une chose à faire, se mettre à l'abri de l'invasion des métaux précieux, qui finiraient par troubler les rapports écono-

[1] Au mois de janvier 1850, la circulation fiduciaire ne surpassait les encaisses que de la différence de 430 à 450 millions, c'est-à-dire de 20 millions. Au mois de mars 1851, les encaisses étaient à 625 millions et la circulation à 515.

Digitized by Google

miques... On prétend que nous sommes le pays le plus novateur qui existe, celui qui aime le plus à regarder en avant et à y chercher des changements, des révolutions même. C'est une bien grosse erreur. Nous avons l'air mobiles en effet ; mais personne ne s'habitue plus que nous aux faits accomplis, et n'est plus disposé à les prendre pour la règle de l'éternité. Sans sortir du domaine économique, que d'incidents nous avons déjà traversés, que nous avons pris volontiers pour une loi définitive. En 1848, on parlait de l'organisation du travail, et, sans la rêver précisément telle que la demandait M. Louis Blanc et telle qu'elle était alors débattue dans les conférences du Luxembourg, beaucoup de gens inclinaient à croire qu'il y avait en effet quelque chose à tenter dans cet ordre d'idées, et que les anciens rapports du capital et du travail devaient être modifiés. On ne tarda pas à revenir à un jugement meilleur ; aujourd'hui c'est le tour des sociétés dites coopératives. Sous l'influence de la vogue qu'ont obtenue tout à coup ces sociétés, après l'attention qu'on leur a prêtée dans les conseils du gouvernement et les encouragements dont elles ont été l'objet, beaucoup de personnes s'imaginent qu'il y a là un fonds des plus sérieux, et que c'est le germe d'une grande révolution économique. Nous ajournons cet optimisme après l'expérience de quelques années. Il en est de même des changements qui s'opèrent dans les lois qui régissent le capital et la circulation. Quand le capital est cher, nous ne concevons pas comment il pourra redevenir à bon marché, et comment il pourra redevenir cher quand il est à bon marché. Défions-nous de ces impressions du moment, et sachons envisager les choses avec plus de

Digitized by Google

calme. Nous sommes assez vieux dans le monde, je ne dirai pas pour avoir l'expérience de toutes choses, mais au moins pour ne pas être surpris dans l'ordre économique et politique par des faits qui resteraient sans explication. Il y a une explication à ce qu'on a appelé la grève du milliard, c'est cette explication que nous allons chercher à donner.

I

Le milliard de la Banque de France a, suivant nous, plusieurs causes : d'abord une inquiétude politique qui paralyse toutes les affaires en France et en Europe, puis les tarifs élevés des États-Unis, qui nous ferment un débouché des plus importants, enfin le cours forcé des billets de banque qui existe dans plusieurs états en Amérique et en Europe, et fait refluer vers nous tous les métaux précieux. A ces causes, on peut ajouter encore le développement des moyens de crédit et notamment l'usage plus répandu des billets au porteur. Il ne viendra sans doute à personne la pensée que, si nous avons à la Banque de France plus de capitaux que nous n'en avons jamais eu à aucune époque, c'est au progrès de la richesse publique que nous le devons, et que nos épargnes ont été plus considérables. Ce serait une grave erreur, la richesse publique ne se mesure pas à l'encaisse des banques. Autrement la Banque d'Angleterre, qui n'a jamais en moyenne un niveau d'encaisse aussi élevé que celui de la Banque de France, accuserait un pays moins riche que le nôtre, et

Digitized by Google

c'est le contraire qui est vrai. Quant aux épargnes, on les a vues se produire en plus grande quantité les années même où le capital a été le plus cher. La raison en est bien simple : l'épargne est fille du travail ; or plus le travail est actif, plus les épargnes se réalisent, et plus le travail est actif, plus le capital est demandé et par conséquent cher. Il n'y a donc pas de corrélation nécessaire entre l'accroissement des encaisses dans les banques et le développement de la richesse publique. Cette corrélation a pu exister autrefois, lorsqu'il n'y avait pas autant de moyens qu'aujourd'hui d'utiliser le capital. Au dernier siècle, la Hollande avait plus de capitaux qu'il ne lui en fallait pour ses besoins, et l'argent était à bas prix. Il en était de même encore, il n'y a pas plus de quarante ans en Angleterre, avant l'expansion qu'a prise son commerce depuis l'inauguration de la liberté des échanges. Cette situation ne se trouve plus nulle part maintenant. Les relations commerciales se sont tellement étendues, l'industrie a pris de tels développements, qu'on a l'emploi de tous les capitaux, et quand par hasard on les voit s'accumuler dans les caisses des banques, c'est qu'il y a quelque part des raisons tout accidentelles qui amènent ce fait.

Pour être bien convaincu qu'il y a un temps d'arrêt dans l'activité sociale, on n'a qu'à interroger les divers symptômes par lesquels il se manifeste. L'année dernière, le commerce extérieur, importation et exportation réunies, a donné en apparence 154 millions de plus qu'en 1866 ; mais, si on tient compte de l'augmentation de l'importation des céréales par suite de la disette, — 235 millions contre 40, ce qui n'est pas un indice de prospérité, — on trouve que les chif-

Digitized by Google

fres significatifs de la balance du commerce extérieur en 1867 se sont traduits par une différence en moins de plus 50 millions sur 1866. Cette même année 1866 avait fourni une augmentation de 230 millions sur la précédente. En 1867, les revenus indirects sont également restés au-dessous de ceux de l'année précédente d'environ 2 millions[1]. Quant au portefeuille de la Banque de France, qui est bien le symptôme le plus caractéristique de l'activité du pays, ce portefeuille n'a fait que baisser de mois en mois, et la totalité des opérations d'escompte de l'année 1867 a été de 5 milliards 733 millions contre 6 milliards 574 millions en 1866. Les faits sont donc certains, il y a eu un temps d'arrêt bien réel dans le mouvement des affaires en 1867; mais, dira-t-on, comment ce temps d'arrêt, qui ne se manifeste après tout que par une diminution de 52 millions dans le chiffre du commerce extérieur, qui laisse encore les revenus indirects à peu près au chiffre de 1866, peut-il se traduire par une accumulation de capital disponible aussi considérable que celle qui existe aujourd'hui? Comment peut-il faire que l'intérêt soit descendu à 2 1/2 pour 100 et même au-dessous, et qu'il s'y maintienne depuis si longtemps?

Pour se rendre compte de l'influence que peut exercer un temps d'arrêt dans les affaires sur l'accumulation du ca-

[1] Il est juste de faire remarquer que certains impôts, tels qu'une portion du second décime de l'enregistrement et les droits de douane, de navigation, ont été supprimés à dater de 1867, et on suppose que sans cela l'augmentation aurait pu être de 10 millions; mais, même avec cette supposition, les revenus indirects n'en restent pas moins de 20 millions inférieurs aux prévisions du budget.

Digitized by Google

pital disponible, il faut considérer quel est l'élément sur lequel on opère. Il y a dans la société une masse de capitaux qui restent toujours à l'état flottant : c'est la partie disponible de la richesse publique, celle qui est destinée à nous faire vivre pendant que nous produisons les choses qui doivent les remplacer; ce sont, par exemple, le blé et le vin que nous consommons avant que les récoltes de l'année soient mises en vente, les étoffes que nous portons jusqu'à ce qu'on en ait fabriqué d'autres. Dans les jours de grande activité, lorsque rien ne chôme, cette partie flottante de la richesse est toujours employée, elle est même quelquefois insuffisante, ce qui fait qu'elle augmente de prix. Que faut-il pour que d'insuffisante elle soit tout à coup trop abondante? Il suffit qu'il y ait un ralentissement dans l'emploi. Supposons que cette partie disponible de la richesse soit de 50 milliards, et ce chiffre n'a certainement rien d'exagéré, puisqu'il embrasse toutes les avances du pays, toutes les affaires qui sont engagées à la fois : s'il y a seulement un ralentissement d'un vingtième, proportion qui est inférieure à ce qui ressortirait de la comparaison des opérations de la Banque en 1867 et en 1866, immédiatement nous avons la complète disponibilité de 2 milliards 1/2 de capitaux. Or on comprend que 2 milliards 1/2 de capitaux disponibles, venant peser tout à coup sur le marché, lui impriment une tendance à la baisse très-caractérisée.

Le fait qui produit le plus généralement ce temps d'arrêt dans les affaires et cette affluence de capitaux, c'est, avons-nous dit plus haut, la liquidation d'une crise commerciale ou financière. Cette cause n'est pas la seule, il y

Digitized by Google

en a une autre qui agit avec plus d'énergie encore. Il est rare que toutes les industries soient atteintes par les effets d'une crise ordinaire, qui frappe surtout celles où la spéculation s'est portée avec exagération. Un jour ce seront les industries du fer ou celles dont le coton sert de matière première, une autre fois ce seront les prêts à l'étranger, les intérêts pris dans les compagnies industrielles ou financières qui se trouveront compromis. Il en résultera bien par la solidarité qui unit toutes les affaires, un certain contre-coup sur celles mêmes qui ne seront pas atteintes directement; mais ce contre-coup sera très-léger, et dans tous les cas il ira s'affaiblissant à mesure que les rapports s'éloigneront. Il n'en est pas de même lorsque la cause du ralentissement vient de l'inquiétude politique; celle-ci paralyse tout à la fois, et on pourrait presque dire de la même manière. Personne n'ose plus s'engager de peur d'être surpris par des événements d'une gravité extrême; le crédit, qui est l'âme de l'activité sociale, le principal élément du progrès, se trouve suspendu; on ne se hasarde pas dans les spéculations à long terme, l'avenir est fermé, on ne fait que les affaires courantes et des affaires au comptant, basées sur les besoins immédiats de la circulation. Les capitaux se retirent et se tiennent à l'abri, comme s'ils étaient à la veille d'une tempête. C'est notre situation depuis le grand changement qui s'est opéré en Europe en 1866 par suite de la bataille de Sadowa. A partir de ce moment, l'esprit n'a plus été aux affaires, il a été aux préparatifs militaires. C'est à peine si l'année dernière l'exposition universelle a fait une diversion. On est venu la visiter, on a admiré les prodiges de toute nature qu'elle

Digitized by Google

renfermait ; mais les préoccupations sont restées les mêmes. C'est en vain que les gouvernements parlent de paix : on n'y croit pas ; on reste persuadé qu'il y a une force des choses qui tôt ou tard amènera fatalement la guerre, et qu'il faut s'y préparer.

On comprend que dans une situation semblable l'inquiétude règne en France et partout en Europe, que l'Angleterre même n'y échappe pas malgré sa position insulaire. Si sa politique n'en subit pas les influences, son commerce les subit. En Angleterre comme en France, l'année 1867 a été mauvaise ; elle a donné pour le commerce extérieur une diminution assez forte sur l'année précédente, et les revenus des impôts sont restés sensiblement au-dessous de ce qu'on espérait. Du reste, cette solidarité de tous les peuples en présence des fléaux qu'amène la guerre a cela d'heureux qu'elle appelle les efforts de tous pour les conjurer, et c'est là meilleure garantie de la paix. Lord Stanley, l'année dernière est parvenu à écarter le conflit qui pouvait naître de l'incident du grand-duché de Luxembourg ; peut-on croire qu'il aurait été aussi zélé dans sa négociation, s'il n'avait pas songé à la prospérité industrielle de son pays. L'Angleterre n'ambitionne plus de conquêtes, au moins en Europe, mais elle recherche de plus en plus des débouchés commerciaux, et, pour les trouver, il lui faut autour d'elle des peuples pacifiques qui emploient leurs ressources à autre chose qu'à faire des armements. Le jour où l'Europe est troublée sur un point quelconque de son territoire, ce sont les marteaux de Sheffield qui s'arrêtent, ce sont des ateliers qui se ferment à Manchester, à Birmingham ; seulement, et c'est là le

Digitized by Google

malheur particulier de notre pays, nous nous ressentons plus qu'aucun autre de tout ce qui agite l'Europe ; d'abord parce que notre politique n'y peut pas rester aussi étrangère que celle de l'Angleterre, ensuite parce que chez nous, à cause de nos antécédants révolutionnaires, les difficultés extérieures se compliquent immédiatement de difficultés intérieures. Nous sommes toujours portés à croire que les destinées du gouvernement peuvent être mises en jeu, si les différends tournent mal. C'est là ce qui a imprimé à la crise actuelle en France un caractère de gravité exceptionnelle.

En dehors de la politique, la seconde raison qui a contribué pour une grande part au ralentissement de nos affaires et de celles de l'Angleterre, ce sont les tarifs de douane des États-Unis. Depuis la fin de la guerre de sécession, les Américains n'ont plus eu qu'une pensée, ranimer leur industrie, qui avait fort souffert des ravages de la guerre, et se procurer les ressources nécessaires pour payer les intérêts de la dette énorme qu'ils ont contractée. Pour cela, ils ont imaginé, indépendamment des taxes intérieures qui atteignent presque tous les objets de consommation, des droits de douane excessifs qui touchent à la prohibition. *Le Moniteur* constatait dernièrement, d'après un journal de New-York que, du 1er octobre 1866 au 30 novembre 1867, il était entré dans cette ville pour 268 millions 1/2 de dollars de marchandises étrangères ayant acquitté 117 millions de droits, c'est-à-dire environ 43 pour 100. L'expérience apprendra sans doute aux Américains comme aux autres peuples qu'on ne gagne jamais rien à se retrancher aussi absolument dans ses

Digitized by Google

frontières et à s'isoler du reste du monde. Il y a des produits de l'Europe dont les Américains ne peuvent se passer. Que gagnent-ils à les faire payer beaucoup plus cher par leurs tarifs de douane si élevés? L'argent qu'on met à se les procurer manque pour d'autres besoins, et en définitive c'est la fabrication intérieure qui fait les frais de ce qu'on paie en plus pour acheter les objets venant du dehors. En attendant que cette expérience se fasse, la politique commerciale des États-Unis nous est pour le moment très-défavorable ; elle limite considérablement les débouchés que nous trouvons dans ce pays pour nos produits de toute nature, pour nos vins, nos tissus de soie, pour nos articles de modes, et, comme on ne remplace pas aisément un peuple de consommateurs aussi riche; tant que ce marché ne nous sera pas rendu, il faut s'attendre à un certain déficit dans notre commerce extérieur.

Nous arrivons à la troisième cause qui a eu de l'influence sur notre encaisse métallique; celle-là est d'une nature toute particulière. Il s'agit du cours forcé des billets au porteur. Ce cours forcé existe aux États-Unis, au Brésil et dans d'autres parties de l'Amérique du Sud ; il existe aussi en Europe dans plusieurs pays très-importants, en Russie, en Autriche, en Italie, en Turquie. Si nous en croyons un journal anglais fort accrédité sur ces matières, la masse du papier-monnaie qui circule tant au nouveau monde qu'en Europe s'élève à près de 15 milliards. Ce chiffre est sans doute exagéré; diminuons-le d'un tiers, il reste encore à 10 milliards; c'est énorme, et la part de l'Europe peut être de 4 milliards 1/2 : 2 milliards 1/2 pour la Russie, 6 ou

Digitized by Google

700 millions pour l'Autriche, autant pour l'Italie et pour la Turquie. On calcule que les États-Unis doivent en avoir à eux seuls pour près de 4 milliards. Avant la guerre de sécession, lorsque la circulation dans ce pays était métallique, tout l'or qui provenait des mines de Californie et d'ailleurs s'y répandait d'abord, et la plus grande partie y restait par suite de l'expansion du commerce et de l'industrie ; le trop-plein seulement se déversait sur l'Europe. Aujourd'hui que le papier-monnaie a remplacé les métaux précieux, l'or des mines fait à peine escale à New-York, et de là il nous arrive directement. Si les États-Unis en retenaient autrefois la moitié, soit environ 3 ou 400 millions sur les 6 ou 700 que produisent les mines, ils en gardent aujourd'hui à peine le cinquième. On comprend qu'une telle situation, qui dure déjà depuis plusieurs années, a dû exercer une influence considérable sur les marchés monétaires de l'Europe, d'autant plus que toute l'Europe n'est pas ouverte à l'invasion des métaux précieux. Le papier-monnaie, qui chasse le métal, l'empêche aussi de venir. L'Autriche, l'Italie, la Russie, la Turquie, ne reçoivent rien ou presque rien des métaux précieux de l'Amérique. Les autres pays, comme la Hollande, l'Allemagne, la Belgique, la Suisse, en reçoivent très-peu également, leur étalon monétaire étant l'argent. Il n'y a donc que l'Angleterre et la France qui servent de débouché à la production des mines d'or. Cet or arrive d'abord à l'Angleterre, qui est le marché le plus important du monde pour toutes choses. Les Anglais en gardent ce qu'ils peuvent en garder, ce qu'ils sont obligés d'en garder, et ils nous envoient le reste soit en échange de notre monnaie d'argent qu'ils prennent

Digitized by Google

pour l'exporter aux Indes et dans l'extrême Orient, soit en échange d'autres marchandises. C'est pour nous et les Anglais que travaillent aujourd'hui les mineurs de la Californie, de l'Australie et du centre de l'Amérique.

Nous disions tout à l'heure que les pays qui ont le cours forcé ne pouvaient rien recevoir des métaux précieux de l'Amérique : non-seulement ils n'en reçoivent rien, mais leur propre circulation métallique s'en va et nous arrive encore. L'or qui se produit dans l'Oural ne fait que passer à Saint-Pétersbourg, et il n'y reste pas. Il va chercher d'autres pays où il séjourne. De même pour l'Autriche ; ce malheureux état, depuis tantôt vingt ans qu'il est livré au cours forcé, n'a plus de monnaie métallique. La circulation du papier y descend jusqu'au florin. Quant à l'Italie, nous pouvons nous apercevoir par la circulation en France des pièces d'argent et d'or à l'effigie de Victor-Emmanuel que nous servons aussi de débouché à sa monnaie. D'abord nous sommes le pays avec lequel elle a le plus de relations commerciales, et, comme la balance du commerce lui est rarement favorable, elle a des remises à nous faire en numéraire pour solder la différence entre ses importations et ses exportations. De plus elle est notre débitrice pour les gros emprunts qu'elle a contractés en France. C'est encore en numéraire que tous les six mois elle doit en payer les arrérages. Sa monnaie nous arrive donc de deux façons : d'abord par la voie des échanges commerciaux, ensuite par celle du règlement de sa dette à l'extérieur, et comme depuis la convention de 1865 elle a le même type monétaire que nous, tant en or qu'en argent, cette monnaie nous vient directement sans transformation aucune, et elle entre dans

Digitized by Google

notre circulation propre. La preuve que l'invasion de la monnaie italienne est bien le résultat de la situation qui lui est faite par le cours forcé, c'est que nous avons la même convention avec la Belgique, la Suisse, la Grèce, et que cependant la monnaie de ces états ne nous arrive pas. On ne la voit figurer qu'accidentellement dans notre circulation, comme la nôtre peut figurer chez eux.

Nous ne pouvons pas constater aussi facilement l'influence du cours forcé en ce qui concerne l'immigration de la monnaie russe, de la monnaie autrichienne, du dollar américain, parce que ces monnaies, n'étant pas identiques à la nôtre, ne peuvent nous venir qu'après avoir subi une transformation et sous forme de lingots; mais cette influence n'en existe pas moins, et on en trouve la preuve dans la différence entre l'importation et l'exportation des métaux précieux en France. Depuis deux ans, cette différence se solde par 1,312 millions en faveur de l'importation. Pendant les trois premiers mois de l'année courante, la balance en faveur de l'importation est déjà de 195 millons, et cela malgré les acquisitions de céréales que nous avons dû faire au-dehors, malgré les envois de métaux précieux que ces achats nécessitent. Autrefois une disette comme celle que nous subissons depuis l'année dernière entraînait une exportation de numéraire de 300 ou 400 millions, et faisait baisser sensiblement l'encaisse de la Banque de France. Cette année, nous avons acheté et payé toutes les céréales qui nous manquaient, et l'encaisse n'a point cessé d'augmenter. Les états de douanes indiquent qu'en 1867 nous en avons acheté pour 375 millions. Ce n'est pas le plus grand développement de notre

Digitized by Google

commerce au-dehors qui nous a fourni les moyens d'acheter et de payer ces céréales sans bourse délier, puisque au contraire il a été en diminution sur l'année dernière; non, c'est tout simplement l'influence du cours forcé. Dans les pays où il règne, la monnaie métallique s'en va. Elle s'en va d'abord parce qu'elle n'a plus dans la circulation sa valeur réelle, qu'elle est en concurrence avec un signe monétaire qui, en la remplaçant, la déprécie. Elle s'en va encore parce que dans ces pays on est toujours débiteur de l'étranger, et qu'à tout moment on a des remises à lui faire; mais voyons comment on arrive au cours forcé.

Les États qui en viennent au cours forcé y sont presque tous amenés par les fautes de leurs gouvernements. Les nations n'achètent généralement au-dehors que ce qu'elles peuvent payer par l'échange ordinaire de leurs produits, autrement elles ne tarderaient pas à s'apercevoir qu'elles courent à leur ruine. Il leur faudrait solder la différence en métaux précieux, et, si elles n'en produisent pas elles-mêmes, elles seraient obligées d'entamer leur numéraire métallique, ce qui est toujours préjudiciable. On a beau dire qu'après tout les métaux précieux sont une marchandise comme une autre, qu'on ne peut que gagner à l'échanger contre d'autres produits; c'est là de la théorie superficielle. Quand on va au fond des choses, on reconnaît bien vite que la monnaie est une marchandise d'une espèce particulière, qu'on a besoin d'en posséder une certaine quantité, la quantité nécessaire au jeu des transactions, et que, quand cette réserve indispensable est entamée, ce ne sont pas seulement quelques millions de

Digitized by Google

numéraire qui manquent, c'est la base sur laquelle repose tout l'édifice commercial qui se trouve ébranlée. Il arrive bien quelquefois que les nations entraînées par un mouvement commercial exagéré, ne se trouvent plus avoir le numéraire suffisant, qu'elles ont trop fait appel au crédit : ce sont des époques de crise ; mais elles ne tardent pas à se corriger elles-mêmes de leurs propres excès, et jamais elles n'établiraient le cours forcé pour étendre leur consommation au-delà de leurs facultés. Si elles y arrivent, c'est parce que leurs gouvernements, dépensant bien au-delà de leurs ressources, commencent par emprunter pour combler les déficits, empruntent au-dedans, empruntent au-dehors, et quand le crédit devient difficile, et qu'il leur faut cependant, en vue de besoins urgents, se procurer des resources extraordinaires, ils songent enfin au cours forcé ; alors ils prennent l'argent des banques, se rendent responsables de la circulation fiduciaire de ces établissements, et finissent par émettre directement du papier eux-mêmes. C'est l'histoire des États-Unis pendant la guerre de sécession, c'est celle de la Russie depuis la guerre de Crimée et même auparavant, c'est celle de l'Autriche depuis les agitations de 1848 et 1849, c'est enfin celle de l'Italie depuis 1866. Quant à la Turquie, c'est une situation normale qui a pour cause permanente le gaspillage financier de ce pays.

Une fois le cours forcé établi, il n'est point très-facile d'en sortir. C'est un mal qui en entraîne immédiatement un autre plus considérable. Par suite du cours forcé, toutes les relations commerciales se trouvent compromises. On produit moins, on échange moins par la raison toute sim-

Digitized by Google

ple qu'on n'a plus d'instruments d'échange d'une valeur à peu près fixe sur lequel on puisse compter. Rien n'est soumis à plus de variation que la monnaie de papier, même lorsqu'elle est limitée et qu'elle a des garanties, par la raison toute simple que, n'ayant pas de valeur propre, elle dépend de l'idée que chacun se fait de ces garanties. Je vends aujourd'hui avec une dépréciation de 10 p. % de cette monnaie, et j'établis mon prix en conséquence; si j'accorde un délai pour payer, il se peut que, lorsqu'il expirera, la dépréciation soit de 15 ou 20 p. %; alors je reçois 5 ou 10 p. % de moins que je n'entendais recevoir. De même, si je suis acheteur et que l'effet inverse se produise, c'est-à-dire que la monnaie de papier revienne au pair, je paie 10 p. % de plus que je ne voulais. On comprend que dans cette situation les relations commerciales soient très-difficiles et très-limitées. Le fabricant ou le marchand étranger pourrait bien à la rigueur échapper à l'influence des variations du papier-monnaie dans ses rapports avec les pays où le cours forcé existe : il n'aurait qu'à stipuler pour ses ventes comme pour ses achats que tout sera réglé en monnaie métallique avec un change fixe; mais cela ne se fait guère dans la pratique, et d'ailleurs cela ne trancherait pas la difficulté. L'acheteur ou le vendeur des pays où existerait le cours forcé, ne pouvant pas se soustraire aux variations du change, s'enquerra toujours, avant d'entamer une opération au-dehors ou au-dedans, des risques qu'il peut courir pendant la durée de son opération, et, si ces risques sont grands, il s'en abstiendra. C'est ainsi que, par le fait du cours forcé, le commerce extérieur se trouve paralisé comme le commerce

Digitized by Google

intérieur, et cependant il n'y aurait que l'activité industrielle et commerciale qui pourrait fournir aux gouvernements obérés les ressources nécessaires pour rembourser leur papier-monnaie et le retirer de la circulation. Ils tournent dans un cercle vicieux. A mesure que la situation se prolonge, l'abîme se creuse davantage, les difficultés sont plus grandes pour en sortir. Aussi voit-on ces gouvernements dans un déficit permanent et sans cesse en quête de nouveaux emprunts pour solder les intérêts des anciens.

On se demande ce qu'ils feront le jour où le crédit leur manquera tout à fait et cela pourrait bien ne pas tarder, car déjà on met moins d'empressement à leur prêter, et ils empruntent à des taux de plus en plus usuraires. Ce jour-là, il leur faudra faire résolûment ce par quoi ils auraient dû commencer, s'ils avaient eu le sentiment des difficultés de l'avenir, c'est-à-dire recourir à l'impôt. Ce moyen sans doute est pénible, il est héroïque, il appelle plus qu'aucun autre l'attention du pays sur ses affaires; mais quel mal y a-t-il, si l'on ne veut faire que des choses utiles? Le procédé des emprunts et du cours forcé, c'est le procédé des mauvais gouvernements, de ceux qui ont quelque chose à cacher, et dont la politique ne s'inspire pas toujours des véritables intérêts de la nation. Qu'on interroge le pays par excellence de la liberté, celui où toutes les affaires se font au grand jour, où rien ne s'engage sans que la nation n'ait été préalablement consultée sous toutes les formes, l'Angleterre. Dans ce pays, quand une mesure d'intérêt général est décrétée, quand il faut faire la guerre pour sauvegarder l'honneur où l'influence natio-

Digitized by Google

nale, on ne craint pas de s'imposer extraordinairement pour les sommes nécessaires. Aussi les finances sont-elles admirablement réglées, on n'y connaît pas le déficit ; il y a chaque année des excédants de recette qu'on applique à réduire les impôts ou à diminuer la dette publique. Les états besoigneux croient avoir tout sauvé lorsqu'ils ont réussi à contracter un emprunt au dehors. Ils ne réfléchissent pas que c'est un moyen de s'obérer davantage, que c'est le pire de ceux auxquels ils devraient avoir recours. Il faudra payer les arrérages de ces emprunts, et le préjudice qui en résultera peut être comparé aux effets de l'absentéisme en Irlande. Les capitaux seront produits en Russie, en Italie, en Autriche, et ils iront se dépenser en France, en Angleterre, en Hollande, comme ceux de l'Irlande se dépensent en Angleterre.

Nous ne sommes pas de ceux qui croient que l'emprunt d'un état n'appauvrit pas le pays où il se contracte du moment qu'il y est dépensé ; nous laisons cette théorie aux inventeurs de l'économie politique moderne. Nous faisons une très-grande différence entre le rentier qui reçoit les arrérages et le contribuable qui les paye ; mais, emprunt pour emprunt, nous aimerions mieux le voir réalisé dans notre propre pays avec un intérêt plus élevé qu'au dehors avec un intérêt moindre. Les arrérages au moins ne sortent pas de chez nous. Il est vrai que, si ce n'est dans le cas d'interdiction absolue, les étrangers ont toujours la faculté d'acheter le fonds de cet emprunt ; néanmois il y a une grande différence entre les facilités qui sont accordées dans l'une ou dans l'autre circonstance. Lorsque l'emprunt est contracté au dehors, il est stipulé payable sur tous les princi-

Digitized by Google

paux marchés en monnaie métallique et au change fixe, tandis que s'il est fait à l'intérieur, on ne donne pas les mêmes avantages; l'étranger reste exposé aux difficultés de la négociation et aux variations du change, et il n'est guère disposé alors à y risquer ses économies.

Tels sont les causes et les inconvénients du cours forcé, qui a contribué plus que toute autre chose à accroître démesurément notre encaisse métallique. Passons à une dernière considération. Il semble bizarre de déclarer que notre réserve métallique s'est accrue en raison même du développement de la circulation fiduciaire. Ordinairement c'est le contraire qui a lieu; cependant le fait est exact. A mesure que les espèces affluaient à la Banque, comme elles avaient pour effet d'augmenter la garantie sur laquelle repose la circulation fiduciaire, on était d'autant plus empressé de prendre des billets, monnaie plus commode après tout et d'un transport plus facile que le numéraire, et on en arrivait à faire de la Banque de France une véritable banque de dépôt, comme celles d'Amsterdam et de Hambourg, se bornant à échanger des billets contre des espèces.

Il y a des gens qui, en présence de cet encaisse de 1,150 millions, voient là les plus magnifiques perspectives pour développer un jour la circulation fiduciaire. Ils rêvent déjà qu'en gardant les proportions ordinaires on pourra arriver à 2 milliards 1/2 de billets au porteur. C'est encore une erreur. La circulation fiduciaire n'est à 1,250 millions que parce que la circulation métallique est trop abondante pour les besoins actuels, que le pays en est saturé, que le trop-plein s'en déverse à la Banque de

Digitized by Google

France; mais c'est là un état tout à fait transitoire. L'encaisse ne peut rester à 1,150 millions, il est appelé à baisser sensiblement un jour ou l'autre, et, le jour où il baissera, il faudra que la circulation baisse avec lui ou tout au moins qu'elle n'augmente pas. Au chiffre où elle est, elle satisfait largement tous les besoins, et, si elle se développait davantage, ce serait pour nous exposer, à un moment donné, à une contraction d'autant plus forte et qui ne serait pas sans danger. Ainsi l'inquiétude politique répandue en Europe, les tarifs élevés des États-Unis, qui nous ferment un grand débouché commercial, le cours forcé des billets de banque dans différents pays, enfin le développement de la circulation fiduciaire elle-même par la substitution des billets aux espèces, telles sont les causes, et il n'y en a pas d'autres, qui ont amené cet encaisse métallique prodigieux. Il nous reste à rechercher maintenant jusqu'à quel point ce milliard dont on parle est disponible et ce qu'on peut en attendre pour l'avenir.

II

Dernièrement, dans un document officiel, M. le ministre des finances disait qu'il ne fallait « point considérer le numéraire qui compose l'encaisse de la Banque de France comme résultant de 1 milliard sans emploi. » Il avait sans doute raison : l'encaisse doit répondre d'abord de la circulation fiduciaire, et, comme cette circulation atteint aujourd'hui 1,250 millions, il est bien évident qu'il lui faut une réserve beaucoup plus forte que lorsqu'elle n'était que

Digitized by Google

de 7 ou 800 millions; mais il aurait pu ajouter que, si ce milliard entier n'est pas disponible, une partie au moins l'est, et que sur 1,150 millions d'espèces garantissant 1,250 millions de billets, on pourrait largement en retrancher 600 et peut-être 700 sans aucune espèce de péril et sans faire monter l'escompte à un taux très-élevé. Et puis ce qui se passe à la Banque de France n'est qu'un symptôme de la situation. S'imagine-t-on qu'il n'y a de capitaux disponibles que ceux qui sommeillent à la Banque ? Partout ailleurs ils abondent. Le crédit foncier et d'autres établissements de crédit en regorgent à 1 pour 100 d'intérêt[1]. Le trésor place à courte échéance des bons à 2 pour 100, et la stagnation des capitaux se fait sentir dans d'autres grandes villes aussi bien qu'à Paris. En temps de pénurie du capital comme en temps d'abondance, la Banque de France n'est qu'un thermomètre : si son encaisse vient à diminuer de 2 ou 300 millions, cela n'indique pas qu'il ne manque que cette somme à la nation pour être en équilibre avec ses besoins, cela indique seulement qu'il y a des besoins dont on n'a pas la notion exacte, et qui dépassent dans une mesure plus ou moins forte les ressources disponibles. De même ces 6 ou 700 millions que la Banque possède aujourd'hui en trop ne sont qu'un symptôme de l'état du pays; ils prouvent que les ressources disponibles dépassent les besoins actuels dans une proportion dont l'excédent d'encaisse de la Banque n'est qu'un appoint. Voilà ce qu'il faut considérer quand on veut ju-

[1] Le dernier rapport à l'assemblée générale des actionnaires du Crédit foncier constate qu'au 31 décembre dernier il y avait pour 169 millions de dépôts en comptes courants.

Digitized by Google

ger sainement la situation et se rendre un compte exact de la situation du milliard de la Banque de France. Le fait est plus grave encore qu'il n'en a l'air, précisément parce qu'il n'est qu'un symptôme.

Que faut-il entendre maintenant par la disponibilité de ces ressources et par le taux de l'escompte à 2 1/2 pour 100? Cela veut-il dire qu'on est prêt à les engager à ce prix, et qu'il n'y a pas de preneurs? Non assurément; les 6 ou 700 millions qui sont en trop dans les caisses de la Banque, le milliard et plus qui existe ailleurs, ne sont pas disponibles à 2 1/2 pour 100. S'il ne s'agissait que de trouver des preneurs pour cette masse de capitaux qu'on dit disponibles parce qu'ils sont inactifs, on n'en manquerait pas. Il y a toujours des gens en quête de capitaux pour les aventurer dans des affaires plus ou moins douteuses. Ce sont précisément ces aventures que les capitaux fuient aujourd'hui. Ils les ont, hélas! trop caressées, et ce qu'ils veulent, c'est moins le profit que la sécurité. On ne se figurera jamais le mal qu'ont fait à l'esprit d'entreprise toutes les affaires déplorables, tant étrangères que françaises, qui ont absorbé des sommes énormes. On a quelquefois rendu hommage à l'initiative des hommes qui s'étaient mis à la tête de ces affaires, on les a félicité de l'impulsion qu'ils avaient données à l'activité industrielle et commerciale, du progrès qui en était la conséquence. Cela était juste, si l'on ne considère qu'un côté de la question. Il n'y a jamais, sauf des cas très-rares, de capital employé d'une façon complétement inutile. M. Haussmann dépense aujourd'hui centaines de millions sur centaines de millions pour rebâtir Paris à sa fantaisie. Il est évident

Digitized by Google

qu'il arrivera à nous faire ainsi une capitale superbe avec de magnifiques artères et des *squares* très-agréables ; mais il y a le revers de la médaille, et ce revers, c'est que, pour opérer cette transformation, il aura détruit des valeurs considérables, poussé à l'excès les taxes d'octroi, créé une main-d'œuvre artificielle et engagé les revenus de la ville pendant plusieurs années. La balance entre le côté utile et le côté fâcheux est-elle en faveur de l'utile? Nous nous permettons d'en douter. Déjà on sent les embarras extrêmes de la situation, et il est à craindre que l'avenir ne les révèle encore davantage; mais ce qu'a fait le préfet de la Seine avec une imprudence inouie n'est rien à côté de l'argent dépensé dans les folles entreprises du dedans et du dehors. Qui pourrait dire ce qu'ont rapporté à la France les spéculations du Crédit mobilier et de ses annexes à l'étranger, organisées presque toutes avec des capitaux français ? ce qu'ont rapporté les chemins de fer espagnols, portugais, les entreprises immobilières et autres ? Le gouverneur de la Banque de France, dans sa déposition à l'enquête sur la circulation fiduciaire, établissait d'après des données statistiques que 1 millard et plus avait été perdu dans toutes ces spéculations, et il ne connaissait pas alors toute l'étendue du mal.

Ce n'est certainement pas trop de dire que 1 milliard 1/2 de capital a été ainsi complétement anéanti. Ce chiffre est gros assurément, il est de nature à faire impression sur l'esprit ; cependant il n'est rien à côté du préjudice moral qui en est résulté. Aujourd'hui les affaires sont mauvaises et difficiles. La politique y a une très grande part, comme nous l'avons démontré, et cette part s'aggrave sans cesse

Digitized by Google

par toutes les rumeurs qui circulent ; mais elle n'est pourtant pas seule responsable, et la déconfiture des grandes entreprises qui avaient excité si follement l'engouement du public y est bien pour quelque chose. Chat échaudé craint l'eau froide, dit le proverbe. Les capitaux, effrayés des pertes qu'ils ont subies, n'osent plus s'aventurer nulle part. Ils préfèrent rester inactifs, et cette immobilité prolongée est plus préjudiciable que la perte elle-même. En définitive, dans un pays qui, comme le nôtre en temps normal, peut économiser 1 milliard 1/2 par an, la perte d'une année d'épargne n'est pas irréparable, s'il n'y a rien de compromis en dehors de cela ; mais, si à ce milliard et demi perdu il faut encore ajouter la confiance publique ébranlée pour un temps plus ou moins long, alors le mal prend des proportions incalculables. Nous ne savons pas quelle sera vis-à-vis de leurs actionnaires la responsabilité des hommes qui ont dirigé les entreprises qui ont abouti à une fin si déplorable ; celle qu'ils ont encourue devant le pays est grande, et on peut dire, en dehors de toute considération morale, et au seul point de vue des intérêts matériels, qu'ils ont fait plus de mal aux affaires par la défiance qu'ils ont excitée qu'ils ne leur ont jamais fait de bien par l'impulsion momentanée qu'ils ont pu leur donner.

Un recueil anglais constatait dernièrement que de l'autre côté du détroit l'abondance des capitaux disponibles et l'escompte à 2 p. 100 coïncidaient avec la baisse d'un grand nombre de valeurs publiques. Il en est de même chez nous si l'on parcourt la cote des valeurs de la Bourse, on constate que beaucoup sont en baisse sur les cours qu'elles

Digitized by Google

ont eus, lorsque l'argent était plus rare et plus cher. Prenons la rente pour exemple. Peut-on dire qu'il n'y a pas une contradiction manifeste à trouver d'un côté un millard d'encaisse à la Banque de France et à voir de l'autre la rente, côtée à 69, rapporter près de 4 1/2 p. 100, alors qu'elle a été à 84, et que sous l'empire même, à la veille de la guerre d'Italie, elle était encore à 75. Les obligations de chemins de fer garanties par l'État et par les revenus des compagnies, ayant une prime de remboursement considérable, se placent encore à près de 5 p. 100; d'autres valeurs parfaitement assurées rapportent 5 1/2 et 6 p. 100, et, quand à celles qui sont douteuses, on n'en veut pour ainsi dire à aucun prix. Ce sont là des symptômes significatifs de la défiance des capitaux. On a dit que le capital était en grève; cela est vrai, mais c'est une grève d'une espèce particulière. Elle n'a pas pour but, comme dans les autres cas, de rechercher une rémunération plus large. Au contraire, ce que le capital fuit en ce moment, ce sont les gros profits. Il ne recherche qu'une chose, la sécurité, et jusqu'à ce qu'il l'ait, ou qu'il croit l'avoir, il préfère rester inactif absolument et se contenter d'un intérêt minime de 2 p. 100 pour un engagement très-court. En attendant, les épargnes ne se produisent plus, et nous sommes comme un propriétaire qui vit sur son capital.

M. le ministre des finances, dans le document dont nous parlions tout à l'heure, disait qu'on pouvait reconnaître à d'autres indices (que ceux de l'encaisse de la Banque) que l'épargne disponible était considérable. Nous ne savons pas où il prenait ces indices, car le commerce extérieur reste inactif, et les revenus indirects du premier semestre

Digitized by Google

de 1868 ne produisent même pas ce qu'ils ont produit l'année dernière, qui était déjà une mauvaise année; nous ajouterons quelque chose de plus : nous savons de bonne source que les versements aux caisses d'épargne, qui, pendant le cours de 1867, étaient encore en progrès, sont depuis le commencement de cette année en diminution, les retraits dominent les dépôts. C'est là un symptôme grave et qui doit appeler l'attention sérieuse du gouvernement. On peut bien rester indifférent dans une certaine mesure aux pertes qu'ont subies à la Bourse les spéculateurs, au milliard et demi qui est allé s'engloutir dans des affaires désastreuses : ces désastres, quelque grands qu'ils soient, ne pénètrent pas toutes les couches de la société, et la masse de la nation, grâce à Dieu, y est encore étrangère; mais l'inactivité des bras, le chômage prolongé en présence de la cherté des denrées alimentaires, c'est une calamité qui atteint la vie des peuples à sa source. Le gouvernement est assurément plein de sollicitude pour les classes ouvrières, il s'occupe d'améliorer leur situation, il comprend qu'un pays où les classes ouvrières souffrent, où elles n'ont pas le bien-être qui doit résulter pour tous de la richesse publique, est un pays qui manque d'équilibre dans son existence sociale, et cependant, par une contradiction singulière, il se laisse aller à tout ce qui peut entraver le développement de ce bien-être. Il fait des armements qui sèment l'inquiétude, arrêtent le travail et épuisent les finances; il oublie que la plus grande force d'un pays est celle qui réside dans la satisfaction de toutes les classes, dans le sentiment qui les attache aux institutions qui les régissent. Si, sous prétexte

Digitized by Google

de les protéger contre des dangers plus ou moins imaginaires, on commence par les ruiner, on s'expose aux plus graves mécomptes. Avec des hallebardes, disait-on au docteur Quesnay dans les antichambres de la cour de Louis XV, on a raison de toutes les oppositions. « Oui, répondait-il, mais qui porte la hallebarde? « Il faut que celui qui porte la hallebarde soit content de sa position, qu'il n'ait aucun grief légitime; alors il la tient résolûment et avec une vigueur qui défie toutes les attaques.

On dira peut être que notre gouvernement n'est pas maître de calmer les inquiétudes, que ce n'est pas lui qui a posé les questions plus ou moins irritantes qui tiennent l'Europe en suspens, et qu'il n'est pas en son pouvoir de les écarter, qu'il ne peut répondre que de sa bonne volonté en faveur de la paix, mais qu'il doit être prêt à toutes les éventualités. Cela est malheureusement vrai, et c'est la triste conséquence de ce qu'on a laissé faire dans le passé. Cependant, il faut en convenir, l'agitation de l'Europe aujourd'hui repose sur l'idée que la France n'est pas contente, qu'elle n'adhère pas aux changements de 1866, aux agrandissements de la Prusse, et qu'elle se prépare une revanche. Alors toutes les convoitises sont excitées : la Russie se dit qu'elle pourrait bien profiter du nouvel ébranlement de l'Europe pour mettre à exécution sa politique séculaire en Orient, la Prusse, que ce sera une occasion pour elle de surexciter le patriotisme allemand et de fonder l'unité germanique; les Polonais rêvent à leur nationalité perdue, et l'Autriche au retour de son influence en Allemagne. Tout cela s'agite autour de la pensée qu'on prête à la France de défaire ce qui a été fait en 1866. Le

Digitized by Google

mot de paix, pour trouver de l'écho aujourd'hui, doit donc partir de la France, mais de la France donnant à sa parole les garanties de la liberté politique.

Il y a une chose certaine, c'est que la nation consultée, tout en regrettant les événements de 1866, ne voudrait pas les changer au prix d'une guerre. Elle attache trop de prix au maintien de la paix, et d'ailleurs elle ne se sent pas atteinte au fond dans sa dignité ni dans sa force. Si cette voix de la nation pouvait se manifester librement et intervenir plus qu'elle ne le fait dans les actes du gouvernement, alors la question changerait de face, et l'attitude de l'Europe serait tout autre. — Pourquoi l'Europe reste-t-elle défiante malgré tout ? pourquoi la circulaire de M. de Lavalette en 1866, après Sadowa, ne l'a-t-elle pas rassurée? Pourquoi les déclarations pacifiques du chef de l'État, maintes fois répétées, pourquoi celles des ministres ne la rassurent-elles pas davantage? Parce que l'on sent qu'il n'y a pas un contre-poids suffisant aux inspirations qui peuvent tout à coup entraîner le gouvernement. L'avenir des affaires est aujourd'hui lié à l'avenir de la liberté. Il y a eu une époque après 1852 où ces deux choses suivaient une voie entièrement divergente. Les affaires se faisaient avec d'autant plus de confiance que la liberté était écartée. Cette situation étrange a duré jusqu'à la guerre d'Italie. Après cette guerre, après l'ébranlement qu'elle a causé en Europe, on a vu tout à coup les dangers du pouvoir personnel, et alors les deux voies divergentes se sont rapprochées : elles se touchent maintenant, et il fallait bien qu'il en fût ainsi, car la liberté politique ne serait pas ce qu'elle est, elle n'aurait qu'une valeur méta-

Digitized by Google

physique, si elle n'était pas la première garantie de la tranquillité et de la prospérité des États. Que l'Europe soit rassurée, qu'elle voie clair dans les destinées de l'avenir, et immédiatement le milliard de la Banque de France trouvera son emploi et cessera d'être un embarras.

Le jour où l'Europe ne s'épuisera plus dans des armements et des préparatifs de guerre, où elle emploiera son temps et son argent à faire des choses utiles et productives, à payer régulièrement ses dettes sans être obligée d'emprunter à nouveau, ce jour-là le cours forcé ne sera plus aussi nécessaire qu'il l'est aujourd'hui, et il cédera un peu la place à la circulation métallique. Quand on pense qu'il y a pour dix ou douze milliards de ce papier-monnaie dans le monde avec lequel nous sommes en rapport, on voit quelle marge cela présente pour l'écoulement des métaux précieux. Je veux croire à tous les perfectionnements du crédit, à de plus grands moyens d'économiser les métaux précieux, à l'établissement en France des *clearing house* de l'Angleterre et des États-Unis ; néanmoins tous ces moyens-là n'empêcheront pas une plus grande absorption du numéraire par le seul fait du développement des affaires. L'accroissement du chiffre d'affaires chez nous a été en moyenne, depuis dix-sept ans, de 15 pour 100 et celui du stock métallique de 1 1/2 à 2 pour 100 seulement. Que les choses continuent à se développer de la même manière, que le progrès soit même moindre, qu'il ne soit que de 8 à 10 pour 100, tandis que l'addition au stock métallique sera toujours de 1 1/2 à 2 pour 100, et nous sommes à l'abri de toute dépréciation monétaire tout en faisant un plus large appel aux moyens de crédit.

Digitized by Google

Ainsi donc, tranquillisons-nous ; nous ne sommes menacés à bref délai ni d'une dépréciation des métaux précieux, ni d'une abondance trop grande du capital dont nous n'aurions pas l'emploi. Ce qui menace les sociétés modernes, c'est plutôt l'insuffisance du capital par rapport aux besoins. Le domaine de la production est immense, illimité. Chaque année, il s'agrandit, grâce aux applications de la science, et il absorbe plus de capitaux ; mais il faut qu'on ait la tranquillité, la foi dans l'avenir, et cette foi, le monde industriel et commercial ne l'aura plus que lorsqu'il sera bien sûr que dans l'ordre politique on ne peut rien tenter qui ne soit conforme aux intérêts et aux vœux du pays, rien qui puisse le surprendre à l'improviste. On voit des gens qui, en présence de cette fatalité qui semble conduire à la guerre, s'écrient : Eh bien! ayons-là le plus tôt possible, et qu'elle tranche toutes les difficultés pendantes; nous aurons peut-être ensuite une paix assurée. — Ils oublient que la guerre ne décide jamais rien, qu'elle pose plus de questions qu'elle n'en résout. Il suffit, pour s'en convaincre, de se reporter aux souvenirs du passé, aux expériences les plus récentes. Qu'est-ce qui a été réglé par la guerre de Crimée, par celle d'Italie, par celle de l'Allemagne? Les difficultés au contraire sont nées et se sont accrues après chacune d'elles. Il n'y a plus aujourd'hui que la liberté politique qui puisse résoudre les questions.

Digitized by Google

IV

MOYENNE DES PRIX

DE 22 MARCHANDISES PRINCIPALES, EN ANGLETERRE, DE 1845 A 1868, D'APRÈS DES DOCUMENTS ANGLAIS.

RÉSULTATS PROPORTIONNELS, EN ÉTABLISSANT LE PAIR SUR LE NOMBRE 100 ET LE PRENANT POUR POINT DE COMPARAISON.

I. — Café, Sucre, Thé, Tabac, Blé, Viande de Boucherie.

ANNÉES.	CAFÉ.	SUCRE.	THÉ.	TABAC.	BLÉ.	VIANDE de boucherie.
1845 à 1850.. 1er janvier.	100	100	100	100	100	100
1857.....	151	123	162	210	118	105
1868.....	141	73	104	200	127	117
1869.....	127	72	135	167	96	117

On peut remarquer dans ce tableau que l'augmentation après avoir été très-forte avant 1857, a décliné jusqu'à descendre au-dessous du pair pour le sucre et le blé au 1er janvier 1869. Il n'y a que la viande de boucherie dont le prix se soit élevé progressivement.

Digitized by Google

II. — Coton, Soie, Matières premières, Lin et Chanvre, Laine, Huiles. Bois de construction.

ANNÉES.	COTON.	SOIE. Matière première.	LIN et chanvre.	LAINE.	HUILES.	BOIS de construction.
1845 à 1850. 1er janvier.	100	100	100	100	100	100
1857.....	95	204	121	146	141	103
1868.....	100	164	121	115	138	94
1869.....	135	183	124	104	127	97

L'augmentation moyenne sur toutes les matières premières, à l'exception du coton et de la soie, est de 34 °/₀ en 1857; elle n'est plus que de 16 °/₀ au 1er janvier 1869.

III. — Suif, Cuir, Cuivre, Fer, Plomb, Étain.

ANNÉES.	SUIF.	CUIR.	CUIVRE.	FER.	PLOMB.	ÉTAIN.
1845 à 1850.. 1er janvier.	100	100	100	100	100	100
1857.....	147	150	153	121	143	166
1868.....	98	136	86	86	111	112
1869.....	111	136	89	85	109	129

L'augmentation moyenne sur les métaux en 1857, est de 45 °/₀; elle n'est plus que de 37 °/₀ au 1er janvier 1869.

Digitized by Google

IV. — Coton en laine de diverses provenances, Coton filé, Tissus de coton.

ANNÉES.	COTON en laine.	COTON filé.	TISSUS de coton.
1845-1850... 1er janvier.	100	100	100
1857.....	97	125	113
1868.....	81	118	114
1869.....	139	149	131

L'augmentation en 1857 sar les fils et tissus est de 20 °/₀, et de 40 °/₀ au 1er janvier 1869. La cause de cette progression et de cette différence considérables vient, en ce qui concerne le coton, de l'élévation du prix de la matière première.

L'ensemble de l'augmentation de 1857 sur la moyenne de 1845 à 1850 appliquée aux 22 articles ci-dessus est de. . . . . 36 °/₀

Et au 1er janvier 1869, de. . . . 22 °/₀

Digitized by Google

V

PRIX

D'UN CERTAIN NOMBRE DE MARCHANDISES, EN FRANCE,

DE 1847 A 1868,

D'APRÈS LES TABLEAUX DE DOUANE.

	1847.	1857.	1862.	1868.
Produits animaux.				
Moutons importés. . par tête.	20. »	34. »	36. »	39. »
Viande de boucherie fraiche, importée. . . . . le kilog.	0.60	1.35	1.35	1.40
Gibiers, volailles, importés par kilog.	1.20	2. »	1.50	2.15
Œufs importés. . . par kilog.	0.80	1.15	1.25	1.15
Comestibles végétaux.				
Thé importé. . . par kilog.	5.85	7.50	5. »	3. »
Café des colonies françaises, par caisses.	1.85	2.30	2.80	1.30
Huile d'olive.	1.30	1.60	1.42	1.07

Digitized by Google

	1847.	1857.	1862.	1868.
Vins de la Gironde exportés, par hectolitre	130. »	350. »	320. »	100. »
Eau-de-vie. . par hectolitre.	100. »	395. »	400. »	250. »

Il faut tenir compte dans ce tableau d'une réduction de droit de 50 °/₀ qui a eu lieu sur les thé, café, cacao, d'après la loi du 23 mai 1860.

Matières premières.				
Lin teillé importé. . le kilog.	1.35	1.30	1.85	1.90
Coton en laine importé, le kilog.	1. »	2.05	3.70	
Soie grège, importé. . »	35. »	66. »	55. »	
Laines en masse, exportées »	4. »	3.25	3.75	3.05
Métaux.				
Cuivre brut de 1re fusion, exporté. . . . . le kilog.	2.20	2.60	2.20	2. »
Plomb, métal brut. . »	0.45	0.63	0.54	0.48
Zinc de 1re fusion. . »	0.45	0.70	0.49	0.51
Articles manufacturés.				
Percale et calicot blanc, exportés le kilog.	4. »	3.41	4.55	3.90
Toile de coton. . . . le kilog.	10. »	3.95	4.75	6. »
Draps exportés. . . »	24. »	24. »	22.50	15. »
Tissus de soie façonnés, exportés le kilog.	110. »	275. »	200. »	150. »
Porcelaine fine, export., le kilog.	2.70	3. »	2.40	1.70
Papier blanc, exporté, »	1.75	1.45	1.20	1.10

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

PRÉFACE. v

CHAPITRE I.

Le rôle de la monnaie. 1

CHAPITRE II.

De la variation des prix dans les choses de la vie. 19

SECTION I.

Question de la dépréciation des métaux précieux? 19

SECTION II.

Effets produits dans le passé par l'abondance des mines après la découverte de l'Amérique, de 1492 à 1848. 23

SECTION III.

De la variation actuelle des prix. — Faut-il l'attribuer à l'abondance des nouvelles mines d'or de la Californie et de l'Australie. . . . 33

SECTION IV.

De l'influence réelle exercée par les nouvelles mines d'or et de ses conséquences. 57

Digitized by Google

CHAPITRE III.

Pages.

Le double étalon monétaire. 71

SECTION I.

Les précédents de la question. 71

SECTION II.

Les prétendus avantages du double étalon. 89

SECTION III.

Les inconvénients du double étalon. 102

SECTION IV.

Ce qu'il y a de mieux à faire. 116

CHAPITRE IV.

Monnaie internationale. 127

SECTION I.

Avantages de la monnaie internationale. 128

SECTION II.

Examen des divers systèmes de monnaie internationale. 143

SECTION III.

La meilleure solution. 160

CHAPITRE V.

Le chancelier de l'échiquier en Angleterre et son projet de monnaie internationale. 181

SECTION I.

Objections que soulève le projet du Chancelier de l'Échiquier, M. Lowe. 191

SECTION II.

Influence exercée par le seigneuriage sur la valeur de la monnaie. . . 200

Digitized by Google

SECTION III.

Pages.
Difficultés pratiques du système de M. Lowe. 212

SECTION IV.

Un nouveau point de vue dans les avantages de la monnaie internationale. 225

APPENDICE.

I. — Rapport de la Commission royale anglaise chargée d'étudier la question de la création d'une monnaie internationale (1868). . . . 231

II. — Rapport de la Commission française chargée d'étudier la question de l'étalon monétaire (Mars 1869). 277

III. — La grève du milliard. 335

IV. — Moyenne des prix de 22 marchandises principales, en Angleterre, de 1845 à 1868, d'après des documents anglais 369

V. — Prix d'un certain nombre de marchandises en France, de 1847 à 1868, d'après les tableaux de douane. 376

FIN DE LA TABLE.

SAINT-DENIS. TYPOGRAPHIE DE A. MOULIN.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LIBRAIRIE DE GUILLAUMIN ET Cie

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Questions Financières et Économiques à propos des crises. 1 vol. in-8°. . . . . 3 fr.

Le Crédit et les Finances. 1 vol. in-8°. . . . . 6 fr.

Enquête sur le Crédit et la circulation fiduciaire. 1 vol. in-8°. . . . . 2 fr.

Études d'Économie politique et financière. 1 vol. in-8. 4 fr.

Journal des Économistes, Revue mensuelle de l'économie politique et de la statistique. Années 1842 à 1869, 101 volumes grand in-8°. . . . . 942 fr.
Abonnement annuel. Prix. . . . . 36 fr.

Dictionnaire de l'Économie politique, contenant, par ordre alphabétique, l'exposition des principes de la science, l'opinion des écrivains qui ont le plus contribué à sa fondation et à ses progrès, la biographie générale de l'Économie politique par noms d'auteurs et par ordre de matières, avec des notices biographiques et une appréciation raisonnée des principaux ouvrages, sous la direction de **MM.** *Ch. Coquelin* et *Guillaumin*. 2 superbes volumes très-grand in-8° de près de 1,000 pages chacun, à deux colonnes, papier collé et fabriqué exprès, avec huit magnifiques portraits sur acier. Prix, broché : 50 fr. Demi-reliure veau ou chagrin. . 56 fr.

Dictionnaire universel théorique et pratique du commerce et de la navigation, contenant : Marchandises. — Géographie et statistique commerciales.— Métrologie universelle et comparée. — Comptabilité. — Droit commercial terrestre et maritime. — Navigation. — Douanes. — Économie politique, commerciale et industrielle. — Finances, administration commerciale. — Établissements commerciaux et financiers, publié sous la direction de **M.** Guillaumin, 2 superbes volumes grand in-8 de 3,380 pages à 2 colonnes, contenant la matière de plus de 40 volumes in-8. Imprimés avec le plus grand soin sur papier collé et glacé. Prix : 60 fr. Reliés en demi-veau ou chagrin. Prix : 69 fr. Reliés en veau plein, tranche marbrée. Prix. . . . . 80 fr.

SAINT-DENIS. — TYPOGRAPHIE DE A. MOULIN.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

14 DAY USE
RETURN TO DESK FROM WHICH BORROWED

LOAN DEPT.

This book is due on the last date stamped below, or on the date to which renewed.
Renewed books are subject to immediate recall.

21Mar64ZF
REC'D LD
MAR 1 0'64-12 M

LD 21A–40m-11,'63
(E1602s10)476B

General Library
University of California
Berkeley

Digitized by Google

YC 24680

111347
HG 221
.B7

Digitized by Google